Le Monde

Cahier « Initiatives-Métiers »
8 pages d'offres d'emplois

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15859 – 7 F — MARDI 23 JANVIER 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les Allemands multiplient les alliances dans le secteur du téléphone

MANNESMANN et Veba qui s'associent pour partager les coûts de leurs futurs réseaux, RWE qui tente de se rapprocher de Viag pour les mêmes raisons… Depuis quelques semaines, les ténors de l'industrie allemande, qui ont déjà noué des accords avec des groupes étrangers, britanniques et américains principalement, multiplient les projets d'alliances dans le secteur des télécommunications. Ils tentent de mettre au plus vite le maximum d'atouts de leur côté pour être prêts à affronter Deutsche Telekom le 1er janvier 1998, date de l'ouverture totale à la concurrence du secteur du téléphone. D'autant que le compte à rebours est désormais commencé : mercredi 24 janvier, le projet de loi définissant le futur cadre réglementaire sera discuté à Bonn en conseil des ministres. Il sera présenté au Parlement le 1er février, son adoption étant programmée pour l'été et l'attribution des premières licences devant avoir lieu en 1997.

Lire pages 14 et 15

Israël ouvre les territoires autonomes aux opposants palestiniens à la paix

Yasser Arafat promet l'avènement très prochain d'un Etat indépendant

SITÔT ÉLU, samedi 20 janvier, président de l'Autorité palestinienne avec 88,1 % des suffrages exprimés lors des premières élections libres en Cisjordanie et à Gaza, Yasser Arafat a promis l'avènement *« très prochainement »* d'un Etat palestinien. Lui faisant pratiquement écho, le ministre israélien de l'environnement, Yossi Sarid, a estimé, lundi, que les élections *« ont créé une réalité politique nouvelle, avec l'émergence d'un Etat palestinien de facto »*. Le premier ministre israélien, Shimon Pérès, s'était borné à dire la veille qu'il n'était *« pas convaincu »* que les élections impliquaient la création d'un Etat. M. Pérès a néanmoins créé la surprise en annonçant dès samedi qu'il autoriserait tous les membres du Conseil national palestinien (CNP, le « Parlement » en exil), y compris les opposants au processus de paix, à venir dans les territoires autonomes. L'un des premiers gestes du CNP, dont les quatre-vingt-huit membres élus du Conseil de l'autonomie font désormais partie, devrait être d'amender ou d'abroger la Charte de l'OLP, qui prévoit toujours la destruction d'Israël.

Lire page 2 et notre éditorial page 13



La majorité en proie au doute sur M. Juppé

La révision de la Constitution est jugée timorée

DEUX SEMAINES après la mort de François Mitterrand, voilà Jacques Chirac et Alain Juppé ramenés aux contraintes de l'action quotidienne. Après sa visite au Vatican, le président de la République tentera de nouveau d'échapper à ces contraintes par un voyage, du 24 au 26 janvier, dans les Deux-Sèvres, son premier grand déplacement présidentiel en province, en s'efforçant d'offrir aux Français le profil d'un président *« à l'écoute »* de leurs attentes. Il aura du mal, un mois après la fin de la bourrasque sociale déclenchée par la réforme de la Sécurité sociale, à surmonter la morosité persistante de la majorité.

Le gouvernement est loin, en effet, d'être sorti du bourbier de la « Sécu ». Ainsi, la révision de la Constitution destinée à donner compétence au Parlement sur les comptes de la protection sociale et qui avait été présentée par Alain Juppé comme la *« clef de voûte »* de sa réforme, vient en discussion à l'Assemblée nationale, mardi 23 janvier. Loin de soulever l'enthousiasme, ce texte, jugé trop timoré, suscite de vives critiques au sein de la majorité. Les perspectives économiques du premier semestre n'arrangent rien, cela d'autant moins que les mesures de relance, décidées fin décembre pour tenter de corriger l'affaissement de la croissance, donnent lieu à un étonnant imbroglio : le gouvernement vient de s'aviser que plusieurs de ces dispositions sont de nature législative et nécessitent donc l'adoption d'une loi, qui n'était pas prévue au programme. Cela retardera de plusieurs semaines l'effet de cette modeste relance.

Enfin, M. Juppé ne parvient pas à restaurer ni la cohésion ni la confiance dans la majorité. Les partisans de l'ancien premier ministre, Edouard Balladur, ne manquent pas une occasion de mettre en doute la pertinence de la politique conduite par le gouvernement, aiguisant les rivalités au sein du RPR. M. Juppé ne peut guère espérer un soutien plus vigoureux de la part de l'UDF, tant la deuxième composante de la majorité est occupée par ses grandes manœuvres internes.

Lire page 6

La relève du slalom français



SÉBASTIEN AMIEZ

DEPUIS le début de la saison, Sébastien Amiez collectionnait les places d'honneur dans les slaloms de la Coupe du monde de ski alpin. Il s'était classé six fois dans les cinq premiers, sans jamais pouvoir obtenir la victoire que son talent et tous les spécialistes lui promettaient. Ce premier succès, le jeune skieur de Pralognan (Savoie) l'a enfin obtenu, dimanche 21 janvier, sur la piste de Veysonnaz (Suisse). Quatre ans après la victoire de Patrice Bianchi, en février 1992, il témoigne du renouveau du slalom français. Il permet surtout à Sébastien Amiez de caresser l'espoir de devancer l'Italien Alberto Tomba au classement général de la Coupe du monde de slalom. Ce week-end a également été celui des « premières fois » françaises en ski nordique. Sylvain Guillaume, médaillé d'argent du combiné nordique (saut et fond) derrière Fabrice Guy au Jeux olympiques d'Albertville, s'est imposé en Coupe du monde à Liberec (République tchèque). Emmanuelle Claret a également découvert la victoire dans une épreuve de 7,7 kilomètres de la Coupe du monde de biathlon.

Lire page 18

En Haïti, le mariage du prêtre des pauvres

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

Le président Jean-Bertrand Aristide, ancien prêtre et apôtre de la théologie de la libération, a épousé, samedi 20 janvier à Port-au-Prince, Mildred Trouillot, une jeune avocate américano-haïtienne. Mme Trouillot-Aristide ne restera la première dame d'Haïti que pendant dix-sept jours : son époux doit, le 7 février, remettre le pouvoir à son successeur René Préval, élu en décembre.

La noce ne fut pas vraiment la cérémonie intime qu'avait annoncée le président Aristide. Plus de cinq cents personnes se sont retrouvées dans la résidence privée de Jean-Bertrand Aristide, à Tabarre, dans la banlieue de Port-au-Prince, où s'est déroulée la cérémonie. Outre la famille, les amis proches, le président élu René Préval, les membres du gouvernement, les représentants du corps diplomatique et des riches familles haïtiennes, plusieurs personnalités étrangères figuraient parmi les invités. Anthony Lake, le conseiller du président Bill Clinton pour les affaires de sécurité, a prononcé quelques mots chaleureux après l'échange des alliances.

Exclu en 1988 de l'ordre des salésiens auquel il appartenait, contraint par le Vatican à demander sa réduction à l'état laïque, le président Aristide s'est marié en présence de nombreux religieux qui furent ses compagnons de lutte. Ce sont deux de ses amis, les Pères Antoine Adrien et William Smarth, qui ont uni l'ancien curé de la paroisse Saint-Jean-Bosco à Mildred Trouillot.

Dans leur serment conjoint, les deux époux ont associé le peuple haïtien à leur union, affirmant qu'ils resteraient ses fidèles avocats. Une manière pour le président Aristide de répondre aux critiques de nombre de ses partisans du Lavalas (le mouvement qui l'a porté au pouvoir), qui ne voient pas ce mariage d'un bon œil. Agée de trente-trois ans, Mildred Trouillot est une brillante juriste dont le père, Emile Trouillot, s'est établi aux Etats-Unis en 1958 pour fuir la dictature duvaliériste. Elevée à New York, Mildred a connu Jean-Bertrand Aristide en 1993, lorsqu'elle a été engagée comme conseillère juridique dans l'équipe qui assistait le jeune président en exil à Washington.

Depuis quelque temps, « Minouche », comme l'appelle affectueusement Jean-Bertrand Aristide, est la cible de plaisanteries, parfois graveleuses, de la part des bandes du carnaval qui commencent, à cette époque de l'année, à sillonner les rues de Port-au-Prince. Dans les couches populaires, beaucoup craignent que ce mariage avec la jeune et jolie mulâtresse ne mette un terme à la carrière de prophète des pauvres de « Titid ».

Jean-Michel Caroit

Les nouveaux chemins de la monnaie unique

A PEINE baptisée et déjà contestée. Depuis le sommet des Quinze de Madrid, en décembre, la monnaie unique dont les pays européens comptent se doter a un nom : c'est l'euro. Elle connaît aussi le chemin qui doit, normalement, conduire à son instauration, le 1er janvier 1999. Le ralentissement économique qui affecte depuis quelques mois le Vieux Continent et la montée du chômage qui l'accompagne ont cependant provoqué, dans l'opinion publique européenne, une nouvelle vague de scepticisme. A Bruxelles, lundi 22 janvier, la Commission organisait une vaste table ronde pour régler ce qu'elle prend pour un problème de communication. A Paris, à Londres et à Francfort, un même brouillard a plongé les dirigeants économiques et politiques européens dans le doute.

D'un passage dans chacune de ces trois places financières (à l'occasion d'un colloque franco-britannique au nord de Londres du 11 au 13 janvier et d'un forum européen organisé par la Fondation Finance à Francfort les 16 et 17 janvier), on peut retenir en réalité, en ce début 1996, trois instantanés sur l'euro. Une certitude d'abord : le chemin qui conduit à la monnaie unique ne sera pas celui que l'on croit. Une énigme ensuite : les marchés, si prompts en général à anticiper, semblent aujourd'hui épargnés par le doute. Une invitée surprise enfin : la Grande-Bretagne, candidate souvent oubliée à l'euro, pourrait bien, dans les prochains mois, venir perturber le jeu.

La certitude tout d'abord. Malgré le bel optimisme de façade affiché par les responsables bruxellois, plus personne – dans les milieux économiques, financiers et politiques européens – ne croit finalement au chemin tracé par Maastricht puis par Madrid. Les gouvernements français et allemand s'y réfèrent encore, mais même les partisans les plus fervents de l'euro avouent que, si elle se fait, la monnaie unique ne suivra pas la voie prévue. Le coup de froid de la conjoncture, la montée du chômage et de l'europhobie et l'incapacité des pays même les plus rigoureux, comme l'Allemagne, à satisfaire, aujourd'hui, aux critères de convergence sont à l'origine de cette nouvelle conviction.

En conséquence, un peu partout, le grand jeu des scénarios est ouvert. Si ce n'est point le tracé de Madrid, quel chemin l'Europe suivra-t-elle pour parvenir à la monnaie unique ? Les hérétiques qui évoquaient, il y a quelques semaines, l'hypothèse d'un report des échéances font figure aujourd'hui de doux timides. A l'instar de la presse, les industriels et les politiques réunis dans le manoir de Hanbury, près de Londres, comme ceux qui se sont retrouvés à Francfort dans la tour de la Dresdner Bank, en étaient réduits à imaginer mille hypothèses. Report ou anticipation des échéances, fusion inattendue et instantanée du franc et du deutschemark, assouplissement ou lecture politique des critères… Chacun a désormais tout loisir d'imaginer son parcours.

De Paris, Londres et Francfort se dégage une autre idée : c'est à l'occasion d'une crise que finira par se dessiner plus précisément le parcours menant à l'euro. La nature de cette crise fait débat. Ce pourrait être une crise sociale – un nouveau mouvement comme celui qu'a connu la France en décembre 1995 dans l'un des pays de l'Union. Ce pourrait être une crise politique, au niveau national ou plus probablement européen. Beaucoup d'acteurs du jeu parient sur un échec de la CIG, *cette conférence intergouvernementale* qui doit débuter à la fin du mois de mars. Son ordre du jour est trop chargé, il l'est de dossiers trop conflictuels. Pour nombre d'observateurs, toutes les conditions d'une crise seraient réunies.

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 13 et nos informations page 4

Cauchemar rwandais au Zaïre

LE MASISI, îlot de riches terres volcaniques voisines du Rwanda, concentre sur une parcelle de l'immense Zaïre la crise du régime du maréchal Mobutu : corruption des dirigeants et de l'armée, décrépitude de l'Etat, conflits ethniques et violences endémiques. *Lire page 11 et nos informations page 3*

Les charniers en ex-Yougoslavie

Un représentant du gouvernement américain est venu vérifier sur place l'existence de charniers dans l'est de la Bosnie. Washington souhaite que la lumière soit faite sur les massacres. p. 5

Les machines à sous au secours des casinos

Autorisés depuis huit ans, les « bandits manchots » ont dopé les casinos, dont les jeux traditionnels déclinaient, et profondément renouvelé leur clientèle. Les machines à sous représentent aujourd'hui 83 % du produit brut des casinos. p. 8

Un entretien avec Jack Lang

L'ancien ministre de la culture appelle les socialistes à se battre pour que la démocratie progresse en France et pour que l'Europe devienne *« une véritable puissance économique et culturelle »*. p. 12

Le « Club Med » à Cuba

Le Club Méditerranée a signé, dimanche 21 janvier, un contrat pour la création d'un village à Cuba avec Gaviota, émanation de l'armée cubaine qui se reconvertit dans le civil et mise sur le tourisme. p. 16

Trente ans de Midem à Cannes

La Côte d'Azur accueille la trentième édition du Marché international du disque et de l'édition musicale. Il est aujourd'hui le plus important Salon de l'industrie phonographique. p. 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0123 - 7,00 F



PLÉBISCITE Avec 88,1 % des suffrages exprimés, Yasser Arafat a été plébiscité, samedi 20 janvier, avec son élection à la présidence de l'Autorité palestinienne, ce qui lui a valu de nombreuses félicitations, notamment du premier ministre israélien, Shimon Pérès, du président français Jacques Chirac et de la Maison Blanche, en même temps qu'un satisfecit des six cent cinquante observateurs internationaux du scrutin. ● M. PÉRÈS a aussitôt annoncé, dans un geste aussi surprenant que lourd de signification politique, que tous les membres du Conseil national palestinien (CNP, « Parlement » en exil), y compris ceux qui sont farouchement opposés au processus de paix, étaient autorisés à venir dans les territoires autonomes. ● LE CNP devrait être convoqué dans les deux prochains mois pour abroger ou amender la Charte de l'OLP, dont certaines dispositions prévoient la destruction d'Israël. (Lire notre éditorial page 13.)

Israël autorise le retour de l'ensemble de l'OLP en Palestine autonome

Après l'élection du Conseil de l'Autonomie en Cisjordanie et à Gaza et de Yasser Arafat à la présidence, Shimon Pérès fait un geste vers la diaspora palestinienne. Même les opposants au processus de paix sont invités à rentrer et à amender la Charte

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les événements de bon aloi se précipitent sur la vieille terre de Palestine. *« Abominable »* en soi pour l'opposition israélienne de droite, *« bouleversante »* pour la classe politique palestinienne de l'intérieur, la décision de Shimon Pérès – annoncée, samedi, moins de deux heures après la clôture du scrutin en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza –, de laisser rentrer dans les territoires autonomes contrôlés par Yasser Arafat, et *« sans restriction aucune »*, les quatre cent trente membres exilés du Conseil national palestinien (CNP) a fait l'effet d'une bombe.

Le « Parlement » de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), l'organe politique suprême qui représente la société civile palestinienne, les syndicats, l'armée de libération, et toutes les factions de la centrale, y compris celles qui s'opposent aux accords conclus jusqu'à présent avec Israël, pourrait, pour la première fois depuis sa fondation il y a trente-deux ans à Jérusalem-Est, se réunir, avant le 20 avril, en terre palestinienne autonome.

AU TOUR DES ISRAÉLIENS

Est-ce la reconnaissance par Israël de l'unité du peuple palestinien dans toutes ses composantes, intérieures aussi bien qu'extérieures ? Est-ce le début de la reconnaissance du droit au retour pour les trois millions de personnes qui composent la diaspora ? *« Nous sommes évidemment opposés au retour des Palestiniens sur la terre d'Israël*, notait, dimanche, Haggaï Merom, président de la puissante commission de la Knesset pour les affaires étrangères et la défense, *mais pour ce qui concerne le retour dans les territoires autonomes, c'est à discuter. »*

En attendant, une chose est sûre : en prenant cette spectaculaire décision – secrètement approuvée ces dernières semaines par le cabinet restreint du premier ministre, c'est-à-dire aussi par les responsables de la sécurité nationale, et présentée dimanche à Jérusalem au gouvernement tout entier –, M. Pérès se montre à la fois visionnaire et maître tacticien. Visionnaire, parce que la légitimité et la crédibilité de son *« partenaire de paix »*, Yasser Arafat, désormais confirmées à l'intérieur des territoires par un million d'électeurs, ne peuvent que s'amplifier dans une diaspora tout à la fois combative et frustrée d'avoir été laissée de côté par les accords signés jusqu'à présent.

Maître tacticien, parce qu'en prenant cette décision historique le premier ministre coupe l'herbe sous le pied de l'opposition de droite et prépare son Parti travailliste à remporter les prochaines élections législatives en Israël.

Triomphalement désigné par le comité central travailliste, dimanche soir à Tel-Aviv, candidat unique de son parti au poste de premier ministre lors de la prochaine consultation, M. Pérès ne veut pas encore l'annoncer publiquement, mais tous les signes avant-coureurs sont là : les trois millions d'électeurs israéliens seront vraisemblablement appelés aux urnes non pas à la date prévue, fin octobre, mais par anticipation, fin mai, début juin.

De bonne source, on indique que les sondages discrets commandés par le premier ministre ces dernières semaines vont tous dans le même sens : mal remis de la responsabilité partielle qui fut, au yeux de l'opinion, la sienne, dans l'émergence du climat de haine qui a coûté la vie à Itzhak Rabin, le 4 novembre 1995, le Likoud – droite nationaliste – n'aurait, dans les circonstances actuelles, aucune chance de détrôner la coalition travailliste au pouvoir.

Le chef de la droite, Benyamin Netanyahou, qui faisait pratiquement jeu égal avec Rabin en octobre, se traînerait aujourd'hui aux alentours de 25 % à 30 % d'opinions favorables, contre près de 60 % pour M. Pérès. Outre les cent vingt *députés de la Knesset – après une* modification votée en 1994 de la Loi fondamentale –, les Israéliens éliront pour la première fois le chef de leur gouvernement au suffrage universel.

Or les accords israélo-palestiniens d'Oslo et de Taba ayant abouti à la disparition formelle de l'Intifada palestinienne – décrétée la semaine dernière par le Fatah –, à une baisse considérable des attentats anti-israéliens en 1995, à une forte diminution des attaques de soldats et de colons juifs dans les territoires encore occupés, sans parler d'une nette amélioration de la respectabilité internationale du pays, les Israéliens, dans leur majorité, soutiennent les accords de paix toujours rejetés par les droites.

Le caractère *« globalement démocratique »* du scrutin palestinien de samedi ne peut que renforcer leur confiance. Mais à une condition au moins : que M. Arafat tienne l'engagement, pris en septembre 1993, d'abroger, dans les deux mois à venir – le 21 février au plus tard, s'ouvrira la première session « parlementaire » palestinienne –, les articles de la Charte de l'OLP qui appellent à la destruction d'Israël.

« IL EST TEMPS »

Décrétée *« caduque »* dès 1989 par M. Arafat, la Charte, adoptée en 1964 à la naissance de l'OLP et amendée en juillet 1968, sept mois avant l'élection de M. Arafat à la tête de la centrale, est en fait totalement dépassée, aussi bien dans son langage que sur le fond. Les dirigeants israéliens, M. Pérès en tête, le savent parfaitement, mais les ténors de la droite ont toujours feint de l'ignorer. *« La non-abrogation de ce texte, répètent-ils depuis le début* du processus, *démontre, si besoin en est, le double langage d'Arafat le terroriste, dont l'objectif ultime demeure la destruction de notre pays. »*

En acceptant le retour en Palestine de tous les membres du Conseil national palestinien, seule instance habilitée à amender ce texte, le premier ministre israélien tente de mettre un point final à cette fiction. *« On ne peut pas exiger l'abrogation de la Charte,* disait dimanche M. Pérès, *et en même temps interdire aux membres de l'instance habilitée à le faire de se réunir dans les territoires autonomes. »*

Le plus difficile pour l'opinion locale ? Accepter l'idée que des hommes vieillissants mais étiquetés *« terroristes »* ou *« criminels »* comme Aboul Abbas, Nayef Hawatmé ou Georges Habache, chefs des factions de l'OLP dites *« du refus »*, basées à Damas, puissent rentrer en terre de Palestine, à un jet de pierres d'Israël.

« Pas de restriction, a dit M. Pérès. *Nous ne leur demandons pas de reconnaître Israël ou les accords d'Oslo. Ils peuvent venir et décider par eux-mêmes. Je pense qu'il est temps que tous ces gens deviennent un peu plus mûrs et sérieux. »* Les premières réactions des intéressés à cette indéniable ouverture, qui pourrait, selon Abou Mazen, lieutenant historique de M. Arafat, *« contribuer à régler pas mal de problèmes »*, devraient rassurer les inquiets.

« Je ne rentrerai en Palestine qu'après la création de l'Etat palestinien et lorsque tous mes frères en diaspora pourront également le faire », a dit Georges Habache. Les tractations entre les différentes composantes de l'OLP ont commencé.

Patrice Claude

En finir avec la « liquidation » d'Israël

Fondé en 1964 à Jérusalem-Est – en même temps que l'OLP dont il est l'organe suprême –, le Conseil national palestinien (CNP) compte officiellement 618 sièges, dont 188 étaient jusqu'à présent réservés aux Palestiniens *« de l'intérieur »*, c'est-à-dire de la Cisjordanie et de Gaza. Il s'est réuni la dernière fois en septembre 1991 à Alger. Les 88 élus du 20 janvier 1996 au Conseil de l'autonomie sont membres de droit du CNP, *sans qu'on sache s'ils s'ajouteront* aux 618 membres existants. Pour abroger ou amender la Charte, adoptée en 1968, une majorité des deux tiers est nécessaire. Les parties d'articles dont Israël veut l'abrogation avant de continuer le processus de paix sont :

– art. 15 : *« Le devoir* [des Arabes] *est de repousser l'invasion sioniste et impérialiste* (...) *et de liquider la présence sioniste en Palestine »* ;

– art 19 : *« Le partage de la Palestine en 1947 et la création d'Israël n'ont aucune validité »*. Art. 21 : *« Le peuple arabe palestinien (...) rejette toute solution de remplacement à la libération totale de la Palestine »* (dans ses frontières du mandat britannique, c'est-à-dire incluant Israël) ;

– art. 22 : *« Le sionisme est par nature fanatique et raciste »*.

Les appels au boycottage du scrutin n'ont pas été entendus

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

L'élection du premier président de l'exécutif de l'Autorité palestinienne autonome, samedi 20 janvier, a tourné au plébiscite. En recueillant 88,1 % des suffrages exprimés, Yasser Arafat a remporté une victoire attendue, mais dont l'étendue – qu'explique la faible personnalité de la candidate qui lui était opposée et qui n'obtient que 9,3 % – s'avère presque encombrante à l'aune des résultats en vigueur dans les démocraties mieux établies.

Cette victoire n'a cependant pas empêché le premier ministre israélien, Shimon Pérès, de le féliciter et de saluer *« la majorité décisive de Palestiniens qui approuve »* le processus de paix. A juste titre, le chef de l'Autorité peut se prévaloir de deux autres succès indiscutables : les élections du président de l'exécutif et du Conseil palestinien ont été particulièrement suivies et elles se sont déroulées pratiquement sans violence.

Les appels au boycottage lancés par le FDLP (Front démocratique de libération de la Palestine) et le FPLP (Front populaire) et la non-participation choisie par la direction du Mouvement de la résistance islamique, Hamas, n'ont eu aucun écho parmi les Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza. Bien au contraire, de nombreux responsables de ces mouvements, hostiles à l'actuel processus de paix, n'ont pas hésité à enfreindre délibérément les consignes : Saoud Chawa, du Hamas, à *Gaza*, ou encore Ryad Malki, du FPLP, en Cisjordanie. Le Hamas avait, d'ailleurs, reconnu son échec avant même l'ouverture du scrutin, en invitant ses militants, dans un communiqué distribué à la dernière minute, vendredi soir, à voter nul pour la présidence de l'*exécutif*.

MOBILISATION DES FEMMES

Mis à part les cas particuliers d'Hébron – *toujours occupée par* les Israéliens – et surtout de Jérusalem-Est, où les électeurs se sont heurtés à l'armée israélienne, dont le comportement a été vivement mis en cause par les observateurs, la participation a été massive – 75 % en *Cisjordanie* –, grâce à la forte mobilisation des femmes, et parfois même exceptionnelle, comme à Gaza, où 93 % des inscrits se sont rendus aux urnes. Cet engouement a contraint les autorités à retarder la fermeture de certains bureaux de vote. Dans d'autres, les urnes prises d'assaut ont dû être vidées au cours de la journée, sous le contrôle des observateurs internationaux, pour permettre à chacun de voter. Alors que la campagne électorale, drastiquement courte, avait mis en évidence les abus de pouvoir pratiqués par l'Autorité, singulièrement dans l'usage des médias, les résultats de samedi *n'ont pas été entachés*, à quelques exceptions près, d'irrégularités significatives. Les observateurs européens ou américains n'ont pas *émis de réserves sur ces résultats.*

Le nouveau président, M. Arafat, disposera comme prévu d'une large majorité au sein du Conseil *palestinien. Sur quatre-vingt-huit* membres, il pourra compter, selon la télévision israélienne, sur le soutien de cinquante élus, candidats sur les listes de son propre parti, le Fatah – la principale composante de l'OLP –, auxquels *s'ajouteront quinze* députés élus sous une étiquette d'indépendants, mais en réalité membres de la formation du président. Majorité écrasante, mais tempérée par la présence de treize indépendants véritables – dont trois membres du *FPLP* –, six islamistes – dont l'ancien directeur du journal officiel du Hamas, *El Watan*, Imad Falouji –, et trois « progressistes » – deux membres du FIDA de Yasser Abed Rabbo et un élu du Parti populaire palestinien (ex-Parti communiste).

Parmi ces parlementaires, deux fortes personnalités se détachent tout particulièrement : Hanane Achraoui, élue à Jérusalem-Est, et *Haïder Abdel Chafi*, qui l'emporte confortablement à Gaza. Ces deux anciens membres de la délégation palestinienne aux conférences de *paix de Madrid* et de Washington ont fait campagne sur le thème de la nécessaire transparence qui doit s'imposer à la tête de l'autonomie. Ils seront aux premières loges pour juger de l'honnêteté et du caractère démocratique de son fonctionnement.

Gilles Paris

Plébiscite pour la paix

Gaza
Khan Younès
Rafah
Jenine
Tulkarem
Tubas
Naplouse
Kalkilya
Salfit
Ramallah
Jéricho
Jérusalem-Est
Bethléem
Hébron

BANDE DE GAZA
365 km2
788 000 habitants
Taux de chômage 1994 : 40%
5 circonscriptions
498 bureaux de vote
347 600 inscrits
37 sièges à pourvoir
Taux de participation 93 %

CISJORDANIE
5 800 km2
1 450 000 hab.
Taux de chômage 1994 : 25%
11 circonscriptions
1 198 bureaux de vote
665 600 inscrits
51 sièges à pourvoir
Taux de participation 75 % (Jérusalem-Est 30%)

YASSER ARAFAT ÉLU À 88,1 % DES VOIX

Yasser Arafat « couronné » premier président élu

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le pistolet Smith et Wesson à crosse de nacre qu'il portait jadis en toute occasion à la hanche droite est enfermé depuis des mois dans le placard à souvenirs. Yasser Arafat n'a conservé de son long passé de chef de guerre que trois attributs : « Abou Ammar », son pseudonyme dans la clandestinité, l'uniforme militaire qu'il revêt en toute occasion et le ton sans réplique de l'ancien dirigeant révolutionnaire *habitué à l'obéissance de ses subordonnés.*

« Couronné » par le scrutin de samedi, au-delà peut-être des espérances de ses partenaires israéliens et occidentaux, à la tête de l'organe exécutif qui gérera, jusqu'en mai 1999, l'autonomie accordée en diverses enclaves par Israël, M. Arafat abandonnera-t-il une parcelle de son pouvoir aux quatre-vingt-huit membres du Conseil intérimaire nouvellement élu ? Beaucoup dépendra de ces derniers, certes, et de la manière dont ils sauront se faire entendre.

Mais, s'il choisit d'en passer par là, Yasser Arafat devra faire violence à sa nature profonde. En fait, rien ne l'y oblige. En théorie, le Conseil s'occupe exclusivement des affaires civiles de l'autonomie et le président conserve le droit de convoquer, ou pas, les sessions, de signer, ou pas, les lois votées et de prendre en compte, ou pas, les desiderata de l'Assemblée dans les négociations avec Israël.

Visionnaire et tyrannique, obstiné et oscillant, gaffeur et imprévisible, l'homme-au-keffieh s'est toujours fié, d'abord et avant tout, à son instinct. Miraculé d'une demi-douzaine de complots et d'aventures mortelles – combats au Liban, tentatives, israéliennes et *autres, d'assassinat, accidents de voiture et* même d'avion, etc. –, ce petit diable d'homme, chauve, bedonnant, colérique et théâtral, a survécu à tout. Né au Caire, il y a soixante-sept ans, musulman pratiquant, il en a tiré la certitude de son destin à la tête des Palestiniens et ne supporte pas que quiconque remette en cause sa double qualité de symbole et de *« commandeur suprême de la patrie »*.

« Yasser Arafat, écrivait naguère une journaliste libanaise, *c'est à la fois la substance et la solution de la question palestinienne. »* L'homme n'avait pas détesté ce raccourci. *Combien de journalistes arabes après avoir* posé une question jugée agressive ou déplacée se sont entendu rétorquer : *« Et qui êtes-vous vous, pour demander une chose pareille à Abou Ammar ? »* Autocrate de style féodal, M. Arafat, comme le potentat oriental que certains de ses ennemis – *et aussi de ses partisans* – dénoncent en lui, n'adore rien d'autre qu'écouter la longue litanie de faveurs sollicitées par les nombreux quémandeurs qui font antichambre, *de manière quasi-permanente*, de jour comme de nuit, autour de ses bureaux du bord de mer à Gaza.

CULTE DE LA PERSONNALITÉ

« Le principal problème avec lui, confie l'un de ses collaborateurs, *c'est qu'il ne sait pas dire non à ceux qui le flattent. »* Le nombre de démarcheurs d'entreprises occidentales ou orientales sortis de son bureau absolument certains d'avoir emporté le marché – pour le téléphone, la construction d'un port, ou d'un réseau de transports en commun –, alors que *« le Vieux »* avait promis le même à d'autres, se compte par dizaines. Heureusement, les promesses qu'Abou Ammar fait aux uns et aux autres ne sont pas toutes tenues. L'ambiguïté est chez lui une doctrine, et c'est entre autres ce qui lui a permis, au fil des trente dernières années, de transformer par le verbe ses défaites en victoires, ses revers en succès et ses reculs en démarches pragmatiques et éclairées. *« Bien qu'il ait été reconnu comme chef des Palestiniens depuis trente ans,* disait dimanche son vieux complice Abou Mazen, *Yasser Arafat est désormais beaucoup plus : il est le premier président élu des Palestiniens. »* Président de l'Etat palestinien, indépendant mais factice, créé en 1988 par le Conseil national (CNP, « Parlement » en exil) et reconnu par près de soixante-dix pays, *« le frère Abou Ammar »* – une appellation qu'il aime bien aussi – n'a pas découragé le culte de la personnalité qui se développe vertigineusement ces derniers temps dans les territoires.

De vingt mille il y a deux ans, sous l'administration militaire israélienne, le nombre de fonctionnaires chargés des différents pouvoirs civils (santé, éducation, etc.) transférés à l'Autorité autonome, est passé à quarante-cinq mille. Régulièrement, les quotidiens palestiniens sont pleins d'encarts publicitaires payés par les grandes familles pour remercier *« le raïs »* d'avoir embauché tel ou tel de leurs rejetons. *« Allah bénisse celui qui me critique »*, aime à dire Abou Ammar. Mais gare à qui le prend au mot.

P. C.

« Intimidations manifestes » à Jérusalem-Est

Il avait été difficile d'y faire campagne, il a été tout aussi difficile d'y voter. Les seuls vrais incidents qui ont émaillé la journée de samedi 20 janvier se sont déroulés dans la partie est de Jérusalem, annexée par Israël depuis juin 1967. Le déploiement, pour raisons de *« sécurité »*, de quatre mille hommes autour des cinq bureaux de poste où les Palestiniens étaient autorisés à voter par correspondance, a empêché de nombreux électeurs de venir effectuer leur devoir civique.

La participation a ainsi stagné autour de 30 % des inscrits, ce qui a conduit l'ancien président américain Jimmy Carter, présent en tant qu'observateur, à dénoncer les *« intimidations manifestes »* exercées par les Israéliens.

Le tribunal international pour le Rwanda fait exhumer des victimes du génocide

Une association de défense des droits de l'homme dénonce les violences actuelles de l'armée

Une équipe de scientifiques a commencé d'exhumer les victimes du massacre de Kibuye (ouest du Rwanda) à la demande du tribunal pénal international pour le Rwanda, qui devrait juger les responsables de cet épisode du génocide de 1994. Par ailleurs, une association de défense des droits de l'homme a dénoncé, dimanche 21 janvier, les nombreuses violences commises par l'armée du nouveau régime de Kigali.

UNE ÉQUIPE de l'association, basée à Boston, Physicians for human rights a entrepris d'exhumer les victimes du massacre de Kibuye, à l'ouest du Rwanda. La représentante des Etats-Unis auprès de l'ONU, Madeleine Albright, s'est rendue sur place, dimanche 21 janvier. Les enquêteurs – médecins légistes, anthropologues, archéologues – sont mandatés par le tribunal international pour le Rwanda (TPR). Le TPR a été constitué par les Nations unies afin de juger les instigateurs du génocide de 1994, organisé par les extrémistes hutus, et qui a coûté la vie à au moins 500 000 personnes, Tutsis et opposants hutus.

L'exhumation de Kibuye est destinée à apporter des preuves matérielles lors du procès des responsables du massacre organisé en avril 1994 dans cette région, qui comptait alors l'une des plus fortes concentrations de Tutsis du pays. Plusieurs milliers d'entre eux s'étaient réfugiés dans l'église Saint-Jean, au bord du lac Kivu qui leur interdisait toute fuite. Les miliciens et l'armée gouvernementale les ont alors massacrés. Les squelettes, d'adultes – hommes et femmes – et d'enfants, portent des traces de coups de machette. Les noms des huit personnes qui doivent être inculpées du massacre de Kibuye n'ont pas été rendus publics. Le TPR a demandé leur arrestation aux Etats qui les abritent.

Mme Albright, qui a *« remercié le tribunal pour ce travail effectué au nom du peuple rwandais et de l'humanité toute entière »*, a rencontré le président Pasteur Bizimungu et le vice-président Paul Kagame. Tout en réaffirmant le soutien des Etats-Unis au gouvernement en place à Kigali depuis la victoire militaire du Front patriotique rwandais – victoire qui a mis fin au génocide –, la diplomate américaine s'est inquiétée de la surpopulation des prisons dans lesquelles s'entassent 70 000 détenus, en majorité hutus, et de la lenteur du retour des réfugiés.

Ce week-end, l'Association rwandaise pour la défense des droits de l'homme (ARDH), présidée par l'ancien ministre de la justice Alphonse-Marie Nkubito, a également dénoncé les atteintes aux droits de l'homme commises par l'actuel gouvernement et l'armée. L'ARDH, qui tenait son premier congrès depuis le génocide, a dénoncé *« assassinats et disparitions »* ainsi que le surpeuplement des centres de détention, tout en constatant *« de légères améliorations »* de la situation ces derniers mois. L'association a demandé la reprise des procédures à l'encontre des exécutants du génocide, paralysées depuis un an par la désorganisation du système judiciaire rwandais. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Nouvel exode de réfugiés vers la Tanzanie

Des milliers de réfugiés rwandais au Burundi ont fui leur camp, dimanche 21 janvier, en direction de la Tanzanie. Ce pays ayant fermé sa frontière, environ 17 000 réfugiés restaient bloqués en territoire burundais, dans la soirée de dimanche. La semaine dernière, 15 000 Hutus rwandais avaient réussi à pénétrer illégalement en territoire tanzanien, où se trouvent déjà 750 000 réfugiés. La première vague de réfugiés serait la conséquence d'une attaque délibérée de l'armée burundaise (dominée par les Tutsis) contre le camp de Mugano. Selon des témoignages recueillis par l'agence Reuter en Tanzanie, les soldats gouvernementaux auraient ouvert le feu sur les réfugiés. Dimanche soir, l'armée a incendié les cases du second camp déserté par ses habitants, celui de Ntamba.

Le nouveau chef de la Sierra Leone en quête de reconnaissance internationale

FREETOWN
correspondance

Une semaine après le remplacement du capitaine Valentine Strasser par le général Julius Maada Bio à la tête de la junte militaire qui dirige la Sierra Leone, le nouveau chef de l'Etat s'est rendu, dimanche 21 janvier, à Abuja, capitale fédérale du Nigeria, après une visite en Guinée. Il devait y rencontrer son homologue nigérian, le général Sani Abacha. Le Nigeria et la Guinée ont tous deux envoyé un contingent militaire en Sierra Leone afin de soutenir le gouvernement contre la rébellion du Front révolutionnaire uni (RUF), dirigée par le caporal Foday Sankoh.

A Freetown, les diplomates ont été plutôt favorablement impressionnés par la formation du nouveau gouvernement, composé de civils pour la plupart inconnus. Ils y voient la preuve que le général Bio a bien l'intention de tenir les élections présidentielle et municipale à la date prévue, le 26 février. *« Regardez la liste et demandez-vous si ce gouvernement est fait oui ou non pour durer plus de trente-quatre jours »*, fait remarquer le représentant d'un pays africain. Dans la capitale, le couvre-feu instauré après le coup d'Etat ne commence plus qu'à minuit. La population se passionne d'ailleurs beaucoup plus pour les performances de l'équipe nationale de football, qui participe en Afrique du Sud à la Coupe d'Afrique des nations, que pour les luttes au sommet de l'Etat. Bien sûr, le capitaine Strasser avait gardé une certaine popularité chez les jeunes, comme cette étudiante qui le juge encore *« sincère malgré tout »*. Et le président déposé a affirmé à son arrivée à Conakry, en Guinée, où ses anciens collègues l'avaient expédié menottes aux poignets, qu'il n'avait jamais eu l'intention de se présenter à l'élection présidentielle comme l'en avaient accusé les partisans du général Bio.

Mais, de fait, ce dernier assumait déjà l'essentiel des tâches de direction de l'Etat. Les organisations humanitaires, qui jouent un rôle chaque jour plus important dans l'économie d'un pays ravagé par la guerre, avaient pris l'habitude de traiter avec lui : *« Bio était au camp d'état-major avec le reste de la junte tandis que Strasser était tout seul au palais présidentiel »*, remarque le représentant d'une organisation non gouvernementale.

PAYS EN RUINES

Reste à savoir si le général Bio sera en mesure de tenir ses engagements en matière électorale. Le Royaume-Uni a accordé une aide de 4 millions de dollars, alors que les Etats-Unis s'engageaient pour 300 000 dollars. Une importante délégation de l'ONU est arrivée à Freetown pour *« discuter des modalités »* des élections, comme l'indique de la manière la plus sérieuse l'un de ses membres. Mais même les plus optimistes restent sceptiques quant aux chances d'organiser un scrutin le 26 février sur toute l'étendue du territoire. D'ailleurs, à part quelques discrètes affiches collées dans le centre de la capitale, rien n'indique une atmosphère de campagne électorale. *« Peace before elections »* (la paix avant les élections) peut-on lire sur des banderoles dans plusieurs quartiers de Freetown.

Depuis 1991, les attaques du RUF ont ruiné le pays. Plus de 40 % de la population est réfugiée à l'étranger ou déplacée. Et l'armée, dont les effectifs avaient été doublés après l'arrivée au pouvoir des militaires, s'est en partie décomposée, suscitant l'apparition de groupes de soldats ne répondant plus à aucune autorité, surnommés *sobels* (contraction de *soldier* et *rebel*) par la population. Le général Bio a invité les rebelles à négocier, une offre que le mouvement a toujours rejetée, qu'elle ait été faite par le président Momoh – déposé par le capitaine Strasser en 1992 – ou par la junte. Foday Sankoh met comme préalable à tout pourparler le départ des troupes étrangères, qu'il s'agisse des contingents nigérians et guinéens, ou des mercenaires sud-africains arrivés au printemps 1995 pour protéger les sites diamantifères.

François Picard

Une partie du PC vietnamien est tentée par la « voie chinoise »

La préparation du prochain congrès, en juin, oppose partisans et adversaires de l'ouverture économique

HANOÏ
de notre envoyé spécial

En visite dans le centre du Vietnam à la mi-janvier, le président Lê Duc Anh a invité les cadres locaux du PC à « renforcer la gestion étatique de tous les aspects de la situation socio-économique ». *« Ainsi que Lénine l'a enseigné, nous n'avons pas peur des entreprises capitalistes ; mais nous avons peur de ne pas être capables de les superviser et de les contrôler »*, avait déclaré de son côté, quelques jours auparavant, Dô Muoi, secrétaire général du parti, parlant ainsi surtout des sociétés mixtes comprenant des capitaux étrangers.

Les appels à la lutte contre les *« effets négatifs »* de l'ouverture du pays, des vices sociaux aux influences étrangères, se sont multipliés ces derniers temps au Vietnam. Le *Quân Dôi Nhân Dân*, quotidien de l'armée populaire, est allé jusqu'à accuser des *« stratèges américains »*, dans ses éditions du 25 décembre, de lancer une *« vague d'attaques invisibles »* sur plusieurs fronts – économique, culturel et diplomatique – en *« rêvant »* que l'introduction de l'économie de marché au Vietnam y encourage l'émergence d'un *« nouveau régime politique »*.

Ce regain de rhétorique, qui ressemble fort à celui en cours au sein de la direction chinoise, a plusieurs explications. En 1995, avec la reconnaissance par Washington du Vietnam et l'adhésion de ce dernier à l'Asean, le PC vietnamien a définitivement plongé dans un monde aux antipodes de celui qu'il connaissait à l'époque, pas si lointaine, d'une collaboration étroite avec l'ex-URSS. L'eau, fatalement, s'est révélée plus fraîche que prévu. La rapidité des changements ne fait qu'aiguiser le débat classique entre les appels aux compétences ou à la fidélité politique, ou encore celui concernant la latitude à accorder au gouvernement et à l'Assemblée nationale sans remettre en question le rôle prépondérant du parti unique. En outre, la perspective du VIIIe Congrès du PC, prévu en juin à Hanoï, pimente encore le débat.

VISITE À PÉKIN

Fin 1995, Dao Duy Tung, nº 4 du bureau politique et probable successeur du secrétaire général Dô Muoi au cas où ce dernier, âgé de soixante-dix-huit ans, prendrait sa retraite, s'est rendu à Pékin pour y préparer la visite que le secrétaire général du PC vietnamien a effectuée dans la capitale chinoise début décembre. A leurs interlocuteurs vietnamiens, les Chinois auraient répété leurs mises en garde contre les intentions des Occidentaux, en particulier des Américains.

En dépit d'une normalisation réalisée en 1991, soit après vingt ans de brouille marquée par la brève mais sanglante guerre de 1979, la direction vietnamienne demeure méfiante à l'égard d'une Chine qui revendique, notamment, 85 % des eaux de la Mer de Chine du Sud. En outre, Pékin ne dispose plus des moyens de pression sur Hanoï utilisés lors du précédent congrès du PC, en 1991, lorsque la tête de Nguyên Co Thach, membre du bureau politique et chef de la diplomatie vietnamienne pendant une décennie, avait été apparemment sacrifiée sur l'autel de la réconciliation sino-vietnamienne. Le Vietnam était alors isolé, ce qui n'est plus le cas.

Mais, de là à accueillir les Américains comme des partenaires sans arrière-pensées, il y a un pas que beaucoup de communistes se gardent de franchir. Sans pour autant remettre en question une ouverture et des réformes économiques qui ont provoqué le boom actuel, de nombreux cadres, y compris au sein de la direction, continuent d'appréhender, à la chinoise, une *« évolution pacifique »* qui ne serait que le moyen de remporter, à coups de dollars, le combat perdu vingt ans auparavant sur le champ de bataille. Tout en poursuivant le dialogue, dans des conditions apparemment correctes, avec Washington, la direction communiste demeure sur ses gardes.

LIGNE FLOUE

La ligne de partage entre conservateurs et réformateurs reste donc floue. Par exemple, un consensus s'est déjà réalisé sur le regroupement, pour des raisons d'efficacité, de ministères. A l'occasion du VIIIe Congrès, il serait aussi question, d'un commun accord, de supprimer le secrétariat du comité central ou, du moins, d'en réduire nettement les pouvoirs, deux pôles de décision (bureau politique et gouvernement) étant jugés suffisants. Sur le reste, parmi les éléments du bureau politique les plus réservés à l'égard de la « méthode occidentale » de développement figurent les généraux Lê Duc Anh (chef de l'Etat et numéro deux du « Politburo », qu'on donne candidat à un nouveau mandat), Doan Khuê (ministre de la défense) et Lê Kha Phiêu (chef du département politique de l'armée).

Les plus chauds partisans des réformes se regrouperaient autour de Vo Van Kiêt, premier ministre et numéro trois du bureau politique, dont on ignore les intentions, ainsi que Nguyên Manh Cam, ministre des affaires étrangères. Tous deux ont été élus au bureau politique en janvier 1994, lors de la première Conférence nationale du PC. A la suite de fuites, la presse vietnamienne de France aurait d'ailleurs publié des lettres confidentielles qu'ils auraient adressées à leurs collègues du bureau politique pour expliquer leurs volontés respectives d'aller de l'avant.

Une campagne électorale, surtout au sein d'un parti marxiste et à la longue tradition de clandestinité, n'est sans doute pas le meilleur baromètre d'une situation, car les rapports de forces peuvent se modifier au fil des semaines. En outre, le PC vietnamien peut désormais soit se réorganiser, soit, plus prudemment, avancer en deux temps, en annonçant, par exemple, que l'œuvre à venir du VIIIe Congrès sera complétée par une deuxième conférence nationale, à réunir deux ans plus tard. Mais entre-temps, puisqu'il s'agit de se définir par rapport à un monde extérieur appréhendé parfois sous une optique commune, le poids de la « voie chinoise », fruit d'une cohabitation millénaire et d'un fort tissu culturel, est fatalement sensible.

Jean-Claude Pomonti

Le FLN algérien quitterait l'alliance avec l'opposition

ALGER. Le Front de libération nationale (FLN), l'ex-parti unique, prend ses distances avec le « contrat national » qu'il avait signé en janvier 1995, à Rome, avec six autres formations de l'opposition et l'ex-Front islamique du salut (FIS). Boualem Benhamouda, son nouveau secrétaire général, a estimé en effet au cours d'une conférence de presse, dimanche 21 janvier, à Alger, que l'alliance entre ces partis, élaborée sous l'égide de la communauté catholique de Sant'Egidio, était *« dépassée par les événements »*, l'élection présidentielle du 16 novembre ayant introduit de nouveaux *« éléments »*. L'éventuel retrait du FLN de la « coalition romaine » dépendra de son comité central, qui doit se réunir le 28 février. Cette révision de l'alignement politique du FLN constitue une nouvelle victoire pour les autorités, déjà confortées par l'éviction, la semaine dernière, d'Abdelhamid Mehri, le prédécesseur de M. Benhamouda. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

■ **ITALIE : le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro,** a déclaré, samedi 20 janvier, qu'il prononcerait la dissolution de la Chambre et convoquerait des élections anticipées si les partis politiques ne parvenaient pas à s'entendre sur la formation d'un nouveau gouvernement. A l'issue d'une semaine de consultations consécutives à la démission du premier ministre Lamberto Dini, le chef de l'Etat a déclaré qu'aucune majorité permettant de sortir de la crise politique ne semblait émerger. – *(Reuter.)*

■ **BOSNIE : le général de corps d'armée Jean Heinrich remplacera,** à la mi-février, le général de corps d'armée Bernard Janvier au poste d'adjoint de l'amiral Leighton Smith, qui commande l'IFOR en Bosnie. Le gouvernement français a, vendredi 19 janvier, informé l'OTAN de cette permutation, décidée en réalité il y a deux mois (*Le Monde* du 27 novembre 1995). – *(Corresp.)*

■ **ALBANIE : neuf anciens dirigeants communistes** albanais ont été arrêtés, samedi 20 janvier, pour s'être livrés par le passé à des *« déportations massives de citoyens »*. Il s'agit des anciens ministres de l'intérieur Simon Stefani et Hekuran Isai, de l'ancien procureur général Aranit Cela, et d'autres. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **MAURITANIE : la cour d'Appel de Nouakchott a acquitté pour charges** *« insuffisantes »*, samedi 20 janvier, les cinquante-deux Mauritaniens pro-baasistes accusés d'avoir créé une organisation secrète illégale favorable au régime irakien. Début décembre, dix des prévenus – dont deux anciens ministres – avaient été condamnés à un an ou six mois de prison ferme, et quarante-deux autres à des peines avec sursis. – *(AFP.)*

■ **CAMEROUN : les premières élections municipales pluralistes** ont été marquées dimanche 21 janvier par une forte participation. Quelque 4,5 millions d'électeurs devaient élire les conseillers municipaux des 336 communes du pays. Trente-huit partis présentaient des candidats, mais seul le parti gouvernemental, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), était présent dans l'ensemble du pays. Les résultats définitifs ne seront pas connus avant plusieurs jours. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **BAHREÏN : les deux quotidiens officiels bahreïnis** ont pour la première fois, dimanche 21 janvier, accusé explicitement l'Iran de fomenter les troubles qui secouent l'archipel depuis décembre 1994. Une nouvelle vague d'incendies criminels et d'explosions a secoué de nouveau diverses agglomérations du pays en fin de semaine. L'armée a annoncé qu'elle se tenait prête à intervenir pour mater *« une fois pour toutes »* la rébellion de l'opposition chiite. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ **BRÉSIL : près de 1 500 familles du Mouvement des paysans sans terre** ont envahi, samedi 20 janvier, une fazenda (grande propriété foncière) de la région du Pontal do Parnapanema (700 kilomètres à l'ouest de Sao Paulo), rompant une trêve de deux mois passée avec le gouvernement de cet Etat. La fazenda Santa Rita, une aire de 13 000 hectares, appartient à Marcelo Afonso Negrao, l'un des plus riches propriétaires terriens de la région. – *(AFP.)*

■ **ÉQUATEUR : les élections présidentielle, législatives et cantonales** seront organisées le 19 mai, a annoncé, samedi 20 janvier, le président du tribunal électoral suprême, Carlos Pardo. Les électeurs devront notamment élire un successeur au président Sixto Duran Ballen. – *(AFP.)*

ASIE

■ **TADJIKISTAN : le mufti, guide religieux des musulmans** de ce pays, et plusieurs membres de sa famille, ont été assassinés, dimanche 21 janvier. Il pourrait s'agir d'un crime politique, le mufti soutenant le président Emomali Rakhmonov, mis en place par Moscou en 1992. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN : une nouvelle grève a paralysé** dimanche 21 janvier la ville de Karachi, capitale économique du pays, où les violences ont provoqué la mort de douze personnes, dont un activiste très recherché par la police, Rehan Ahmed. Le mouvement a été ordonné par le MQM, parti représentant les *mohahir* (musulmans venus de l'Inde après la partition de 1947), afin de protester contre *« les meurtres extrajudiciaires »* dont se rendraient coupables les forces de l'ordre. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **UNION MONÉTAIRE : très peu de pays européens rempliront en** 1997 les critères de Maastricht concernant les déficits publics, et le processus de l'unification monétaire pourrait être compromis ou retardé si l'on adhère à une interprétation stricte du traité, selon une étude que vient de publier la Caisse des dépôts et consignations. *« Le Danemark, la Belgique, les Pays-Bas et peut-être l'Allemagne »* pourront remplir ces critères, selon l'étude. *« S'il n'y a pas de volonté politique (...), on voit que le processus d'unification pourrait être compromis ou retardé. »*

Le G 7 parie sur une relance de l'activité mondiale

Une rencontre franco-allemande se tiendra « dans les prochaines semaines » sur le thème d'une meilleure coordination économique

LE PRINCIPAL intérêt du G 7 qui a réuni à Paris, samedi 20 janvier, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des principaux pays industrialisés, outre l'examen de la situation économique mondiale, résidait dans les rencontres bilatérales qui ont permis aux « grands argentiers » de s'entretenir de leurs problèmes respectifs. Ainsi le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, et son homologue nippon, Wataru Kubo, fraîchement nommé après la désignation d'un nouveau gouvernement japonais, à la mi-janvier, ont-ils pu évoquer les cours du dollar et du yen, traditionnelle pomme de discorde entre les deux pays. Cette fois, le consensus américano-nippon était évident, compte tenu de la remontée du billet vert, inscrite en filigrane lors du sommet de Halifax, à l'été 1995, et entrée dans les faits après le G 7 de l'automne. Washington a réaffirmé sa volonté d'*« un dollar fort »*, à la grande satisfaction de Hans Tietmeyer, le patron de la Bundesbank, tandis que Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France, considérait, dans un entretien accordé aux *Echos*, le 22 janvier, que la monnaie américaine bénéficiait encore d'*« un potentiel d'appréciation »*.

Le ministre de l'économie, Jean Arthuis, et son homologue allemand Theo Waigel, se sont entretenus de la proposition faite quelques jours plus tôt par Jacques Chirac à l'adresse de Bonn et visant à établir une sorte de coopération économique destinée à relancer l'activité dans les deux pays – un projet qui, jusqu'à présent, n'avait suscité qu'un intérêt poli en Allemagne. Conscient qu'il s'avançait en terrain miné, M. Arthuis a simplement indiqué que la rencontre bilatérale entre les deux ministres *« avait abouti à la réaffirmation d'une volonté de coordination et de concertation ». « Nous avons échangé nos informations : il appartient à chacun de mettre en œuvre des politiques appropriées. C'est à cette condition que nous pourrons assurer les grands équilibres »*, a-t-il ajouté.

Pour sa part, M. Waigel a annoncé qu'une *« rencontre franco-allemande »* destinée à *« approfondir la coordination en matière de conjoncture économique et de politique budgétaire »* se déroulerait *« dans les prochaines semaines »*.

A l'issue de leur réunion plénière, les Sept ont voulu adresser à une opinion publique préoccupée par la chute de l'activité et le maintien d'un taux de chômage élevé en Europe un message de confiance, également destiné à rassurer les marchés financiers. Tout en admettant qu'il convenait de *« renforcer la reprise là où c'est nécessaire »* – une formule vague que personne ne s'est hasardé à clarifier –, les ministres des finances ont estimé que le net ralentissement de la croissance, observé surtout sur le Vieux Continent et, dans une moindre mesure, aux Etats-Unis (le produit intérieur brut américain a progressé de 3,2 % en taux annuel au troisième trimestre 1995, selon les statistiques fournies par le département du commerce le 19 janvier), était une simple pause et en aucune façon une panne de moteur. *« Malgré un ralentissement temporaire de l'activité dans la plupart de nos pays dans les derniers mois, les conditions sous-jacentes nécessaires pour une reprise soutenue apparaissent réunies »*, ont-ils déclaré par la voix de M. Arthuis, au cours d'une conférence de presse singulièrement brouillonne.

Espérant un redémarrage de l'activité – escompté par certains pour le second semestre 1996 –, les ministres des finances allemand, américain, britannique, canadien, français, italien et japonais, qui écartent tout risque de récession en Europe, ont rappelé le besoin de poursuivre la réduction des déficits publics. C'est là, selon eux, un des moyens de rétablir le niveau de l'emploi. Ce domaine, ont expliqué les Sept, appelle aussi *« des réformes structurelles »*, allusion à la déréglementation du marché du travail régulièrement préconisée au sein des institutions financières internationales.

Serge Marti

José Maria Aznar a été réélu triomphalement à la tête du Parti populaire espagnol

Le PP, grand favori des législatives du 3 mars, compte mettre fin à treize ans de pouvoir socialiste

Le XII[e] congrès du principal parti d'opposition espagnol s'est achevé dimanche 21 janvier dans une atmosphère euphorique. Les socialistes, discrédités par une accumulation de scandales, s'acheminent, selon les sondages, vers une défaite au scrutin du 3 mars, malgré la popularité de Felipe Gonzalez, bien supérieure à celle de son rival de droite. Plébiscité par les siens, M. Aznar doit maintenant convaincre le pays.

MADRID
de notre correspondant

Pour le Parti populaire (PP), la victoire aux élections législatives du 3 mars ne fait aucun doute. La formation de droite, créditée d'une avance de cinq à dix points dans les sondages, est sûre de détrôner les socialistes, au pouvoir depuis treize ans, et d'offrir à l'Espagne *« sa grande opportunité »*.

Le XII[e] congrès du PP, qui s'est achevé dimanche 21 janvier après trois jours de travaux, a été qualifié de *« congrès du triomphe électoral »* par José Maria Aznar. Ce fut d'ailleurs un véritable plébiscite pour le président, la direction obtenant 99,59 % des suffrages. Toutes les propositions ont été adoptées à la quasi-unanimité des 3 000 participants, une marée de *« si »* se soulevant à chaque scrutin. En ancien footballeur, José Maria Aznar avait illustré son objectif de cette manière : *« Le 3 mars, on entendra en Espagne un cri d'enthousiasme. Ce sera pour saluer le but. Le ballon entrera par la lucarne parce que je veux ouvrir les fenêtres de l'espérance. »*

Ses supporters et son équipe, symbolisée par une mouette et les couleurs blanche et bleue, ont donc ovationné celui qui représente tous les espoirs du retour de la droite aux affaires. Cette unité consacre cinq années de travail du « patron » du PP. *« Il n'y a pas de courants internes*, avait-il averti il y a quelques jours. *Le courant, c'est du 220 volts. La prise, c'est moi qui la détiens, et celui qui y met le doigt s'électrocute. »* Personne ne s'aventure à contester l'autorité de cet ancien inspecteur des finances qui, à quarante-deux ans, a réussi à façonner un véritable parti, capable d'assurer la relève après quinze années de piétinement d'une droite qui ne parvenait pas à dépasser son plafond de 25 % d'électeurs. Manuel Fraga Iribarne, père fondateur et artisan de l'ascension du jeune Aznar, commencée en 1989, a contemplé, satisfait et ému, le renouveau de la droite. L'ancien ministre de Franco a simplement glissé un avertissement à la foule enthousiaste des délégués, leur enjoignant de faire de leur victoire celle de tous les Espagnols.

Aujourd'hui, le PP se situe aux alentours de 40 % des intentions de vote. Il a remporté facilement les élections européennes en 1994 et les élections municipales et régionales de 1995, gouvernant désormais dans onze des dix-sept communautés autonomes et dirigeant la presque totalité des grandes villes. Il ne lui reste plus qu'à conquérir le pouvoir central et tous, au PP, savent que c'est le moment ou jamais, la seule question restant pour eux de voir si sa majorité sera suffisante pour gouverner seul.

Président depuis le 1[er] avril 1990, José Maria Aznar a fait de l'ancienne Alliance populaire une force solide comptant 490 000 militants, appuyée par une jeunesse qui a déserté les rangs socialistes en raison des scandales et de la corruption. Il s'est entouré d'une nouvelle équipe, a modernisé les institutions, fait une large place aux femmes, débauché au sein de l'UCD (Union du centre démocrate) d'Adolfo Suarez et recadré le PP au centre pour le démarquer de ses vestiges hérités du franquisme. *« Gana el centro »* (la victoire au centre), tel était d'ailleurs le thème du XII[e] congrès, afin de tenter de mordre sur l'électorat modéré. *« L'alternance est une nécessité nationale*, insiste José Maria Aznar, *y compris pour ceux qui ne partagent pas les idées du Parti populaire mais qui savent que l'on ne peut pas continuer ainsi. »*

UN « PROGRAMME OCCULTE »

Pour parer les critiques sur l'absence d'idées nouvelles et de programme, des efforts ont été faits afin de formuler des propositions concrètes. Ce qui n'a pas toujours été sans contradictions, comme par exemple en ce qui concerne la réduction des impôts ou du déficit public. Le PP n'a pas non plus convaincu lorsqu'il a défini comme objectif une croissance proche de 4 %, la création d'emplois et la réduction des dépenses, sans dire comment il s'y prendrait. Ce qui fait dire aux détracteurs du PP qu'il a *« un programme occulte »* qu'il se garde bien d'annoncer. *« Notre message sera clair*, a cependant souligné José Maria Aznar, *parce que nous allons toujours dire la vérité. Nous n'allons pas cacher les problèmes parce nous savons que nous allons les surmonter. Et nous allons le faire sans une goutte de démagogie, sans un clin d'œil au populisme facile. Je ne veux pas un seul vote obtenu par la tromperie, la dissimulation ou la promesse irresponsable. »*

Le président intronisé sait que, si son parti a le vent en poupe, il doit, lui, séduire un électorat qui n'est toujours pas convaincu de ses qualités de chef de gouvernement. Sa cote reste bien plus faible que celle de Felipe Gonzalez. Il se défend en affirmant qu'il n'a jamais prétendu être *« un caudillo »* et que le manque de charisme n'est pas rédhibitoire pour mener les destinées de l'Espagne. Devenu leader indiscuté et indiscutable du PP, il lui reste quarante jours pour le prouver à 40 millions d'Espagnols.

Michel Bole-Richard

Coup de chapeau de l'OCDE à l'Espagne

Le prochain gouvernement bénéficiera d'une conjoncture économique favorable. Dans une étude publiée lundi 22 janvier, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) juge que l'Espagne, dont la situation ne cesse de s'améliorer depuis deux ans du fait notamment de la dévaluation de la peseta, la monnaie nationale, devrait connaître une croissance de 2,9 % en 1996 – un rythme deux fois plus rapide que la France ou l'Allemagne – et de 3,1 % en 1997. *« Pour la première fois depuis de longues années, on peut espérer une croissance durable non inflationniste »*, note le rapport.

Si l'inflation semble maîtrisée (3 % en 1996), le chômage ne devrait que faiblement décroître. En 1997, il touchera encore 21,2 % de la population active. Pour améliorer les chiffres, le rapport recommande une réduction des indemnités de licenciement, parmi *« les plus élevées des pays de l'OCDE »*, et la mise en œuvre de programmes pour *« aider les chômeurs à réintégrer la population active »*.

FANLO

« Maintenir les politiques tournées vers le soutien de la croissance et de l'emploi »

LA RÉUNION des ministres des finances du G 7 à Paris n'a pas donné lieu à un communiqué officiel. En revanche, Jean Arthuis, en tant que représentant du pays hôte, a présenté un relevé de conclusions. Celui-ci stipule qu'après avoir passé en revue *« les perspectives économiques, notamment en matière d'emploi, et les politiques requises aujourd'hui et à l'avenir »* avec le directeur général du FMI, Michel Camdessus, les Sept ont estimé que, *« malgré un ralentissement temporaire de l'activité dans la plupart de nos pays dans les derniers mois, les conditions économiques sous-jacentes nécessaires pour une reprise soutenue apparaissent réunies »*.

VERBATIM

« Nous avons réaffirmé l'importance de progrès continus dans la réduction des déficits publics dans un cadre de moyen terme, et nous avons salué le fait que les bons résultats enregistrés dans la lutte contre l'inflation avaient encore été consolidés, a ajouté M. Arthuis. *Nous avons noté la réduction progressive des déséquilibres externes et avons estimé que les conditions sous-jacentes qui prévalent aujourd'hui devraient favoriser la poursuite de cet ajustement.*

» Dans ce contexte général, nous sommes tombés d'accord pour maintenir une orientation des politiques vers le soutien de la croissance et de l'emploi et, là où c'est nécessaire et approprié, vers le renforcement de la reprise. Nous avons également réaffirmé l'importance particulière que revêtent les réformes structurelles. Nous nous sommes félicités de l'évolution des marchés des changes depuis notre dernière réunion. Nous avons réaffirmé notre précédent engagement à réduire les déséquilibres et à coopérer étroitement sur les marchés des changes. » Les Sept ont souligné *« l'importance d'une amélioration durable »* de l'emploi, ajoutant que la conférence de Lille, en avril, sera l'occasion, pour les ministres des finances, de réfléchir sur ce thème avec les ministres du travail.

Jacques Chirac assure le pape de la fidélité de la France

Le président français s'est attaché à resserrer des « liens millénaires » lors de sa visite à Rome

CITÉ DU VATICAN
de nos envoyés spéciaux

Dans la salle du trône du palais apostolique, aux tentures de soie beige, le contraste est frappant, samedi 20 janvier, entre le président français toisant presque le pape de sa haute taille, mais raide et intimidé, et un Jean Paul II au pas traînant, couvert d'un camail pourpre – couleur des martyrs –, mais le visage rose et ravi d'un tel événement. Près de son épouse en mantille noire, Jacques Chirac, sincèrement ému, se répand en marques de gratitude quand le pape le retient par les mains. Les deux hommes sortaient d'un entretien privé de quarante minutes.

Rien, dans le protocole guindé de cette visite d'Etat – la première d'un président français au Vatican depuis 1959 (*Le Monde* du 20 janvier) –, n'avait été laissé au hasard. La garde suisse et les « gentilshommes » du pape en grand apparat, Jacques Chirac, ceint du collier de Pie IX, sa délégation et le corps diplomatique en habit, sous les accents d'une *Marseillaise* insolite cour Saint-Damase, obéissaient au ballet suranné d'un cérémonial de cour.

Celui-ci se poursuivait à la basilique Saint-Pierre, fermée aux pèlerins et aux touristes et qui, silencieuse et vide, justifiait plus que jamais sa réputation de musée, ainsi qu'à Saint-Jean-de-Latran, la cathédrale historique de Rome, dont Jacques Chirac fut fait « chanoine d'honneur » par le cardinal Camillo Ruini, selon une tradition remontant à Henri IV le converti.

Ainsi le président de la République voulait-il manifester sa volonté de resserrer les *« liens millénaires »* entre la France et le Saint-Siège et rassurer le pape quant au soutien de la *« fille aînée de l'Eglise »* : *« La France veut être fidèle à son héritage chrétien, à sa vocation spirituelle et humaine »*, lui dit-il. Ajoutant, plus direct encore, à Saint-Jean de Latran : *« La présence du chef de l'Etat en ce lieu entend témoigner de la fidélité de mon pays à ses origines, aux sources de sa culture et de sa civilisation. Elle se veut le gage de relations fécondes, de relations à poursuivre et nourrir entre la France et le Saint-Siège, en même temps qu'entre l'Eglise et l'Etat. »*

A l'ambassade de France près le Saint-Siège, les toasts échangés au déjeuner entre Jacques Chirac et le cardinal Angelo Sodano, secrétaire d'Etat, ont également permis de vérifier les *« convergences »* entre la France et le Saint-Siège sur le Liban, le Moyen-Orient, l'Afrique et les questions de sécurité en Europe.

« Nous avons la même vision du monde, devait insister le président français, *et vos analyses sont pour nous une source inépuisable d'inspiration. » « La France a beaucoup donné à l'Eglise de Rome*, répondait le cardinal, numéro deux de la Curie. *Nos convergences ne sont pas de pure forme, mais répondent à des convictions profondes. »*

Pas d'ombre au tableau ? Dans son discours, le pape s'est inquiété de la situation en France, par un clin d'œil aux *« dommageables fractures »* de son tissu social, à l'*« ébranlement de l'institution familiale »* et à l'obligation du *« respect de la vie dès la conception »* (allusion à l'avortement). Mais, comme prévu, les deux hommes n'ont pas abordé la question des essais nucléaires, le porte-parole du Saint-Siège, Joaquim Navarro-Valls, renvoyant à la position prise par le pape en septembre, dans l'avion le menant en Afrique : *« Il faudrait les supprimer. Au moins les réduire. Mais peut-être la France a-t-elle ses raisons. »* Près de la place Saint-Pierre, quelques dizaines de manifestants antinucléaires avaient vainement tenté de perturber cette aimable journée romaine du président français.

Marie-Claude Decamps et Henri Tincq

COMMENTAIRE

DOUBLE INQUIÉTUDE POUR LA « FILLE AÎNÉE » DE L'ÉGLISE

Jamais un président de la République laïque ne s'était à ce point engagé à fortifier les relations entre la France et le Saint-Siège, ternies par la querelle de l'avortement sous Valéry Giscard d'Estaing, hôte de Paul VI en 1975, par celle de l'école libre sous François Mitterrand, reçu au Vatican en 1982. Mais une page se tournerait-elle aussi dans les relations entre l'Eglise et l'Etat ? Car jamais non plus un président français n'avait ainsi précédé les craintes du pape et tenté de le rassurer quant à la fidélité de la France, « fille aînée » de l'Eglise, à sa mémoire et aux valeurs chrétiennes qui la fondent.

Encore faut-il ne pas se payer de mots. Jean Paul II le lui a rappelé, insistant notamment sur les *« conditions satisfaisantes »* à garantir pour l'éducation religieuse des enfants (allusion à la *« guerre du catéchisme »* du mercredi, que l'épiscopat français, dans sa négociation avec l'Etat sur les rythmes scolaires, estime avoir perdue), ainsi que sur le droit *« pour tous les croyants, d'exprimer leurs convictions et de les voir publiquement respectées »*. Respect de la laïcité, oui ; enfermement de la foi dans la seule sphère privée, non.

Donnant donnant. Si Jacques Chirac avait tout à gagner d'une estime si clairement manifestée au Vatican, le pape attend aussi, en retour, beaucoup de la France. Car en 1996 et 1997, il va y effectuer deux voyages difficiles, pas seulement pour cause de santé ou d'« affaire Gaillot », ni pour des motifs financiers ou logistiques, mais en raison du sens même qu'il entend donner à son prochain pèlerinage en Vendée, en Bretagne, à Tours, et surtout à Reims, pour le 1500[e] anniversaire du baptême de Clovis : réveiller la flamme des saints et des missionnaires d'un pays profondément déchristianisé. En août 1997, place de la Concorde, il appellera la jeunesse catholique du monde entier à préparer l'an 2000. Jacques Chirac a montré au pape qu'il avait compris ces enjeux. Mais comment leur donner du crédit sans rompre avec la tradition laïque ?

H. T.

Les modernistes entrent en force dans le nouveau cabinet grec

Mais M. Simitis a ménagé les caciques du Pasok

ATHÈNES
de notre correspondant

Le nouveau premier ministre grec, Costas Simitis, a formé dimanche 21 janvier son gouvernement, marqué par l'entrée de nombreux modernistes et le maintien de plusieurs ministres de l'ancien gouvernement d'Andréas Papandréou, illustrant ainsi le changement et la continuité.

M. Simitis a confié deux postes-clés à ses deux alliés, Théodore Pangalos et Mme Papandréou (sans lien de parenté avec l'ancien premier ministre), qui depuis plus d'un an luttaient avec le chef de file des rénovateurs pour écarter M. Papandréou du pouvoir. Le bouillant M. Pangalos, ancien ministre des affaires européennes, connu pour son franc-parler ravageur, devient le chef de la diplomatie grecque. Il aura à régler le dossier macédonien, actuellement devant les Nations unies où Grecs et Macédoniens doivent discuter en février de l'épineux problème politico-sémantique du nom définitif de la Macédoine. M. Pangalos avait sur ce dossier, le premier dans les rangs socialistes, osé tenir des positions d'ouverture.

LE CAP EUROPÉEN

Mme Papandréou, ancien commissaire européen, se voit confier un super-ministère du développement qui réunit les portefeuilles de l'industrie, du commerce et du tourisme. Elle devrait à ce poste montrer la volonté de M. Simitis d'innover dans le domaine social.

Parallèlement, le nouveau premier ministre a maintenu à leur poste ses deux rivaux, battus, jeudi dernier, lors de l'élection par les députés socialistes du chef de gouvernement : Akis Tsohatzopoulos, premier dans la liste du gouvernement, à la tête de l'intérieur, de l'administration et de la décentralisation, et Gérassimos Arsénis à la défense.

M. Simitis a également conservé les titulaires des ministères économiques, Yannos Papantoniou à l'économie et Alekos Papadopoulos aux finances, qui, de l'avis général, ont maintenu le cap de l'assainissement, en réussissant à ramener l'inflation en dessous de la barre des 10 % et à baisser les taux d'intérêt. M. Simitis, dont l'élection a été bien accueillie par le patronat et les milieux financiers, devrait poursuivre cette politique imposée par le plan de convergence européen.

Il a par ailleurs gardé plusieurs ministres de l'ancienne équipe comme Costas Laliotis, cadre influent du Pasok qui l'a aidé lors de l'élection de jeudi dernier, Evangélos Vénizélos et Anastassios Péponis, deux poids lourds du parti, mais il a fait aussi entrer une dizaine de « *simitiens* », des hommes nouveaux, nommés secrétaires d'Etat.

UNE ÉQUIPE RESSERRÉE

M. Simitis a maintenu au poste de l'éducation et des cultes Georges Papandréou, le fils aîné de l'ancien premier ministre, un « moderniste » qui a joué un rôle important dans le processus de succession. Mais il a, par ailleurs, rappelé au gouvernement le vieux chef du courant populiste Evangélos Yannopoulos, qui avait fortement attaqué la « cour » d'Andréas Papandréou et son épouse Dimitra. M. Yannopoulos a été nommé ministre du travail, flanqué de l'ancien président de la puissante Confédération générale des travailleurs grecs (GSEE), Lambros Canellopoulos.

La nouvelle équipe, composée de 40 personnes toutes membres du Pasok, est plus resserrée que la précédente, qui rassemblait 51 ministres et secrétaires d'Etat. Elle ne comporte que deux femmes. Le gouvernement devait prêter serment lundi. M. Simitis devrait rapidement présenter son programme et obtenir un vote de confiance du Parlement où les socialistes détiennent une large majorité de 169 députés sur 300. C'est à ce moment qu'on jugera la marge de manœuvre de M. Simitis vis-à-vis du Pasok – où les « papandréistes » tiennent bon – et de sa volonté d'accomplir les changements réclamés par une large part de l'électorat socialiste. M. Simitis a appelé dans son gouvernement des hommes et des femmes qui ont ces dernières années montré leur attachement à aller de l'avant en Grèce et prêts à tourner la page Papandréou.

Didier Kunz

Un représentant du gouvernement américain vérifie l'existence de charniers dans l'est de la Bosnie

Washington souhaite que la lumière soit faite sur les massacres

Les autorités serbes ont permis au secrétaire d'Etat adjoint américain pour les droits de l'homme, John Shattuck, d'aller visiter les sites de charniers repérés ces derniers jours par plusieurs journalistes occidentaux autour de Srebrenica. Une représentante de l'ONU, Mme Elizabeth Rehn, a également été autorisée à se rendre prochainement dans la région de Srebrenica et dans celle de Prijedor.

LE SECRÉTAIRE d'Etat adjoint américain chargé des droits de l'homme, John Shattuck, a pu vérifier, dimanche 21 janvier, les observations recueillies ces derniers jours par plusieurs journalistes occidentaux, dont le correspondant du *Monde*, Rémy Ourdan, en plusieurs endroits proches de Srebrenica où ont été ensevelis à la hâte les corps de victimes de l'offensive des forces serbes l'été dernier.

Le responsable américain a visité quatre sites. « *Nous avons visité ces lieux et nous avons pu vérifier très clairement de nombreux témoignages* », a déclaré John Shattuck. « *Nous estimons à 7 000 le nombre de personnes portées disparues depuis la prise de Srebrenica. J'ai peur que leur sort devienne très clair en regard de ces charniers et des témoignages d'exécutions de masse* », a-t-il ajouté.

Le chargé de mission du département d'Etat a précisé que sa visite avait été rendue possible par des pressions exercées notamment sur le président serbe Slobodan Milosevic. Il a indiqué que l'un des objectifs de cette visite était de déterminer les conditions de sécurité dont auront besoin les enquêteurs du tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie lorsqu'ils se rendront sur place.

« *Justice et paix, à long terme, doivent aller de pair. C'est un élément fondamental de l'accord de paix de Dayton. Nous ne pouvons espérer voir la fin de ce terrible conflit tant que l'on ne saura pas ce qui s'est passé et que justice ne sera pas faite* », a martelé M. Shattuck en visitant le stade de Nova Kasaba, où 2 000 autres Musulmans de Srebrenica ont été détenus avant d'être emmenés et exécutés. Le commandant de l'IFOR, l'amiral Leighton Smith, a cependant répété, dimanche, que la force multinationale n'avait pas pour mission de garder les sites des charniers ni de garantir la sécurité des enquêteurs, mais seulement d'assurer à ces derniers « *un environnement dans lequel ils pourront accomplir leur mission* ».

D'autre part, les autorités serbes de Bosnie ont affirmé, dimanche, que Mme Elisabeth Rehn, rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme dans l'ex-Yougoslavie, aurait également accès à des sites supposés renfermer des charniers, notamment Srebrenica et Prijedor, dans le nord-ouest de la Bosnie. (*AFP, Reuter.*)

■ **Le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, a démissionné** dimanche 21 janvier, en raison d'un nouveau désaccord avec son parti, le SDA (Parti de l'action démocratique). Le désaccord portait sur la nature du gouvernement central qui doit incarner la souveraineté de la Bosnie. « *Je veux des autorités centrales fortes, je ne m'en cache pas* », a déclaré M. Silajdzic. Le SDA a confié à Hasan Muratovic le soin de former le nouveau gouvernement. M. Muratovic est actuellement le ministre chargé des relations avec l'IFOR.– (*AFP, Reuter.*)

Le patient travail de l'IFOR au service du plan de paix

SARAJEVO
de notre envoyé spécial

Dans le dédale de galeries qui relient beaucoup de maisons et d'immeubles de la ligne de front à Sarajevo, le lieutenant-colonel Caille explique que ses hommes ont découvert dans le sous-sol de la capitale bosniaque « *un véritable gruyère* ». « *Les Bosniaques, comme les Serbes, ont construit d'immenses réseaux de chaque côté de la ligne de front* », assure le commandant du bataillon de l'IFOR – la force internationale de paix sous commandement de l'OTAN – chargé d'assurer, autour de l'aéroport de Sarajevo, le retrait des belligérants de part et d'autre de la zone de séparation, retrait fixé au 19 janvier par l'accord de Dayton. Dans les rues, l'asphalte, par endroits effondré, laisse apparaître ces tunnels creusés à la hâte.

Dans une autre partie de la ville, à proximité du fameux pont de Vrbanja, repris aux Serbes par les marsouins français au mois de mai 1995, l'immeuble « Prisunic » est un exemple de bâtiment transformé en forteresse. Les multiples accès en sous-sol, les cloisons centrales défoncées pour permettre un passage sans risque, loin des fenêtres, les protections de sacs de sable ou de barricades improvisées et les nombreuses meurtrières permettaient aux combattants de tenir des positions de défense avec un nombre d'hommes limité et aux tireurs isolés d'agir sans risque. « *Une trentaine de soldats suffisaient à organiser un système sophistiqué de combat urbain, avec des tringleries pour activer les armes et même des systèmes de miroirs pour contrôler le terrain* », explique un militaire.

Le mouvement de retrait des forces serbes et bosniaques a été organisé par l'IFOR de manière minutieusement symétrique, au moyen de signaux visuels, de radios ou de fumigènes. Les principaux postes ont été détruits ou incendiés par les belligérants ou par la force multinationale et, trente jours après la signature des accords de paix, la première étape du calendrier « *a été militairement accomplie* ». « *Les troupes se sont retirées avec leur matériel en dehors de la zone d'exclusion* », assure le général Janvier, commandant en second de l'IFOR. « *Le succès de cette première phase tient à notre détermination dans le cadre de ce nouveau mandat, et au bon comportement des deux parties* », explique, pour sa part, le général Soubirou, qui commande la brigade du mont Igman.

UNE ANNÉE POUR DÉMINER

Il reste cependant plusieurs motifs d'inquiétude. A Sarajevo, l'exode des populations serbes, s'il semble se ralentir, n'en continue pas moins tous les jours. Au déménagement des meubles – et des cercueils (*Le Monde* du 19 janvier) – s'ajoute le démantèlement des principales industries locales. Au point que l'IFOR a décidé, depuis le 16 janvier, de protéger préventivement quatre sites : deux stations de répartition d'électricité, une station de pompage d'eau et une autre de gaz. Dans chacune de ces installations, un détachement militaire veille jour et nuit sur le matériel et sur les civils qui en ont la charge, pour éviter d'éventuelles tentatives de sabotage.

Les militaires ont une autre préoccupation : les mines réparties sur l'ensemble du territoire de la Bosnie, et dont le nombre était estimé, selon l'amiral Leighton Smith, commandant de l'IFOR, à « *environ six à sept millions* ». Selon l'accord de Dayton, le déminage est de la responsabilité des belligérants. « *Ils l'ont parfois commencé*, explique un responsable du génie, *mais ils n'ont ni les moyens ni le temps de poursuivre cette tâche.* » Sur la ligne de front, à proximité du village de Trnovo, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Sarajevo, le capitaine de La Roche-Brochard, explique aussi que, comme dans beaucoup d'endroits où les offensives furent nombreuses, « *plus personne ne connaît exactement la localisation des charges ni leur nombre* ». En bordure du village, sur une crête, les postes bosniaques et serbes n'étaient distants que de quelques dizaines de mètres. « *La plupart des vergers aux alentours sont autant de pièges mortels* », assure-t-il.

Le long de la ligne de front, les militaires de l'IFOR ont procédé au déminage des zones qui présentaient des risques pour eux – principalement les axes routiers – et tentent de marquer ailleurs les zones contaminées, par des cordons de couleurs et des banderoles. Mais, selon l'amiral Smith, « *un déminage complet représenterait au moins une année de travail pour 30 000 hommes* ». Les chutes de neige compliquent la tâche. Les accidents se multiplient, quand des habitants rentrent ou quand des enfants jouent dans les champs. En dix jours, seulement à Sarajevo, une quinzaine de personnes ont été blessées ou tuées par ces engins. Devant les difficultés, les responsables de l'IFOR se gardent de tout triomphalisme, même si la première échéance du 19 janvier constituait « *une phase critique et représentait le plus gros travail* », comme l'affirme le général de brigade Zeller.

Denis Hautin-Guiraut

La République tchèque demande son adhésion à l'Union européenne

PRAGUE
de notre correspondant

Mariage de raison ou mariage d'amour ? La demande d'adhésion de Prague à l'Union européenne (UE), mardi 23 janvier, est un judicieux compromis entre l'euroscepticisme gouvernemental et la volonté d'achever le « *retour à l'Europe* ». « *Il ne fut pas facile d'accepter l'ensemble des institutions, procédures et législations telles qu'elles existent après plusieurs décennies de négociations entre les pays membres* », reconnaît avec sincérité le mémorandum joint à la demande d'adhésion. « *Néanmoins, la République tchèque accepte, pour sa proche adhésion, l'Union européenne telle qu'elle est* », précise ce document.

Dernier pays du groupe de Visegrad (après la Hongrie, la Pologne et la Slovaquie) à déposer sa demande, la République tchèque s'est forgé une réputation d'eurosceptique à cause des critiques virulentes de M. Klaus envers Bruxelles. « *Je crois que le concept d'intégration est très largement soutenu en Europe mais que l'idée d'unification n'est pas défendue par tous les Européens* », avait-il déclaré en novembre 1995 à Paris. Ultralibéral, M. Klaus reprend volontiers le vocabulaire de Margaret Thatcher pour fustiger le « *bureaucratisme* » et « *l'interventionnisme* » de la Commission de Bruxelles, qui « *rappellent la commission de planification socialiste* ».

M. Klaus a toutefois évolué au cours des derniers mois : « *Je suis un euro-optimiste quant au futur, et surtout quant aux impacts positifs de l'intégration européenne, mais je suis un euroréaliste quant à notre capacité à unifier l'Europe sous une seule et unique bannière idéologique* », répète-t-il dorénavant.

NÉGOCIATIONS EN 1998

Même s'il considère que la « *monnaie unique n'est pas un objectif approprié pour le futur proche* », le premier ministre tchèque se vante volontiers d'être à la tête de l'un des rares pays, parmi les associés ou membres de l'UE, à respecter la plupart des critères de convergence.

Cet « état de préparation » à l'adhésion est d'ailleurs un élément important de la future négociation qui pourrait débuter à la fin 1998. « *Economiquement, la République tchèque a réussi sa transformation en affichant des résultats macroéconomiques à faire pâlir d'envie plus d'une capitale européenne et ne présente pas de problèmes sur des dossiers sensibles, comme l'agriculture* », constate un diplomate occidental à Prague. Pourtant, les discussions ne seront pas faciles avec les actuels dirigeants praguois qui devraient être reconduits pour quatre ans lors des élections législatives de juin prochain. « *Il existe un réel danger que les négociations soient compliquées*, estime le politologue tchèque Alexander Ort, *car M. Klaus ne manquera pas de poser des questions embarrassantes.* »

Martin Plichta

DROITE **Malgré un regain de confiance *dans l'opinion, selon* les sondages, Alain Juppé reste, aux yeux de nombreux députés de la majorité, un premier ministre en sursis. *Les rumeurs et les spéculations* vont bon train à la faveur de la session parlementaire unique, qui maintient les élus à Paris et expose le gouvernement à leurs interpellations. Le débat sur la révision constitutionnelle, qui s'ouvre le 23 janvier au Palais-Bourbon, devrait confirmer ces difficultés. ● AU RPR, que préside M. Juppé, l'absence de débat dans le parti contraste avec la vivacité des discussions au sein des groupes parlementaires. Les députés balladuriens, qui contestent certains choix économiques du gouvernement, bénéficient de l'écoute de leurs collègues. ● À BORDEAUX, ville dont il est le maire, M. Juppé profite aussi d'une embellie dans l'opinion, mais il a de lourds dossiers à arbitrer.**

Alain Juppé ne parvient pas à surmonter la morosité de la majorité

Alors que s'engage à l'Assemblée nationale un débat difficile sur la révision constitutionnelle, « clef de voûte » de la réforme de la Sécurité sociale, le premier ministre n'arrive pas à dissiper le scepticisme des députés de droite sur sa capacité à « rebondir »

MAIS DE QUOI se plaint donc le « peuple de droite » ? Tout devrait le convaincre que le pire est passé pour le gouvernement. L'automne avait été catastrophique, marqué par l'empoisonnante affaire du logement parisien du premier ministre, la fronde budgétaire des députés de la majorité, la bourrasque sociale de novembre-décembre et, pour finir, les prévisions économiques déprimantes pour 1996.

Depuis deux semaines, l'exécutif peut reprendre son souffle. Jacques Chirac a su, au soir de la mort de son prédécesseur, François Mitterrand, prononcer son *« premier véritable discours de président de la République »*, selon la formule un brin perfide d'Alain Peyrefitte. Le chef de l'Etat a reçu, samedi 20 janvier, l'onction papale due à la *« fille aînée de l'Eglise »*. Enfin, il s'apprête, trois jours durant, à l'occasion d'un séjour dans les Deux-Sèvres, à retrouver le profil qui lui avait si bien réussi lors de sa campagne présidentielle : du 24 au 26 janvier, il se mettra *« à l'écoute »* des Français. Alain Juppé, lui-même, s'est efforcé de corriger l'image autoritaire et cassante qui lui colle à la peau depuis son arrivée à Matignon.



Mieux, les dernières enquêtes d'opinion traduisent un regain de confiance. Après ceux des instituts Louis-Harris et CSA (*Le Monde* daté 14-15 janvier), le « baromètre » de l'IFOP, réalisé du 11 au 19 janvier auprès d'un échantillon de 1 863 personnes et publié par *Le Journal du dimanche* du 21 janvier, montre que le président de la République et le premier ministre ont enrayé la dégringolade qui les avait fait plonger, en quelques mois, vers des records d'impopularité. La cote de confiance de M. Chirac reste, certes, largement négative, avec 53 % de mécontents pour 36 % de satisfaits, mais le taux de mécontents a chuté de 10 points en un mois, et celui de satisfaits s'est redressé de 6 points. M. Juppé bénéficie du même mouvement, quoique atténué : 32 % des personnes interrogées sont satisfaites de son action (+ 4 points en un mois), tandis que 59 % restent mécontentes (- 8 points).

LE BOURBIER DE LA « SÉCU »

D'où vient, dès lors, cette insatisfaction persistante dans les rangs de la majorité ? La première cause tient au nouveau calendrier de l'année politique. Pour la première fois depuis 1959, le gouvernement se retrouve, en janvier, sous la pression du Parlement, à la merci des états d'âme et des impatiences de sa majorité autant que des interpellations de l'opposition, requinquée, dimanche après dimanche, par ses succès lors d'élections législatives ou cantonales partielles. La session parlementaire unique commence tout juste à produire ses effets, et l'on n'a pas fini d'en mesurer les contraintes.

D'autant que le gouvernement est loin d'être sorti du bourbier de la Sécurité sociale. Il entame tout juste la mise en œuvre des réformes annoncées le 15 novembre. Le conseil des ministres devrait entériner, mercredi 24 janvier, les deux premières ordonnances et, notamment, celle, très controversée au sein même de la majorité, sur le Remboursement de la dette sociale (RDS).

Mardi 23 janvier, l'Assemblée nationale entame l'examen du nouveau projet de révision constitutionnelle, destiné à étendre les compétences du Parlement pour lui permettre de voter, chaque année, une *« loi d'équilibre de la Sécurité sociale »*. Or, cette réforme, présentée en novembre par M. Juppé comme l'*« acte fondateur »* et la *« clef de voûte de la réforme »*, est loin de soulever l'enthousiasme. Les commissions de l'Assemblée ont, au contraire, multiplié les réserves au sujet d'un texte qui n'accorde au Parlement qu'une compétence limitée sur les comptes de la Sécurité sociale (*Le Monde* des 18, 19 et 20 janvier).

La majorité ne discerne pas les projets grâce auxquels le gouvernement pourrait « rebondir ». Les grandes réformes annoncées voilà un an, comme la réforme fiscale ou la création de la prestation d'autonomie pour les personnes dépendantes, ont été, l'une après l'autre, reportées à des jours meilleurs. Le « plan Marshall » pour les banlieues, que M. Chirac avait fait miroiter pendant sa campagne, s'est réduit comme peau de chagrin. Même les modestes mesures de relance décidées à la fin du mois de décembre 1995, pour tenter de corriger l'affaissement de la croissance, tardent à être mise en oeuvre.

Il n'en fallait pas davantage pour alimenter la morosité de la majorité, d'autant plus que le premier ministre ne parvient décidément pas à restaurer confiance et cohésion dans sa majorité. Le RPR, qu'il préside pourtant, est redevenu le terrain de grandes manœuvres et de rivalités internes. Depuis début janvier, les partisans de l'ancien premier ministre, Edouard Balladur, n'ont pas manqué une occasion de mettre en doute la pertinence de la politique économique et sociale du gouvernement. M. Balladur, lui-même, est revenu à la charge le 19 janvier. *« Dans les difficultés actuelles, nul ne peut être assuré a priori de détenir les meilleures solutions »*, a-t-il souligné avant d'adresser à son successeur une mise en garde à peine voilée : *« Nous ne gagnerons les élections législatives de 1998 que si nous avons un bon projet. Il faut proposer une ambition pour l'avenir et il n'est pas trop tôt pour que nous nous mettions à en débattre. »*

STRATÉGIE DE DIVISION

Du côté de l'UDF, les appuis de M. Juppé ne sont guère plus assurés. La stratégie de division de la seconde formation de la majorité, choisie dès le mois de mai 1995 par M. Chirac et par le premier ministre, risque d'être mise en cause, dans les mois qui viennent, par les échéances internes de l'UDF. Dans les deux gouvernements de M. Juppé, une place de choix a été accordée à ceux d'entre eux qui avaient préféré M. Chirac à M. Balladur. C'était le cas d'Alain Madelin et des proches de Valéry Giscard d'Estaing. On sait ce qu'a duré la participation de M. Madelin, qui travaille désormais à son avenir personnel.

Quant aux giscardiens, de quel intérêt sera leur présence massive au sein du gouvernement si, comme cela semble de plus en plus vraisemblable, François Léotard et François Bayrou, conjuguant leurs efforts, parviennent à évincer M. Giscard d'Estaing de la présidence de la confédération au mois de mars et à se donner, du même coup, le profil de successeurs possibles de l'actuel premier ministre ?

La nervosité du RPR et les incertitudes de l'UDF ne peuvent qu'alimenter le soupçon sur la longévité de M. Juppé à Matignon.

Gérard Courtois

Un redressement confirmé

JACQUES CHIRAC — 53 % ; 36 % ; JANV.

ALAIN JUPPE — 59 % ; 32 % ; JANV.

Le RPR est impuissant à organiser le débat interne

***ÉDOUARD BALLADUR** l'a réaffirmé, vendredi 19 janvier*, lors de la présentation de ses vœux aux militants RPR de sa circonscription parisienne : *« Le débat au sein de la majorité n'est pas seulement légitime, mais indispensable. »* Deux jours auparavant, sur un mode moins feutré, Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, avait déploré que les propositions des balladuriens soient *« vécues comme une agression »*. Plus ironique, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, reconnaît avoir parfois *« le sentiment d'être condamné à évoluer entre la banalité, qui passe pour agression implicite, et le silence, qui est – au choix – écrasant ou assourdissant »*.

Il est vrai qu'hormis les groupes parlementaires le RPR ne sait ni où, ni comment débattre. Le conseil national, le « parlement » du mouvement, convoqué tous les deux mois, ne sert qu'à avaliser, en une heure de temps environ, les décisions de la direction nationale. Le bureau politique, qui doit en principe « assister » le président du Rassemblement, ne s'est réuni qu'une seule fois depuis les assises nationales d'octobre 1995, et encore a-t-il été boycotté par les principaux contestataires du RPR. Quant aux campagnes d'action proposées aux militants, sur la reprise des essais nucléaires ou la réforme de la protection sociale, elles n'ont d'autre but que de célébrer l'action du président de la République ou, au mieux, de fournir un argumentaire sur l'action du gouvernement.

C'est ainsi qu'après un long silence sur le sujet, le RPR a décidé d'engager un débat interne sur l'Europe et ses institutions, dont les conclusions devraient être ratifiées par un conseil national avant l'ouverture de la conférence intergouvernementale (CIG), prévue fin mars à Turin. Curieusement, selon les recommandations du « centre national » du mouvement, ce débat fait l'impasse sur une question essentielle : la politique économique et le respect des critères de convergence découlant du traité de Maastricht. En outre, le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, n'est plus tout à fait certain de tenir le calendrier initialement fixé ; le débat pourrait se prolonger tout le temps de la CIG, c'est-à-dire pendant un an. Les divergences d'analyse sur la question européenne, qui divisent le mouvement néo-gaulliste depuis 1992, ne sont sans doute pas pour rien dans le report du calendrier.

LAISSER ENTREVOIR UNE ALTERNATIVE

Sur des questions plus mineures, qui ont trait à l'organisation interne du mouvement, la commission exécutive nommée par Alain Juppé apparaît tout autant paralysée. Deux mois après la démission de Colette Codaccioni de ses fonctions de secrétaire départementale de la fédération du Nord du RPR, il reste à trouver une solution de remplacement. Dans l'Isère, où le climat est empoisonné par la volonté d'Alain Carignon de se maintenir le plus longtemps possible à la présidence du conseil général, la direction nationale du RPR reconnaît ouvertement que toute initiative de sa part pourrait être mal perçue.

Créé en 1976 pour porter l'un des siens, Jacques Chirac, à l'Elysée, le RPR a achevé de remplir sa mission historique le 7 mai 1995, lors du deuxième tour de l'élection présidentielle. La formation du gouvernement a aspiré la plupart des cadres qui, derrière Jacques Chirac, avaient vocation à s'exprimer au nom du mouvement. Désormais ne subsistent bien souvent pour cela que les porte-parole de la mouvance balladurienne ou encore les « barons » les moins juppéistes, tels Philippe Séguin ou Charles Pasqua. C'est-là la conséquence du choix fait par Alain Juppé d'assumer lui-même la succession de M. Chirac et de verrouiller l'appareil à son profit.

Cette situation peut-elle durer ? L'organisation du mouvement en courants, comme cela se pratiqua – un temps, avec succès – au Parti socialiste, n'est pas, il est vrai, dans la culture des *« compagnons »*. Mais le risque est grand de voir les critiques qui se concentrent sur le premier ministre jouer à l'encontre du RPR tout entier. C'est pourquoi Philippe Séguin sur l'Europe et les balladuriens sur la politique sociale et économique sont en quelque sorte placés dans l'obligation de laisser entrevoir une alternative. L'un le fait en solo, les autres à la façon d'un tir groupé, ce qui a le don d'agacer au plus haut point les proches de M. Juppé. Après sa proposition de reporter le paiement du premier tiers provisionnel de l'impôt sur le revenu, Edouard Balladur s'est ainsi fait longuement chapitré par l'organe du mouvement, qui a cru déceler dans cette initiative *« une tonalité un peu démagogique »*.

Par chance toutefois pour le premier ministre, les balladuriens affirment ne pas être pressés. Impuissants à fédérer les militants néo-gaullistes, ils se contentent d'enregistrer la présence des parlementaires aux réunions informelles qu'ils organisent : après un léger reflux, en novembre, après l'approbation du plan de réforme de la protection sociale, l'assistance, en ce début d'année, est de nouveau fournie.

Jean-Louis Saux

Les mesures de relance prennent du retard

Les mesures de soutien à la consommation, annoncées le 21 décembre par Alain Juppé, n'entreront pas en vigueur dans les délais prévus. Initialement, ces dispositions, qui devaient autoriser un déblocage anticipé de l'épargne salariale ou un retrait anticipé des fonds déposés sur les plans d'épargne populaire et les plans d'épargne-logement, devaient être effectives dès le 1er janvier, mais la plupart d'entre elles sont d'ordre législatif et devront donc figurer dans un projet de loi.

Les banques rechignent à appliquer un plan qui n'a pas encore de base juridique. Le ministère des finances prépare une lettre d'instruction à ces établissements pour leur donner l'assurance que les mesures seront rétroactives. L'influent patron de la Société générale, Marc Viénot, demande au gouvernement, dans un entretien publié lundi par *La Tribune-Desfossés*, d'*« arrêter de bricoler des mesurettes »*.

Le maire de Bordeaux dans un fragile état de grâce

BORDEAUX
de notre correspondant

Devenue l'automne dernier le lieu de toutes les contestations, Bordeaux a retrouvé en ce début d'année une certaine paix. Beaucoup de Bordelais en ont déduit que leur premier ministre-maire avait moins de soucis. Ils attendent donc désormais de lui le passage aux actes.

La ville vivait depuis juin 1995 dans un étrange climat de mystère, de silence, d'incertitude, d'espoir et de malentendus. Il y eut les courtisans empressés éconduits par le nouveau maire, qui colportent encore aujourd'hui les meilleurs ragots. Ensuite s'est répandue l'impression qu'à chaque fois que la nouvelle équipe ouvrait un placard elle y trouvait un pétard, un cadavre, ou les deux à la fois. Puis vint l'agitation sociale de l'automne et le sentiment qu'Alain Juppé avait d'autres chats à fouetter que ceux de l'agglomération bordelaise.

Il n'y eut pourtant aucune manifestation de mécontentement, d'autant que l'opposition, au conseil municipal comme à la communauté urbaine, reconnaissait avoir trouvé une place plus flatteuse que par le passé. Ce qui n'empêche pas ses leaders de pousser quelques charges énergiques sur l'emploi du temps du maire, les impôts ou le prix de l'eau. Mais, pour l'heure, le ton est à l'expectative courtoise.

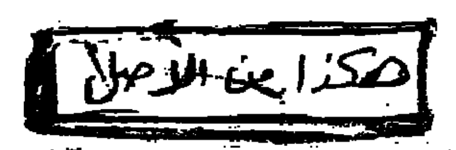
Pourtant, quelques grands dossiers sont en instance, parfois urgents, souvent à l'étude ou oubliés depuis très longtemps. Le premier, pressant, concerne la reconversion des industries de l'armement et tout le secteur aéronautique. Autre affaire d'intérêt régional qui valait bien, aux yeux des Bordelais, que l'on « s'offre un premier ministre » : les difficultés actuelles du port du Verdon, à l'embouchure de la Gironde, liées au désengagement du groupe public Compagnie générale maritime (CGM).

Quelques dossiers locaux ont avancé mais manquent encore d'une traduction concrète. Un comité de pilotage des transports urbains a été mis en place. Juré ! On ne renouvellera pas l'erreur du Val. Il vaut mieux se pencher d'abord sur les tracés, ensuite sur le véhicule. La communauté urbaine s'est attaquée au délicat dossier de l'urbanisme commercial, et à la répartition des activités entre la ville-centre et la périphérie, ainsi qu'à la recherche de compensations à accorder aux communes qui n'auront pas « leur » grande surface. Là-dessus, il semble pour l'instant que personne, à gauche comme à droite, ne se plaigne de la méthode employée. La mise en place d'un bureau d'accueil d'entreprises et de prospective économique, qui regrouperait les différentes collectivités territoriales, programmée pour le premier semestre, accouche plus difficilement, même si tout le monde est d'accord sur le principe.

A *Bordeaux même, les citoyens n'ont* guère senti bouger les choses, à part le vent du boulet qui a frôlé le chef d'orchestre Alain Lombard avant qu'il ne parte à l'amiable, l'inculpation du directeur de la SEM (*société d'économie mixte*) qui gérait une bonne partie des équipements culturels et la mise en place des comités de quartier. A peine s'ils savent où en est le projet de l'architecte Dominique Perrault pour l'aménagement des quais. C'est aussi le flou artistique à propos de l'installation exacte de l'université Bordeaux-IV sur les friches industrielles de la rive droite... et le noir total sur le futur franchissement du fleuve en centre-ville à un moment où le Pont de pierre, artère vitale, donne des signes de fatigue. Quant à l'effort énorme engagé sur les bâtiments scolaires, il a toute chance de passer totalement inaperçu à côté des dépenses infiniment moins lourdes nécessitées par le nouveau système d'éclairage de la place de la Bourse et de quelques bâtiments de la ville.

Mais, là encore, personne n'a pour l'instant manifesté impatience ni agacement. Juste un certain quant-à-soi et une réserve qui commencent à se faire sentir. On peut en voir les preuves dans un sondage CSA commandé par le quotidien *Sud-Ouest*, réalisé entre les 8 et 10 janvier. Les opinions positives à l'égard d'Alain Juppé sont de 46 % contre 60 % en mars 1995. Son action est jugée très positive par 5 % des personnes interrogées, plutôt positive par 42 %, négative par 41 %. Un résultat que le maire de Bordeaux trouve plutôt *« encourageant dans le climat politique général actuel »*. Alain Juppé note aussi que 82 % des chiraquiens, 72 % des balladuriens et même 18 % de ceux qui ont voté Jospin ont de lui une image favorable. Quant au fait que 52 % des personnes interrogées estiment plutôt mauvais le fait qu'il soit en même temps premier ministre et maire, il rétorque, en souriant, qu'il était déjà à Matignon lorsqu'on l'a élu à la mairie de Bordeaux.

Pierre Cherruau



Le déficit de la Sécurité sociale pourrait dépasser 30 milliards en 1996

Le ralentissement économique empêchera M. Juppé d'atteindre son objectif

Le premier ministre avait annoncé que le déficit de la Sécurité sociale ne dépasserait pas 17 milliards de francs en 1996. La chute de l'activité, l'accroissement du chômage et les concessions au corps médical devraient contrarier cet optimisme. Médecins et directeurs d'hôpitaux commencent à s'inquiéter de la réforme annoncée.

DEUX MOIS après l'annonce de son plan de redressement de la Sécurité sociale, Alain Juppé est rattrapé par les déficits ! Le ralentissement de la croissance et la remontée inévitable du chômage dans les mois à venir vont entraîner, selon les experts, un accroissement de l'ordre de 15 milliards de francs des besoins de financement du régime général des salariés du privé. Ainsi, le déficit des trois branches (maladie, retraite, famille) de la « Sécu » pourrait dépasser 30 milliards de francs à la fin de l'année. Sans fournir de données chiffrées, le ministre du travail et des affaires sociales a confirmé, jeudi 18 janvier, que l'on serait *« un peu au-delà »* des 17 milliards de francs annoncés par le premier ministre.

En dévoilant sa réforme de la protection sociale, le 15 novembre, M. Juppé avait annoncé que le « trou » de la Sécurité sociale serait *« ramené de 61 milliards (dette incluse) à 17 milliards »* fin 1996, ajoutant qu'un excédent de 12 milliards de francs devait même être dégagé en *1997, « comme il convient en période de croissance économique »*. Or le gouvernement va réviser ses prévisions de croissance de 2,8 % à 1,6 % ou 1,7 % pour 1996, alors que l'INSEE a déjà prévu que le chômage frappera 12 % de la population active fin juin (11,5 % en octobre 1995). Certains experts n'excluent donc pas un manque à gagner de près de 20 milliards de francs cette année, une somme équivalente à ce que l'Etat pourrait également perdre en recettes fiscales.

« Il faut sortir du raisonnement sur la seule année 1996 et envisager la période 1996-1997, tempère-t-on au ministère des affaires sociales. *Après un mauvais premier semestre, et peut-être au-delà, nous pouvons espérer un fort rebond, avec une baisse des taux d'intérêt au moment où les ménages puiseront dans leur épargne.* » Mais il s'agit, reconnaît-on, d'un *« scénario rose »*.

« ÉCRÊTEMENT DES REVENUS »

Le gouvernement a déjà prévenu que les dépenses d'assurance-maladie ne devront pas croître de plus de 2,1 % cette année. Parviendra-t-il à tenir son objectif alors que, sous la pression d'un corps médical qui ne cesse d'affirmer ses exigences, M. Juppé a fait plusieurs concessions aux praticiens libéraux : suppression de la taxe de 1 franc par feuille de soins initialement destinée à financer l'informatisation des cabinets médicaux ; affectation du produit de l'augmentation des charges sociales des médecins en 1996 à un fonds de modernisation de la profession et non au renflouement de l'assurance-maladie (*Le Monde* du 19 janvier).

Le flou persiste également sur les sanctions à l'encontre des médecins. On ignore si, outre la poursuite du gel de leurs honoraires en 1997, ils seront sanctionnés s'ils ne respectent pas l'objectif en 1996. M. Barrot réfléchit à un meilleur usage du profil d'activité médicale dont disposent les caisses pour chaque médecin et à un *« écrêtement des revenus »* quand leur activité aura été très importante en 1996.

En attendant, le « comité de vigilance » sur la réforme de la Sécurité sociale créé à l'initiative de la CFDT et de la Mutualité française a critiqué, vendredi 19 janvier, l'accord intervenu entre le gouvernement et les médecins, jugeant que *« des décisions partielles, ou ne concernant qu'une catégorie particulière, ne peuvent être prises au gré des groupes de pression qui se manifestent »*. Il a également souligné que les objectifs de maîtrise des dépenses doivent avoir *« un caractère opposable »*.

L'incertitude est aussi grande sur les chances de réussite de la réforme de l'hôpital à laquelle le gouvernement doit procéder par ordonnance dans les trois mois à venir. Après les grèves de décembre dans le secteur public, cette réforme se révèle des plus périlleuses. La fédération santé de la CGT commence à mobiliser. De leur côté, deux organisations syndicales de médecins des hôpitaux (la Coodination médicale hospitalière et la Confédération des hôpitaux généraux) ainsi que le Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH), ont déjà contesté les propositions du Haut Conseil de la réforme hospitalière sur lesquelles M. Juppé s'est appuyé pour définir les grands axes de son projet. Ces organisations veulent être étroitement associées à l'élaboration de l'ordonnance sur l'hôpital. *« Dans le cas où cette négociation ne s'ouvrirait pas*, a prévenu Jacques Coz, président du SNCH, *une initiative nationale adaptée à cette situation de blocage serait prise. »*

Jean-Michel Bezat

Jacques Barrot : « Il faut payer ses dettes »

Jacques Barrot a assuré, dimanche 21 janvier, à l'émission « 7 sur 7 », qu'*« il n'est absolument pas question »* de créer un *« prélèvement supplémentaire »* dans le cadre de la réforme de la Sécurité sociale. *« Ce que l'on veut, c'est que la cotisation-maladie »* des salariés, *« qui pèse uniquement sur les salaires, puisse faire place progressivement à une nouvelle cotisation, qui ne serait pas uniquement assise sur les salaires, mais sur les revenus de l'épargne »* ou *« du patrimoine »*, a précisé le ministre du travail et des affaires sociales. Il a ajouté : *« Ceux qui veulent différer le RDS* (remboursement de la dette sociale) *ont tort, parce qu'il faut bien, à un moment donné, payer. (...) Payer en treize ans une dette que l'on aura, en quelque sorte, faite en cinq ans, c'est raisonnable. »*

Jacques Lafouge est élu grand maître du Grand Orient de France

Au terme d'un convent d'apaisement, l'obédience maçonnique s'est dotée d'un exécutif chargé de mener à bien des réformes administratives et financières

LE CONSEIL du Grand Orient de France (GODF) a élu, samedi 20 janvier, au poste de grand maître, Jacques Lafouge, soixante-deux ans, ancien directeur des ressources humaines à l'Aérospatiale et avocat au barreau de Bordeaux. Celui-ci a obtenu, au premier tour, 15 voix contre 9 pour René Coti, administrateur à l'éducation nationale, 8 pour Roger Virybabel, professeur d'université à Nancy, et un vote blanc. Les candidats se présentaient avec des programmes comparables, où figuraient la remise en ordre de l'obédience et la transparence de ses comptes. Au deuxième tour, M. Lafouge l'a emporté par 17 voix, contre 10 voix pour M. Coti, 5 voix pour M. Virybabel et un blanc. M. Virybabel a été élu grand maître adjoint, en compagnie de Jean-Luc Portier et Raymond Bagnis.

« Notre convent s'est déroulé dans la sérénité et l'unité, nous a déclaré M. Lafouge. *J'ai noté que les francs-maçons souhaitaient un retour à la continuité des réformes initiées par Patrick Kessel, ancien grand maître, dont je suis l'ami. En priorité, j'aimerais donner au Grand Orient des structures administratives et financières qui lui permettront de travailler sans arrière-pensée afin que nous puissions, en septembre prochain, dire à nos frères que l'œuvre commencée en 1995 est achevée. »*

Cette élection, qui s'est déroulée pendant le convent de l'ordre, met un terme à la crise née, le 6 septembre 1995, de l'échec de Patrick Kessel, battu par Christian Hervé pour le poste de grand maître. Le convent n'avait pas accepté cette éviction et, à l'issue de bagarres homériques, avait suspendu ses travaux et confié la gestion du GODF à un exécutif provisoire (*Le Monde* daté 21-22 janvier).

Le convent s'est ouvert sur une bataille de procédure à propos de la représentativité des cinq délégués au conseil de l'ordre de la région Sud-Est. Celle-ci avait été autorisée par le président de l'exécutif provisoire à conserver ses représentants élus en juin, alors que toutes les autres régions avaient renouvelé leur délégation. Le bureau du convent a fait invalider cette procédure par les 850 congressistes et c'est le convent national qui a élu la représentation de la région Sud-Est, évinçant les cinq sortants et composant une majorité kesséllienne au conseil.

DOIGTÉ

Dans son désir d'apaisement, le convent n'en a pas pour autant suivi tous les désirs des amis de M. Kessel. Par deux votes, il a d'abord refusé de se changer en assemblée constituante pour procéder à l'élection du grand maître au suffrage direct de ses 850 membres, préférant que la réforme soit mûrement étudiée. Ensuite, il a refusé de suspendre les poursuites en justice maçonnique ouvertes à l'encontre du bureau du convent, de son président, Jean-Pierre Lesage, et de certains orateurs, pour violation du règlement durant la session de septembre.

Les commissaires aux comptes ont certifié les résultats des exercices précédents, émettant des réserves au sujet de 1995, car toute la lumière n'a pas été faite sur les détournements de fonds réalisés par un salarié du GODF, estimés provisoirement à 71 000 francs. Des voix se sont élevées pour regretter qu'on n'ait pas entendu l'obédience durant la crise sociale de novembre et décembre 1995. Pour d'autres, le Grand Orient n'a pas à se prononcer sur toutes les questions d'actualité et doit se consacrer à des questions plus essentielles, engageant l'avenir de la société.

Finalement, tout le monde est à la fois heureux et frustré des conclusions du convent, qui a pris fin dimanche 21 janvier. Les kesséliens s'estiment confortés dans leur mission de modernisation et d'épuration de l'ordre, mais ils ont perdu leur chef de file, qui n'a pu se représenter au poste suprême après son éviction par la région de Paris. Au contraire, leurs opposants se félicitent de cet échec ainsi que des refus opposés à ce qu'ils appellent la *« dérive bonapartiste »* des kesséliens, mais ils regrettent que les décisions procédurales aient réduit leur présence au sein du nouvel exécutif de l'ordre. Tous les membres du GODF se réjouissent de voir le fonctionnement de leur obédience reprendre son cours normal, même si le nouveau bureau semble peu expérimenté. Jacques Lafouge dispose de huit mois avant le prochain convent pour mener à bien les réformes administratives et financières dont les audits extérieurs ont souligné la nécessité. Il lui faudra du doigté pour élaborer des réformes institutionnelles n'apparaissant pas comme une tentative pour remettre en selle M. Kessel.

Alain Faujas

Deux élections cantonales partielles

CREUSE

Canton de Guéret-Nord (1er tour).

I., I., 6 365 ; V., 4 322 ; A., 32,09 % ; E., 4 216.

Bernard de Froment, c. s., RPR, d., prés. c. g., 1 976 (46,86 %) ; Michel Vergnier, PS, adj. m. de Guéret, 1 563 (37,07 %) ; Daniel Dexet, PC, 517 (12,26 %) ; Marie de La Chapelle, FN, 92 (2,18 %) ; Sylvie Bourdier, Verts, 68 (1,61 %)... BALLOTTAGE.

[Bernard de Froment, président du conseil général, se retrouve en ballottage très incertain à l'issue du premier tour. Acquise par une seule voix d'avance sur son adversaire socialiste, son élection de mars 1994 avait été invalidée par le Conseil d'Etat en raison d'une lettre aux électeurs où le candidat RPR faisait état de subventions obtenues du ministère de l'intérieur. Candidat unique de la majorité, M. de Froment ne dispose, pour le second tour, d'aucune réserve de voix, celles qui se sont portées sur la candidate FN, en baisse par rapport à 1994, étant incertaines et en tout état de cause insuffisantes. Michel Vergnier améliore légèrement le score du PS, et devrait pouvoir bénéficier au second tour de la nette progression du PC, représenté par Daniel Dexet. Le seul espoir de réélection de M. de Froment réside dans une éventuelle mobilisation des abstentionnistes, d'autant plus difficile à obtenir que la participation a été élevée pour un scrutin partiel. La Creuse avait été le seul département métropolitain à basculer de gauche à droite en mars 1994.

20 mars 1994 : I., 6 285 ; V., 4 334 ; A., 31,04 % ; E., 4 126 ; Marc Coubret, PS, 1 506 (36,50 %) ; Bernard de Froment, RPR, 1 502 (36,40 %) ; Georges Chata, div.d., 497 (12,04 %) ; Bernard Montial, PC, 340 (8,24 %) ; André Humbert, Verts, 154 (3,73 %) ; Marie de La Chapelle, FN, 127 (3,07 %).]

HÉRAULT

Canton de Saint-Chinian (1er tour).

I., I., 5 654 ; V., 3 294 ; A., 41,74 % ; E., 3 186.

Robert Tropéano, PS, m. de Saint-Chinian, 1 680 (52,73 %)... *ÉLU.*

Henri Miquel, div. d., 560 (17,57 %) ; Henri Fabre-Luce, div. d., 428 (13,43 %) ; Laurent Gast, PC, 372 (11,67 %) ; Martine Bolleat, FN, 146 (4,58 %).

[Présenté comme le successeur naturel de Raoul Bayou (PS), décédé au mois de novembre, Robert Tropéano (PS) est facilement élu dès le premier tour de scrutin. Il profite de la division de la droite, représentée par deux candidats, et de l'absence de candidat écologiste. Le Front national est en recul sensible.

22 mars 1992 : I., 5 731 ; V., 4 122 ; A., 28,07 % ; E., 3 763 ; Raoul Bayou, PS, 1 684 (44,75 %) ; Henri Fabre-Luce, RPR, 975 (25,91 %) ; Claudine Mathieu, PC, 410 (10,89 %) ; France Jamet, FN, 372 (9,88 %) ; Michèle Comps, Vert, 322 (8,55 %).]

■ **SOCIALISTES : Jean-Marc Ayrault, maire (PS) de Nantes** et député de Loire-Atlantique, s'est déclaré *« extrêmement déçu »* par le plan Juppé sur les banlieues. *« Il fallait des moyens supplémentaires et pas du rafistolage »*, a déclaré M. Ayrault, dimanche 21 janvier au « Grand Jury RTL-*Le Monde* ». Le président de l'Association des maires de grandes villes attendait *« quelque chose de plus massif, de plus fort, de plus entraînant, qui redonne la confiance et l'envie de se battre »*.

L'ensemble des groupes politiques de l'Assemblée de Corse veut privilégier la voie du dialogue

AJACCIO
de notre correspondant

L'Assemblée de Corse a consacré, vendredi 19 janvier, une séance à la situation politique, selon un scénario identique à celui qu'elle avait suivi l'an dernier à la même époque. Le constat est le même, tout comme la manière de débattre : le président, Jean-Paul de Rocca Serra (RPR), prononce son discours, le porte-parole de chacun des dix groupes vient à la tribune exposer son sentiment, le président du conseil exécutif, Jean Baggioni (RPR), intervient à son tour. L'Assemblée a ainsi débattu de la violence, du terrorisme et des solutions éventuelles. Mais, sur le plan politique, l'efficacité n'est pas au rendez-vous.

En 1995, M. de Rocca Serra avait déclaré : *« Je propose que se constitue un groupe de travail spécifique que je présiderai. Il devra fonctionner sereinement avec le seul souci de l'efficacité, loin de toute préoccupation médiatique. Il pourra procéder à des consultations, analyser toutes les suggestions pour parvenir à établir une plate-forme de propositions dont notre Assemblée aura la primeur. »* Le groupe fut constitué. Il tint quelques réunions, puis, au milieu du printemps, cessa toute activité sans aucune explication. Et la violence a repris.

La situation a-t-elle évolué positivement depuis la visite de Jean-Louis Debré les 12 et 13 janvier et la réunion des parlementaires avec Alain Juppé le 16 ? *« Ces dernières semaines, plusieurs événements se sont accumulés, dont la gravité, la densité et la médiatisation ont avivé les passions et les sentiments les plus divers : ici, colère, doute, peur, perplexité, là, satisfaction et espoir*, a dit Jean-Paul de Rocca Serra. *Tous les mouvements nationalistes appellent désormais à l'apaisement. Si la violence, qui est la négation de la démocratie, ne vient pas le troubler, le dialogue peut avoir lieu. »*

Le nationaliste Jean-Guy Talamoni (Corsica Nazione) a affirmé que *« la trêve décidée par le FNLC et l'échange public entre l'organisation clandestine et le ministre de l'intérieur montrent la possibilité de sortir d'une situation de blocage et d'affrontement »*. Selon lui, la position d'Alain Juppé ne signifie pas un « retrait » par rapport à celle de son ministre de l'intérieur. Au contraire, *« sur aucun des points, la porte n'est refermée, et le dialogue se poursuit »*. M. Talamoni a invité les élus à *« saisir la main tendue, cette chance pour la Corse »*. Les autres groupes nationalistes ont confirmé, eux aussi, leur volonté de dialogue, à condition que disparaissent les menaces des clandestins.

L'ancien député Nicolas Alfonsi (div. g.) a proposé aux nationalistes une véritable remise en cause de leur attitude pour sortir du blocage : *« Mettez entre parenthèses certaines demandes qui ne sont pas d'actualité, ne tentez pas d'imposer des solutions qui n'ont pas l'adhésion de l'opinion. Nous sommes ouverts au dialogue, mais la légitimité est un concept qui ne se démembre pas »*, a-t-il déclaré. Il s'agit de la référence à l'article 74 de la Constitution, à la reconnaissance du peuple corse et au chantage des clandestins.

A droite, Jean Baggioni a déclaré accepter *« la main tendue »* d'où qu'elle vienne : *« Oui à tous ceux qui veulent bâtir et travailler. Le dialogue*, dit-il, *nous le voulons. Mais sans préalables ni tabous. »* Quant à la proposition de de Jean-Paul de Rocca Serra consistant à *« remettre en fonctionnement la structure informelle imaginée en 1995, en y associant l'exécutif »*, elle a reçu l'assentiment général. *« Aucun sujet ne sera éludé... Mais je mets une borne : le refus de toute remise en cause du lien qui, depuis plus de deux siècles, unit la Corse à la France »*, a averti le président de l'Assemblée.

Paul Silvani

JEUX Autorisées en 1988 par Charles Pasqua, les machines à sous ont métamorphosé les casinos, seuls à pouvoir les exploiter en France. En 1995, leurs gains s'élevaient à 5 milliards de francs avant impôt, contre 1 milliard pour les grands jeux traditionnels, et représentaient 83 % du *produit brut des casinos.* ● **UNE NOUVELLE CLIENTÈLE**, attirée par les faibles mises de départ, a obligé les établissements, comme à Pougues-les-Eaux, à se reconvertir. ● **MANNE POUR L'ETAT**, qui prélève plus de la moitié de ces gains, l'implantation des machines à sous n'en démontre pas moins, aux yeux de la profession, *« l'absence de politique globale des jeux en France ».* Les casinos souffrent d'une image de marque dépréciée, que le numéro deux français des casinos, Isidore Partouche, a voulu gommer en introduisant sa société en Bourse sur le second marché parisien.

Les « bandits manchots » font la fortune des casinos français

Autorisées depuis huit ans, les machines à sous ont dopé les salles de jeux et profondément renouvelé leur clientèle. Elles ont supplanté la roulette et le black-jack et représentent 83 % du produit brut des établissements

IL N'Y A PLUS trop de rumba dans l'air ni de smokings de travers. A Charbonnières ou Deauville et jusqu'à Pougues-les-Eaux (Nièvre), un vent de réforme a balayé le secteur des casinos. Un léger parfum de nostalgie plane im*perceptiblement dans* les salles feutrées des « grands jeux » : roulette, black-jack ou chemin de fer. L'essentiel est désormais ailleurs. Dans le brouhaha incessant et coloré des salles de machines à sous, dans cette ruée vers l'or crépitante à cent lieues des tapis verts magiques où l'on imagine – plus que l'on ne voit – les vertiges suicidaires d'hypothétiques *high rollers*, ces rares grands joueurs prêts à perdre plusieurs millions de francs en une seule soirée. Ceux-là, on ne les compte plus, dans le monde, que sur les doigts des deux mains.

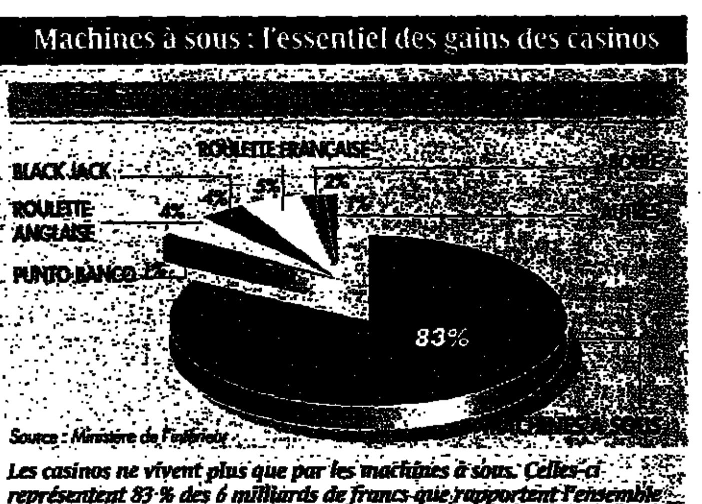
Représentant 83 % du produit brut des jeux de casino – ce qu'il reste aux casinos après avoir payé les joueurs et avant d'avoir payé les taxes –, les 10 684 machines à sous installées exclusivement dans 137 des 154 casinos français ont métamorphosé ce type de loisir en sept ans. Lorsque leur exploitation a été autorisée par Charles Pasqua, en 1988, les casinos engrangeaient bon an mal an 1 milliard de francs de gains avec les seuls jeux traditionnels, qui déclinaient depuis le milieu des années 70. Or, véritables tirelires programmées pour conserver jusqu'à 15 % des sommes jouées, les machines à sous ont fait gagner aux casinos, depuis 1990, pas moins de 1 milliard de francs supplémentaire chaque année, propulsant leur produit brut, en 1995, à près de 6 milliards.

Un tel chambardement financier ne s'est pas fait sans une modification profonde de la culture des jeux. Réservés jadis à la haute société, *« les casinos accueillent désormais de manière homogène toutes les catégories socioprofessionnelles »*, estime Eric Bidault, directeur du développement et du marketing pour les établissements du groupe Lucien Barrière, numéro un en France avec 20 % des parts de marché – et 40 % pour les seuls grands jeux. Les mises minimales y sont pour beaucoup : on peut jouer sur une machine avec 1 franc, quand il faut généralement avancer au minimum 20 francs à la roulette ou 50 francs au black-jack... après avoir acquitté une taxe d'entrée aux grands jeux de 70 francs.

Il a donc fallu aux casinotiers s'adapter à cette nouvelle clientèle. Le « jeu » en valait particulièrement la chandelle. Une machine coûte en moyenne, à l'achat, entre 50 000 et 70 000 francs et, à raison de 1 700 à 2 200 francs de gains journaliers par engin, quelques mois à peine d'exploitation suffisent à sa rentabilité.

Au Lyon-Vert, quatrième casino de France, situé à Charbonnières, dans l'Ouest lyonnais, 10 millions de francs ont donc été consacrés à l'aménagement et à la décoration du plus grand parc de machines français. La salle des quatre cents « bandits-manchots », peuplée d'authentiques palmiers momifiés et reconstitués, a des allures de Las Vegas tropical... Trois tonnes de jetons, représentant 8 millions de francs, y circulent en permanence dans les mains des joueurs, à la caisse ou dans les machines.

Machines à sous : l'essentiel des gains des casinos



Source : Ministère de l'intérieur

Les casinos ne vivent plus que par les machines à sous. Celles-ci représentent 83 % des 6 milliards de francs que rapportent l'ensemble des jeux de casino. L'Etat prélève un peu plus de la moitié de ces gains.

A Deauville, géré par le groupe Barrière, le temple des grands jeux, aux lustres et aux bouquets de fleurs majestueux, a entièrement été repensé pour la mise en place de trois cents machines : 100 millions de francs ont été investis – avant même l'obtention des autorisations d'exploitation – pour réaménager les espaces, transformer les ambiances sonores et lumineuses, et faciliter l'accès direct aux machines à sous. Une complémentarité a été définie avec le casino voisin de Trouville, également détenu par le groupe. Plus populaire et plus jeune, cet établissement a réuni sur un seul site ses deux cents machines, la restauration et un jeu de boule – le seul des jeux traditionnels à n'être pas soumis à un droit d'entrée.

« Le casino ne répond plus à un geste social, estime Philippe Gazagne, directeur général du groupe Barrière, *il doit être un pôle global de loisirs pour grand public, associant restaurants et spectacles. »* Et multipliant, bien sûr, les formules de marketing, pour drainer, *in fine*, le flux des clients vers l'Eldorado des « bandits-manchots ».

C'est que, soumise aux règles strictes du management et du marketing, les entreprises de casino se penchent désormais de près sur les attentes de leurs clients. A Deauville, les phases de jeu sur chaque machine sont accessibles sur micro-ordinateur en temps réel. Les comportements des joueurs, les résultats aléatoires de chacun des appareils sont ainsi enregistrés, puis décodés, analysés, afin de reconstituer ultérieurement le vécu d'un client sur une machine, d'expliquer les causes éventuelles d'un manque de fréquentation sur un modèle, et d'indiquer au fabricant les modifications à y apporter.

Mais, dans ce monde du hasard, paradoxalement très précisément calibré et maîtrisé, quelques mauvaises donnes attisent encore la rancœur des casinotiers. Ceux-ci stigmatisent ce qu'ils considèrent comme *« l'absence d'une réelle politique des jeux en France »*. Ils soulignent les contradictions des pouvoirs publics, plus prompts à favoriser les jeux de loterie et de tirage de la Française des jeux (33 milliards de francs pariés en 1995, 9 milliards prélevés par l'Etat) que ceux des casinos, toujours soumis à une vieille loi de 1907 par laquelle les jeux ne sont autorisés dans ces établissements que par dérogation.

De fait, la seule procédure d'attribution des autorisations d'exploitation de machines à sous ne favorise guère la transparence et procède plutôt du *« droit régalien »*, comme le note Georges Tranchant, ancien député et actuel conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, à la tête d'une holding regroupant casinos et société importatrice de machines à sous. En France, le ministre de l'intérieur décide seul des attributions. Son refus n'est pas nécessairement motivé. Quant aux autorisations, elles sont généralement délivrées au compte-gouttes. Tandis que la profession estime à 50 % environ l'augmentation possible du parc actuel de machines.

Les casinotiers comprennent d'autant moins cet ostracisme que l'activité, imposée sur plus de 50 % des gains (contre 8 % aux Etats-Unis et de 30 à 50 % dans les autres pays européens), rapporte à l'Etat près de 3 milliards de francs et 670 millions de francs aux communes concernées, stations balnéaires, thermales ou touristiques.

A Divonne-les-Bains (Ain), 80 % du budget communal est ainsi alimenté par le casino, numéro un en France. Leur incompréhension est d'autant plus grande que l'activité, plaident-ils, participe à l'animation de la vie locale et est créatrice d'emplois. A Ouistreham, l'arrivée de 130 machines à sous a, par exemple, fait progresser les effectifs, emplois induits compris, de 8 à 65 personnes. Une machine créant par ailleurs, en moyenne, 4 emplois directs.

« Nous faisons toujours les frais de valeurs morales et d'une image de marque injustement dépréciée », estime Philippe Gazagne, en accord avec la plupart de ses confrères. *Or, quelle activité est plus contrôlée que la nôtre ? »* Livres de comptes, imposition, surveillance quasi quotidienne ou de la sous-direction des courses et jeux des renseignements généraux, réglementation draconienne, agrément de tous les personnels par le ministère de l'intérieur, procédures complexes d'ouverture de machines, comptage des entrées et des sorties de pièces, procédures d'accès aux différents sites, surveillance interne par vidéotransmission sophistiquée : tout patron de casino ne sait plus quoi montrer au visiteur pour rassurer et pour déchirer l'imagerie d'Epinal empruntée aux séries B.

Affaires de blanchiment d'argent sale ? Règlements de comptes ? Infiltration du milieu ? Côté police, on ne relèverait guère qu'une belle histoire de tricherie aux machines à sous : l'arrestation, en juin 1995, d'un gang d'Autrichiens ingénieux qui essaimaient en France en trafiquant les systèmes mécaniques de remise d'argent des machines. Mais on est loin des fantasmes. *« Pourquoi les casinos tueraient-ils, d'ailleurs, la poule aux œufs d'or en étant impliqués dans des affaires douteuses ? »*, demande un haut responsable policier, plus soucieux du développement des distributeurs de confiserie recyclés en machines à sous clandestines dans les cafés, voire d'une possible, mais improbable, légalisation de machines « douces » (à faibles gains), quant à elles difficilement contrôlables.

La caricature, cependant, est tenace, autant que les préjugés moraux. Comme en témoignent les réticences des villes de plus de 500 000 habitants à se doter d'un casino, alors qu'elles y sont autorisées légalement depuis six ans. Sans enthousiasme, Lyon vient tout juste, la première, de franchir le pas en lançant, lundi 15 janvier, un appel d'offres pour la construction d'un casino au sein de la future Cité internationale (« Le Monde Rhône-Alpes » du 17 janvier). *« J'aurais préféré ne pas vous présenter ce projet »*, a indiqué Raymond Barre, maire de Lyon, au conseil municipal.

Mais la perspective d'un hôtel de luxe de 250 chambres ne pouvait se concrétiser sans y adjoindre un casino, et donc des machines à sous. Question, toujours, de rentabilité.

Jean-Michel Dumay

Sans enthousiasme, Lyon vient tout juste, la première, de franchir le pas en lançant, lundi 15 janvier, un appel d'offres pour la construction d'un casino au sein de la future Cité internationale

■ ***UNE JOUEUSE* de quarante-huit ans a décroché**, dimanche 21 janvier, au casino de Deauville, un jackpot de 5 053 680 francs. Habitant à Elbeuf (Seine-Maritime), la gagnante, secrétaire dans une petite entreprise de l'agglomération rouennaise, n'est *« pas une grande joueuse »*, selon la direction de l'établissement. La probabilité d'affichage de la combinaison gagnante, quatre « double 7 », était de une chance sur seize millions. Le casino de Divonne-les-Bains conserve le record de France, avec un jackpot de 8,6 millions de francs.

Les descendants du « gum age »

Apparues au milieu du XIX[e] siècle dans les bars de San Francisco, les premières machines à sous redistribuaient des confiseries (*gum*) à la cerise, à l'orange ou aux prunes, selon les figurines alignées sur les rouleaux. Puis un patron de bar eut l'idée de payer sa tournée, en cas d'alignement sur le sigle *« bar »*, et double tournée pour *« double bar »*. Les confiseries ne seront remplacées par des pièces de monnaie qu'à la fin du siècle, lorsqu'un dénommé Charles Fey lance la *« liberty bell »*, qui redistribue ses gains lorsque trois cloches apparaissent. Les machines sont encastrées dans des cow-boys géants de carton-pâte, dont il faut actionner les bras pour jouer.

La prohibition les exile dans le désert du Nevada, où Las Vegas, capitale mondiale des jeux de hasard, fait florès à partir de 1931. On y compte aujourd'hui 245 casinos et 160 000 machines à sous. *« Il y avait là historiquement des âmes de joueurs nés*, explique Eric Bidault, directeur du développement des casinos du groupe Barrière. *Des pionniers et fils de pionniers qui avaient déjà joué une fois leur vie pour venir aux Etats-Unis, puis une deuxième fois pour s'installer dans l'Ouest. Quoi de plus naturel à cette époque, pour eux, que de miser sur un jackpot ? »*

Les dames de Pougues accrochées à leur machine

POUGUES-LES-EAUX (Nièvre)
de notre envoyé spécial

Jambes croisées, bas résille, la jeune femme plonge machinalement sa main droite dans la rigole de la machine et remplit, presque indifférente, le petit seau qui lui sert de sébile. L'argent à pleine main, par pièces de 2 francs. L'argent qui file entre les doigts. L'argent qui ruisselle par dizaines ou par centaines de pièces, qui bouillonne et fait toujours tressaillir. Et le rituel reprend. Trois pièces glissées dans la fente, trois touches effleurées par les ongles vernis pour lancer les rouleaux, puis trois paires de cerises que l'on attend, trois « double-bar » que l'on fixe, trois chiffres « sept » auxquels on rêve : ce soir, le jackpot s'envole à plus de 400 000 francs. On s'amuse donc aussi à Pougues-les-Eaux, à une dizaine de kilomètres au nord de Nevers. De 10 heures à 3 heures du matin en semaine, jusqu'à 4 heures le week-end. La Nièvre s'y donne rendez-vous, et un peu du Val de Loire. Survêtements prohibés, jean propre et baskets déchirées remisées : on vient ici entre amis endimanchés ou, souvent, en solitaire. L'établissement compte plus de trois mille habitués, à raison de quatre ou cinq visites par semaine.

Dans la journée, les femmes d'un âge mûr et les « inactifs » s'arrachent « leur » machine : la « samuraï » ou la « rainbow », à moins que ce ne soit la « tequila sunrise ». Ceux chez qui l'emporte le réflexe campent devant les vidéo-pokers. Les « systémiers » jettent leur dévolu sur une machine dont ils tentent de percer les secrets. A force d'habitude, chacun sent bien si le taux de redistribution de la machine (92 % ici, en moyenne) est plus ou moins élevé, ou si la fréquence des jackpots est attractive. A Pougues, un joueur perd en moyenne 140 francs sur sa machine (la moyenne nationale) et chaque machine rapporte environ 1 700 francs par jour au casino, avant impôt.

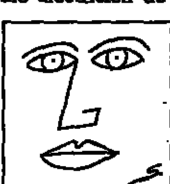
Ainsi, en matière de bandits-manchots, Roberte est experte. Cette infirmière de cinquante-trois ans travaille de nuit. Son mari travaille le jour. Elle joue de 11 heures à 18 heures. Son premier jeu, il y a un an, lui a valu de gagner deux jackpots de 10 000 francs dans la même journée, en déboursant 200 francs. Depuis, elle ne décroche plus. Et joue cent pièces de 5 francs quotidiennement. Pour gagner ? *« Non*, assure-t-elle, *pour s'amuser, rencontrer des gens, pour la convivialité. »*

« C'est presque triste à dire, mais nous sommes l'un des rares lieux ludiques du département », explique Dominique Boisseau, la directrice du casino de Pougues. Evanouis, donc, les temps jadis où l'on venait à Pougues soigner ses troubles hépatiques. Avant d'être racheté, en 1994, par le groupe de Georges Tranchant, le petit casino vivotait grâce à la musique disco du Pachacamac, une boîte de nuit qui jouxtait la salle de boule traditionnelle. Aujourd'hui, le casino vit sur ses 49 machines à sous et réalise des gains, avant impôt, de 25 millions de francs. La boule rapporte à peine 700 000 francs. Un restaurant a été construit. Les dîners avec orchestre et les thés dansants reviennent à la mode. Le casino subventionne un festival de musique et un tournoi de tennis régional. On y a même élu, récemment, Miss Bourgogne. Dans la salle de boule traditionnelle, Dominique, croupier depuis dix-sept ans, jette à la volée sept jetons gagnants et lâche : *« Avec les machines à sous, nous sommes passés du petit artisanat à l'ère industrielle. »*

J.-M. Dy.

Les bonnes affaires de Monsieur Isidore

ON L'APPELLE Monsieur Isidore. Il aime les cigares, a le cheveu blanc et une figure de patriarche. Isidore Partouche, ancien petit radio-électricien de Tiaret, en Algérie, a bâti en France un empire sur les casinos. Numéro deux derrière le groupe Barrière, il est le premier, en 1995, à avoir introduit une société de casinos en Bourse, sur le second marché parisien. De ses débuts en Oranie, Monsieur Isidore n'a rien perdu : l'accent, le sens de l'humour et celui des affaires qui fructifient sur les terres arides. Ni le sens de la famille : ses dix-sept établissements français sont dirigés par ses enfants ou ses neveux, sauf un.



PORTRAIT

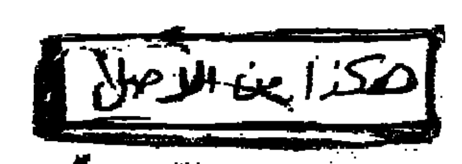
En 1965, le rapatrié dérive vers le Nord, où il rachète – *« pas cher »* – un karting. Puis il se reconvertit dans les boîtes de nuit, les restaurants, avant d'acquérir, en 1973, son premier casino, Saint-Amand-les-Eaux, qui se meurt, aux enchères. Dans le même temps, il empoche la Compagnie fermière des eaux et boues, qui exploite l'établissement thermal voisin et les sources d'eau minérale. Le groupe ne cesse alors de prospérer : au Touquet, à Calais, Boulogne, Forges-les-Eaux ou Fécamp.

Mais, dans les années 80, il faut vendre. Les casinos sont déficitaires. Les sources les font vivre. Vient alors le temps des paris : Charles Pasqua, ministre de l'intérieur de Jacques Chirac en 1986, envisage d'autoriser les machines à sous dans les casinos. Le groupe mise tout sur cette ouverture et choisit de se séparer de quelques sources. Pari cauchemardesque : Pierre Joxe prend, en 1988, la succession de Charles Pasqua. Peu enclin à favoriser les jeux, le nouveau ministre refuse d'aller au-delà des seize premières autorisations d'exploitation de bandits manchots délivrées par son prédécesseur dans les derniers jours de son ministère. Et le groupe Partouche n'en fait pas encore partie.

« C'est Saddam Hussein qui nous a sauvé la mise ! », constate en souriant Hubert Benhamou, neveu d'Isidore Partouche et directeur général du Lyon-Vert, à Charbonnières. *« Chevènement a démissionné, Joxe est passé à la défense et Marchand a autorisé les machines à sous. A deux ans près, nous étions cuits. »* Alors, en 1990, le groupe prend le contrôle du Lyon-Vert, aujourd'hui quatrième casino français, derrière Divonne, le Ruhl, à Nice, et Cannes-Croisette, en rachetant 49 % des parts de l'établissement. Il obtient l'autorisation d'y exploiter le plus grand parc de machines à sous, deux cent cinquante bandits manchots (aujourd'hui quatre cents).

Dès lors, le chiffre d'affaires du groupe ne cessera de croître au rythme des autorisations délivrées par la Place Beauveau. En 1995, il avoisine 700 millions de francs, soit... dix fois plus qu'en 1990. *« L'introduction en Bourse était nécessaire pour développer notre image de marque à l'étranger »*, plaide Isidore Partouche. Aujourd'hui, le patriarche rêve surtout de terres étrangères. En 1995, il a racheté Knokke-le-Zoute, en Belgique, l'une des plus belles salles européennes, décorée par Magritte. Et il lève, fier comme Artaban, un pan de voile sur la maquette d'un complexe de jeux pharaonique en projet dans un pays du Maghreb... où le jeu est interdit. Sept cents joueurs ont investi dans son groupe. *« Ils me disent : "Quand je perds chez toi, je sais que ce n'est pas grave. Ce que je perds d'un côté, je le rattrape un peu de l'autre... par mes actions !" »*

J.-M. Dy.



Le conseil d'administration de l'ARC doit faire son autocritique, selon le CNRS

Une fusion avec la Ligue nationale contre le cancer est envisagée

Tandis que le groupe des six administrateurs tente de trouver une issue honorable à la crise que traverse l'ARC, le CNRS demande au conseil d'administration *« d'exprimer ses regrets à tous ceux qui, au cours des années précédentes, ont essayé courageusement, mais en vain, de [l'] alerter, sans être entendus ».*

À LA VEILLE du conseil d'administration décisif du 25 janvier, de multiples contacts sont organisés pour tenter de trouver une issue honorable à la profonde crise que traverse l'Association pour la recherche sur le cancer. Le groupe des six administrateurs, nommés pour fournir, d'ici la fin février, une réponse à l'accablant rapport de la Cour des comptes concernant la gestion de l'association de Jacques Crozemarie, a notamment rencontré, outre les magistrats de la Cour, le professeur Claude Got (hôpital Ambroise-Paré, Boulogne) et Michel Lucas, ancien patron de l'IGAS (inspection générale des affaires sociales). Le fait que ces administrateurs de l'ARC demandent aujourd'hui conseil à ces personnalités n'est pas sans sel.

M. Lucas et les inspecteurs de l'IGAS avaient été la cible de nombreuses et violentes critiques de la part de Jacques Crozemarie lorsque cette inspection avait, en 1988 et 1990, tenté d'enquêter sur la gestion de l'ARC et le train de vie de son président-fondateur. M. Crozemarie avait notamment obtenu, en septembre 1990, de son conseil d'administration que la justice administrative soit saisie pour faire cesser la mission de l'IGAS. Fidèlement soutenu par une large partie de son conseil d'administration et de nombreux scientifiques, il avait ensuite multiplié les attaques et engagé une action judiciaire contre *Le Monde* lorsque nous avions révélé le contenu de l'accablante note d'étape signée par Michel Lucas. Quant au professeur Got, il était l'un des rares au sein du corps médical à oser formuler publiquement des critiques vis-à-vis du mode de fonctionnement de l'ARC.

Il est aujourd'hui acquis que le « groupe des six » proposera au conseil d'administration de l'ARC *« de reconnaître que le rapport – en tous points accablant – de la Cour des comptes, concernant la gestion de cette association, n'est pas discutable ».* Dans ce contexte, ce groupe devrait proposer une refonte immédiate des modalités de fonctionnement de l'association. Pour sa part, le CNRS estime indispensable d'obtenir au plus vite une prise de position beaucoup plus claire et beaucoup plus autocritique de la part du conseil d'administration de l'ARC.

RESPONSABILITÉ

C'est ainsi que le CNRS entend que soit ajoutée la déclaration suivante : *« La plupart de ces faits* [ceux invoqués par la Cour des comptes] *étaient ignorés des membres du conseil d'administration. Ceci n'atténue en rien notre responsabilité collective et individuelle. Une réflexion en profondeur sur les causes et les mécanismes qui ont abouti à des dysfonctionnements aussi graves doit être immédiatement entreprise. A tous ceux, membres ou non de l'ARC, qui ont, au cours des années, manifesté une générosité peu commune en faveur de la recherche sur le cancer, nous devons apporter les éclaircissements que légitimement ils sont en droit d'attendre. Nous devons aussi réfléchir aux réformes qu'il convient d'adopter pour que de tels faits ne puissent plus se reproduire à l'avenir. D'ores et déjà, le conseil d'administration de l'ARC tient à exprimer ses regrets à tous ceux qui, au cours des années précédentes, ont essayé courageusement mais en vain de nous alerter sans être entendus et qui n'ont reçu, de la part de la présidence de l'ARC, que des actions de procédure en justice. »*

Devant la complexité de la situation, et compte tenu des éléments que risque de mettre en lumière l'enquête judiciaire confiée au juge d'instruction Jean-Pierre Zanoto, trois scénarios sont d'ores et déjà envisagés. Le premier propose la disparition pure et simple de l'ARC. Le second envisage la création d'une structure chargée d'établir des ponts et d'harmoniser les actions menées par l'ARC et par la Ligue nationale contre le cancer. Cette solution avait déjà été mise en œuvre au début des années 80 sous la forme d'un « Haut comité français d'aide à la lutte contre le cancer », présidé par Roger Grégoire, conseiller d'Etat. Incapable de remplir sa mission, cette structure se saborda en octobre 1982. M. Grégoire estimait alors que les capacités de Jacques Crozemarie *« à trouver de l'argent sont plus celles des milieux publicitaires que celles qui devraient être utilisées au sein des associations reconnues d'utilité publique ».*

On envisage enfin une restructuration budgétaire et gestionnaire qui précéderait la fusion de l'ARC au sein de la Ligue contre le cancer. Le remplacement d'une large majorité du conseil d'administration apparaît, en toute hypothèse, comme une mesure indispensable et urgente. Ceux des administrateurs qui ont eu récemment connaissance de nouvelles données, émanant de la Cour des comptes, concernant l'« ère Crozemarie » se disent littéralement *« horrifiés »* par ce qu'ils ont lu. Une situation d'autant plus paradoxale que la plupart d'entre eux étaient, de fait, étroitement associés à une politique conduite par le président-fondateur, dont ils furent parfois largement bénéficiaires.

Jean-Yves Nau

L'Association professionnelle des magistrats critique les « dérives corporatistes » du CSM

L'organisation estime que, depuis la réforme constitutionnelle de 1993, le Conseil supérieur de la magistrature, qu'elle décrit comme une « citadelle », outrepasse ses droits en matière de nomination

IL Y A UN AN, l'Association professionnelle des magistrats se disait une *« déçue de l'alternance ».* Née en 1981 de la fronde d'une partie de la magistrature contre la politique de Robert Badinter, cette association, qui a réuni 13 % des voix lors des dernières élections professionnelles, jugeait le gouvernement d'Edouard Balladur trop timoré. *« Nous avons le sentiment d'une véritable trahison »*, notait l'APM, en dénonçant jour après jour les *« compromis »* de la cohabitation.

Un an et une élection présidentielle plus tard, l'APM semble soulagée. *« Deux septennats, ce fut long, très long,* soupirait le président sortant, Alain Terrail. *Nous éprouvons tous plus ou moins le sentiment de sortir d'une interminable pénitence. »* Lors de son assemblée générale annuelle qui avait lieu au palais de justice de Paris samedi 20 janvier, l'APM a donc réservé un accueil des plus chaleureux à Jacques Toubon. *« Nous attendons, grâce à une meilleure écoute, des progrès et des changements,* déclarait M. Terrail à l'adresse du garde des sceaux. *Beaucoup de choses, nous voulons le croire, sont désormais devenues possibles. »*

Les premiers gestes politiques de M. Toubon ont comblé l'APM. La réforme du protocole, qui a amélioré le rang des magistrats dans les cérémonies officielles (*Le Monde* du 21 septembre), marque *« la réparation d'une injustice ». « L'autorité judiciaire retrouve un rang digne de la troisième branche des pouvoirs publics »*, estime le nouveau président, Georges Fenech. L'APM s'est également félicitée de la progression du budget de la Place Vendôme, du renforcement des textes antiterroristes, de la réforme des cours d'assises et du *statu quo* en matière de statut du parquet. *« Vous avez su vous démarquer de ceux qui préconisaient avec angélisme la rupture du lien entre les procureurs et le garde des sceaux »*, constatait, avec satisfaction, M. Fenech au cours de la réunion.

Les critiques de l'APM se sont concentrées sur le nouveau Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Depuis la réforme constitutionnelle de 1993, l'association estime que cette instance, qui participe désormais activement à la politique de nomination des magistrats, a outrepassé ses droits. *« En s'inventant des présidents qui ne sont pas prévus dans les textes et en organisant des tournées somptueuses en province, le CSM va au-delà de son rôle constitutionnel,* déclarait M. Fenech. *Il a tendance à vouloir tout régenter : dans son rapport annuel, il demande même à se mêler de la nomination des procureurs généraux ! »*

Les mauvais esprits souligneront sans doute que le scrutin à deux degrés a mécaniquement exclu l'APM du CSM – les douze magistrats de cette instance sont tous issus de l'organisation majoritaire, l'Union syndicale des magistrats –, mais l'association se défend de penser à ses propres intérêts. *« Il faut sans doute mener une réflexion sur le mode de scrutin car le CSM est devenu une citadelle,* note M. Fenech. *Mais notre souci est plus général : il faut éviter la dérive corporatiste et clientéliste d'un Conseil qui ressemble de plus en plus au CSM de la IVe République. »*

Un an et demi à peine après la réforme constitutionnelle de 1993, Georges Fenech a donc demandé à Jacques Toubon de remettre l'ouvrage sur le métier. *« Pourquoi ne pas saisir l'occasion de la réforme de la Sécurité sociale pour engager une nouvelle réforme constitutionnelle ? »*, a-t-il proposé. Sur ce chapitre, Jacques Toubon, vice-président de droit du CSM, s'est montré très prudent. *« Il convient de stabiliser les institutions avant de songer à les modifier »*, a-t-il conclu.

Anne Chemin

« Assister » le chef de l'Etat

Réformé en 1993, le Conseil supérieur de la magistrature est chargé d'*« assister »* le président de la République dans son rôle de garant de l'indépendance de la magistrature. Présidé par le chef de l'Etat, vice-présidé par le garde des sceaux, le CSM est composé de trois personnalités désignées respectivement par les présidents de la République, du Sénat et de l'Assemblée nationale, un conseiller d'Etat élu par l'Assemblée générale du Conseil et douze magistrats élus par leurs pairs.

Le CSM fait des propositions de nomination pour les magistrats du siège de la Cour de cassation, les premiers présidents des cours d'appel et les présidents des tribunaux et il rend un avis conforme au sujet de toutes les autres nominations à des postes du siège. Pour le parquet, il se contente de rendre un simple avis, que le garde des sceaux n'est pas tenu de suivre. La nomination des procureurs généraux, qui intervient en conseil des ministres, n'est pas soumise au CSM.

Stéphane Violet nie toute complicité avec le couple Rey-Maupin

STÉPHANE VIOLET, l'homme de trente-quatre ans soupçonné d'avoir été le complice de Florence Rey et Audry Maupin au début de leur folle équipée du 4 octobre 1994 (cinq morts place de la Nation et dans le bois de Vincennes), nie avoir pris part, avec le couple, à l'attaque de la pré-fourrière de Pantin. Ce scénariste, recherché par la police depuis l'automne 1994, s'était présenté spontanément, vendredi 19 janvier, au juge d'instruction Hervé Stephan qui l'avait mis en examen pour association de malfaiteur et complicité de vol à main armée (*Le Monde* daté 21-22 janvier).

Stéphane Violet, qui n'a pas participé aux fusillades entre le couple et les policiers, est suspecté d'avoir joué le rôle du « guetteur », à Pantin. Il rejette néanmoins toute responsabilité dans l'affaire de la pré-fourrière et explique qu'il s'était enfui de Paris au lendemain des fusillades parce qu'il craignait d'être mis en cause pour avoir un temps hébergé les deux jeunes gens dans son appartement parisien.

■ **COMMERCE : pour la première fois, un magasin a été sanctionné pour ne pas avoir respecté** l'obligation légale de traduire les instructions portées sur les produits étrangers vendus en France, comme le prévoit la loi Toubon du 4 août 1994 sur la défense de la langue française. Ce magasin de Chambéry (Savoie), affilié à la chaîne britannique de produits de beauté et de soins du corps Body-Shop, a été condamné le 16 janvier par le tribunal de police de cette ville à payer 1 000 francs d'amende. L'infraction – des étiquettes non traduites en français – avait été relevée lors d'un contrôle administratif en novembre, suite à une plainte d'une association de défense de la langue française.

■ **DÉPÔT DE BILAN : l'établissement de transfusion sanguine (ETS) des Alpes-Maritimes**, qui emploie actuellement 186 salariés, a déposé son bilan, mercredi 17 janvier, devant le tribunal de grande instance de Nice. En cours de modernisation, le centre de transfusion est confronté à une défection des dons (moins 30 % en dix ans), aux frais d'indemnisation des personnes contaminées par les virus de l'hépatite C et du sida. Il a enregistré un déficit de 12 millions de francs pour un chiffre d'affaires d'environ 90 millions de francs.

■ **JUSTICE : le président du club de football de Cassis** (Bouches-du-Rhône), Pierre Cataldo, également marchand de biens dans cette ville, a été écroué dimanche soir 21 janvier à la maison d'arrêt de Marseille. Le parquet avait requis un mandat de dépôt pour des faits relevant de l'« abus de confiance », au terme d'une garde à vue de quarante-huit heures. Les faits reprochés à M. Cataldo concerneraient son activité de marchand de biens, selon la police judiciaire, et non la gestion du club, classé premier en division d'honneur.

■ **LOGEMENT : un collectif d'habitants du quartier de la Moskowa** (Paris 18e) ont « réquisitionné », samedi 20 janvier, un immeuble vide situé au 37, rue Bonnet pour y héberger une quinzaine de mal-logés et lancer une opération de *« sauvetage du quartier ».* Entre la rue Leibnitz et le boulevard Ney, la Moskowa est un quartier populaire très ancien, dégradé et promis à la démolition. Le projet de ZAC (zone d'aménagement concerté) de 1991 prévoyait, selon l'association des habitants, de démolir environ 90 % des surfaces bâties.

■ **INCENDIE : deux personnes, une handicapée de 50 ans et un sapeur-pompier,** sont mortes, samedi 20 janvier, dans l'incendie d'un pavillon à Moirans-en-Montagne (Jura). Le feu a embrasé à deux reprises la même maison située dans une rue où huit sinistres se sont déclarés en moins d'une dizaine de jours. Les habitants mettent en cause la présence de lignes électriques souterraines à haute tension susceptibles de provoquer des surtensions. Une cellule de crise a été réunie d'urgence.

Polémique autour du « désamiantage » dans une usine de torréfaction

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

Sans l'intervention de l'antenne locale du Comité amiante, prévenir et guérir (Caper) auprès de la direction départementale du travail du Puy-de-Dôme, les conditions dans lesquelles s'est déroulé le « désamiantage » d'un atelier de l'usine de torréfaction Excella café implantée à Lempdes, dans la proche banlieue de Clermont-Ferrand, n'auraient jamais été mises en lumière. Or, comme a pu le vérifier un inspecteur du travail, les travaux de déflocage engagés par cette société du groupe Union afin de répondre aux normes européennes ont été effectués *« sans respect des prescriptions du décret du 17 août 1977 modifié par le décret du 2 juillet 1992 relatif aux mesures particulières d'hygiène applicables dans les établissements où le personnel est exposé à l'action des poussières d'amiante ».*

Le bâtiment de l'usine, qui emploie cent dix salariés et une dizaine d'intérimaires, a été construit en 1968 avec une infrastructure métallique enrobée d'amiante. L'opération de déflocage a été confiée à l'antenne régionale de la société de nettoyage SRA Savac de Cournon-d'Auvergne, filiale de la Lyonnaise des eaux de Vaulx-en-Velin (Rhône). Les travaux, qui avaient commencé le 18 décembre, auraient dû s'achever le 10 janvier mais, la veille, la responsable du Caper, Josette Roudayre, alerte la direction départementale du travail, estimant que les opérations de déflocage en cours sont effectuées sans la moindre précaution. *« L'amiante était arrachée à main nue et transportée sans ensachage préalable dans une benne en plein air, à proximité immédiate de maisons d'habitation et d'un groupe scolaire »*, affirme-t-elle – alors que les dispositions légales prévoient notamment l'emploi d'aspirateurs industriels et le confinement de la pièce traitée, l'utilisation de combinaisons spéciales et de masques.

ASSIGNATION EN RÉFÉRÉ

Sollicité par le directeur général d'Excella café, Robert Brun, le cabinet lyonnais Algoe, spécialisé dans la chimie appliquée, a confirmé l'appréciation de l'inspecteur du travail. Quatre-vingt-une fibres d'amiante par litre d'air ont été recensées, une densité très élevée bien qu'inférieure au niveau (trois cents fibres) qui aurait déclenché une fermeture provisoire de l'usine. Selon Algoe, ces résultats imposent à la direction d'Excella café une série de précautions, car la réglementation en vigueur exige qu'au-delà de vingt-cinq fibres d'amiante par litre d'air, toute personne évoluant dans l'espace contaminé porte une combinaison et des bottes jetables ainsi qu'un demi-masque.

De son côté, la direction de l'usine de torréfaction a chargé une entreprise lyonnaise spécialisée d'entamer des travaux de décontamination. Depuis le 20 janvier, la zone est confinée et l'air y est renouvelé trois fois par heure puis filtré de manière absolue. Dans son rapport, la société Algoe a prescrit la poursuite du déflocage de l'amiante, le travail de la Savac s'étant avéré très nettement insuffisant.

Qui est responsable ? Une polémique s'est instaurée entre Excella café et la société de nettoyage Savac. Cette dernière a fait savoir le 18 janvier dans un communiqué qu'un *« certain nombre de contraintes techniques, notamment l'impossibilité d'arrêter la production »*, l'avaient amenée *« à mettre en œuvre des solutions mécaniques basées sur l'aspiration et l'ensachage sous vide, minimisant le contact manuel et assurant au personnel d'intervention des mesures de protection adaptées (combinaisons étanches, masques, gants, etc.) ».* La direction générale d'Excella, quant à elle, souligne que la Savac *« est intervenue en méconnaissance totale des préconisations réglementaires obligatoires en matière de travaux dangereux »* et assure avoir pris sans tarder *« l'initiative de consulter un ingénieur spécialisé afin d'envisager immédiatement des travaux de nettoyage et d'assainissement ».* Excella a assigné la société Savac en référé devant le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand afin que soit désigné un expert judiciaire. Si elle obtient satisfaction, elle saisira alors le tribunal de commerce pour réparation du préjudice commercial et d'exploitation. Enfin, l'entreprise a saisi les organismes concernés pour réaliser un suivi médical auprès du personnel.

Jean-Pierre Rouger

Le campus de Jussieu sera décontaminé

Un premier chantier de décontamination du campus de Jussieu (Paris-VI et Paris-VII) devrait bientôt s'ouvrir, et un appel d'offres aux entreprises vient d'être lancé à cet effet, a annoncé le 17 janvier Daniel Vitry, vice-chancelier des universités de Paris. Toutefois, les travaux ne devraient pas commencer avant deux mois à deux mois et demi, a précisé M. Vitry.

Les crédits débloqués par l'Etat s'élèvent à 3 millions de francs pour cette première opération qui concerne une superficie de 1 500 mètres carrés. Un groupe d'experts avait évalué le coût total des travaux de décontamination des locaux à 700 millions de francs. M. Vitry a par ailleurs démenti catégoriquement les rumeurs selon lesquelles Paris-VII, qui occupe un tiers du campus, aurait décidé de déménager.

DISPARITIONS

Gerry Mulligan

La souplesse de jeu et d'invention

GERRY MULLIGAN, saxophoniste, pianiste, compositeur et chef d'orchestre américain, est décédé, samedi 20 janvier, à l'âge de soixante-huit ans, à son domicile de Darien (Connecticut).

Compositeur et interprète, Gerry Mulligan incarne physiquement quelques grands mythes de l'Amérique : adolescent, il a cet air de GI aux yeux clairs, plutôt engagé dans le big band des troupes de libération que dans les commandos. Plus âgé, il n'arrive pas à vieillir et trimbale son élégance aux côtés de Miles Davis, pour qui il écrit, de Chet Baker, avec qui il rivalise, ou de Brubeck, qu'il rejoint à heures fixes en invité.

Il revient plus tard en réincarnation d'un Buffalo Bill chenu, puis dans la peau d'une sorte de capitaine Achab costumé en plaisancier. Célébré du grand public, il répond pourtant à une autre idée du jazz. Il n'est pas « noir de peau » et poursuit avec grâce la géniale aventure. Il ne joue pas « fort » et impose sa subtilité d'écriture. Il manifeste, dès 1945, auprès des grands créateurs de cette musique, une idée possible de l'art américain, qui eût pu, au passage, lui servir d'identité.

Quelques images : le premier quartet sans piano avec Bob Brookmeyer (trombone à pistons), qui revient à Paris en 1964 ; un grand orchestre expérimental (1977) ; la jonction avec Mingus à New York en 1972, reprise deux ans plus tard à Montreux : un disque populaire avec Astor Piazzolla (1974) ; une jam-session au côté de Stéphane Grappelli à Marcillac (1971) ; quelques numéros de soliste avec orchestre symphonique ; quelques tournées récentes, aussi marquées par le « revivalisme » que par la suavité intacte du saxophone baryton qui lui servait de voix ; et, évidemment, son rôle de musicien dans *Jazz on A Summer's Day*, intitulé en français *Jazz à Newport*, dès 1958.

Ce qui frappe dès le début, c'est l'identification d'une éducation à une sonorité. Gerald Joseph Mulligan, dit Gerry, naît à New York le 6 avril 1927. Le fait qu'il grandisse à Philadelphie n'est pas neutre. Le rythme y est différent, la communauté musicale très consciente. C'est la ville de Ray Bryant, Bill Doggett, Stan Getz, Benny Golson, Philly Joe Jones, Richie Kamuca, Eddie Lang, Red Rodney, Stan Levey, Bobby Timons, Charlie Ventura et ce James Bond (le moins célèbre mais le plus réel des deux), bassiste et tubiste de catégorie. En jazz, il n'est pas d'instruments mineurs. Le jazz est leur exaltation : pas leur réhabilitation, leur célébration.

SOUCI D'ÉLÉGANCE

Bon pianiste que l'on peut entendre sur disque, honnête clarinettiste et altiste, c'est du saxophone baryton que Mulligan fait son outil. Au-dessous du ténor, le baryton est le plus volumineux des saxophones fréquents, au tube si long qu'il fait au bocal une boucle complète, utilisé dans les débuts du jazz comme basse à vent. Duke Ellington, grâce à un interprète miraculeux, Harry Carney, lui donne son champ. Mulligan n'a plus qu'à venir enfin. Sa carrière commence chez Elliot Lawrence en 1945 dans un orchestre philadelphien partagé, selon le goût de l'époque, entre le jeu précieux et la danse. Mulligan s'est déjà fait connaître pour quelques arrangements appréciés par les big bands de radio et de divertissement.

L'arrangement est une des opérations les moins connues du public. C'est l'habillage d'un thème, la métamorphose d'une chanson ordinaire et cette pointe d'écoute portée aux musiciens dont il faut anticiper les traits, la personnalité, tout en laissant chimiquement libre ce qui ne saurait se noter : le phrasé, les inflexions, la couleur, la parole et la distribution des rôles. Gerry Mulligan est un des principaux arrangeurs, ce qui le conduit à participer, après un passage formateur chez Gene Krupa (1946) et Claude Thornhill – où il rencontre Gil Evans, autre maître du genre –, à un moment-clé du jazz : *Birth of the Cool*, pour le nonette de Miles Davis. Johnny Carisi, Gil Evans et lui-même dessinent, sur fond d'instrumentation hétérodoxe, des miniatures d'horloger où bascule le jazz moderne.

La formule n'a pas un succès immédiat, mais sa complexité germe dans cent groupes qu'un public élargi fait siens. Il enregistre sous son nom (1951), écrit pour Stan Kenton, s'installe sur la Côte ouest, forme un premier quartette, hérésie, sans piano. Son couple avec Chet Baker, parvenu, comme en se jouant, à l'art du contrepoint improvisé, ne dure pas longtemps, pour des raisons que la raison ne connaît que trop, mais c'est un des instants de pure grâce où l'esprit de Bix et celui de Lester se conjuguent en souci d'élégance.

C'est ce son, intact, exact, que l'on retrouve avec Art Farmer ou Ben Webster. C'est celui qui domine le quartette à nouveau libéré du clavier et de ses pompes, avec Brookmeyer, Red Mitchell (basse) et Frank Isola (batterie). L'enregistrement de *Bernie's Tune* à Paris, en 1954, est une perfection de science heureuse. Ce côté dandy du jazz, la sophistication désinvolte des arrangements, ne va pas sans l'impression forte de don, comme si la musique était employée, loin des trivialités de l'art pour l'art, à simplement rendre hommage au plaisir de jouer et à la musique même. Après avoir fait de *Cool* une étiquette, on fait de la *West Coast* un label.

Mulligan s'y sent à l'étroit et refuse. Trop musicien, sans doute.

Sa légion du concert jazz band (treize musiciens parmi lesquels Bill Holman, Johnny Mandel ou George Russell), levée en 1960, ouvre d'étranges voies que son *Age of Steam* (1971) prolonge. Il reste attentif à l'instrumentation toujours et à la nouveauté encore. L'électrification est employée, comme chez Gil Evans, non pas à une embauche, le bruit, mais à sa débauche, la fluidité. Il y a chez lui cette volonté de libérateur heureux, d'expérience sereine, d'appui sans faille sur la perfection et la manière comme chez George Russell, Gil Evans ou John Lewis et donc, à sa manière, comme chez Ornette Coleman.

Toute une histoire de la vie musicale, du trafic des possibles et du goût de l'aventure s'y concentre. L'idée de virtuosité (si sensible dans les duos avec Paul Desmond), de pédagogie (si nette avec les orchestres universitaires qu'il cornaque), de rencontres (si frappante aux côtés de Jim Hall, de Mingus, de Monk ou de Johnny Hodges) prend un tour qui échappe. Il suffirait de faire une histoire musicale de Philadelphie, une géopolitique des sons à travers les Etats-Unis (New York, la West Coast, les campus), une analyse des communautés à l'œuvre (noires, juives), la sémiologie amoureuse des formes populaires de la musique devenue savante, on en saurait un peu plus sur ce que le monde s'est mis à appeler jazz, et davantage encore sur le monde tel qu'il va. On n'irait pas pour autant au bout de cette souplesse de jeu et d'invention qui a pu soulever des corps et se faire passer pour simplement aisée, quand elle touchait le sommet de la pensée musicale. Mulligan est le comédien d'un film réalisé en 1958, ce film s'appelle *I Want to Live*. C'est en effet de cela qu'il s'agit.

Francis Marmande

■ **PAMÉLO MOUNKA**, de son vrai nom Yvon Bemba Bindy, l'un des musiciens les plus populaires du Congo, est mort du diabète lundi 15 janvier, à l'âge de cinquante et un ans. Il est l'auteur de nombreuses chansons, dont les plus connues, *L'argent appelle l'argent*, *Amour de Nombakélé*, *Ce n'est que ma secrétaire* et *Samantha*, ont été fredonnées dans toute l'Afrique. Cofondateur de l'orchestre *Le Peuple*, Pamélo Mounka avait fait ses premiers pas dans la musique dans les années 60 au sein des Bantous de la capitale, le plus ancien orchestre du Congo.

■ **LE PROFESSEUR LUCIEN ISRAËL** est mort à Strasbourg, jeudi 18 janvier, des suites d'une grave maladie invalidante. Psychiatre et psychanalyste, il a contribué au développement de l'école lacanienne dans l'est de la France et en Allemagne, et s'est beaucoup battu pour que soit mis en place un organisme de déontologie régissant la profession psychanalytique.
Né le 14 juin 1925 à Boulay (Moselle), Lucien Israël s'était fixé à Strasbourg après la guerre. Il a mené une carrière hospitalo-universitaire en neurologie et en neuropsychiatrie. Il est devenu chef de service en psychiatrie aux hôpitaux universitaires de Strasbourg. Membre dès l'origine de l'Ecole freudienne de Paris et jusqu'à sa dissolution en 1980, disciple de Jacques Lacan, il a particulièrement travaillé sur les applications médicales de la psychanalyse. Il est l'auteur de plusieurs livres, parmi lesquels *Le Médecin face au malade* (1968), *L'Hystérique, le Sexe et le Médecin* (1976), traduit dans plusieurs langues, *Initiation à la psychiatrie* (1986) et *Boiter n'est pas pécher* (1989). En 1992, il s'était prêté à un film réalisé par Isabelle Rèbre, *Parlez-moi d'amour*, où il conversait avec cette jeune journaliste, et qui avait été projeté dans le cadre du Festival du film de Strasbourg.

NOMINATIONS

ÉDUCATION NATIONALE

Trois nouveaux recteurs ont été nommés au conseil des ministres du 17 janvier : **Paul Desneuf** devient recteur de l'académie de Rouen en remplacement de Joëlle Le Morzellec ; **Bernard Dubreuil** remplace Jean-Paul Watteau dans l'académie de Grenoble et **Michèle Rudler** succède à Jean-Pierre Doumenge au rectorat des Antilles-Guyane.

[Né le 12 avril 1943 à Nantes (Loire-Atlantique), Paul Desneuf, docteur en sciences économiques, a accompli l'essentiel de sa carrière à Paris-II (Panthéon-Assas) et en Afrique. Assistant, puis chargé de cours à l'université de Rennes (1966-1970), il enseigne ensuite aux universités de Dakar (Sénégal) puis de Libreville (Gabon), avant de devenir, en 1987, professeur à Paris-II. Il est vice-président de cette université depuis avril 1993. Administrateur de l'Orstom, membre du bureau de la conférence des doyens de sciences économiques, Paul Desneuf a publié de nombreux articles et ouvrages sur l'économie internationale et sur celle de l'Afrique.]

[Né le 7 août 1948 à Saint-Gaultier (Indre), Bernard Dubreuil est docteur en sciences physiques, spécialiste de la physique des plasmas. Il a effectué toute sa carrière à l'université d'Orléans, où il est devenu maître-assistant en 1971, puis professeur en 1981. Il enseigne à l'Ecole supérieure des procédés électroniques et optiques de l'université d'Orléans. Bernard Dubreuil avait été nommé médiateur à l'université de La Rochelle en décembre dernier, lors du conflit étudiant.]

[Née le 23 avril 1941 à Nantes (Loire-Atlantique), Michèle Rudler, docteur en pharmacie, est une spécialiste de la toxicologie, qu'elle pratique d'abord à l'université de Nancy, comme expert auprès du tribunal. Elle devient ensuite directeur du laboratoire de toxicologie de la préfecture de police et de l'Institut universitaire de médecine légale de Paris-V. Mme Rudler est la fille d'Henri Rey, ancien ministre du général de Gaulle et de Georges Pompidou.]

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Jean-Marc Monteil, président de l'université Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand-II), a été élu, jeudi 18 janvier, premier vice-président de la Conférence des présidents d'université (CPU) par 78 voix sur 83 votants. Il remplace Bernard Alluin, qui occupait cette fonction à titre transitoire depuis le départ de Bernard Dizambourg (*Le Monde* du 20 janvier).

[Né le 18 juin 1947 à Labeusette (Puy-de-Dôme), Jean-Marc Monteil est docteur d'Etat ès lettres et sciences humaines et docteur en sciences sociales et psychologie de l'Ecole des hautes études. Assistant, puis maître-assistant à l'université de Clermont-Ferrand-II, il y est nommé professeur en 1983. Il dirige le laboratoire de psychologie sociale de la cognition, unité associée du CNRS. Directeur d'unité de formation et de recherche, il est ensuite élu vice-président, puis, en 1992, président de l'université. A la CPU, il était président de la commission recherche.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Myriam et Jean-Christophe ANKAOUA

ont le grand bonheur d'annoncer la naissance de leur fils

Arthur,

le 17 janvier 1996.

Décès

– Mme Robert Arribehaute,
Ses enfants
Et petit-enfant,
font part du décès du

docteur Robert ARRIBEHAUTE,

survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité familiale, suivie de l'incinération, selon ses volontés, au crématorium de Nice.

Cet avis tient lieu de faire-part.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94

– Mme Adolphe Aigrot,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Mouly-Aigrot,
ses enfants,
Xavier, Bertrand et Grégoire Mouly-Aigrot,
ses petits-enfants,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Adolphe AIGROT,
ingénieur général honoraire
des Ponts et Chaussées,
X 32,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de l'Etoile noire,
médaille de l'aéronautique,

survenu à Paris, le 7 janvier 1996, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, a eu lieu dans l'intimité familiale à Chapois (Jura).

Une messe à sa mémoire sera célébrée le samedi 27 janvier, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, à Paris-6e.

29, boulevard Edgar-Quinet,
75014 Paris.
6, rue Hudri,
92400 Courbevoie.

– Mme René Bary,
son épouse,
Nicole Bary,
François et Sylvie Bary,
Marc et Florence Bary,
ses enfants,
François-Xavier, Olivier,
Marie-Emmanuelle, Sophie,
Camille, Julien,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René BARY,

survenu le 18 janvier 1996, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation au cimetière de Marines (Val-d'Oise) a eu lieu dans l'intimité familiale.

63, rue de Bretagne,
75003 Paris.

– Le professeur et Mme Jean-François Chevalier,
ses parents,
Caroline et Gilles Dassieu-Chevalier,
Margaux et Alice,
leurs filles,
Jérôme et Valérie Chevalier-Ranson,
Toute sa famille,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Benoît CHEVALIER,

survenu le 13 janvier 1996, à l'âge de trente ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– Les familles Le Yaouanq,
ont la douleur de faire part du décès brutal, le 17 janvier 1996, à Céret (66), de

Louis LE YAOUANQ,
professeur honoraire.

Les obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité.

7, rue Didier-Daurat,
93100 Montreuil.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean SANCHEZ,

survenu le 4 janvier 1996, dans sa quatre-vingt-sixième année, à Saint-Thibault-des-Vignes (Seine-et-Marne).

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

ATFPO,
4, square Georges-Lesage,
75012 Paris.

– L'équipe Alentour
a la tristesse de faire part du décès de

François REGNAULT,

survenu à Paris, le 17 janvier 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 23 janvier, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Anges, 102, rue de Vaugirard, Paris-6e.

– Le 18 janvier 1996,

Marcel TROBAS

a quitté sa famille et ses amis, peu avant ses quatre-vingt-quatre ans.

Nous pourrons partager notre affliction, le mardi 23, à 11 heures, en l'église Saint-Charles de Monceau, 22 bis, rue Legendre, Paris-17e.

Les obsèques auront lieu le mercredi 23, à 14 h 30, au cimetière de Bénodet (Finistère).

Anniversaires de décès

– En souvenir de

Jean-Louis BARRAULT,

disparu, il y a deux ans, le 22 janvier.

Services religieux

– Les prières du mois à la mémoire du

professeur Emmanuel LEVINAS

seront dites le mercredi 24 janvier, à 18 h 30, à l'Ecole normale israélite orientale, 6 bis, rue Michel-Ange, Paris-16e.

Conférences

LE GROUPE D'ÉTUDES C.G. JUNG DE PARIS

vous invite à participer à sa prochaine conférence

« Où est la mère »

avec Aimé Agnel, analyste, membre didacticien de la SFPA.

Le mardi 6 février, à 20 h 45, 5, rue Las Cases, 75007 Paris.

Pour tous renseignements,
– téléphoner au (16-1) 45-55-42-90, le jeudi, de 14 h 30 à 18 heures,
– ou écrire au groupe d'études C.G. Jung, 1, place de l'Ecole-Militaire, 75007 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● Séminaires

Georges Leyenberger : « L'art sans destination : Hegel et Hölderlin », 9 février, 17 heures-19 heures, salle P.-Celan, ENS, 45, rue d'Ulm, Paris, 16 février et 22 mars, 17 heures-19 heures, salle des Actes, ENS.

Bernard Stevens : « L'école de Kyoto et la question politique », 5 et 6 février, 18 heures-20 heures, amphi B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Monique David-Ménard : « Vérité du concept, vérité du fantasme : l'Universel dans tous ses états ».

1, 8, 22 et 29 février, 20 h 30-22 h 30, salle RC 1 (pyramide-scolarité, Paris-VII, face à la tour 56), université Paris-VII-Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris.

● Samedis autour d'un livre :

L'Homme des passions, de Denis Kambouchner avec D. Kambouchner, G. Sfez, M. David-Ménard, P. Guénancia, E. Balibar et P. Loraux. 27 janvier, 9 h 30-12 h 30, Espace Jussieu, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Le programme des activités au collège pour le second semestre (février à juillet 1996) est disponible au secrétariat du Collège, 1, rue Descartes, 75005 Paris.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.

Renseignements sur les salles, répondeur : 44-41-46-85. Autres renseignements : 44-41-46-80.

Communications diverses

– **Maison de l'hébreu** : *47-97-30-22*. Stages express individuels tous âges (moderne-biblique). Lisez l'hébreu biblique en une séance !

Soutenances de thèse

– **Alexandra Laignel-Lavastine** a soutenu sa thèse de doctorat sur la « **La Philosophie nationaliste roumaine. Une figure emblématique : Constantin Noïca (1909-1987)** », à l'université Paris-IV-Sorbonne, le samedi 13 janvier 1996. Le jury, composé de Mme Janine Chanteur (directrice de thèse), Mme Catherine Durandin, M. Pierre Hassner et M. Alain Renault (président), lui a décerné la mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité.

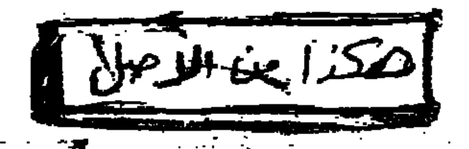
– **Michel Grabar** soutiendra, le samedi 27 janvier 1996, à l'EHESS, 105, boulevard Raspail, salle 8, une thèse de doctorat intitulée « **La Renaissance de la philosophie religieuse en Russie au début du XXe siècle. De la crise de l'idéalisme au réalisme symboliste.** »

Le jury sera composé de Mmes Jutta Scherrer et Françoise Dastor et de MM. Jacques Catteau, Georges Nivat et Nikita Struve.

– **M. Olivier B. Dord** a soutenu, le vendredi 12 janvier 1996, à l'université Paris-X, sa thèse de doctorat en droit public, intitulée « **Cours constitutionnelles nationales et normes européennes.** »

A l'unanimité, le jury, composé de MM. les professeurs Guy Carcassonne (directeur de thèse), Vlad Constantinesco, Louis Favoreu, Antoine Lyon-Caen et Michel Troper, a décerné à cette recherche la mention très honorable avec félicitations du jury et l'a proposée pour un prix de thèse avec demande de subvention pour publication.

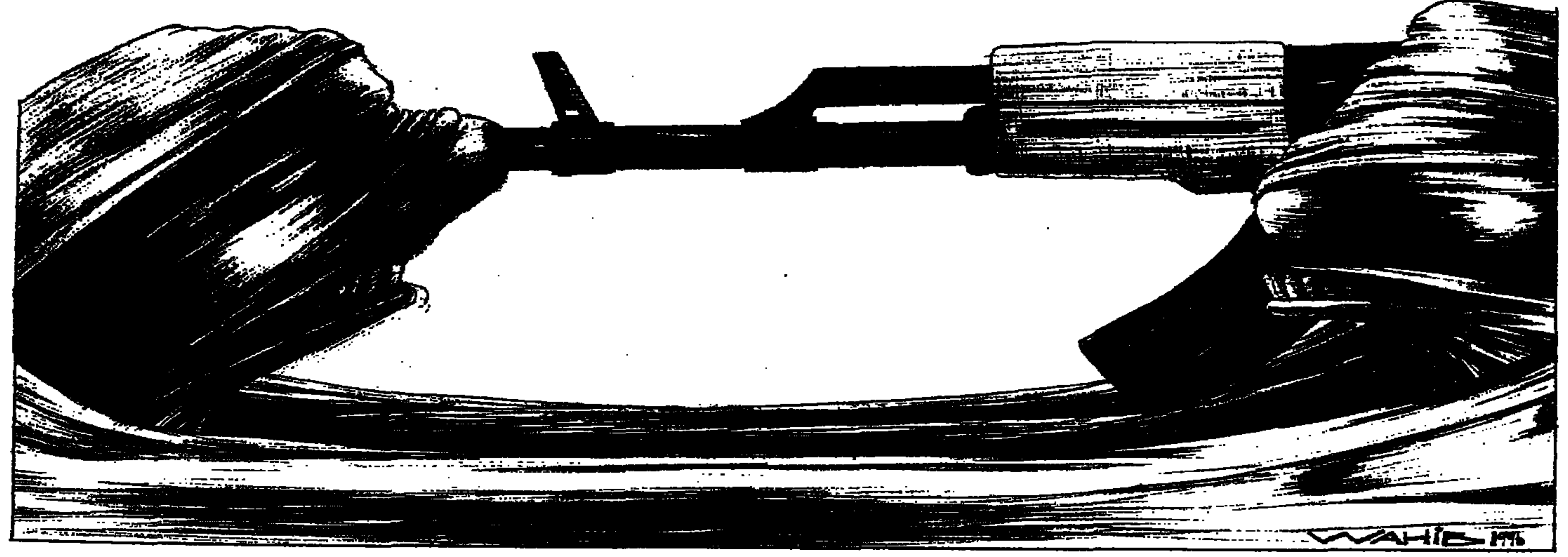
CARNET DU MONDE
Téléphone 40-65-29-94 — Télécopieur 45-66-77-13



HORIZONS

ENQUÊTE

Entre Zaïre et Rwanda



une descente aux enfers

Le Masisi, îlot de riches terres volcaniques voisines du Rwanda, concentre sur une parcelle de l'immense Zaïre la crise du régime : de la corruption des dirigeants et de l'armée à la décrépitude de l'Etat, en passant par les conflits ethniques

IL s'agissait, depuis la nuit des temps, d'un petit coin de paradis, d'un eden africain pour pasteurs et paysans. Mais ces paisibles collines, parsemées de pâturages et de champs luxuriants, sont devenues depuis peu des terres de haine minées par la peur. *Le Masisi – environ 600 000 habitants, dont 150 000 sont aujourd'hui déplacés* – a basculé il y a deux ans dans l'enfer des massacres, de la terreur et des exodes. Un tribalisme sauvage a brusquement englouti des décennies de bon voisinage entre villageois sans histoires.

Les images d'enfants suppliciés lors du génocide rwandais de l'an dernier sont encore ici d'une insoutenable réalité. L'hôpital du village de Masisi vient de recueillir ce jeune garçon, le visage ouvert de la bouche à l'oreille par un coup de machette et cette fillette au regard vide, retrouvée inconsciente dans un champ, le bras déchiqueté par une balle et le crâne profondément entaillé par un coutelas.

Le cauchemar rwandais a débordé au Zaïre, vomissant ses horreurs sur le Masisi, même s'il ne s'agit pas d'un conflit Hutus-Tutsis. Ces enfants ont bien été *« machettés »* par des miliciens hutus (émules des sinistres « Interahamwés » rwandais), mais ils sont hundés, la tribu locale du Masisi, et non pas tutsis. Les indigènes hundés du Masisi s'affrontent, depuis 1993, aux « immigrés » banyarwandas (Hutus et Tutsis) pour le contrôle de ces grasses terres volcaniques, dont les « mille collines » rappellent celles du Rwanda voisin. Les racines de cette haine tribale plongent non seulement dans le colonialisme, mais aussi dans le despotisme qui lui a succédé et... dans la récente tentative zaïroise de démocratisation.

Gros bourg situé à une journée de Goma, au bout d'une piste incroyablement défoncée, le village de Masisi (au centre de la région du même nom) vit au rythme des flambées de violences. Dès le début des troubles, en février 1993, les Banyarwandas du village de Masisi sont chassés par les Hundés, plus nombreux. Mais, dans le même temps, au cours de ce vaste chassé-croisé tribal, Masisi doit accueillir des milliers de déplacés hundés, expulsés d'autres localités par les « Rwandais », et la localité s'étend peu à peu sur les collines avoisinantes.

De nouvelles cabanes en torchis surgissent chaque jour, mais toujours agglutinées peureusement les unes aux autres car, ici, on ne redoute rien tant que l'isolement. C'est pourquoi, si certains déplacés de Masisi viennent parfois de très loin, d'autres arrivent du village de Kanii, perché sur la colline d'en face.

On y accède par un sentier aux marches taillées dans la glaise, qui serpente entre les joncs et les bananeraies, puis saute un ruisseau, avant de remonter l'autre versant. Des centaines de Hundés chassés d'ailleurs ont submergé le hameau, occupant les maisons vacantes.

Kanii est visiblement surpeuplé, et le chef du village s'en inquiète : *« La population a doublé, mais nos réserves de vivres ont diminué, car nous n'osons plus nous éloigner du village pour cultiver. Alors, les greniers se vident et nous mangeons de moins en moins. Regardez nos enfants ! »* Kanii est presque sur le « front » : le « Hutuland » commence juste derrière la crête, et il est hors de question de s'y risquer. Les villageois aperçoivent leurs champs à deux ou trois collines de là, prêts pour la récolte ; mais pour rien au monde ils n'iraient moissonner. Visiblement, les Hundés de Masisi ne se sentent pas en sécurité, et certains craignent déjà qu'ils ne soient obligés un jour de fuir vers la région voisine du Walikale, fief d'une tribu amie.

A vingt minutes d'ici, après avoir passé une invisible ligne de démarcation ethnique, on atteint le fief des Banyarwandas. Le paysage s'éclaircit : le vert sombre des bananeraies touffues fait place à l'émeraude lumineux des prés. Les pâturages envahissent l'espace, repoussant les cultures sur les collines les plus abruptes. Ici, à Buguri, les « méchants » sont hundés et les victimes, banyarwandas. Comme à Masisi, l'école du village s'est transformée en camp de déplacés. Il y a longtemps que les classes sont fermées. Comment avoir l'esprit à l'étude quand il faut être prêt à évacuer à la moindre alerte ?

Hutus et Tutsis, immigrés du Rwanda voisin, ont fait cause commune, au début des hostilités, face aux autochtones du Masisi. Mais, depuis la guerre civile rwandaise et le génocide de 1994, la solidarité a fait place à la haine. Des Hutus se sont attaqués aux riches éleveurs tutsis, et la méfiance empoisonne même les relations entre déplacés hutus et tutsis, pourtant frères dans le malheur.

A Buguri, les uns sont hébergés par les cousins et les autres logés dans les salles de classe. Des milliers de Hutus du Masisi ont été obligés de trouver asile dans les camps de réfugiés de Goma. tandis que les Tutsis repartent pour le Rwanda, après avoir été dépouillés de leurs biens et troupeaux.

A l'origine de ces violences, il y a l'immigration des Banyarwandas au Masisi, étalée sur près d'un siècle, au gré des remous de l'histoire. *« Avant la colonisation, le royaume du Rwanda s'étendait sur le nord du Kivu jusqu'au Masisi »*, assure cet éleveur, d'origine tutsie, qui précise que les rois tustis *« étaient même en passe de s'emparer du sud du Kivu »*.

A partir des années 40, pour mettre en valeur leurs grandes plantations, les colons belges déplacent vers le Masisi des milliers de Hutus rwandais, réputés plus travailleurs que les tribus indigènes. Et plus dociles aussi.

Un tribalisme sauvage a brusquement englouti des décennies de bon voisinage entre villageois sans histoires

CAR en 1944 l'autorité coloniale a dû réprimer un soulèvement dans le Walikale, où la population refusait le travail forcé dans les plantations et sur les chantier routiers.

Vingt ans plus tard, d'autres Tutsis, chassés par les massacres de 1959 au Rwanda, s'installent au Masisi. Les plus fortunés, mieux éduqués aussi, rachètent d'immenses plantations de thé ou de pyrèthre, qu'ils convertissent à l'élevage extensif. Ils dominent bientôt la vie économique du Kivu, et leur réussite suscite la jalousie des Zaïrois.

Il est vrai que les Tutsis bénéficient aussi de la précieuse influence de M. Bisengyimana, un exilé rwandais directeur de cabinet du président Mobutu (c'est-à-dire numéro 2 du régime) pendant douze ans et initiateur, dit-on, de la « zaïrisation » des années 70, quand les propriétés des derniers colons furent confisquées au profit des proches du pouvoir.

Début 1994, après plusieurs mois de violences qui ont fait près de 7 000 morts et 200 000 déplacés, le climat est à l'apaisement. A l'issue de palabres interclaniques, les gens commencent à réintégrer leurs foyers quand survient la dernière en date des vagues d'immigration, celle des Hutus fuyant la victoire des rebelles tutsis du Front patriotique rwandais, en juillet 1994. Plutôt que de s'inscrire dans des camps de réfugiés surpeuplés, beaucoup s'installent chez leurs cousins du Masisi avec armes et bagages. Face à l'arsenal de l'ennemi, les Hundés s'inquiètent et trouvent bien vite les moyens de s'armer en troquant des vaches volées contre des fusils d'assaut ; et l'on soupçonne les militaires zaïrois, qui ont saisi beaucoup d'armes aux soldats rwandais en déroute, de jouer un rôle pivot dans ce trafic. On met sur pied des milices pour se protéger, mais aussi pour piller et chasser l'ennemi. Des troupeaux entiers disparaissent et, selon l'association des éleveurs du Masisi, il ne subsiste que 100 000 des 450 000 têtes de bétail.

Désormais royaume des pillards, traversé par des no man's land écumés par les miliciens des deux bords, le Masisi est en ruine. Cette région à la prospérité légendaire est happée par la misère. Du jamais vu dans ce pays riche, bien arrosé, où la famine n'a jamais sévi. *« Nous vivons à la grâce de Dieu,* disent les petites gens de Kanii, *mais parfois il faut aller voir le docteur. Alors, on lui demande crédit. »*

« La population a doublé, mais nos réserves de vivres ont diminué, car nous n'osons plus nous éloigner du village pour cultiver. Alors, les greniers se vident et nous mangeons de moins en moins »

Le trésorier de l'hôpital de Masisi reconnaît que la liste des débiteurs s'allonge et se plaint des *« évasions »*, ces malades qui désertent le dortoir la nuit, sans payer la note... Ensuite, il faut rogner sur le minerval (frais de scolarité) puis sur les repas, et la malnutrition commence à toucher les enfants des familles déplacées.

Les autorités zaïroises ont réagi en envoyant l'armée rétablir l'ordre. Aujourd'hui, le Masisi fourmille d'hommes de la redoutable division spéciale présidentielle (DSP), de la 311e brigade et d'un régiment parachutiste. Malheureusement, tout ce qui porte uniforme (de la troupe, jamais payée, aux officiers corrompus) se fait embaucher comme mercenaire dans l'un ou l'autre camp. Au Masisi comme ailleurs au Zaïre, l'insécurité s'aggrave avec l'arrivée des militaires...

A Kanii, par exemple, plusieurs demeures en bois, propriétés de gens aisés, ont les vitres brisées. *« Ce sont les soldats qui sont passés un soir,* explique avec lassitude un habitant. *On ne sait pas très bien s'ils venaient nous protéger ou piller. »* Ailleurs, dans la ferme d'un grand éleveur, trois soldats de la DSP, associés à des voleurs de bétail, ont été tués par des hommes de la 311e brigade qui gardaient la propriété aux frais du fermier.

Mais, depuis quelque temps, l'armée parle de *« rebelles hundés »*, qui se seraient même attaché les service de fétichistes pour être invulnérables aux balles. Quant à la population zaïroise, elle ne comprend pas pourquoi *« l'armée s'allie avec des étrangers »*.

Ce n'est pas par hasard, dit-on ici, que l'embrasement du Masisi a coïncidé avec la fin de la conférence nationale souveraine convoquée en 1992 pour enterrer le monopartisme.

Exaspérés par trente ans de pouvoir centralisé, les délégués ont réclamé le fédéralisme. Mais le nouveau système a vite été dévoyé, notamment ici dans le Kivu, par des gouverneurs cherchant des boucs émissaires pour mieux asseoir leur popularité et qui ont attisé la haine contre les étrangers. La conférence a aussi soulevé l'insoluble problème de la nationalité. Pour être reconnu comme citoyen zaïrois, faut-il justifier d'un ancêtre originaire du Congo belge (après le fameux partage de l'Afrique par les puissances coloniales à Berlin en 1885) ou bien seulement d'un parent né au Zaïre depuis l'indépendance ? La question n'est toujours pas résolue...

APRÈS les tueries de ces derniers mois, il est encore difficile d'imaginer le retour de la paix au Masisi. D'autant plus qu'aucun compromis n'est en vue. Pour les Banyarwandas, qui réclament la nationalité zaïroise, l'affaire est entendue : *« Les Hundés cherchent à reprendre le contrôle des terres qu'ils nous ont vendues ou louées, maintenant que nous les avons mises en valeur. »* Dans l'autre camp, on dénonce l'appétit de conquête des *« immigrés »* qui refusent de payer le tribut aux chefs traditionnels hundés, *« façon pour eux de s'approprier petit à petit le Masisi »*, eux qui *« d'ailleurs ne se sont jamais sentis vraiment zaïrois, mais plutôt zaïrwas »*.

Les Banyarwandas – Hutus comme Tutsis – répliquent que dans toute démocratie il faut respecter la règle de la majorité. Mais cette remarque met hors d'eux les natifs du Masisi, car ils savent que l'immigration des Hutus et leur extraordinaire prolificité ont réduit les Hundés à l'état de minoritaires sur leur propre sol. Les belligérants ne sont d'accord que sur une chose : *« Mobutu a laissé l'anarchie s'installer, trop heureux de prouver que la démocratie ne convenait guère au Zaïre. »*

Mais le maréchal-président n'avait pas prévu l'*« invasion »* de plus d'un million de réfugiés hutus, entassés aujourd'hui dans des camps et qui chercheront à rentrer au Rwanda en force, si aucune solution pacifique n'est trouvée à la question de leur retour. D'autres s'inquiètent aussi d'un possible éclatement du Zaïre si le maréchal Mobutu, le *« grand stabilisateur »*, venait à disparaître. Que deviendrait alors le Kivu, dont les terres noires attirent les convoitises ? Dans cette poudrière qu'est devenue la région des Grands Lacs, l'étincelle fatale pourrait bien jaillir du Masisi.

Jean Hélène

« Le rendez-vous des politiques » / **Jack Lang**, membre du bureau national du PS

« Il y a à gauche trop d'européens honteux, grincheux et mollassons »

L'ancien ministre de la culture de François Mitterrand appelle les socialistes à se battre pour que la démocratie progresse en France et pour que l'Europe devienne « une véritable puissance économique et culturelle »

AU COURS d'un débat avec trois universitaires, Blandine Kriegel, Alain Finkielkraut et Alain-Gérard Slama, Jack Lang a présenté, dimanche 21 janvier, sur France-Culture, dans l'émission mensuelle « Le rendez-vous des politiques », *organisée en association avec Le Monde*, des propositions pour améliorer l'Etat de droit en France et pour relancer la construction européenne.

« La mort de François Mitterrand a été saluée comme la fin d'une époque, mais aussi d'une certaine manière de gouverner, d'une certaine « école politique », comme l'a écrit *Le Monde*, dont la pratique ne correspond sans doute pas aux exigences d'une démocratie moderne. La gauche a-t-elle des propositions à faire pour une pratique du pouvoir plus démocratique, plus conforme aux valeurs de l'Etat de droit ?

Jack Lang. – La gauche se trouvait depuis trois ou quatre ans dans *une sorte d'état d'hibernation*. Elle paraissait être en panne d'idées. Depuis quelques semaines, sous l'impulsion de Lionel Jospin, le PS se remet au travail. Cette réflexion doit faire face à deux risques. D'une part, il ne faudrait pas qu'à nouveau une certaine forme d'« économicisme » l'emporte sur des considérations humanistes, alors qu'on a eu *un peu trop tendance, dans le passé*, sous l'influence d'experts ou de techniciens, à transformer le citoyen en *homo œconomicus*, oubliant que l'homme est aussi porteur de mythologie et d'espérance.

» D'autre part, il est nécessaire de disposer de temps pour *réfléchir*, dans une période où tout change profondément, où de nombreux *concepts sont en crise* : le travail, le pouvoir, le temps, dominé par le diktat de l'immédiateté (l'opinion ou les marchés). Des paramètres nouveaux surgissent : la mondialisation, la démographie, la numérisation. Il faut du temps pour bâtir un nouveau projet de civilisation qui permettrait au pays de mieux maîtriser ces données nouvelles.

– *Quelles peuvent être les conséquences de cette mutation sur le partage des pouvoirs ?*

J. L. – *Notre pays, pays de la Révolution*, a toujours éprouvé une sorte de méfiance à l'égard d'une certaine forme de démocratie. Le sentiment s'est répandu, notamment au début de la Ve République, qu'un pouvoir exécutif qui aurait des comptes à rendre affaiblirait le pays. Je pense au contraire que la démocratie n'est pas une faiblesse, mais une force. Relisez Thucydide et les magnifiques discours de Périclès expliquant aux Athéniens que c'est parce qu'ils vivent en démocratie qu'ils sont en mesure de l'emporter sur Sparte l'autocratique. Pour nous en tenir à des exemples contemporains, l'Allemagne, cette Allemagne puissante pour laquelle on est toujours plein d'admiration, est aujourd'hui un des pays les plus démocratiques d'Europe, où le chancelier rend des comptes tous les quatre ans, non pas au scrutin majoritaire, mais à la proportionnelle. Et Israël : voilà aussi un pays très démocratique, avec sa Knesset frondeuse, batailleuse, élue à la proportionnelle intégrale, qui ne l'a pas empêché de gagner la guerre, puis la paix ; et l'Angleterre de Churchill, qui est restée tout au long de la guerre une démocratie, qui a résisté aux nazis, tandis que la France, *s'abandonnant* à un *dictateur, capitulait* devant l'ennemi !

» Notre pays connaît, depuis longtemps *déjà*, une *hypertrophie* des exécutifs, à tous les étages, du maire jusqu'au sommet de l'Etat, et dans tous les domaines, y compris dans les entreprises, malgré les lois Auroux, ou dans les associations : voyez l'aventure de l'ARC. Nous vivons au royaume des chefs, grands ou petits. Qu'a-t-on fait de cet article lumineux de la Déclaration des droits de l'homme de 1789, l'article 16 – à ne pas confondre avec l'article 16 de la Constitution –, selon lequel toute société qui n'établit pas la séparation des pouvoirs et qui ne garantit pas l'Etat de droit *« n'a point de Constitution »* ? La question mériterait d'être posée : en ce sens-là, la France a-t-elle une Constitution ? Il n'y a pas en France de véritable *séparation des pouvoirs* ; et l'Etat de droit est mal protégé.

Blandine Kriegel. – **Beaucoup a *été fait sous la gauche pour développer* l'Etat de droit. La commission des droits de l'homme de l'ONU a même félicité la France, qui a supprimé les juridictions d'exception, étendu les libertés judiciaires, libéralisé les médias et – mesure qui demeure la plus symbolique – aboli la peine de mort. Mais nous n'avons pas eu la réforme de la justice que nous attendions et qui aurait été une avancée décisive dans la séparation des pouvoirs. Ne pensez-vous pas que, si les socialistes ne sont pas allés aussi loin que vous le souhaitez aujourd'hui, c'est parce qu'ils n'ont jamais vraiment abandonné leur univers de référence – le *marxisme* –, qui faisait obstacle aux aspirations à un républicanisme démocratique ? La pérennisation de l'Etat administratif et du gouvernement technocratique ne résulte-t-elle pas *du fait que la gauche s'est* ralliée à une sorte de néolibéralisme qui ne permet pas d'engager une véritable réforme de l'Etat ?**

J. L. – Il est probable en effet que la gauche ait été progressivement pénétrée *par l'esprit des institutions* actuelles, qu'elle avait pourtant combattues à l'origine. Aux réformes *que vous avez évoquées* j'ajouterais la décentralisation, qui a été source d'initiatives et de changements profonds. Mais nous ne nous sommes pas attaqués à la question de la séparation des pouvoirs, peut-être parce que nous étions trop habités *par le souvenir historique* du Directoire.

» Aujourd'hui le Parlement français comporte au moins deux graves lacunes. D'abord il n'est pas à l'image du pays en raison du mode de scrutin majoritaire, qui produit une *caricature* de la société française. Le droit commun des modes de scrutin en Europe, c'est la proportionnelle. Du coup, comme l'Assemblée nationale ne représente pas la France dans sa diversité, qui s'exprime au nom du peuple ? Ce sont les *télévisions* un jour, le lendemain la rue, le troisième jour les spéculateurs. J'ajoute que ce Parlement n'a pas de véritable souveraineté législative, qu'il est domestiqué *par mille et une procédures*.

» La deuxième lacune concerne la durée des mandats. Nous sommes le pays des *longs mandats. Sept ans* pour le président, neuf ans pour les sénateurs, pourquoi pas l'éternité ? Six ans pour les maires, alors que presque partout en Europe, c'est quatre ans. Des mandats courts sont nécessaires pour que les électeurs aient plus souvent leur mot à dire et pour favoriser le renouvellement des élus.

» Quant à l'Etat de droit, il est fragmentaire et mal protégé. On rêverait que sur ce point la gauche soit offensive, inventive, révolutionnaire. Il faut remettre en chantier le code de procédure pénale, donner de véritables droits aux citoyens, à commencer par le droit de saisine du Conseil constitutionnel, que François Mitterrand avait proposé et que le Sénat a bloqué, introduire en France une institution qui a fait ses preuves dans les pays nordiques, sous le nom d'ombudsman, ou en Espagne, sous le nom de défenseur des droits du peuple, qui peut, lorsqu'un citoyen est malmené par une administration, un juge, un pouvoir, *donner des instructions pour que le* dommage soit immédiatement réparé.

– Il existe en France un médiateur de la République

J. L. – Il ne peut être saisi que par les parlementaires et il n'a aucun pouvoir d'injonction ou d'instruction à l'égard d'aucune autorité. Quelle que soit la qualité de ceux qui assument cette fonction, le médiateur n'est pas en mesure de protéger un Etat de droit qui est aujourd'hui en France l'un des plus mal garantis d'Europe.

Alain Finkielkraut. – **Ce qui fait à mes yeux la singularité de la gauche, c'est la volonté de rectifier les inégalités, le refus de se résigner à une inégalité quelle qu'elle soit. Or le mitterrandisme n'a pas trahi cet idéal mais il en a offert une contrefaçon. Dans le domaine de la culture, en affirmant que *« tout est culturel »* et en remplaçant ainsi l'égalité d'accès à la culture par une égalité entre les plus démunis et les privilégiés, chacun pouvant *désormais* se réclamer de « sa » culture...**

J. L. – C'est une caricature. Je ne peux pas répondre à des caricatures...

A. F. – **... et dans le domaine de l'éducation en refusant d'assumer la sélection et en substituant le thème du droit au diplôme à celui de l'égalité des chances. Ce qui a conduit à la dégradation des universités et ainsi à une sélection beaucoup plus brutale. L'après-mitterrandisme, pour une gauche qui, dites-vous, sort de son hibernation, ne serait-ce pas de retrouver le *sens vrai* de l'égalité ?**

J. L. – On ne peut pas contester que des inégalités sociales se sont creusées, comme *dans tous les pays* du monde. La mondialisation hypercapitaliste – trop longtemps acceptée par la gauche –, qui s'est emparée de l'ensemble de la planète et qui est, pour une part, source de progrès, a contribué aussi à détruire l'équilibre interne de certaines nations. L'un des antidotes peut être trouvé dans une réflexion collective sur la mise *en valeur du capital* humain dans chacun de nos pays pour résister au phénomène de la mondialisation. Il ne suffira pas d'empiler les crédits et les postes, il faudra procéder à une révolution du système éducatif, recentrer l'éducation sur les savoirs fondamentaux, faire davantage de place à l'esprit critique, préparer les jeunes à des situations qu'on ne peut pas décrire à l'avance.

» Sur la sélection, au-delà du vocable, *cherchons le concept. Il peut* être formulé comme une exigence forte d'orientation réelle. Il n'est pas normal que la collectivité publique se décharge complètement de cette obligation, n'apporte pas aux jeunes le soutien nécessaire pour les guider vers des voies et des filières auxquelles ils seraient mieux préparés.



Il n'y a pas en France de véritable séparation des pouvoirs, et l'Etat de droit est mal protégé

– S'il est une conviction que *chacun reconnaît à François Mitterrand*, c'est son attachement à la construction européenne. Comment *entendez-vous faire* fructifier cet héritage ?

J. L. – L'Europe est un domaine sur lequel il faut être capable de faire rêver, de proposer une nouvelle frontière. Il y a, y compris à gauche, et même au PS, trop d'européens honteux, grincheux et mollassons. Moi je suis européen et fier de l'être. Nous sommes dans une période d'attentisme, d'immobilisme, qui crée le doute et l'inquiétude. Pour que l'Europe avance, il faut un leadership. Il y a eu pendant plusieurs années le trio Delors-Mitterrand-Kohl. Il faut à nouveau que la France soit à l'avant-garde, que par sa singularité même elle soit capable d'entraîner les autres pays. Il ne suffira pas de se livrer à un ajustement de machinerie, comme le fera la Conférence intergouvernementale. Il faut passer à une autre altitude. Je fixerai à cette Europe nouvelle trois ambitions : qu'elle devienne une véritable puissance économique et culturelle ; qu'elle soit un modèle de développement social et moral ; qu'elle se construise à l'échelle du continent.

– Souhaitez-vous une Europe *fédérale* ?

J. L. – Après avoir longuement réfléchi, je suis favorable à une fédération des *nations européennes* : si nous nous orientons vers une fédération, nous devons faire en sorte qu'à la tête de l'*Union européenne* il y ait une présidence politique, contrebalancée par une deuxième Assemblée, qu'on pourrait appeler le Sénat de l'Union et qui comporterait, à l'exemple du Bundesrat allemand, des représentants des Parlements *des Etats membres*.

A. F. – **Si le patriotisme européen a eu tant de mal à se mettre en place, c'est parce que l'Europe vient de subir, en ex-Yougoslavie, une épreuve redoutable et qu'elle s'est disqualifiée. Il a fallu qu'on accepte d'ajouter la guerre à la guerre pour que soit mis fin, beaucoup trop tard, au conflit. Il se trouve *que* la politique de François Mitterrand a été partiellement responsable de cet échec. N'est-il pas nécessaire, avant de faire place au rêve, de tirer un bilan sans complaisance de ce qui s'est passé pour que l'Europe puisse répondre à son défi majeur, c'est-à-dire l'intégration des pays de l'Est ?**

J. L. – Ce conflit aurait pu être évité si précisément François Mitterrand avait été écouté au moment où se profilaient les éclatements de l'ancienne Fédération yougoslave. Je sais avec quelle énergie, quelle pugnacité, il a fait l'impossible pour convaincre l'Allemagne de ne pas se précipiter pour reconnaître les frontières des nouvelles Républiques. Une *fédération* des nations européennes, qui aurait dans ses compétences une partie de la politique *économique*, notamment la politique de l'emploi et la politique extérieure, pourrait tirer les leçons des erreurs du passé.

» Cessons de remettre en cause en permanence ce qui a été acquis, en particulier la monnaie unique. Je *demande seulement* que les *critères* qui figurent dans le traité soient interprétés d'une manière plus souple *qu'on ne le fait actuellement*. Centrons nos efforts sur les ripostes à apporter à la mondialisation. Pourquoi, par exemple, l'*Europe, qui*, à la différence des Etats, n'est pas endettée, n'emprunterait-elle pas un peu d'argent pour financer la création d'universités plurinationales et toute une série d'infrastructures créatrices d'emplois ?

Alain-Gérard Slama. – **Votre projet européen peut sembler exaltant, mais il peut apparaître aussi comme une fuite en avant. Vous vous dites très sensible à l'émiettement national, à la crise de la citoyenneté, qui résultent de la mondialisation. La priorité n'est-elle pas à la reconstruction de cette *citoyenneté nationale*, à travers les structures que vous avez évoquées, la justice, l'école, etc. ?**

J. L. – Je persiste à penser que le vouloir-vivre ensemble est toujours très vivace en France. Mais on peut *parfaitement* construire une architecture dans laquelle la nation existe en tant que telle, tout en s'insérant *dans* un ensemble plus vaste.

– Ce n'est plus tout à fait la même nation...

J. L. – C'est une nation qui se transforme, qui garde ses traditions, qui apporte le meilleur d'elle-même et qui, en même temps, pour se préserver en *tant que nation*, a besoin d'un plus vaste ensemble. Je vous renvoie au très bon livre de Laurent Cohen-Tanugi, *Le Choix de l'Europe*, qui développe ces thèmes avec beaucoup de compétence.

A.-G. S. – **Un excellent livre, très proche de l'idée fédérale que vous défendez.**

J. L. – Cette idée me paraît l'idée de l'avenir. On ne pourra faire bouger les choses, redonner aux gens l'envie de se battre, les mobiliser, si l'on n'est pas capable de leur proposer de grandes aventures collectives. »

Propos recueillis par Thomas Ferenczi

Les paillettes et la « prospective »



JACK LANG

IL IRRITE beaucoup de monde *par son goût de l'hyperbole* et sa langue de bois, surtout quand il exprime son admiration pour François Mitterrand. *Sa conception de la* culture a suscité de nombreuses controverses auprès de ceux qui lui ont reproché de confondre le rap et *la musique* classique, le graffiti et la peinture. On s'est moqué de son parisianisme et de son amour des paillettes. *Jack Lang* est un personnage qui provoque passions et polémiques. Pourtant, même ceux qu'il agace reconnaissent ses qualités. Membre de tous les gouvernements socialistes *depuis* 1981, il fut considéré comme un excellent ministre de la culture, qui marqua de son empreinte son long mandat, un bon ministre de l'éducation nationale, qui sut conclure en douceur des négociations difficiles ouvertes par son prédécesseur, Lionel Jospin, et un actif porte-parole du gouvernement, qui fit de louables efforts pour améliorer l'image de son premier ministre d'alors, Edith Cresson. Ses électeurs du *Val-de-Loire – ceux de* Blois, ville dont il est maire depuis 1989, et ceux de la première circonscription du Loir-et-Cher, dont *il fut élu député* en 1986, 1988 et 1993 avant d'être invalidé par le Conseil constitutionnel – lui ont *conservé* une indéfectible confiance, tandis que l'opinion publique continue de le placer à un rang élevé dans les sondages.

Ce fidèle de François Mitterrand est apparu tout naturellement, au sein du PS, comme l'un des principaux *lieutenants* de Laurent Fabius avant d'être « lâché » par l'ancien premier ministre, au bénéfice d'Henri Emmanuelli, lorsqu'il envisagea d'être candidat à l'élection présidentielle. Resté discret au cours de la campagne de Lionel Jospin, il s'est vu confier par le nouveau premier secrétaire, au lendemain de la victoire de Jacques Chirac, une mission de « prospective ». *Dans cet esprit*, alors que le PS entreprend de redonner *« un projet historique »* au pays, il lui appartiendra de démontrer son aptitude à contribuer à la définition de ce qu'il appelle *« un projet de civilisation »*.

T. F.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Les nouveaux chemins de la monnaie unique

Suite de la première page

Les marchés financiers pourraient aussi provoquer une redéfinition accélérée du tracé menant à l'euro. Il y a là cependant, pour l'instant, une énigme qui est relevée dans chacune des pointes du triangle européen. Généralement si enclins au doute et si soucieux d'anticiper les faits – c'est même l'une de leur fonctions –, les marchés des changes font preuve depuis quelques semaines d'un extraordinaire silence. Il y a quelques mois encore, les événements que l'Europe connaît aujourd'hui auraient largement plongé le SME dans des convulsions douloureuses. Aujourd'hui, il n'en est rien. La France paralysée pendant un mois, Alain Madelin critiquant – jusqu'à Francfort – la politique monétaire de la Bundesbank et de la Banque de France, Philippe Séguin dénonçant une fois encore *« la stupidité historique »* de Maastricht : autrefois, le franc aurait décroché. Ces jours-ci, il reste collé à son frère, le deutschemark.

Comment interpréter cette passivité inattendue des marchés ? La sérénité apparente qu'ils affichent traduit-elle une indifférence à l'égard de l'euro ? Les Européens ont parfois le sentiment que les Américains, véritables maîtres des marchés, ne croient plus à la monnaie unique. Beaucoup de spéculateurs ont cependant trop souffert d'avoir voulu casser la liaison franc-mark : ils ne souhaitent plus aujourd'hui relancer l'assaut. En tout cas, New York, dit-on, ne se prépare pas à l'instauration de l'euro. Est-ce, au contraire, comme l'affirme la dernière note de conjoncture de la Caisse nationale du Crédit agricole, que *« les marchés croient à la monnaie unique »* : ils semblent en tout cas convaincus par la détermination commune de Jacques Chirac et de la Banque de France de poursuivre dans cette direction.

LA CITY ET L'EURO

La troisième image est celle de l'invitée-surprise : la Grande-Bretagne. A Paris, on continue largement à concevoir la monnaie unique comme une affaire principalement franco-allemande. Les dirigeants français n'ont peut-être pas encore totalement réalisé l'ampleur des changements en cours outre-Manche. Là-bas, en effet, contrairement à ce qui se passe sur le continent, le sentiment pro-européen progresse dans l'opinion publique. Les dirigeants économiques, ceux de la City en particulier, sont très soucieux de participer à l'intégration monétaire. Bonn d'ailleurs y est très largement favorable. Les travaillistes enfin – en tête dans les sondages – s'affichent comme des Européens convaincus. Plusieurs dirigeants du Labour ont profité du colloque franco-britannique pour faire connaître aux Français leurs intentions en la matière : s'il y a monnaie unique, la Grande-Bretagne travailliste souhaite en être.

A ce sujet, et c'est un autre élément important, les experts ne manquent pas de faire remarquer que le Royaume-Uni satisfera sans doute dès 1996 l'ensemble des critères de Maastricht. Dans le jeu européen, la Grande-Bretagne aura finalement été *« le malin »*. En sortant du mécanisme de change en septembre 1992, elle s'est donné quelques marges de manœuvre et a sans doute gagné sur l'ensemble de l'Europe – et aux dépens de certains pays européens – quelques points de croissance. Trois ans après, le bilan de la dévaluation de la livre n'est pas si mauvais : grâce à une activité soutenue, Londres a réussi à réduire ses déficits publics, ramenés de quelque 8 % à 4 % du PNB cette année, et son chômage, tombé à 8 % en janvier. Il n'y a pas eu de véritable reprise de l'inflation.

INTÉRÊTS POLITIQUES

Cela étant, pour que la livre sterling puisse se fondre dans l'euro dès le 1er janvier 1999, il faudrait qu'elle réintègre en ce mois de janvier 1996 le mécanisme de change européen. Parmi les critères de Maastricht qui devraient être observés en 1998, il y a en effet l'exigence d'une stabilité des changes depuis deux ans au moins par rapport aux autres devises du SME. Il y a donc là, a priori, une date limite. Puisque pourtant ni Maastricht ni Madrid ne seront les véritables guides menant à l'euro, il n'y a pas, en la matière, pour Londres, de véritable urgence.

Dans le jeu des scénarios auquel les Européens sont tous conviés, il convient donc de bien surveiller les marchés, et les Anglais. Les premiers pourraient finir par douter et précipiter ainsi la recherche de voies nouvelles. Les seconds pourraient venir modifier la donne. N'est-ce pas là, pour les Français et les Allemands, une raison de se réjouir ? La participation de la livre, la monnaie de la City, à la monnaie unique ne pourrait qu'être bénéfique à l'euro. Ce sont en définitive les intérêts politiques des trois grandes puissances européennes (l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France), qui diront : c'est ici le chemin !

Erik Izraelewicz

Le Monde

ÉDITORIAL

Yasser Arafat plébiscité

LES protestations de l'opposition, de la Syrie ou de l'Iran n'y feront rien, pas plus que la fausse modestie de Yasser Arafat, qui affirme n'avoir souhaité qu'une courte majorité des voix : le chef de l'Autorité palestinienne a eu droit, au terme du premier scrutin libre organisé samedi 20 janvier en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, à un double plébiscite. C'est à la fois son combat personnel pour la Palestine depuis une quarantaine d'années et son choix de la politique des petits pas pour parvenir à la paix avec Israël qui ont été approuvés par 88,1 % des électeurs inscrits.

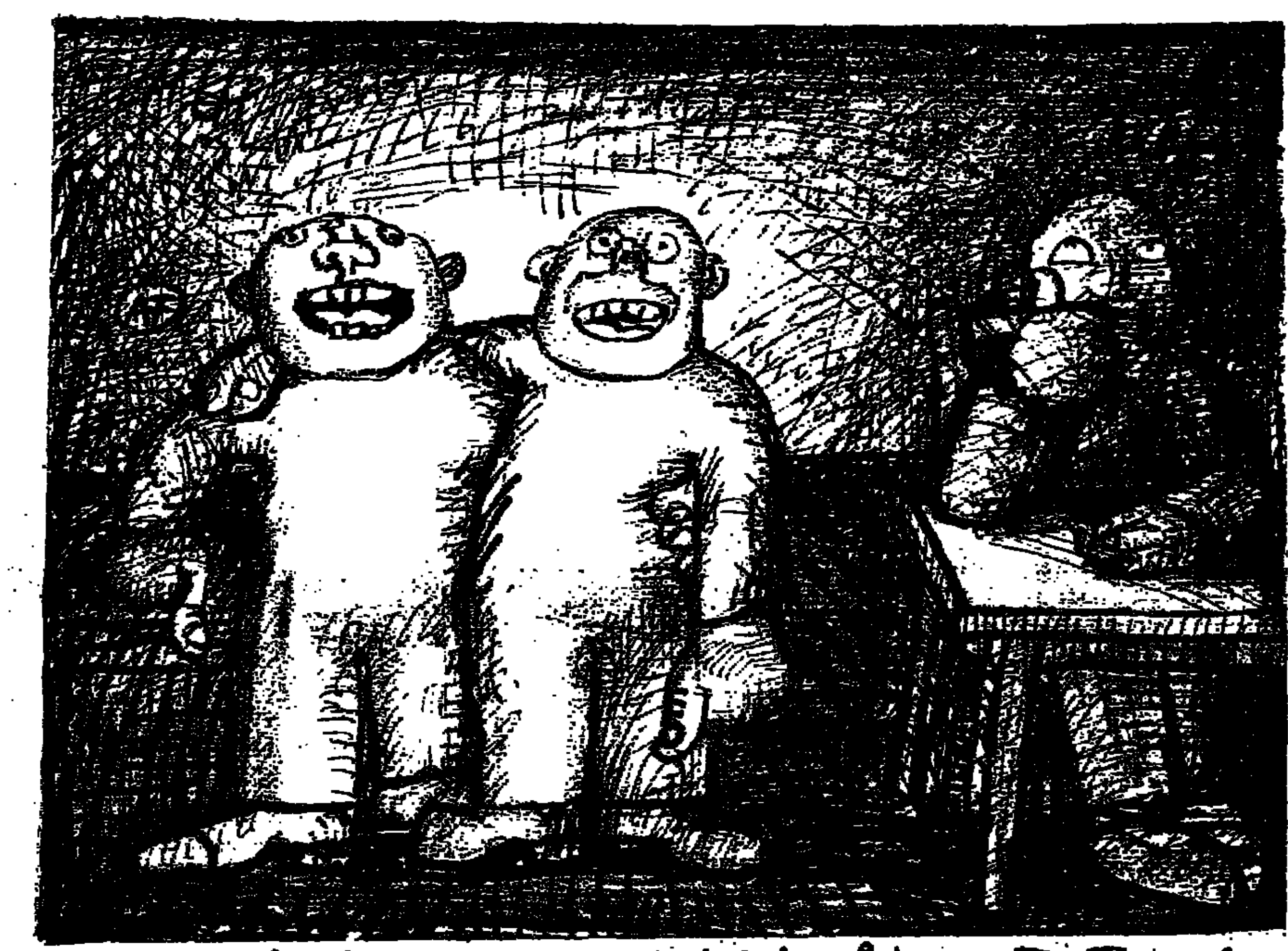
Le scrutin aurait certes gagné à être plus démocratique, mais, malgré quelques irrégularités, la faute en incombe aussi à l'opposition, qui a choisi de boycotter les urnes. En outre, on ne convertit pas du jour au lendemain un chef de guerre et une société encore profondément marquée par le clientélisme en parangons de la liberté de choix à l'occidentale. En réalité, c'est après le verdict des urnes que la démocratie va être mise à l'épreuve. A cet égard, un coup de chapeau doit être tiré à tous ces candidats de l'opposition qui ont osé défier la consigne de boycottage de leurs formations respectives pour participer au scrutin. Il n'est du reste pas tout à fait sûr qu'Israël et les pays occidentaux verraient d'un mauvais œil, dans un premier temps au moins, s'instaurer en Cisjordanie et à Gaza un pouvoir à dominante autoritaire, qui veillerait à la sauvegarde d'une paix encore extrêmement fragile. Cela ne doit toutefois pas empêcher tous les Palestiniens – élus ou non – qui y croient de réclamer un respect minimum des libertés fondamentales.

Mais, au-delà du plébiscite de samedi, la tâche que les Palestiniens ont confiée à M. Arafat est de parvenir à fonder un véritable Etat palestinien. L'intéressé l'a compris qui, dès dimanche, a exprimé l'espoir que cet Etat verrait le jour « très prochainement », même si parallèlement le premier ministre israélien, Shimon Pérès, déclarait qu'il n'était *« pas convaincu »* que le scrutin mènerait à la création d'un tel Etat.

Stricto sensu, le chef du gouvernement israélien a raison, parce que les institutions élues samedi vont « gouverner » l'autonomie palestinienne. Le statut définitif des territoires autonomes sera discuté à partir du mois de mai. Mais, au-delà du souci immédiat de voir abrogée ou amendée la Charte de l'OLP, la décision, prise par M. Pérès lui-même, d'autoriser le retour dans ces territoires des membres du parlement en exil de l'OLP – y compris les opposants les plus farouches à la politique de M. Arafat – n'est-elle pas une manière d'admettre que les Palestiniens de la diaspora ont aussi leur mot à dire ? Et ce mot est le même pour tous les Palestiniens : un Etat.

La satisfaction affichée tant en Israël qu'en Occident et dans les pays arabes après le scrutin de samedi ne doit cependant pas cacher les difficultés à venir. Les vues antinomiques des deux partenaires de la paix sur des questions aussi sensibles que Jérusalem et les colonies de peuplement annoncent des négociations difficiles.

Débats démocratiques *par André François*



L'« autre gauche » contre le PS

LE 11 JANVIER, le « peuple de gauche » – le peuple *« anonyme »*, selon Jean Glavany – disait adieu à François Mitterrand en écoutant Barbara Hendricks lui chanter *Le Temps des cerises*. Le 19 janvier, à Marseille, le « temps des cerises » semblait de retour lors du débat organisé par le Parti communiste avec des représentants de toute la gauche, ou presque, en présence de quelque trois mille spectateurs et auditeurs attentifs (*Le Monde* daté 21-22 janvier).

Marseille, où le mouvement social de décembre avait été massif et s'était caractérisé par la convergence des salariés *« protégés »* – ceux de l'Etat et des services publics – et des chômeurs, était un bon choix pour le PCF, soucieux de mettre en valeur le pluralisme de la gauche et la nécessité pour elle de prendre en compte des revendications nouvelles.

Comment reconstruire la gauche ? Robert Hue et les communistes s'efforcent de démontrer qu'il existe au moins deux réponses à cette question : celle des socialistes et la leur. Pour Lionel Jospin, la base de la reconstruction est constituée par les 47,7 % des suffrages qu'il a recueillis au second tour de l'élection présidentielle. Le candidat socialiste avait réuni les voix des électeurs de toute la gauche, ce qui signifiait que le rôle de rassembleur reconnu au PS depuis 1974 était confirmé dans l'après-Mitterrand. Comme du temps de l'ancien président de la République et malgré les griefs qu'avait fait naître leur action au pouvoir pendant deux fois cinq ans, les socialistes restaient détenteurs du talisman de l'union et porteur des espoirs de la gauche.

Devenu premier secrétaire du PS, Lionel Jospin a défini sa méthode et son calendrier. Il se donne un an pour approfondir et trancher les débats internes sur le futur programme du parti, dont le congrès se réunirait au début de 1997. Pour le « patron » du PS, le débat entre socialistes n'exclut pas les rencontres et discussions avec les autres composantes de la gauche. Des rendez-vous sont prévus dès le printemps. Cependant, aux yeux de certains dirigeants du PS, l'objet de ces échanges est de conforter le parti dans son rôle moteur, plutôt que d'organiser un *remake* des scénarios d'union de la gauche d'antan.

Par définition, le Parti communiste ne peut s'inscrire d'emblée dans cette conception. Il n'a une chance d'exister de façon autonome qu'en affirmant sa vocation à représenter une autre gauche ou une autre vision de la gauche, à côté du PS, certes, mais pas forcément derrière lui. Ainsi Robert Hue s'était-il inventé une autre façon de s'opposer, dite « constructive », qui devait lui permettre de se distinguer de Lionel Jospin en adressant force clins d'œil aux électeurs de Jacques Chirac. Contré au sein de son parti, le secrétaire national du PCF cherche à présent sa voie du côté des petites formations de la gauche, des Verts et de l'extrême gauche, qui ont en commun de contester, à divers titres, le modèle ou l'anti-modèle constitués par l'action du PS au pouvoir.

L'IMPULSION DU PCF

Le mouvement social de la fin 1995, vis-à-vis duquel le PS était resté prudent, a montré que le libéralisme peut mobiliser contre lui un « front » plus large que cela n'avait jamais été le cas. Ni le PCF ni les groupes de la gauche « alternative » ne se sont imposés comme chefs de file de ce mouvement, qui les a cantonnés dans les marges. Ils n'en sont pas moins proches, intellectuellement, des revendications qui se sont fait entendre, qu'ils soient attentifs à la contestation des conceptions économiques dominantes, au caractère « basiste » de l'action ou à la défense d'une spécificité française, en l'occurrence celle du service public.

Les formations de la gauche « alternative » partagent aussi avec le Parti communiste le refus de la politique européenne représentée par le traité de Maastricht. Or, la monnaie unique, son calendrier et ses critères de passage font aussi réfléchir de nombreux socialistes. Aiguillonnés par les « républicains » du Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement, et sachant que Lionel Jospin lui-même avait émis en 1992 un « oui » à l'Union européenne qui se voulait tout autant un *« non au non »*, les socialistes s'interrogent. Si Jack Lang dénonce sans nuances les *« euro-grincheux »* (*lire page 12*), Laurent Fabius a plaidé dans ces colonnes (*Le Monde* du 5 janvier) pour un *« euro-réalisme »* qui atteste, en cherchant à y répondre, des doutes existant au sein du PS.

L'« autre gauche » cherche donc, sous l'impulsion du PCF, à faire entendre aux socialistes que leur politique au pouvoir – déréglementation économique et intégration européenne – doit être aujourd'hui remise en question et qu'ils ne pourront éviter un vrai débat sur eux-mêmes. Autrement dit, l'union ne serait pas une fois pour toutes un acquis de l'histoire qu'il suffirait d'entretenir. Il faudrait la bâtir à nouveaux frais. Voilà qui va rappeler sa jeunesse à Lionel Jospin, lui que François Mitterrand avait chargé de mener le dialogue avec les communistes à la fin des années 70.

Patrick Jarreau

RECTIFICATIF

LA DÉMISSION D'ALAN BLINDER

Dans l'article consacré à la démission d'Alan Blinder, vice-président de la Réserve fédérale américaine (*Le Monde* du 20 janvier), il fallait lire que celui-ci militait pour une baisse plus rapide des taux d'intérêt à court terme après les hausses intervenues tout au long de l'année 1994, et non après les baisses, comme une coupe malencontreuse nous l'a fait écrire.

DANS LA PRESSE

THE WASHINGTON POST
Jim Hoagland

■ Deux aspects du mensonge de François Mitterrand [sur sa maladie] méritent d'être examinés sans passion par les Américains, au moment où ils se demandent s'ils ont été trompés par Hillary Clinton et par d'autres personnages publics. Le premier est l'énormité du mensonge (...). Le mensonge de M. Mitterrand était un mensonge d'homme d'Etat, non d'avocat. Chaque nation a les mensonges qu'elle mérite. En outre, les problèmes de santé de M. Mitterrand n'étaient pas vraiment un secret (...). Le récit du docteur Gubler jette une lumière nouvelle sur une visite rendue au Washington Post, début 1982, par un responsable de *Paris Match*, qui nous avait assuré que M. Mitterrand souffrait d'un cancer. Il se disait absolument certain de cette nouvelle mais ne pouvait en révéler la source ni publier lui-même l'information. Il souhaitait que le *Post* enquête et publie l'information. Faute d'avoir pu la vérifier d'une manière incontestable, nous n'avons pas publié une information qui eût été politiquement dévastatrice (...). Avec M. Mitterrand, comme c'est souvent le cas, deux vérités apparemment contradictoires coexistaient : il était atteint d'un cancer et il était en mesure d'aller jusqu'au bout de son mandat présidentiel (...). Tel est le second aspect de son message d'outre-tombe : la vérité est souvent double.

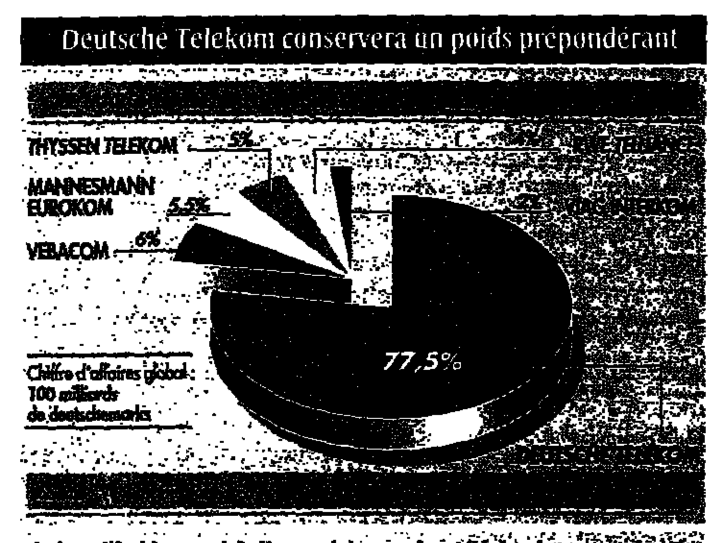
LIBÉRALISATION En Allemagne, le compte à rebours de l'ouverture totale à la concurrence des services téléphoniques, programmée au 1er janvier 1998, est engagé. ● LE PROJET DE LOI définissant le futur cadre réglementaire de ce marché, évalué à près de 350 milliards de francs en l'an 2000, devrait être présenté devant le Parlement le 1er février. Son adoption interviendrait à l'été. ● LES FUTURS CONCURRENTS de Deutsche Telekom, l'opérateur en place, seront les grands conglomérats nationaux du secteur de l'énergie, Veba, RWE et Viag, ainsi que les géants industriels Mannesmann et Thyssen. ● LES ALLIANCES entre ces groupes et des spécialistes étrangers du téléphone, britanniques et américains principalement, se sont multipliées ces derniers mois. Les différents pôles tentent de réduire les coûts en partageant leurs infrastructures.

La guerre de positions dans le téléphone fait rage en Allemagne

Les opérations de rapprochement se sont multipliées ces derniers mois. Il s'agit, pour les nouveaux venus, de partager les investissements pour mieux concurrencer l'opérateur dominant Deutsche Telekom. L'attribution des licences devrait avoir lieu courant 1997

AU 1er JANVIER 1998, l'Allemagne, comme la grande majorité des pays membres de l'Union Européenne, ouvrira en grand à la concurrence les services téléphoniques. Le principal segment de ce secteur qu'est la téléphonie vocale échappera ainsi à l'emprise de l'exploitant historique, Deutsche Telekom. Le compte à rebours est largement engagé. Mercredi 24 janvier, le projet de loi définissant le futur cadre réglementaire devrait être discuté en conseil des ministres. Il devrait être présenté devant le Parlement le 1er février, une commission parlementaire ad hoc étant chargée de l'examiner six jours plus tard, l'adoption de la loi étant programmée à l'été. L'attribution des licences devrait avoir lieu courant 1997.

Dans cette perspective et compte tenu du gigantesque « gâteau » que représente le marché des services de télécommunications outre-Rhin – les analystes parlent de 100 milliards de deutschemarks, soit près de 350 milliards de francs, en l'an 2 000, contre 70 milliards de marks actuellement, soit un peu plus que le chiffre d'affaires de Deutsche Telekom (67 milliards de marks) – les appétits se sont ouverts. Nombre d'acteurs potentiels se sont déclarés : les grands conglomérats nationaux du secteur de l'énergie que sont Veba, RWE et Viag, mais aussi les industriels Mannesmann et Thyssen. Certains, comme Veba, Mannesmann et Thyssen, ont déjà mis un pied dans les télécommunications à la faveur de la libéralisation des services de téléphonie mobile.



Aujourd'hui le marché allemand des services téléphoniques représente 70 milliards de marks, c'est-à-dire un peu plus que le chiffre d'affaires de Deutsche Telekom, l'exploitant en situation de monopole.

Depuis plusieurs mois, tous ces groupes s'emploient à affûter leurs armes. Ils ont noué des partenariats qui leur permettront, au jour J, de venir concurrencer, dans la téléphonie vocale, Deutsche Telekom. Une première vague d'alliances est intervenue. Veba et Viag se sont ainsi tournés vers des exploitants téléphoniques britanniques, Cable & Wireless pour le premier, BT pour le second, alors que Thyssen a fait cause commune avec la compagnie de téléphone américaine BellSouth. RWE et Mannesmann ont pour leur part envisagé une coopération au sein de la société CNI (Communication Network International), avant que RWE ne renonce, en septembre dernier, à ce projet.

Après s'être tourné, sans succès, vers l'américain AT&T, RWE étudie une possible coopération avec un autre américain, Bell Atlantic. Dès à présent, le groupe s'est associé à trois producteurs régionaux d'électricité, avec lesquels il doit marier ses activités de télécommunications, s'offrant ainsi une couverture à 70 % du territoire allemand. RWE poursuit également des discussions avec Viag pour profiter des 4 000 kilomètres de fibres optiques dont dispose ce dernier dans le sud de l'Allemagne. Selon *Welt am Sonntag* du 21 janvier, les deux groupes auraient conclu un accord, ce qu'a démenti RWE.

D'autres rapprochements de ce type pourraient intervenir, compliquant le tissu des alliances, avant, peut-être, de déboucher sur une simplification du paysage des futurs concurrents de Deutsche Telekom. Mannesmann ne désespère pas par exemple, dans le cadre de la société CNI, dont il détient 75 % (aux côtés de la Deutsche Bank, 25 %), de s'allier à des partenaires étrangers, qui pourraient être AT&T et son allié européen Unisource. Le groupe a déjà décidé de partager ses infrastructures téléphoniques avec Vebacom, la société commune à Veba et Cable & Wireless (*Le Monde* du 18 janvier).

Viag et Thyssen auraient quant à eux, selon le magazine allemand *Focus*, signé une lettre d'intention afin de prendre 49 % de DBKom, la filiale télécommunications de Deutsche Bahn, les chemins de fer allemands, qui cherche un partenaire pour exploiter son réseau de plus de 41 000 kilomètres de lignes téléphoniques. DBKom se contente d'indiquer que le choix sera officialisé au cours du premier semestre. En attendant, pour mettre en place et exploiter d'ici à 1998 un réseau de 3900 kilomètres de fibres optiques entre les plus grandes villes le long des voies ferrées, la filiale de Deutsche Bahn a choisi de s'associer à Veba. Veba, qui a annoncé ne plus être dans la course pour l'entrée au capital de DBKom...

Deutsche Telekom se prépare à une privatisation partielle, attendue fin 1996

Dans toutes ces opérations, les deux mots-clés sont réduction des coûts et accès à un réseau. Il est clair que, plus les investissements pourront être partagés, plus tous ces futurs concurrents de Deutsche Telekom pourront afficher des prix compétitifs. S'ils peuvent s'affranchir des infrastructures de ce même Deutsche Telekom, ces nouveaux acteurs peuvent espérer avoir des coûts plus faibles et, au minimum, être moins dépendants de l'opérateur dominant. En disposant de leurs infrastructures, ils pourront aussi les utiliser, dès le 1er juillet 1996, pour offrir des services téléphoniques déjà ouverts à la concurrence, comme le radiotéléphone ou les services de réseaux privés d'entreprises.

Dans ce contexte, Deutsche Telekom avance dans sa transformation en « société comme une autre », capable de se battre « à armes égales » avec ses futurs concurrents. L'entreprise, dont l'Etat contrôle encore 100 % du capital, est devenue une société anonyme depuis le 1er janvier 1995. Elle se prépare à une privatisation partielle, probablement fin 1996. Engagée dans un programme de 50 000 suppressions d'emplois, sur un total de 230 000, d'ici à l'an 2000, Deutsche Telekom s'emploie par ailleurs à faire évoluer ses structures de tarifs. Cette dernière réforme passe mal : les hausses des communications locales et moyenne distance affectent prioritairement les particuliers, alors que la baisse des communications longue distance nationales bénéficie avant tout aux entreprises (*Le Monde* du 17 janvier). Malgré un fort vent de contestation, Deutsche Telekom n'entend pas fléchir. L'exploitant ne veut en aucun cas offrir trop de latitude à ses futurs concurrents.

Philippe Le Cœur

Mannesmann, en pointe dans la téléphonie mobile

COLOGNE
correspondance

Après trois ans de présence sur le marché allemand des téléphones mobiles, Mannesmann et son réseau D2 ont déjà séduit plus de 1,3 million de personnes : presque aussi bien que les produits proposés par la Deutsche Telekom, beaucoup mieux que les concurrents privés. Cette « *réussite en avance sur les prévisions* », selon les commentaires de la direction, a généré un tiers des profits avant impôts du groupe en 1994 (195 millions de deutschemarks sur 598 millions). Plus de 50 000 nouveaux clients se présentent chaque mois ; le chiffre d'affaires de cette activité, la plus récente dans une entreprise autrefois connue pour ses tubes d'acier, a doublé de 1993 à 1994 (1,745 milliard de deutschemarks) et devrait atteindre 2,5 milliards de deutschemarks en 1995. Pour s'imposer, le groupe de Düsseldorf ne lésine pas sur les moyens et dépense en moyenne plus de 1 milliard de deutschemarks par an depuis le début des années 90 (environ 40 % des investissements du groupe en 1994). En tout, 4 milliards de deutschemarks sont prévus de 1990 à 1997 pour les seuls téléphones mobiles. Mais Mannesmann ne compte pas se cantonner à ces services. A travers sa *holding* Eurokom, le groupe tente de s'implanter sur d'autres marchés porteurs tout en multipliant les alliances technologiques.

Les télécommunications ne sont que la plus spectaculaire des diversifications menées depuis plus de vingt ans. A l'époque, Mannesmann vivait pour l'essentiel de la fabrication des tubes et de leur commerce. Aujourd'hui, ces deux activités, dont les évolutions cycliques fragilisaient les résultats, représentent à peine 25 % du chiffre d'affaires, contre près de 60 % aux branches construction mécanique et techniques automobiles. Grâce à une politique d'acquisition ambitieuse, Mannesmann s'est métamorphosée, tout en quadruplant son chiffre d'affaires par rapport au milieu des années 1970, pour le porter au-dessus de 30 milliards de deutschemarks en 1994, dont près des deux tiers réalisés à l'étranger.

PAUSE

L'arrivée, en 1994, de Joachim Funk à la tête du groupe devrait marquer une pause dans cette croissance. Le nouveau président du directoire se défend de passer pour un simple comptable dénué de toute vision d'avenir, mais il a bel et bien décidé de passer au crible de la rentabilité les différentes participations de son groupe. Fin octobre, Mannesmann cédait la plus grosse partie de ses activités électrotechniques en vendant la filiale Hartmann & Braun au groupe hollandais Elsag Bailey N. V. D'autres cessions sont envisagées pour l'année prochaine.

Cette « optimisation » est plus nécessaire pour supporter le coût des nouvelles activités. Après avoir accumulé les pertes, qui se comptaient encore en centaines de millions de deutschemarks au début de la décennie, Mannesmann a pu investir en s'endettant. Sa capacité de financement (2,2 milliards de deutschemarks en 1994) est insuffisante pour couvrir ses dépenses. Le groupe souhaite donc renforcer ses fonds propres.

Philippe Ricard

Veba, un géant qui apprend discrètement

COLOGNE
correspondance

L'homme est à l'image de son empire : il occupe les premiers rangs mais reste discret. Ce juriste a grandi avec un groupe où son père avait aussi fait carrière. Le cheveu blanc, costume serré, Ulrich Hartmann préside le directoire de Veba AG, un des fleurons industriels allemands, le quatrième, derrière des marques plus célèbres en France, Daimler-Benz, Volskwagen et Siemens. Engagé dans la production d'énergie, la chimie, le pétrole et les services, Veba n'en est pas moins incontournable, et son patron, aux commandes depuis avril 1993, sait se faire entendre.

Veba (127 000 salariés, dont à peine 20 % à l'étranger) estime qu'elle doit « *délocaliser* » : l'entreprise, en partie publique jusqu'en 1987 et très ancrée en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, serait-elle désormais découragée par les contraintes du paysage allemand ? Celui-ci a ses inconvénients, bien connus et dénoncés à longueur d'année : le coût du travail et la bureaucratie locale. Sans oublier l'influence grandissante des écologistes, dont les conceptions antinucléaires sont apparemment incompatibles avec les projets d'un groupe énergétique très engagé dans l'atome : « *Nous avons à combattre ces problèmes politiques. Le plus grand succès des Verts est d'avoir diffusé leurs idées dans les partis.* »

Mais le pays garde ses atouts : la paix sociale, « *déterminante quand j'observe les voisins* », l'excellente formation et l'attachement des salariés à leur entreprise. « *Je ne dirai jamais qu'on ne peut plus produire en Allemagne* », se défend Ulrich Hartmann, qui constate : « *Il y a d'autres motifs pour délocaliser, les entreprises veulent aussi produire plus près des nouveaux marchés.* »

Le groupe s'intéresse avant tout aux Etats-Unis et à l'Asie. Aujourd'hui, Veba réalise 60 % de son chiffre d'affaires en Allemagne et en Europe, 40 % dans le reste du monde : « *Il nous faut équilibrer ce rapport à 50-50 dans les prochaines années.* » Les activités chimiques, que Veba a restructurées, le commerce et les services devraient être les premiers concernés par cette croissance internationale. En Allemagne, le groupe a su profiter de l'unification : le secteur électricité, avec PreussenElektra AG, a augmenté son chiffre d'affaires de 20 % depuis 1990, et toutes les filiales essaient de profiter de cette « *chance historique* » : « *En tout, nous consacrons plus de 20 % de nos investissements allemands* (9,4 milliards de DM en 1994) *aux nouveaux Länder.* »

UN DÉPART PRUDENT

Autre terrain de découverte en Europe : les télécommunications, où Veba, qui détient 10,5 % du britannique Cable & Wireless, réalise un départ prudent mais ambitieux. « *Ce domaine très rentable nous permet d'utiliser nos savoir-faire et nos infrastructures* », résume Ulrich Hartmann. La filiale Vebacom, partagée avec Cable & Wireless (propriétaire à 45 %), doit investir 3,2 milliards de marks dans les cinq prochaines années (11 % des investissements du groupe).

Dans le téléphone mobile, la part de marché de Vebacom reste modeste : E-Plus Mobilfunk GmbH, la société commune qu'elle détient (à 28,25 %) avec Thyssen Telecom (28,25 %), le britannique Vodafon (15 %) et l'américain Bell South (10 %), a engrangé 200 000 abonnements depuis mi-1994. Mais Vebacom est déjà un des acteurs allemands les plus polyvalents. Elle est engagée dans les satellites, les réseaux d'entreprise et les décodeurs, avec sa toute récente participation à la *Multimedia Betriebsgesellschaft* (MMBG), la société de télévision numérique mise sur pied par les grands groupes audiovisuels allemands et le français Canal Plus.

Par ailleurs, Vebacom, qui détient 15 % de Bouygues Télécom (25 % même avec son allié Cable & Wireless), compte sur ce partenaire pour aborder le marché français des téléphones mobiles, et serait prêt à aider le français à se développer en Allemagne dans les télécommunications, « *s'il en exprime le souhait* ».

P. R.

Cinq poids lourds de l'industrie allemande

en milliards de marks — 71 — 63,3 — 30,4 — 29 — 1,53 — 1,1 — 0,33 — 1,12 — 7,3 — 8,1 — 4 — 2,2 — en milliers de personnes — 127 — 135 — 125 — 86

Les grands conglomérats que sont RWE, Veba et Viag comptent mettre à profit les ressources et les bénéfices que leur procurent leurs positions dans la production et la distribution d'électricité en Allemagne pour investir le secteur du téléphone. Ils trouveront en face d'eux les industriels Mannesmann et Thyssen déjà engagés aujourd'hui dans la téléphonie mobile.

Viag, des acquisitions au pas de charge

COLOGNE
correspondance

A peine installée en Bavière, Viag a écopé du surnom flatteur de *« Veba du sud de l'Allemagne »*. Comme sa concurrente de Düsseldorf, la société a prospéré grâce à la vente d'électricité et espère aujourd'hui prendre sa part du marché des télécommunications. Depuis sa privatisation, en 1988, une spectaculaire métamorphose a été engagée, couronnée par la reprise de Bayernwerk, le distributeur électrique qui règne sur la Bavière, et le déménagement de Bonn vers Munich en 1994.

En 1995, le chiffre d'affaires de Viag devrait atteindre 40 milliards de deutschemarks, contre à peine 6 milliards dix ans plus tôt ! Cet accroissement hors du commun a transformé le producteur d'électricité et de matières premières, créé en 1923 par le Reich, en holding forte de plus de 350 participations. Menée au pas de charge au début des années 90, la stratégie d'acquisition a profité aux quatre domaines d'activités du groupe.

BAS DE CYCLE

L'an dernier, la division chimie, placée sous la tutelle de l'entreprise SKW Trostberg AG, reprenait Bio-Sanofi. Le pôle emballage s'est, lui, enrichi de la Continental Can Europe et est surtout présent dans la production d'aluminium et de verre. Le secteur logistique – le négoce est une des premières activités de Viag – a profité du rachat de Klöckner & Co, spécialiste du commerce de l'acier, et d'une prise de participation dans le transporteur Kühne & Nagel International. Enfin, la prise de contrôle définitive en décembre 1994 de Bayernwerk, un des plus importants producteurs électriques allemands (8,1 milliards de DM de chiffre d'affaires en 93-94, 13 000 salariés), a démultiplié les capacités énergétiques.

Ce *« mariage d'éléphants »*, comme ont titré à l'époque certains journaux, devrait permettre de surmonter les bas de cycle de certains engagements industriels. Ces dernières années, la holding aurait investi près d'une dizaine de milliards de deutschemarks, y compris les 5,5 milliards (dont deux tiers cash, le reste en actions) versés à l'Etat bavarois, l'ancien actionnaire majoritaire de Bayernwerk.

Le rythme et l'envergure des acquisitions devraient cependant s'atténuer. *« Nous voulons désormais renforcer nos activités traditionnelles »*, a indiqué Georg Obermeier, président du directoire depuis août 1995, qui souhaite mettre l'accent sur le développement international (environ 50 % du chiffre d'affaires actuel) en Asie et en Amérique du Nord essentiellement.

Les pôles emballage et chimie devraient profiter de nouveaux renforts, car leur implantation internationale reste très faible. Georg Obermeier souhaite en outre développer l'activité énergétique *« en dehors de la Bavière »*, sur les marchés voisins d'Autriche, d'Italie du Nord et d'Europe centrale. La division logistique est la plus ouverte vers l'étranger, mais Klöckner & Co cherche un autre marché porteur pour utiliser son infrastructure après s'être diversifié dans la distribution informatique l'an dernier.

UN ALLIÉ DE POIDS

Dans les télécoms, Viag effectue un départ plus modeste que ses rivaux Veba et RWE. Le groupe a certes trouvé en BT (l'ancien British Telecom) un allié de poids, mais leur société commune, Viag Ingterkom, n'a commencé ses activités qu'en mai 1995 et s'est cantonnée, pour l'instant, aux transmissions de données et aux télécommunications d'entreprises.

Selon certains observateurs, Viag aura du mal à réaliser tous ces projets. La prise de contrôle de Bayernwerk a, certes, permis de doubler le cash-flow pour le porter à près de 4 milliards de DM en 1994. La production électrique est *« une poule aux œufs d'or, mais elle ne donnera pas assez de moyens aux différentes activités »*, juge Winfried Mathis, analyste à la Deutsche Bank Research.

Viag, qui a introduit en Bourse certaines filiales, pourrait songer à une augmentation de capital. Elle devrait aussi profiter de ses liens privilégiés avec l'Etat bavarois, qui a pris 25,1 % de son capital après lui avoir cédé Bayernwerk.

P. R.

Thyssen, spécialiste des services par satellite

COLOGNE
correspondance

La réputation lui colle à la peau, mais Thyssen n'est plus seulement un des géants de la sidérurgie allemande : les activités commerciales, les services et les biens d'équipement représentent désormais plus de 70 % de son chiffre d'affaires (39,1 milliards de deutschemarks en 94-95). Le désengagement d'un secteur qui a forgé l'histoire du groupe risque de s'accentuer avec les perspectives offertes par les télécommunications. Sur ce marché, Thyssen, dont la filiale Telekom est née en décembre 1994, espère atteindre en l'an 2000 des ventes comprises entre 8 et 10 milliards de marks (27,2 à 34 milliards de francs), après y avoir investi de 3 à 4 milliards de marks.

Le groupe de Düsseldorf a d'abord choisi un chemin différent de celui de ses rivaux. Ne possédant ni les infrastructures ni les moyens financiers des grands producteurs et distributeurs d'électricité, Thyssen a dû louer les lignes téléphoniques de Deutsche Telekom pour offrir ses premiers services. Plusieurs entreprises utilisent ainsi le réseau T Net lancé pendant l'été 1994, offrant des tarifs inférieurs à ceux de l'opérateur public dans toutes les grandes villes. Par satellite, Thyssen Telekom transmet également données, conversations et fax, et sa filiale Spaceline Communication Services est le deuxième opérateur en Europe dans ce domaine (20 % du marché).

Les débuts du téléphone mobile E-Plus, exploité pour l'essentiel avec Vebacom (chacun 28,25 %), l'américain BellSouth (10 %) et le britannique Vodafone (15 %) sont plus timides : 200 000 abonnés en un an et demi, alors que Deutsche Telekom et Mannesmann approchent chacun 1,4 million de clients. L'ambition de Thyssen est d'occuper 25 % de ce marché au tournant du siècle (soit 2 millions d'appareils).

SON PROPRE RÉSEAU

Thyssen Telekom, qui souhaite aussi exploiter une licence de téléphonie grand public, le dernier secteur libéralisé en 1998, essaie désormais de construire son propre réseau afin de moins dépendre, entre autres, de Deutsche Telekom. La société est candidate à l'exploitation d'une partie des infrastructures de la Deutsche Bahn. Allié pour l'occasion à Viag, Thyssen préparerait aussi un rapprochement avec RWE, dans un secteur où, de l'avis général, *« chacun discute avec tout le monde »*.

P. R.

RWE, un puissant « électricien » qui joue la diversification

COLOGNE
correspondance

RWE doit l'essentiel de son développement à la production et à la vente d'électricité. Dès 1898, c'est la première activité de cette entreprise créée par les communes de Rhénanie du Nord-Westphalie. Aujourd'hui, elle représente toujours plus d'un tiers du chiffre d'affaires et près de la moitié des bénéfices. RWE est devenu le premier producteur allemand d'électricité. Il dessert, entre autres, son Land d'origine, le plus peuplé du pays, et a racheté l'an dernier trois compagnies électriques de l'ancienne RDA.

Depuis la fin des années 80, le groupe, qui a structuré ses métiers en filiales autonomes, a accéléré sa diversification et son implantation internationale. *« Même en Allemagne, nous sommes toujours perçus comme un géant de l'électricité, alors que nous avons complètement changé »*, commente un cadre des services du personnel. L'industrie chimique et pétrolière constitue un tiers du chiffre d'affaires. RWE-DEA contrôle un des premiers réseaux de production et de distribution pétrolier allemand. L'acquisition de 70 % de l'italien Enick a renforcé l'implantation européenne des activités chimiques.

RALENTISSEMENT

De manière plus modeste, RWE s'est implanté dans la construction mécanique et électrique (Lahmyer) et contrôle le premier fabricant mondial d'imprimerie, Heildelberg. Dans le BTP, le groupe dispose du savoir-faire de Hochties. RWE, à travers Rheindraun, est au premier rang de l'extraction du lignite et de la vente de combustible. Elle a multiplié les prises de participation dans des mines de houille et d'uranium. Hors d'Allemagne, c'est aux Etats-Unis que sa présence est la plus spectaculaire : le groupe y réalise un tiers de ses ventes à l'étranger.

Avec un chiffre d'affaires de 63,3 milliards de marks en 1994/1995 (exercice clos au 30 septembre), RWE semble aborder une phase de croissance moins soutenue. Dietmar Khunt, le président du directoire depuis janvier 1995, estime qu'*« après les acquisitions importantes des dernières années,* [l'entreprise s'oriente] *vers une consolidation et une amélioration de l'acquis »*. Trente-deux milliards de marks vont être consacrés dans les cinq ans à venir aux investissements ! Certaines diversifications n'ont pas tenu leurs promesses. RWE perd toujours de l'argent avec RWE Entsorgung, dans la gestion des déchets et des eaux. *« Cette activité n'est pas une bonne affaire*, assure Wilfried Mathis, analyste à la Deutsche Bank Research. *Elle occupe certes la première place d'un marché en forte croissance mais accumule les pertes, en particulier avec son engagement aux Etats-Unis avec la firme américaine Nukem. »*

EMBARRAS POLITIQUES

Un dossier autrement sensible embarrasse le « Vatican », surnom donné au siège d'Essen : la réduction du pouvoir des municipalités, détentrices d'un tiers du capital et de 60 % des voix au sein de l'assemblée générale des actionnaires, une particularité qui a longtemps profité à l'implantation régionale du groupe, mais qui semble aujourd'hui le gêner. *« Les investisseurs étrangers ne comprennent pas cette situation, et cela freine l'ouverture du capital »*, constate un cadre, à propos d'un titre longtemps considéré comme un placement de père de famille.

RWE subit aussi la pression des écologistes. Dernière confrontation en date : après les élections régionales, en juin 1995, en Rhénanie du Nord-Westphalie, les écologistes du parti Bumdiess 90/Die Grünen ont posé comme préalable de leur participation au gouvernement dirigé par les sociaux-démocrates la remise à plat des accords passés avec RWE pour l'expansion d'une mine de lignite à ciel ouvert, à l'ouest de Düsseldorf, qui doit entraîner la destruction d'une douzaine de villages. Face au compromis gouvernemental signé en mai et au recours devant le tribunal constitutionnel régional, RWE menace de suspendre ses investissements. *« Nous ne pouvons pas vivre avec ces contradictions »*, s'indigne Dietmar Khunt, qui dénonce les *« idéologies anti-technologiques qui ont gagné un grand pouvoir d'influence »*.

Autre investissement contesté : la centrale nucléaire de Mülheim-Kärlich (Rhénanie-Westphalie) qui a fonctionné pendant à peine un an après sa construction en 1988. Dans ce contexte houleux, les télécommunications sont bien plus qu'une simple échappatoire. RWE compte profiter de sa puissance financière (environ 10 milliards de marks d'investissements dans les dix ans à venir) et de ses infrastructures (4 300 kilomètres de fibres optiques, soit 40 % du territoire allemand) pour imposer sa filiale RWE Telliance dans tous les secteurs du marché.

P. R.

Qualité de la gestion et gestion de la qualité

BIBLIOGRAPHIE

POURQUOI les économistes se gardent-ils si souvent de lever le voile sur leurs expériences personnelles ? Comme si les idées ne passaient pas aussi par la manière dont elles s'incarnent. C'est ce qu'a pensé Claude Altersohn, inspecteur général de l'industrie, qui n'hésite pas à raconter les expériences, les hommes qui l'ont marqué au cours des ans. Quelles leçons en tire-t-il ?

A bien regarder le comportement des entreprises françaises, deux modèles venus d'ailleurs les ont influencées depuis cinquante ans. D'abord, les *business schools* américaines : on admettait, au retour des missions de productivité d'après guerre, que ce qui était bon pour la General Motors l'était aussi pour les firmes du Vieux Monde. Puis, on est passé peu à peu au modèle japonais, c'est-à-dire de la qualité de la gestion à la gestion de la qualité. On s'incline gravement aujourd'hui devant le monument du « zéro défaut », en passant de la production de masse à une offre très différenciée.

Gare à l'overdose, pense Claude Altersohn : l'efficacité ne doit pas être confondue avec la rigidité intellectuelle. Ne bondons pas la révolution de la qualité, malgré certains excès, poursuit notre auteur, mais déjà la mode est en baisse légère au profit d'autres phénomènes culturels : la flexibilité et le partenariat.

Et l'Etat, dans tout cela ? Pour notre auteur, il connaît plus que l'entreprise une crise d'identité. Mais, comme il demeure celui qui apporte le plus de garanties au citoyen, il ne peut être condamné à un espace résiduel. Son efficacité dans son nouveau contexte économique dépendra de trois fonctions.

Premièrement, la fonction de *régulation*. Dans la dérégulation à tout va, le laisser-faire tourne au laisser-aller. L'Etat doit *éviter* les dérapages, faire respecter la concurrence, freiner les écarts dans le domaine social et entre les régions. Deuxièmement, la fonction d'*impulsion*. Il est des cas où l'existence d'un intérêt essentiel pour la nation commande de « mettre le turbo », ce qui n'est pas contradictoire avec la limitation du nombre des interventions. Troisièmement, la fonction de *veille*. Au-delà du risque d'atteinte à la sécurité du pays, la lutte contre l'espionnage industriel, le souci d'être à l'affût des idées neuves, les faits nouveaux peuvent le conduire à modifier sa stratégie.

Pierre Drouin

★ *Entreprises et administration, même combat ?*, de Claude Altersohn, Ed. L'Harmattan, 242 pages, 130 francs.

Le Club Méditerranée impose son style de loisirs à la planète

L'entreprise présidée par Serge Trigano vient de signer un contrat à Cuba

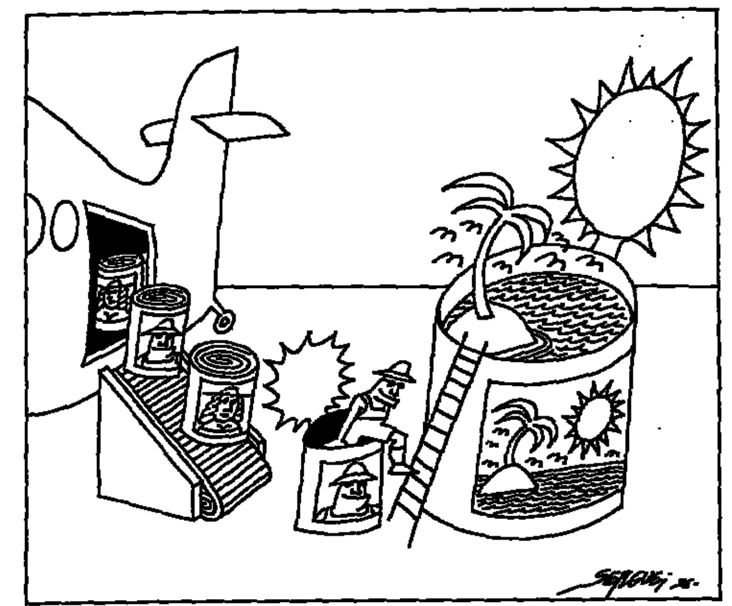
Une vingtaine de villages sera créée d'ici à la fin du siècle, dont la moitié en Asie-Pacifique. Le Club Méditerranée, qui s'est fixé un objectif de deux millions de clients en l'an 2000, part à la conquête de nouveaux marchés, convaincu de disposer d'un concept universel de loisirs. De nouveau bénéficiaire depuis deux ans, le Club compte atteindre en 1997 des profits de l'ordre de 400 millions de francs, son niveau historique de 1990.

CUBA ET LA CHINE aujourd'hui, le Vietnam et le Proche-Orient demain... Le Club Méditerranée continue à planter ses villages aux quatre coins de la planète. Avec une conviction : il existe un modèle mondial de loisirs valable pour tous. Comme il existe un modèle Mc Donald's, Coca Cola ou Benetton, dont le slogan « *United colours of* » fait des envieux chez les dirigeants du Club. « *Il y a une vraie pérennité du concept du Club* », affirme Serge Trigano, PDG du Club.

Un concept caractérisé, selon lui, par son « *cocktail multiracial et muticulturel* », par « *les relations entre les clients – « gentils membres » – et les animateurs de village – « gentils organisateurs », – qui accueillent les gens et n'attendent pas de pourboire* ». Si le concept du Club est universel, affirme Serge Trigano, c'est que ses clients se ressemblent partout dans le monde. « *Il y a plus de points communs entre deux clients du Club de nationalité différente qu'entre un Français partant avec le Club et un Français client de Nouvelles Frontières.* »

Et pourtant il y a deux ans, à la fin de l'année 1993, les « *bronzés* » étaient fatigués... Tout juste si le Club Méditerranée et son concept n'étaient pas donnés pour morts : le Club affichait ses premières pertes, historiques, proches de 300 millions de francs. Serge Trigano succédait à son père à la tête de l'entreprise, et, si personne n'osait parler de népotisme, il n'en restait pas moins un président sous surveillance.

Aujourd'hui, cette page est tournée : le Club a renoué avec les bénéfices. Serge Trigano, qui ne se définit ni comme un *tour-opérator* ni comme hôtelier, mais comme « *animateur et gestionnaire de village de vacances* », a réussi à obtenir une véritable légitimité, acquise en partie grâce à ses ambitions. Une légitimité confortée par l'arrivée dans le tour de table il y a trois mois d'un actionnaire dominant (13 %) et prestigieux, Exor, holding de la famille Agnelli, déjà présente dans le capital depuis 1974 (*Le Monde* du 28 septembre).



DE NOUVELLES BASES

Sans remettre en cause son concept, le Club l'a fait évoluer. Car son client a changé : il a vieilli. C'est un citadin de trente-sept ans, plutôt aisé, cadre sup'ou de profession libérale. A l'aménagement spartiate des premiers villages de paillottes, il préfère des installations plus confortables avec téléphone dans les chambres, téléviseur et même, objet inimaginable il y a vingt ans, des coffres-forts. Il lui faut aussi du sur-mesure. Révolue l'époque où l'on partait d'un jeudi à l'autre, sans possibilité d'adaptation. Le client se décide également de plus en plus tard. Plus de 50 % des ventes sont effectuées dans le mois qui précède le départ. Les séjours se sont raccourcis : la durée moyenne est de sept jours, contre quinze il y a huit ans.

Sur ces nouvelles bases, Serge Trigano a fixé à l'entreprise un objectif de 2 millions de clients à l'horizon 2000, contre 1,3 million actuellement. « *Cet objectif sera atteint en jouant sur trois tableaux*, explique-t-il. *Il s'agit d'abord de conquérir des nouveaux clients sur les marchés existants du Club. En France, mais aussi aux Etats-Unis et au Japon, où beaucoup de gens ne connaissent pas encore la formule. Le deuxième point consiste à améliorer la fidélité de la clientèle, même si le client, compte tenu de la spécificité du Club, reste l'un des plus fidèles de l'industrie du tourisme. Le troisième point porte sur la recherche de marchés nouveaux. En Russie, où le potentiel est important : près de 200 000 Russes ont passé leurs vacances en Turquie en 1995. En Inde, continent où le Club a désormais un bureau à Delhi qui commence à envoyer des clients en Thaïlande, et en Chine, qui pourrait dans les années à venir devenir un très gros marché.* »

Que ce seuil symbolique des 2 millions de client soit atteint ou pas, il faut que les structures soient prêtes. Aujourd'hui le Club exploite cent quatre unités de vacances. A l'horizon 2000, il faudra une vingtaine de villages supplémentaires. « *C'est réalisable*, affirme Serge Trigano, *mais, seuls, nous n'avons pas les moyens d'en financer la totalité. Un village, selon son type d'hébergement, revient entre 30 et 50 millions de dollars. Les villages seront donc soit financés par le Club, soit cofinancés, soit en gérance pour le compte d'investisseurs locaux.* »

Ce développement entraîne des désinvestissements. Le Club vient de céder sa participation de 48 % dans Maéva (résidences de tourisme) à Havas et se désengagera quand ce sera possible du City Club de Vienne, qui lui coûte toujours une vingtaine de millions de francs par an. Il vend aussi les murs de village. A terme, l'objectif est d'être gestionnaire à 70 %, propriétaire à 30 % (contre 55 % et 45 % aujourd'hui).

Les effets bénéfiques du recentrage et du contrôle des coûts se traduisent depuis deux ans sur les résultats. En 1993-1994 (exercice clos au 30 octobre), le Club est redevenu bénéficiaire de 94 millions de francs et devrait enregistrer pour 1994-1995 des profits compris entre 160 et 180 millions de francs. L'endettement ne cesse de se réduire : il y a trois ans, le ratio endettement/fonds propres était de 84 %, il est passé fin 1994 à 77 %, pour revenir à 50 % à la fin de 1995.

L'amélioration des marges ne se fera pas par une hausse des prix. Le Club suivra l'inflation. Si les prix ont baissé de 2,4 % il y a deux ans, c'était pour s'adapter à la nouvelle donne dans le transport aérien, seul secteur de concurrence pour le groupe de loisirs : 50 % des clients du Club prennent le transport offert par celui-ci. Sur un chiffre d'affaires séjours de 4,6 milliards de francs, 1,8 milliard de francs est produit par le transport.

François Bostnavaron

Un village à 140 kilomètres de la Havane

Le Club Méditerranée a signé, dimanche 21 janvier, un contrat pour la création d'un village à Cuba avec Gaviota, émanation de l'armée cubaine qui se reconvertit dans le civil et mise sur le tourisme. La totalité de l'investissement (600 lits avec extension possible à 900) est assurée par les Cubains. Situé à proximité de Varadero, à 140 kilomètres de La Havane, le village accueillera, à l'hiver 1996, une clientèle américaine, canadienne et européenne. Le Club est chargé de la commercialisation et de la gestion pour une durée de dix ans, renouvelable pour une période identique.

Peu avant les fêtes de fin d'année, le Club a signé un contrat en Chine, pour un projet sur le site de Liutuu, ancienne villégiature de la nomenklatura chinoise dans l'île de Haïnan, au sud du pays. L'investissement sera partagé avec la province de Haïnan et un groupe d'investisseurs privés chinois. La mise de fonds du Club sera de l'ordre de 8 millions de dollars (près de 40 millions de francs). D'une capacité initiale de 600 lits, celle-ci pourrait être portée à 1 000 lits.

L'issue du procès Maxwell remet en cause l'efficacité du bureau des fraudes

Les risques de sanctions paraissent désormais infimes

LONDRES
de notre correspondant dans la City

L'acquittement de Kevin et Ian Maxwell (*Le Monde* daté 21-22 janvier), accusés d'opérations frauduleuses aux dépens des caisses de retraite du groupe de leur père, Robert Maxwell, mort en 1991, a relancé le débat, en Grande-Bretagne, sur l'efficacité des moyens de lutte contre les escroqueries financières à grande échelle.

Directeur du Serious Fraud Office (SFO), le Bureau des fraudes graves, George Staple est aujourd'hui l'homme le plus décrié d'Angleterre. Le verdict innocentant les deux frères Maxwell, au terme d'un procès de huit mois dont le coût dépasserait les 25 millions de livres (190 millions de francs), renforce le sentiment de l'opinion selon lequel la plupart des délits en col blanc restent impunis sur la place de Londres. Asil Nadir, Barlow Clowes, Roger Levitt, Blue Arrow, Barings et aujourd'hui Maxwell... A la lumière des échecs récents du SFO et aux yeux d'un public déjà suspicieux à l'encontre de la City, les risques de sanctions contre une escroquerie financière paraissent désormais infimes. C'est sans doute ce qu'a voulu dire, entre les lignes, le *Financial Times* dans son éditorial du 20 janvier, affirmant que « *ce verdict est un des pires désastres de relations publiques de son histoire* [du SFO] *controversée* ».

UN RECRUTEMENT PEU ÉLITISTE

Créé en 1988 dans la foulée du « big bang » – la déréglementation *tous azimuts* de la City –, le Bureau des fraudes graves enquête sur les escroqueries dépassant 1 million de livres, « *mettant en cause l'intérêt public* ». Gendarme au service des organismes de réglementation, il prépare les dossiers, qui sont transmis ensuite au parquet. Ses pouvoirs sont impressionnants, comme l'atteste la suppression de l'historique « droit au silence » dont bénéficie en Grande-Bretagne toute personne appréhendée. Les prérogatives de ses limiers en matière de perquisitions et de saisies de documents sont très étendues.

Mais, contrairement à la Securities and Exchange Commission (SEC), l'instance de surveillance de la Bourse américaine, le SFO ne dispose pas de moyens financiers, technologiques et humains suffisants pour obtenir condamnations et incarcérations. Alors que la SEC attire les éléments les plus brillants, son *alter ego* britannique, pénalisé par la faiblesse des rémunérations dans la fonction publique, souffre d'un recrutement peu élitiste, jugé de qualité inégale.

Résultat : face à des organisations complexes et aux architectures du style de l'ancien empire Maxwell, dont les actions sont facilement transférables, cet organisme semble posséder des dents bien élimées et des griffes plutôt émoussées. Ses équipes, formées d'un policier, d'un comptable et d'un avocat, ne paraissent guère à la hauteur de la tâche. Enfin, ses méthodes d'interrogation des suspects sont aujourd'hui ouvertement critiquées par l'ordre des avocats et la Commission européenne des droits de l'homme.

A la suite du verdict, et pour tenter de réduire la durée des procès financiers, l'attorney général (l'équivalent britannique du ministre de la justice) étudie la possibilité de remplacer les jurés par un seul juge, épaulé par des experts. Parmi les autres réformes envisagées figurent la séparation des procès aux accusés multiples et l'introduction de *deals* à l'américaine entre le ministère public et la défense. Certains préconisent même la remise à plat de tout le système de régulation, grâce à la fusion du Securities Fraud Office, du département de supervision des marchés de la Banque d'Angleterre et de la Securities and Futures Authority.

Après sa déconfiture, le Bureau des fraudes graves devrait annoncer, le 26 janvier, l'abandon des autres chefs d'accusation contre les deux frères et leur conseiller financier. Ian et Kevin Maxwell vont pouvoir reprendre leurs activités de consultants auprès des sociétés en partenariat avec une ancienne responsable de l'empire Maxwell. A l'instar de son père, Kevin s'intéresse, dit-on, de près aux pays de l'ex-URSS. Kevin et Ian sont toujours la cible d'une enquête du ministère du commerce et de l'industrie qui ressemble étrangement à celle qui, en 1970, avait conclu ses travaux ainsi, à propos de Robert Maxwell : « *Un homme inapte à diriger une société cotée en Bourse.* »

Marc Roche

Daimler-Benz devrait annoncer des pertes historiques en 1995

LE NUMÉRO UN de l'industrie allemande, Daimler-Benz, devrait annoncer des pertes records pour l'année 1995. L'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* du lundi 22 janvier affirme que le groupe devrait avoir enregistré l'année dernière 5 milliards de marks de pertes (environ 17 milliards de francs). Le président de Daimler-Benz, Juergen Schrempp, a déclaré dimanche que Daimler s'était fixé pour priorité de mettre fin aux sources de pertes et que cela pèserait lourdement sur les résultats de l'an dernier.

« *L'élimination des sources de pertes est une priorité absolue actuellement au conseil de Daimler-Benz* », a-t-il affirmé. Ce « *nettoyage des vieux problèmes* » pèsera lourdement sur les résultats de 1995, mais « *créera les bases d'un bénéfice solide en 1996* », a-t-il ajouté. Les analystes financiers tablaient jusqu'à présent sur un déficit compris entre 2 et 3 milliards de marks.

En septembre, le groupe, présent dans les secteurs de l'automobile (Mercedes), de l'électronique et des télécommunications (AEG) et de l'industrie aéronautique (DASA), avait déjà annoncé une perte semestrielle nette de 1,5 milliard de marks. Elle reflétait notamment les difficultés de sa filiale Daimler-Benz Aerospace (DASA) qui avait, à elle seule, affiché une perte opérationnelle de 1,6 milliard de marks. Mais les décisions prises ou en voie d'être prises en ce début d'année 1996 risquent d'alourdir considérablement le bilan 1995, conformément à la législation allemande qui permet d'enregistrer des provisions dans les comptes de l'exercice précédent.

SUSPENSION DE LA COTATION

Mercredi 17 janvier, le groupe de Stuttgart avait annoncé la disparition de sa filiale AEG. Le sort du constructeur aéronautique néerlandais Fokker, dont la DASA avait racheté 39 % du capital en octobre 1992 (78 % de la holding de contrôle), devait se jouer lundi 22 janvier (*Le Monde* du 20 janvier), avec la réunion du conseil de surveillance de Fokker. Vendredi 19 janvier, l'Etat néerlandais (actionnaire à hauteur de 22 % de la holding de contrôle) avait refusé d'apporter 2,7 milliards de florins (8,5 milliards de francs) réclamés par Daimler. Une mise en faillite de Fokker n'est désormais plus exclue.

Selon *Der Spiegel*, elle se traduirait pour Daimler-Benz par une perte supplémentaire de 2,5 milliards de marks en 1995. Lundi, la Bourse de Francfort annonçait la suspension de la cotation des actions de Daimler-Benz « *dans l'attente d'une annonce importante* ».

C. J.

La Société générale se lance dans l'assurance-dommages

SUR LE THÈME « On en peut pas ne pas en être », la Société générale a annoncé, vendredi 19 janvier, son arrivée sur le marché de l'assurance-dommages. La banque présidée par Marc Viénot va, pour la circonstance, s'allier avec les AGF et l'assureur britannique Commercial Union. Toujours réticent à l'idée de bancassurance, Marc Viénot a inventé une nouvelle voie qui va lui permettre d'être présent sur ce marché, comme la plupart de ses confrères, mais d'y rentrer prudemment. Pour voir.

Pas question donc d'un développement interne par la création d'une société captive, comme c'est le cas du Crédit agricole avec Pacifica ou du Crédit mutuel avec les Assurances du Crédit mutuel. Repoussées, également, la solution du partenariat, comme le Crédit lyonnais avec Allianz et la MAAF avec les Banques populaires, ou la participation croisée, à l'instar de la BNP et de l'UAP.

La Société générale va créer une société distincte dont elle aura la majorité (60 %), les AGF et Commercial Union détenant chacune 20 %. Le choix de ces partenaires n'est pas le fruit du hasard. Les AGF et Commercial Union sont actionnaires de la Société générale à hauteur respectivement de 2,7 % et 3 %. De son côté, la banque détient 6 % de Commercial Union et 3,7 % des AGF. Cette dernière participation sera vraisemblablement augmentée à la faveur de la privatisation de l'assureur français, sans doute au printemps.

Si la distribution de nouveaux produits d'assurance-auto et d'assurance-habitation par les deux mille agences de la Société générale et de la Sogénal va permettre de rentabiliser le réseau de la banque, les assureurs ont eu plus de mal à présenter l'opération à leurs agents généraux. L'année dernière, les AGF avaient dû affronter leur mécontentement lorsque l'état-major avait annoncé le lancement d'un produit d'assurance-vie au travers des réseaux de La Poste. On insiste donc tout particulièrement, rue de Richelieu, sur l'aspect « *purement capitalistique de l'investissement* » et sur l'importance des réseaux d'agents et de courtiers. Le ton est le même chez Commercial Union.

Le changement de pied de la Société générale remonte à la dernière assemblée générale de mai. Le choix d'une société distincte – dont le nom reste à trouver – limitera la mise de départ, puisque le capital ne devrait pas dépasser la centaine de millions de francs. La nouvelle compagnie sera opérationnelle début 1997. Le Crédit commercial de France, le Crédit du Nord et le CIC seront alors les seuls réseaux bancaires à rester à l'écart de l'assurance-dommages.

Ba. S.

L'américain Maybelline recommande l'offre déposée par L'Oréal

AU CENTRE D'UNE BATAILLE boursière opposant l'allemand Benckiser au français L'Oréal, la firme américaine Maybelline, spécialisée dans les produits de maquillage vendus en supermarchés, a annoncé le 22 janvier qu'elle recommandait l'offre majorée à 44 dollars déposée par L'Oréal. Cette proposition évalue l'entreprise à plus de 600 millions de dollars (3 milliards de francs).

Au mois de décembre, le groupe français, numéro un mondial des cosmétiques, décidait du rachat de l'entreprise américaine en accord avec ses dirigeants et son actionnaire principal, la banque d'affaires new-yorkaise Wasserstein Perlla. L'allemand Benckiser contre-attaquait ensuite, obligeant L'Oréal par deux fois à relever son offre.

DÉPÊCHES

■ **CRÉDIT FONCIER : Jean-Claude Colli, le gouverneur** du Crédit foncier de France (CFF), retenu dans les locaux de son établissement par plusieurs centaines de manifestants, a accepté, vendredi 19 janvier, une consultation de l'ensemble du personnel avant toute mise en place d'un plan de restructuration. M. Colli, entouré par quelque deux cents manifestants, a signé un texte dans lequel il subordonne la mise en application de son projet de restructuration (1 200 licenciements en deux ans, sur un total de 3 600 personnes), à un vote du personnel qui devra avoir lieu avant la fin février.

■ **ALCATEL ALSTHOM : les syndicats** (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) appellent à un arrêt de travail d'une heure (de 10 h 30 à 11 h 30), mardi 23 janvier, dans tous les établissements français « *pour la défense de l'emploi et les salaires* ». Se fondant sur les provisions pour restructuration annoncées en septembre, les syndicats redoutent la suppression de 30 000 emplois sur les 197 000 que compte le groupe (dont 80 000 en France).

■ **GOLDMAN SACHS : la banque d'investissement américaine** aurait décidé de ne pas entrer en Bourse pour lever des capitaux, selon le *Financial Times* du lundi 22 janvier. Ses 174 propriétaires de parts, réunis près de New York, ont décidé de rejeter un plan destiné à augmenter sa capacité d'investissement. C'est la cinquième fois en vingt-cinq ans que les partenaires rejettent l'introduction en Bourse.

■ **PRÉNATAL : le groupe Pinault-Printemps-Redoute** a cédé le contrôle de la société Prénatal SpA au groupe italien Artsana au 31 décembre 1995, indique dimanche 21 janvier un communiqué du groupe français. Spécialisé sur le marché de l'enfant et de la future maman, Prénatal SpA a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs et un résultat d'exploitation de 114 millions de francs.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 22 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 5,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS −0,01 %
CAC 40 : 1964,00

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7600	7600	—	+ 0,26
B.N.P. (T.P)	937,90	936	− 0,20	− 0,21
Cr.Lyonnais(T.P.)	830	825	− 0,60	—
Renault (T.P.)	1914	1915	+ 0,05	+ 0,20
Rhone Poulenc(T.P)	2030	2040	+ 0,49	+ 8,24
Saint Gobain(T.P.)	1150	1150	—	+ 1,32
Thomson S.A (T.P)	1075	[illegible]	—	− 8,46
Accor	661	663	+ 0,30	+ 4,57
Air Liquide	895	890	− 0,55	+ 9,24
Alcatel Alsthom	427,30	428	+ 0,16	+ 7,37
Alcatel Cable	361,50	370	+ 2,35	+ 4,51
Alspi	347,20	353	+ 1,67	+ 7,25
AGF-Ass.Gen.France	158,50	153	− 3,47	− 6,70
Axa	328	329,70	+ 0,51	− 0,89
Axime	428,10	435	+ 1,61	+ 15,38
Bail Investis	860	855	− 0,58	+ 2,76
Bancaire (Cie)	515	511	− 0,77	− 6,75
Bazar Hot. Ville	401	393	− 1,99	+ 5,36
Bertrand Faure	149,80	149	− 0,53	+ 19,20
BIC	533	528	− 0,93	+ 6,02
BIS	445	442	− 0,67	+ 21,76
B.N.P.	206,40	204,30	− 1,01	− 7,51
Bollore Techno.	448	460	+ 2,67	+ 7,98
Bongrain	2844	2831	− 0,45	+ 2,57
Bouygues	517	524	+ 1,35	+ 6,22
Canal +	1018	1004	− 1,37	+ 5,56
Cap Gemini Sogeti	133,60	144	+ 7,78	+ 4,34
Carnaudmetalbox	224,30	224,30	—	+ 0,13
Carrefour	3269	3285	+ 0,48	+ 10,56
Casino Guichard	159,40	160	+ 0,37	+ 12,12
Casino Guich.ADP	117	117,09	+ 0,08	+ 5,49
Castorama Dl (Li)	880	878	− 0,22	+ 9,47
C.C.F.	246	249	+ 1,21	+ 0,36
CCMX(ex.CCMC) Ly	54,40	53,65	− 1,37	+ 16,63
Cegid (Ly)	381	378,10	− 0,76	+ 2,98
CEP Communication	449,80	452	+ 0,48	+ 10,52
Cerus Europ.Reun	71	74,40	+ 4,78	+ 22,97
Cetelem	994	989	− 0,50	+ 7,61
CGIP	1075	1058	− 1,58	+ 3,29
Chargeurs	1015	1028	+ 1,28	+ 4,68
Christian Dior	580	574	− 1,03	+ 8,21
Ciments Fr.Priv.B	186,50	196	+ 5,08	+ 8,53
Clarins	500	489	− 2,20	+ 9,88
Club Mediterranee	440	440	—	+ 12,58
Coflexip	192	198	+ 3,12	+ 8,68
Colas	860	846	− 1,62	+ 3,87
Comptoir Entrep.1	11,40	12,10	+ 6,14	− 2,41
Comptoir Moder.	1749	1720	− 1,65	+ 3,17
CPR	407	409,70	+ 0,66	[illegible]
Cred.Fon.France	72,55	71,40	− 1,58	+ 0,84
Credit Local Fce	411	416,70	+ 1,38	+ 6,38
Credit Lyonnais CI	233,10	235	+ 0,81	[illegible]
Credit National	360	357,10	− 0,80	− 8,80
CS Signaux(CSEE)	223,10	221,60	− 0,67	+ 38,89
Damart	4000	3900	− 2,50	+ 8,15
Danone	809	813	+ 0,49	+ 0,61
Dassault-Aviation	340	345	+ 1,47	+ 8,25
Dassault Electro	227,50	226	− 0,65	+ 39,99
De Dietrich	259,70	259	− 0,26	+ 20,46
Degremont	426,90	431	+ 0,96	+ 2,49
Dev.R.N-P.Cal #(Li)	47	48,10	+ 2,34	+ 14,47
DMC (Dollfus Mi)	218,20	220	+ 0,82	+ 10,05
Docks France	850	848	− 0,23	+ 13,97
Dynaction	94,25	95,10	+ 0,90	+ 4,50
Eaux (Gle des)	516	522	+ 1,16	+ 6,27
Ecco	889	883	− 0,67	+ 19,36
Eiffage	745	745	—	+ 2,06
Elf Aquitaine	376	375,40	− 0,15	+ 4,04
ERAMET	339	339	—	+ 5,93
Eridania Beghin	865	870	+ 0,57	+ 3,57
Essilor Intl	1083	1094	+ 1,01	+ 16,88
Essilor Intl ADP	753	746	− 0,92	+ 9,06
Esso	585	584	− 0,17	+ 19,18
Eurafrance	1740	1700	− 2,29	+ 8,55
Euro Disney	11,20	11,35	+ 1,33	+ 1,79
Euro RSCG W.W.	444	442	− 0,45	+ 10,50
Europe 1	1059	1058	− 0,09	+ 6,86
Eurotunnel	6,15	6,15	—	− 7,51
Filipacchi Medias	815	817	+ 0,24	+ 4,28
Fimextel	71,80	71,90	+ 0,13	+ 1,12
Fives-Lille	440	433	− 1,59	+ 17,66
Fromageries Bel	4710	4690	− 0,42	+ 8,90
Galeries Lafayette	1187	1176	− 0,92	− 1,50
GAN	163,90	164	+ 0,06	− 8,37
Gascogne (B)	473	475	+ 0,42	+ 15,01
Gaz et Eaux	1793	1790	− 0,16	+ 5,29
Geophysique	185	180,10	− 2,64	+ 31,86
G.F.C.	390	390	—	+ 5,97
Groupe Andre S.A.	350	345	− 1,42	− 2,67
Groupe De La Cite	562	593	+ 5,51	+ 31,04
Gr.Zannier #(Ly)	55,45	56,35	+ 1,62	+ 4,08
GTM-Entrepose	318,40	317,40	− 0,31	+ 7,59
Guilbert	617	617	—	+ 7,30
Guyenne Gascogne	1528	1510	− 1,17	+ 13,10
Havas	410,90	409,50	− 0,34	+ 5,40
I.D.I.A	199,70	199,70	—	− 0,85
Imetal	622	622	—	+ 6,32
Immobil.France	310	310	—	+ 6,16
Ingenico	33,40	33	− 1,19	− 5,57
Interbail	260	261,90	+ 0,73	− 0,99
Intertechnique 1	430	430	—	+ 8,86
Jean Lefebvre	310	309,70	− 0,09	+ 3,02
Klepierre	600	610	+ 1,66	+ 6,08
Labinal	600	609	+ 1,50	+ 12,15
Lafarge	311,50	317,70	+ 1,99	+ 8,09
Lagardere (MMB)	108,40	108,80	+ 0,36	+ 20,88
Lapeyre	272	266	− 2,20	+ 9,95
Lebon	188	189,50	+ 0,79	+ 1,88
Legrand	836	840	+ 0,47	+ 11,11
Legrand ADP	547	555	+ 1,46	+ 10,86
Legris Indust.	173,10	175	+ 1,09	+ 3,78
Locindus	828	839	+ 1,32	+ 1,86
L'Oreal	1428	1428	—	+ 8,92

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
Vaal Reefs	429	461,30	+ 7,75	+ 43,62
Volkswagen A.G #	1840	1839	− 0,05	+ 12,43
Volvo (act.B) #	104	97,30	− 6,44	− 0,96
Western Deep	224,50	225	+ 10,02	+ 40,36
Yamanouchi #	111	109,20	− 1,62	+ 7,05
Zambia Copper	2,88	2,90	− 0,69	− 67,63

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 22 JANVIER

OBLIGATIONS	Cours précéd.
Floral9,75% 90-99#	113,70
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,08
OAT 8,5% 87-97CA#	105,41
OAT 9,90%85-97 CA#	109,18
OAT 88-98 TME CA	101,80
OAT 9/85-98 TRA	—
OAT 9,50%88-98 CA#	110,62
OAT TMB 87/99 CA	99,65
OAT 8,125% 89-99 #	109,61

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	147	147
Commerzbank AG	1151	1185
Fiat Ord	16,05	16,05
Gevaert	300,80	312,10
Gold Fields South	169	169
Kubota Corp.	29	29
Montedison act.ep.	4,54	7,202 d
Olympus Optical	47	47
Ottomane(Cie Fin.)	166	166
Robeco	359,20	361,30
Rodamco N.V.	144,20	145,40
Rolinco	381,80	384,40
Solvay SA	2695	2701

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 22 JANVIER

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 22 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,01	0,01
Sté lecteurs du Monde	◆	160	160
Nobel	◆	125	125
Mumm	◆	900	900
Générale Occidentale	◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 19 janvier

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Uni-Foncier		1222,71	1192,89
Unifrance		618,51	603,42
Uni-Garantie C		1671,98	1640,80
Uni-Garantie D		1359,43	1334,08
Uni Régions		1365,56	1332,25
Univar	◇	296,22	296,22
Univers Actions		1751,58	1708,86
Univers Obligations		2201,41	2160,36
Valorg		2379,04	2343,86
Valreal	◇	34050,37	34033,35
Winterthur St-Honoré		252,38	240,94

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

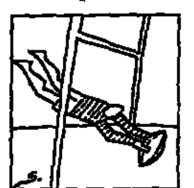
SPORTS

RUGBY **L'équipe de France de rugby a battu l'Angleterre, samedi 20 janvier au Parc des Princes, à l'occasion du premier match du Tournoi des cinq nations (15-12), au terme d'une partie sans essais et d'un long suspense, Thomas Castaignède inscrivant le drop victorieux à la dernière minute de jeu. ● LES ANGLAIS, qui restaient sur deux prestations très critiquées par la presse britannique face aux Samoa et à l'Afrique du Sud cet automne, sont revenus à un jeu plus simple, sans réussir à imposer l'épreuve de force au pack français. ● LE STYLE de jeu des tricolores a déçu. Malgré les bonnes conquêtes de leurs avants, les demis et les trois-quarts n'ont pas réussi à mettre en œuvre le rugby de continuité et de mouvement que Jean-Claude Skrela, désormais épaulé par une cellule de réflexion à laquelle participe Pierre Villepreux, souhaite instaurer, sur le modèle toulousain.**

Le XV de France botte dans son complexe anglais

Victorieuse (15-12) d'un match sans essais, l'équipe composée par Jean-Claude Skrela a mis fin à sept années de défaites contre l'Angleterre dans le Tournoi des cinq nations grâce à un drop de Thomas Castaignède, à une minute de la fin du match

ENFIN le bonheur vint. Il avait un visage de môme, l'air canaille d'un Bleu de vingt et un printemps. Il ne restait qu'une minute pour en finir avec sept ans de désespérance, de matches mille fois rejoués dans les têtes, toujours perdus sur le terrain. Et Thomas Castaignède hérita du ballon. Le cuir ovale a flotté quelques instants dans l'air, à peine le temps d'un doute. Puis il s'est envolé, bercé par la frappe sèche du drop, accompagné par les regards tricolores jusqu'entre les poteaux anglais, qu'il a franchis là-haut, très haut dans le ciel gris. Et le Parc des Princes riait, et Thomas Castaignède exultait. La France avait battu l'Angleterre, grâce à lui, le petit Toulousain né à Mont-de-Marsan, au pays des Boniface.



RUGBY

Sept ans. C'était donc la fin d'un septennat de malheur, la mise à mort du complexe anglais, planté comme une banderille dans le coeur des anciens. Philippe Saint-André, Olivier Roumat, Thierry Lacroix, combien de fois avaient-ils vécu l'implacable scénario de ces matches courus d'avance ?

Cela commençait par la surpuissance des avants anglais, leurs kilos et leurs muscles, impitoyables plieurs des échines françaises. La botte de Rob Andrew entrait alors en scène. Et son efficacité se chargeait de voûter un peu plus les dos déjà rompus. Cette fois, Andrew n'était pas là, et le vieux Dean Richards, maître joueur de ce pack de fer, s'est contenté d'une brève apparition.

N'empêche qu'il fallait au moins cet incroyable coup d'audace, le culot d'un gamin, pour rompre le fatal enchaînement. Et assurer l'essentiel, résumé par un proverbe de circonstance d'Olivier Roumat. « *Contre les Anglais, seule la victoire est belle* », assenait le grand deuxième ligne dacquois.

UN MONSTRE BLANC FRAGILE

La victoire a longuement hésité sur le chemin à prendre. Elle s'est décidée sur le claquement d'un drop, épilogue heureux d'un match un peu terne. Jusque-là, l'enthousiasme était obstinément tombé en panne. Pas d'envolées françaises, de feu sur le terrain. Pas de contre-attaque venant débrider le cours des phases traditionnelles du jeu. On a très vite compris que le rugby complet, « à la toulousaine », serait pour plus tard.

Le succès s'est bâti dans l'ardeur des hommes forts, des gaillards de l'avant, jamais en mal de générosité. Les Anglais avaient réussi à attirer leur adversaire sur un terrain de prédilection. Pendant presque toute la première mi-temps, ils ont même failli convaincre que c'était suffisant. Les Français patinaient, à l'image du pilier néophyte Michel Perié. Etrange spectacle : le Toulonnais avait perdu le contact avec la pelouse, incapable de s'accrocher au sol des mêlées. Lui seul en savait la raison, une superstition de sportif. Pour fêter sa première sélection, il avait chaussé sa vieille paire de crampons. Ils les a changés et s'est remis à marcher.

Ses camarades de l'avant ne l'ont même pas attendu. Peu à peu, ils ont serré les rangs, étouffé dans l'oeuf leurs ambitions individuelles. Peu à peu, les Anglais ont plié, devant les charges d'Abdel Benazzi, l'adresse en touche d'Olivier Roumat, le talent de Fabien Pelous. C'était un étonnant retour d'histoire.

Pour la première fois en sept ans, le monstre blanc était fragile, c'était son tour de subir les humiliantes reculades, de sentir le doute envahir chacune de ses charges. En quatre-vingts minutes, il n'a pu construire qu'un seul de ces mauls pénétrants qui naguère donnaient le tournis à l'adversaire et l'épuisaient.

Les avants français avaient accompli leur devoir, retrouvant par moment la force et la cohésion qui avaient failli les envoyer en finale de la Coupe du monde sud-africaine. Dans cette atmosphère de combat, leur esprit de sacrifice s'est doublé d'un louable effort de bonne tenue. Ils ont commis moins de fautes que jamais, soudain gagnés par la conviction que, sur le terrain, il fallait d'abord être sage. Ils ont pu doter richement Thierry Lacroix et Thomas Castaignède, promus, au nom de leur talent et de leur instinct de buteurs, artisans suprêmes de la victoire.

« *Dans une partie où les défenses prennent le pas, c'est très dur de construire* », reconnaissait Jean-Claude Skrela. La remarque avait à la fois valeur d'excuse et d'explication. Elle voulait effacer l'impression d'inachevé laissé par un match sans essais. La fougue des jeunes attaquants tricolores s'est heurtée à des lignes anglaises transformées en forteresse. Impossible d'échapper à la furie des placages de Jeremy Guscott et de Will Carling, aux courses inépuisables des troisième ligne, illustration éclatante du rugby moderne dans lequel les capacités athlétiques croissantes des joueurs augmentent sans cesse leur force d'intervention.

Devant cette épaisse cuirasse, les Français ont rengainé leurs intentions. Jean-Claude Skrela a promis qu'il y réfléchirait avec eux. Jo Maso, le manager de ce XV de France, le prenait à la rigolade. L'ancien prince de l'attaque jurait ses grands dieux qu'en Ecosse on verrait ce qu'on verrait. Le jeu au grand large serait rétabli dans ses droits. Jusque-là, tous se satisferont de ce 15 à 12. Parce que, pour la première fois depuis 1988, il a mis l'arrogance anglaise en berne, parce que seule la victoire est belle.

Pascal Ceaux

L'Ecosse s'impose en Irlande

Le vent, la pluie, les joueurs en vert : aucune des trois calamités qui s'abattent traditionnellement sur les équipes qui visitent Lansdowne Road n'ont empêché le XV d'Ecosse de s'imposer à Dublin (16-10) face à l'équipe d'Irlande, samedi 20 janvier. Les Ecossais, qui recevront les Français à Edimbourg pour la prochaine journée du Tournoi, ont construit ce succès inattendu en première mi-temps, lorsqu'ils jouaient avec le vent dans le dos. Deux essais non transformés du talonneur Kevin McKenzie (12e) et de l'ailier Michael Dods (22e), ainsi qu'un drop de leur ouvreur Greg Townsend (40e), excellent dans la conduite du jeu, leur ont donné un avantage de six points à la mi-temps devant les Irlandais, auteurs d'un essai transformé du pilier Peter Clohessy (42e) tandis qu'Eric Elwood marquait sur pénalité. Le score n'a plus évolué après la pause, les Irlandais ne réussissant pas à utiliser le vent aussi bien que leurs adversaires repliés sur leur ligne et sur leur victoire.

L'Angleterre manque son retour à la simplicité

UNE FOIS n'est pas coutume, c'est en français dans le texte que l'entraîneur anglais a tenté de justifier la prestation de son équipe. « *Reculer pour sauter mieux* », lança Jack Rowell, plutôt mal à l'aise dans la traditionnelle conférence de presse sous les tribunes du Parc.

Déjà sous pression après deux performances médiocres cet automne, Rowell semble avoir perdu encore de sa crédibilité auprès de la cohorte de journalistes anglais qui, à peine le match terminé, envoyèrent leur premières salves.

« *Nous ne sommes pas venus ici avec le seul objectif d'un jeu restreint*, s'excusa-t-il. *Mais on a vu aujourd'hui un gros match de deux grosses équipes. Certes, nous sommes revenus à un jeu plus simple qu'auparavant, mais nous sommes tout de même passés très près de la victoire.* »

L'erreur la plus importante, selon Jack Rowell, fut de persister avec des combinaisons autour de la troisième ligne, au lieu de laisser les demis « peser » sur le jeu. « *Regardez Lacroix, c'est lui qui a emmené les Français à des endroits d'où, par la suite, ils pouvaient attaquer.* »

Les Anglais, justement, ont fait l'erreur de penser qu'ils pouvaient dominer les Français devant, comptant sur les inévitables pénalités pour engranger des points. Non seulement le XV de France a fait preuve d'un sang-froid exceptionnel – une seule pénalité en deuxième mi-temps –, mais le pack est reste soudé, prenant même très nettement le dessus en seconde période.

> « Il faut aller chez l'adversaire, et en deuxième mi-temps, nous n'avons pas pu le faire »

A tel point que dans les coulisses anglaises on se demande quel aurait été le dénouement du match si Dean Richards, remplaçant de Ben Clarke pendant huit minutes en cours de match, avait pu rester sur la pelouse jusqu'à la fin.

« *Avant que ça ne devienne une guerre d'usure, nous avons eu des chances. Mais nous n'avons pas su les prendre. A ce niveau, ça ne pardonne pas* », a commenté Ben Clarke, le leader des avants, en rappelant les occasions anglaises d'essai en début de rencontre.

Il pensait sans doute à cette belle attaque de la 13e minute, sabotée d'abord par Will Carling, qui repique à l'intérieur au lieu d'envoyer la balle à l'aile, puis par cette passe pitoyable de Rory Underwood à Mike Catt. « *Nous avions l'intention de jouer à la main*, confie Carling, *mais nous avons appris contre l'Afrique du Sud que ce n'est pas la peine de tenter de le faire dans son propre camp. Il faut aller chez l'adversaire, et en deuxième mi-temps nous n'avons pas pu le faire.* »

Imperturbable, Will Carling ne se laisse pas déstabiliser par le catastrophisme de la presse. « *Vous dites que c'est la fin d'une époque, mais pour moi ce n'est que le début. Nous sommes venus à Paris avec une jeune équipe qui ne demande qu'à progresser*, glisse le capitaine anglais. *J'ai l'impression que les nouveaux ont déjà appris beaucoup de choses aujourd'hui. Dans deux semaines, nous aurons retrouvé toute notre confiance.* »

Ian Borthwick

Les Français vers le Grand Chelem, malgré tout

COMME ON DIT *en Australie, une victoire est une victoire*. Et, pour les Français, il y avait longtemps qu'ils n'avaient pu se payer un verre aux frais des Anglais. Toutefois, le style de jeu (ou plutôt son absence) était tel que je serais étonné que le champagne ait coulé à flots samedi soir. La déception est peut-être fonction de l'attente trop importante suscitée par cette rencontre. Mais enfin le terrain était ferme, le ballon sec, et aucune Coupe du monde ne se profilait à l'horizon pour étouffer le style de jeu. De plus, les Français avaient pris l'option de sélectionner une ligne de trois-quarts jeunes et bourrés de talent. On ne peut pas dire qu'ils aient manqué de ballons. Les avants, plate-forme solide, leur en ont fourni de nombreux en phases statiques et dynamiques. D'ailleurs, les Français ont connu leurs meilleures séquences de jeu lorsque leur pack, puissant et dynamique, a su enchaîner les regroupements et pénétrer dans l'axe profond.

TECHNIQUE

Aucun doute : la tactique française en début de match était bien d'écarter le ballon et de jouer au large. Les premières conquêtes étaient envoyées rapidement aux ailes avec au moins une passe sautée au passage. Mais de telles tactiques ont connu une réussite limitée, car inéluctablement l'ailier s'est vu pousser en touche.

En réalité, il est hautement improbable que de telles combinaisons puissent aboutir à la moindre pénétration ou situation de surnombre, surtout en partant des phases statiques. Pour y parvenir, il faut compter soit sur la vitesse pure, soit sur un joueur capable de cadrer et déborder son vis-à-vis, mais face à une défense compétente c'est très difficile. Surtout lorsque les passes sont effectuées loin des défenseurs : si le porteur du ballon ne fixe pas la défense, et si personne ne redresse les angles de course, il suffit pour les adversaires de défendre avec l'aide du « 16e homme » la ligne de touche.

Le demi d'ouverture, Thierry Lacroix a tout de suite compris qu'il ne servait plus à rien d'écarter le ballon. Il est donc revenu au jeu au pied, et ses chandelles, suivies efficacement par les centres, ont mis les Anglais sous la pression. Il faudrait que les Français se servent plus de leur classe et de leur rapidité à partir des enchaînements de jeu. A la suite, par exemple, d'une première combinaison de 3e ligne, ou une percussion de Dourthe dans l'axe sur un ballon de première main.

L'alignement défensif adverse étant ainsi déstabilisé, je chercherais une libération rapide du ballon pour ensuite alerter Castaignède, ou bien le trio magique (Saint-André, Ntamack et Sadourny), qui est resté d'une classe mondiale. Le XV de France a toujours été très dangereux à partir de ces situations, et Jean-Claude Skrela doit développer un style qui crée les phases de jeu dans lesquelles ils sont le plus efficaces.

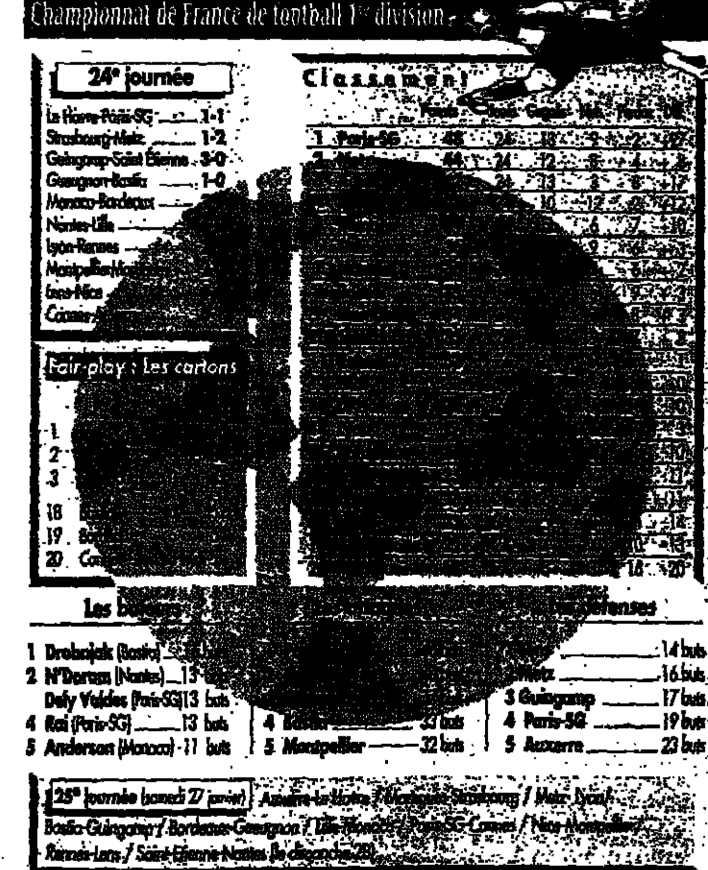
Heureusement, la meilleure équipe a fini par gagner. Les Français devraient logiquement progresser et remporter un Grand Chelem. Sur le papier, cette équipe de France pourrait devenir la meilleure du monde. Mais pour se situer avec constance sur l'échiquier mondial il faut apprendre à oublier le tableau d'affichage, réduire le jeu au pied, et imposer dans les esprits comment créer la continuité et la maîtrise.

Nick Farr-Jones

★ **Nick Farr-Jones est l'ancien capitaine de l'équipe d'Australie, championne du monde en 1991.**

Le FC Metz revient

Grâce à une belle victoire face au RC Strasbourg, à la Meinau (2-1), les footballeurs messins se retrouvent seuls à la deuxième place du classement, à quatre longueurs du Paris SG. Les Lorrains ont retrouvé l'allant et le jeu abouti qui leur avaient valu d'être en tête du championnat à l'automne. Leur buteur, Cyril Pouget, auteur du premier but, a été rappelé par Aimé Jacquet en équipe de France pour pallier la défection de Nicolas Ouédec. Lille a donné un coup d'arrêt au retour des Nantais en s'imposant à la Beaujoire (2-1). Auteur de la troisième victoire à l'extérieur de cette 24e journée, Auxerre (1-0 à Cannes) s'est replacé au classement, à égalité avec Lens. Monaco, facile vainqueur de Bordeaux (2-0), poursuit son redressement et peut viser une place « européenne ». Grâce à de surprenantes et précieuses victoires, Lille et Gueugnon ont distancé Martigues, dernier avec désormais quatre points de retard, et se sont rapprochés de Bordeaux et Saint-Etienne, deux équipes en proie au doute.



Championnat de France de football 1re division

24e journée

Le Havre-Paris-SG	1-1
Strasbourg-Metz	1-2
Guingamp-Saint-Etienne	3-0
Gueugnon-Bastia	1-0
Monaco-Bordeaux	[illegible]
Nantes-Lille	[illegible]
Lyon-Rennes	[illegible]
Montpellier-[illegible]	[illegible]
Lens-Nice	[illegible]
Cannes-[illegible]	[illegible]

Classement

	Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Diff.
1 Paris-SG	48	24	14	6	4	+17
2 Metz	44	24	12	8	4	+8
[illegible]	[illegible]	24	13	3	8	+17

Fair-play : les cartons

Les buteurs

1 Drobnjak (Bastia)	[illegible]
2 N'Doram (Nantes)	13 [illegible]
Dely Valdes (Paris-SG)	13 buts
4 Raï (Paris-SG)	13 buts
5 Anderson (Monaco)	11 buts

[illegible]	[illegible]
4 [illegible]	33 buts
5 Montpellier	32 buts

Les défenses

[illegible]	14 buts
[illegible] Metz	16 buts
3 Guingamp	17 buts
4 Paris-SG	19 buts
5 Auxerre	23 buts

25e journée (samedi 27 janvier) : Auxerre-Le Havre / Martigues-Strasbourg / Metz-Lyon / Bastia-Guingamp / Bordeaux-Gueugnon / Lille-Monaco / Paris-SG-Cannes / Nice-Montpellier / Rennes-Lens / Saint-Etienne-Nantes (le dimanche 28).

Sébastien Amiez slalome en confiance

LA VICTOIRE que tous les spécialistes lui promettaient, et dont ses résultats depuis le début de la saison le rapprochaient chaque fois un peu plus, s'est enfin offerte à lui. Le Français Sébastien Amiez a gagné le premier slalom de sa carrière, dimanche 21 janvier à Veysonnaz (Suisse). La première manche, à l'issue de laquelle il était classé quatrième, lui avait déjà apporté une bonne surprise : l'élimination du favori italien Alberto Tomba, qui avait enfourché une porte.

Dans la deuxième manche, le Français a su profiter d'un tracé particulièrement difficile qui a éliminé ou déboussolé les trois adversaires qui le précédaient : le Slovène Jure Kosir, le Suédois Finn-Christian Jagge et l'Autrichien Thomas Sykora. Sébastien Amiez, lui, ne s'est pas laissé surprendre par les pièges. En terminant deuxième de la seconde manche, derrière un autre Français, Sylvain Dimier, quatrième au classement final, il a su ne pas laisser échapper la consécration qu'il convoitait depuis le début de la saison.

A chacun des six slaloms précédents, Sébastien Amiez s'était en effet classé dans les cinq premiers. Cette régularité, enfin récompensée, lui vaut de talonner désormais Alberto Tomba au classement de la Coupe du monde de slalom, à cinq points seulement de l'Italien. Devancer Tomba est devenu « *l'un des objectifs de ma saison avec les championnats du monde* », estimait, dimanche, le Français, qui ne doute plus de rien. « *Dans un sens, je suis un peu déçu qu'il ne soit pas à côté de moi sur le podium* », a lancé le Savoyard, conscient d'être le seul à désormais pouvoir inquiéter « *la Bomba* ».

Cette assurance constitue sans doute le meilleur signe d'un changement profond de mentalité au sein de l'équipe de France de ski alpin. Le succès d'Amiez atteste de la renaissance du slalom français, dont la dernière victoire, signée Patrice Bianchi à Madonna di Campiglio, remontait à février 1992. L'entraîneur Stefano Dalmasso, rejoint récemment par le Suisse Gilles Bonvin, a réussi à fondre en un groupe homogène la nouvelle génération dont il s'occupe depuis 1991. Ces progrès des slalomeurs permettent à Luc Alphand, deuxième de la seconde descente de Veysonnaz samedi, de ne plus émarger seul sur la liste des espoirs français avant les championnats du monde qui auront lieu en février en Sierra Nevada.

■ **COMBINÉ NORDIQUE : le Français Sylvain Guillaume s'est imposé pour la première fois** dans une épreuve de Coupe du monde de sa discipline, le combiné nordique (saut et fond), dimanche 21 janvier à Liberec (République tchèque). Agé de vingt-sept ans, Sylvain Guillaume avait jusqu'à présent vécu dans l'ombre de Fabrice Guy, médaillé d'or aux Jeux d'Albertville quand lui avait pris la médaille d'argent. Après avoir subi la même éclipse que son ami, il s'était classé troisième des derniers championnats du monde. Samedi 20 janvier, la Française Emmanuelle Claret a aussi remporté sa première victoire dans une épreuve de la Coupe du monde de biathlon, en s'imposant dans le 7,5 kilomètres d'Osrblie (Slovaquie), devant sa compatriote Florence Baverel.

هكذا من الإهمل

L'Australie perd Mark Philippoussis et gagne Mark Woodforde

Vainqueur, samedi, de Pete Sampras, qui va perdre la première place mondiale, l'espoir australien s'est effondré, lundi, en huitième de finale, face à son compatriote

Prévisible depuis l'élimination de la tenante du titre au deuxième tour des Internationaux d'Australie, la rupture entre Mary Pierce et son entraîneur américain Nick Bollettieri a été consommée dimanche 21 janvier. Manifestement en crise, la Française a renoncé à disputer le double mixte avec le jeune Australien Mark Philippoussis. *Celui-ci a justifié* les espoirs placés en lui en éliminant, samedi 20 janvier, l'Américain Pete Sampras, qui va perdre la première place mondiale au profit soit de l'Américain André Agassi, qui est *encore en lice, soit de l'Autrichien Thomas* Muster, qui a été battu. Mais le nouveau protégé de Bollettieri s'est effondré nerveusement, lundi 22 janvier, face à son compatriote Mark Woodforde, un excellent joueur *de double,* qui devient ainsi le premier Australien qualifié pour les quarts de finale des Internationaux depuis Pat Cash en 1988.

MELBOURNE
de notre envoyée spéciale

Le soir de sa victoire contre Pete Sampras, Mark Philippoussis a fait connaissance avec les fastes du triomphe. Il avait adoré les cris, la fièvre qui parcourait le central en cette nuit orageuse. Il était heureux d'avoir offert à quinze mille personnes ce qu'il appellera plus tard *«le match de ma vie»*. En trois sets secs d'un tennis survolté, l'Australien avait dépossédé Sampras de sa place de numéro un mondial. L'Américain avait hoché la tête et dignement accepté sa défaite.

TENNIS

Pendant une heure, Philippoussis a répondu à des dizaines de questions dans un état de choc et il est rentré à son hôtel accompagné d'une escorte policière. Avant de téléphoner à sa mère, il est allé faire un tour avec son entraîneur Nick Bollettieri : *« C'est un soir historique,* lui dit celui-ci. *Maintenant, il faut continuer à écrire l'histoire. »* Pendant ce temps, le tennis salue son nouveau héros, *« numéro un dans deux ans »*, affirme Brad Gilbert, entraîneur d'André Agassi, *« représentant de la nouvelle génération de joueur: très grand, fort et plus explosif que tous »*, assure l'ancien champion australien Tony Roche.

Philippoussis mérite son surnom, « Scud », pour la force de son service. Son histoire , très vite, devient un joli conte. Grand et plutôt bellâtre, après avoir été un petit garçon rondouillard et timide, il est venu au tennis à sept ans. Sa mère italienne est patronne d'un restaurant à Melbourne et son père, grec et directeur de banque, est devenu chauffeur de taxi pour suivre tous les entraînements de son fils.

Mark a grandi en Australie et il est parti aux Etats-Unis pour avoir toutes les chances de gagner. Il y a rencontré Nick Bollettieri qui a accepté de l'entraîner. Mark est revenu en Australie pour battre Pete Sampras.

LE PLUS DUR

C'était samedi soir. Maintenant, le plus dur reste à faire. Subir la célébrité, s'entraîner dans la clameur et retrouver une foule amoureuse. *« À dix-neuf ans, chez moi à Melbourne, ce sera difficile »*, a-t-il confié. Mark Woodforde, de onze ans l'aîné de Philippoussis et l'un des meilleurs joueurs de double du monde, devait faire office de bon *sparring-partner*. Philippoussis est mis sur orbite. On le hisse déjà en demi-finale.

Sa jeune histoire a marqué une pause, lundi 22 janvier, après un match douloureux, perclus de fautes et d'anxiété. Philippoussis était très relaxé avant de rentrer sur le court. Mais, là, sur le central, l'enjeu l'a happé en quelques secondes. La foule l'attend, le presse. Il commence par servir deux aces qui soulèvent des clameurs, puis se perd. Plus de jus, le *bras qui flanche, le moral dans les* chaussettes, à mesure que les jeux dégringolent. Philippoussis, qui n'a pas perdu son service face à Pete Sampras, va le perdre sept fois dans la partie.

En face, Mark Woodforde joue malicieusement le jeu, comme c'est son habitude. Il est un vieux roublard du circuit, et les jeunes premiers ne l'intimident plus : *« J'aurais eu bien plus peur de rencontrer Pete Sampras »*, dit-il. Gaucher aux réflexes aiguisés, il peut retourner les services poussifs de Philippoussis. En joueur de double, il sait opposer des lobs de *défense aux puissants coups* droits de son adversaire, ou bien galoper vers le filet pour pêcher une amortie un peu trop haute.

Sa raquette pourvue de grosses cordes lui permet d'accentuer les effets, il ne s'en prive pas devant un Philippoussis effondré : *« A la sortie du court,* dit le vainqueur, *Nick Bollettieri m'a félicité pour mon omniprésence dans tous les coins du court. »*

Philippoussis renvoyé à ses entraînements et à son éducation de joueur, c'est Mark Woodforde qui goûte le plaisir d'un premier quart de finale dans un tournoi du *grand chelem. Il est le premier* Australien à parvenir à ce stade de la compétition, à Melbourne, depuis Pat Cash, en 1988.

Dans sa victoire, il est resté longtemps debout pour savourer l'ovation qui lui fut faite : *« Je n'ai pas été gâté au cours de ma carrière de simple*, rappelle-t-il. *J'ai connu tant de hauts et de bas. J'ai beaucoup souffert, j'ai beaucoup lutté. »* Bien sûr, il ne s'est pas senti désolé de battre son adversaire : *« Moi, je n'ai plus de temps. Lui, il peut devenir un grand joueur. »*

Bénédicte Mathieu

Nouveau numéro 1 : Agassi ou Muster

Bien qu'éliminé dimanche 21 janvier, dès le quatrième tour, par le Suédois Mikael Tillström, l'Autrichien Thomas Muster, troisième joueur mondial, peut toujours prétendre être numéro un à la fin des Internationaux d'Australie. Il doit cette éventualité à l'élimination prématurée de Pete Sampras, finaliste en 1995, et sa fortune dépend *d'Andre Agassi. Si l'Américain, tenant du titre et deuxième mondial,* bat Jim Courier (huitième), mardi 23 janvier en quarts de finale, c'est lui qui prendra la première place devant Muster. Pete Sampras rétrograderait à la troisième. Outre les éliminations de Muster et de Sampras, le week-end a été marqué par la défaite au quatrième tour du Croate Goran Ivanisevic, tête de série n10, face à l'Italien Renzo Furlan. Celui-ci a été battu dès lundi par le Suédois Thomas Enqvist (n7). Chez les dames, l'Argentine Gabriela Sabatini (n6) a été éliminée au quatrième tour par l'Américaine Chanda Rubin (n13).

■ **FOOTBALL : le dopage au cannabis** constaté dans le championnat professionnel français (*Le Monde* du 6 janvier) a été au centre des débats de l'assemblée générale de la Ligue nationale de football (LNF), samedi 20 janvier à Paris. Une action d'information et de prévention sera menée dans tous les clubs de première et de deuxième division, ainsi que dans les centres de formation. *« Si cette action ne débouchait pas sur des résultats concrets, il faudrait prévoir, la saison prochaine, une aggravation des sanctions »*, a menacé Noël Le Graët, président de la LNF. Fabien Barthez, l'un des joueurs sanctionnés (quatre mois de suspension, dont deux avec sursis) va se voir infliger une amende par son club, l'AS Monaco.

■ **L'entraîneur du Real Madrid,** Jorge Valdano, a été limogé, dimanche 21 janvier, après la nouvelle défaite des champions d'Espagne à domicile contre le Rayo Vallecano (2-1) lors de la 22e journée du championnat. – *(AFP.)*

■ **La Corée du Nord a créé la surprise** en proposant à la Corée du Sud de présenter un dossier de candidature commun pour l'organisation de la Coupe du monde de football en 2002, *face au Japon.* La proposition, rendue publique vendredi 19 janvier par la Fédération nord-coréenne, risque d'être irrecevable, car la FIFA prévoit qu'une candidature ne peut être présentée que par une seule fédération. Une hypothèse de candidature commune Corée-Japon avait déjà été écartée pour ce motif.

■ **AUTOMOBILISME : le Portugais Pedro Lamy a été officiellement** nommé, samedi 20 janvier, premier pilote de l'écurie Minardi-Ford pour le championnat du monde de formule 1 1996. Il a été le premier Portugais à marquer un point en formule 1.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A
Troisième tour retour

Montpellier-Limoges	65-68
Dijon-Villeurbanne	86-77
Pau Orthez-Cholet	71-55
Lyon-PSG Racing	88-83
Le Mans-Gravelines	97-88
Antibes-Besançon	109-87
Levallois-Evreux	96-99 a. p.
Nancy-Strasbourg	86-75

Classement : 1. Pau-Orthez, 36 pts ; 2. Limoges, 34 ; 3. Villeurbanne, 32 ; 4. Antibes, 30 ; 5. Dijon, 29 ; 6. Nancy, 28 ; 7. PSG-Racing, Levallois et Montpellier, 27 ; 10. Evreux, 26 ; 11. Cholet, 24 ; 12. Le Mans, Besançon et Strasbourg, 23 ; 15. Lyon et Gravelines, 22.

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE
Trente-deuxièmes de finale
Match en retard

Nîmes (N1)-Saint Priest (N2)	3-1

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2
Vingt-quatrième journée

Alès-Caen	1-1
Laval-Toulouse	1-1
Châteauroux-Mulhouse	3-1
Charleville-Sochaux	1-0
Valence-Le Mans	0-0
Niort-Epinal	0-0
Red Star-Angers	2-0
Marseille - Louhans-Cuiseaux	2-0
Poitiers-Amiens	1-3
Nancy-Perpignan	2-0
Lorient-Dunkerque	1-2

Classement : 1. Caen, 45 pts ; 2. Red Star et Laval, 42 ; 4. Nancy, Marseille et Sochaux, 40 ; 7. Le Mans, 39 ; 8. Châteauroux, 38 ; 9. Perpignan, 36 ; 10. Toulouse, 35 ; 11. Louhans-Cuiseaux, 33 ; 12. Lorient, 31 ; 13. Poitiers, 30 ; 14. Epinal, 29 ; 15. Dunkerque et Valence, 28 ; 17. Amiens, 26 ; 18. Niort et Charleville, 25 ; 20. Mulhouse et Angers, 20 ; 22. Alès, 13.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
Vingt-quatrième journée

Arsenal-Everton	1-2
Blackburn-Sheffield Wednesday	3-0
Chelsea-Nottingham Forest	1-0
Liverpool-Leeds	5-0
Manchester City-Coventry	1-1
Newcastle-Bolton	2-1
Southampton-Middlesbrough	2-1
Wimbledon-QPR	2-1
Aston Villa-Tottenham	2-1
West Ham-Manchester United (lundi)	

Classement : 1. Newcastle, 54 pts ; 2. Liverpool et Manchester United, 42 ; 4. Tottenham, 41 ; 5. Aston Villa, 39 ; 6. Blackburn, 38 ; 7. Arsenal et Nottingham Forest, 37 ; 9. Everton et Chelsea, 36 ; 11. Leeds, 35 ; 12. Middlesbrough, 33 ; 13. Sheffield Wednesday, 26 ; 14 Wimbledon, 24 ; 15. West Ham et Southampton, 23 ; 17. Coventry, 20 ; 18. Manchester City et QPR, 18 ; 20. Bolton, 13.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
Vingt-deuxième journée

Valence-La Corogne	2-1
Real Madrid-Rayo Vallecano	1-2
St.-Jacques Compostelle-Celta Vigo	1-1
Oviedo-Saragosse	1-1
Betis Séville-Merida	0-1
Barcelone-Valladolid	1-0
Salamanque-Espanol	2-2
Albacete-Sporting Gijon	1-3
R. Santander-Athletic Bilbao	1-1
Real Sociedad-Atletico Madrid	1-0
Tenerife-Séville	4-2

Classement : 1. Atletico Madrid, 49 pts ; 2. Compostelle, 43 ; 3. FC Barcelone et Espagnol Barcelone, 42 ; 5. Valence, 39 ; 6. Tenerife, 35 ; 7. Betis Séville, 34 ; 8. Real Madrid, 33 ; 9. La Corogne, 32 ; 10. Athletic Bilbao et Real Sociedad, 29 ; 12. Celta Vigo, 28 ; 13. Gijon et Saragosse, 26 ; 15. Oviedo et Rayo Vallecano, 23 ; 17. Salamanque, Merida, FC Séville et Santander, 22 ; 21. Albacete, 21 ; 22. Valladolid, 14.

CHAMPIONNAT D'ITALIE
Dix-huitième journée

Cagliari-Udinese	4-1
Cremonese-Juventus	3-3
Milan AC-Padoue	1-0
Naples-Bari	1-0
Parme-Atalanta	2-0
AS Rome-Sampdoria	3-1
Torino-Fiorentina	0-3
Vicenza-Inter de Milan	1-1
Piacenza-Lazio	2-1

Classement : 1. Milan AC, 37 pts ; 2. Fiorentina, 36 ; 3. Parme, 34 ; 4. Juventus, 29 ; 5. AS Rome, 28 ; 6. Lazio et Naples, 26 ; 8. Inter Milan, Vicenza et Udinese, 25 ; 11. Cagliari, 23 ; 12. Sampdoria et Atalanta, 22 ; 14. Piacenza, 19 ; 15. Torino, 17 ; 16. Bari, 16 ; 17. Padoue, 15 ; 18. Cremonese, 12.

Coupe d'Afrique des nations 1996
Groupe A

Afrique du Sud-Angola	1-0

Classement : 1. Afrique du Sud, 6 pts ; 2. Egypte, 3 ; 3. Cameroun, 3 ; 4. Angola, 0.

Groupe B

Zambie-Burkina Faso	5-1

Classement : 1. Zambie, 4 pts ; 2. Algérie, 4 ; 3. Sierra Leone, 3 ; 4. Burkina-Faso, 0.

Groupe D

Côte-d'Ivoire - Mozambique	1-0

Classement : 1. Ghana, 6 pts ; 2. Côte-d'Ivoire, 3 ; 3. Tunisie, 1 ; 4. Mozambique, 1.

HANDBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE N1
Dix-huitième journée

OM Vitrolles-Créteil	20-18
Pontault-Combault - Istres	25-18
Toulouse-Dunkerque	22-17
Chambéry-Gagny	30-24
Sélestat-Montpellier	15-19
PSG Asnières-Ivry	27-25
Bordeaux - Villeneuve-d'Ascq	25-16

Classement : 1. OM-Vitrolles, 35 pts ; 2. PSG-Asnières, 29 ; 3 Montpellier, 28 ; 4. Créteil, 26 ; 5. Ivry, 21 ; 6. Istres, 19 ; 7. Chambéry et Pontault-Combault, 16 ; 9. Bordeaux, 15 ; 10. Villeneuve d'Ascq, 14 ; 11. Dunkerque et Toulouse, 10 ; 13. Sélestat, 8 ; 14. Gagny, 2.

NATATION

WATER-POLO
Préolympique européen
Quatrième journée

Yougoslavie-Slovaquie	15-6
France-Géorgie	10-4

Cinquième journée

Slovaquie-Biélorussie	10-7
France-Yougoslavie	6-8

Classement : 1. Yougoslavie, 8 pts ; 2. France, 5 ; 3. Slovaquie, 5 ; 4. Biélorussie, 2 ; 5. Géorgie, 0.

RUGBY

TOURNOI DES CINQ NATIONS
Première journée

France-Angleterre	15-12
Irlande-Ecosse	10-16

Classement : 1. Ecosse et France, 2 pts ; 3. Angleterre et Irlande, 0 pt.

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE
Messieurs
Deuxième descente de Veysonnaz
1. B. Kernen (Sui.), 2 min 2 s 69 ; 2. L. Alphand (Fra.) et P. Ortlieb (Aut.), à 0 s 80 ; 4. W. Franz (Aut.), à 0 s 89 ; 5. D. Mahrer (Sui.), à 0 s 93.
Coupe du monde de descente : 1. L. Alphand (Fra.), 432 pts ; 2. P. Ortlieb (Aut.), 319 ; 3. G. Mader (Aut.), 282 ; 4. B. Kernen (Sui.), 275 ; 5. X. Gigandet (Sui.), 254.
Slalom de Veysonnaz
1. S. Amiez (Fra.), 1 min 38 s 79 ; 2. R. Mlekuz (Slo.), à 0 s 37 ; 3. T. Sykora (Aut.), à 0 s 67 ; 4. Y. Dimier (Fra.), à 0 s 82 ; 5. A. Miklavc (Slo.), à 0 s 92.
Coupe du monde de slalom : 1. A. Tomba (Ita.), 440 pts ; 2. S. Amiez (Fra.), 435 ; 3. J. Kosir (Slo.), 285 ; 4. T. Sykora (Aut.), 266 ; 5. M Reiter (Aut.), 239.
Classement général provisoire de la Coupe du monde : 1. L. Kjus (Nor.), 956 pts ; 2. M. Von Gruenigen (Sui.), 726 ; 3. G. Mader (Aut.), 703 ; 4. A. Tomba (Ita.), 616 ; 5. H. Knaus (Aut.), 566.
Dames
Deuxième descente de Cortina
1. I. Kostner (Ita.), 1 min 28 s 93 ; 2. P. Street (EU), à 0 s 19 ; 3. R. Goetschl (Aut.), à 0 s 73 ; 4. P. Wiberg (Suè.), à 0 s 79 ; 5. B. Merlin (Ita.), à 0 s 82.
Géant de Cortina
1. A. Wachter (Aut.), 2 min 37 s 74 ; 2. E. Hansson (Suè.), à 0 s 39 ; 3. K. Seizinger (All.), à 0 s 40 ; 4. D. Compagnoni (Ita.), à 1 s 15 ; 5. S. Nef (Sui.), à 1 s 68.
Classement général provisoire de la Coupe du monde : 1. A. Wachter (Aut.), 835 pts ; 2. M. Ertl (All.), 784 ; 3. K. Seizinger (All.), 782 ; 4. A. Meissnitzer (Aut.), 632 ; 5. E. Eder (Aut.), 520.

COMBINÉ NORDIQUE

COUPE DU MONDE
Epreuve de Liberec
1. S. Guillaume (Fra.) ; 2. K. Ogiwara (Jap.), à 4 s 4 ; 3. K. T. Apeland (Nor.), à 26 s 7 ; 4. F. B. Lundberg (Nor.), à 26 s 9 ; 5. T. Sarparanta (Fin.), à 33 s 3.
Classement provisoire de la Coupe du monde : 1. K. T. Apeland (Nor.), 621 pts ; 2. K. Ogiwara (Jap.), 615 ; 3. J. Mantila (Fin.), 560 ; 4. F. B. Lundberg (Nor.), 487 ; 5. B E. Vik (Nor.), 392.

TENNIS

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE
Simple messieurs
Seizièmes de finale
B Becker (All., n° 4) b. M. Larsson (Suè.), 7-6, 6-3, 6-3 ; T Enqvist (Suè., n° 7) b. H Gumy (Arg.), 6-2, 7-6, 3-6, 6-1 ; M. Woodforde (Aus.) b. F Clavet (Esp.), 4-6, 7-6, 6-2, 6-4 ; B. Steven (N-Z) b J. Siemerink (P-B), 6-1, 6-4, 6-7, 6-2 , M Philippoussis (Aus.) b. P. Sampras (EU, n° 1), 6-4, 7-6, 7-6 ; R. Furlan (Ita.) b. G. Ivanisevic (Cro., n° 10), 6-2, 3-6, 6-4, 6-2.
Huitièmes de finale
M. Chang (EU, n° 5) b. J. P. Fleurian (Fra.), 6-2, 6-3, 6-4 ; J. Courier (EU, n° 8) b. M. Ondruska (Af. S), 7-5, 2-6, 4-6, 6-4, 6-2 ; A. Agassi (EU, n° 2) b. J Bjorkman (Suè.), 4-6, 6-2, 4-6, 6-1, 6-2 ; M. Tillstroem (Suè.) b. T. Muster (Aut., n° 3), 7-5, 4-6, 6-3, 6-2.
Simple dames
Seizièmes de finale
B. Schett (Aut.) b H. Sukova (Tch.), 6-2, 5-7, 8-6 ; B. Schultz (P-B, n° 11) b. K. Boogert (P-B), 4-6, 6-1, 6-4 ; M. Seles (EU, n° 1) b. N. Sawamatsu (Jap., n° 15), 6-1, 6-3 ; A. Coetzer (Af. S, n° 16) b. R. Hiraki (Jap.), 6-3, 6-1.
Huitièmes de finale
A. Sanchez-Vicario (Esp., n° 3) b. M. J. Fernandez (EU, n° 9), 6-3, 6-3 ; C. Rubin (EU, n° 13) b. G. Sabatini (Arg., n° 6), 6-2, 6-4 ; I. Majoli (Cro., n° 7) b. S. Appelmans (Bel.), 6-2, 6-2.

VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Quatrième tour retour

Strasbourg-Avignon	1-3
Poitiers-Tourcoing	3-0
Sète-Nice	3-2
Paris UC-PSG Racing	3-0
Cannes-Montpellier	3-1
Rennes-Tours	3-0

Classement : 1. Cannes, 30 pts ; 2. Paris UC, 27 ; 3. Poitiers, 26 ; 4 Avignon et Sète, 24 ; 6. Montpellier, 23 ; 7. Tourcoing, 22 ; 8. Rennes, 21 ; 9. PSG-Racing, 19 ; 10. Nice, Tours et Strasbourg, 18.

Le « consommateur professionnel », mouton noir des sondeurs

Ils ou elles sont chômeurs, salariés ou mères de famille et font la chasse aux réunions – rémunérées – de consommateurs, au grand dam des cabinets d'étude de marché, qui leur reprochent de fausser le jeu

ILS ONT TROUVÉ un filon pour arrondir leurs fins de mois : ils – chômeurs, comédiens en mal de rôles, femmes au foyer, petits fonctionnaires – écument les réunions de consommateurs organisées par les instituts d'étude de marché. A 300 francs la soirée, si ce n'est 400, buffet en prime, donner son avis sur un produit ou un service est une occupation lucrative. A tel point que les cabinets de marketing ont vu naître ces dernières années une faune d'habitués, prêts à tout pour être retenus dans les panels.

« C'est un véritable phénomène social », note Danielle Rapoport, directrice d'un cabinet d'études de consommation et sociologue. Comme tous ses confrères, elle fulmine en évoquant les *« professionnels »*, canards boiteux attirés par l'appât du gain et traqués parce qu'ils *« polluent les groupes de consommateurs »*. *« Le consommateur professionnel s'implique moins, il est moins performant, il a perdu toute spontanéité »*, remarquent les spécialistes. *« Quand on est sérieux*, affirme Gérard Petit, de la société Concret, *se protéger de ces gens-là est une préoccupation permanente. »*

Exclusivement parisien, ce phénomène date d'il y a quelques années. *« Quand j'ai commencé, on avait des femmes de milieux aisés, maintenant on a un recrutement plutôt bas de gamme, il est très difficile de trouver des cadres actifs*, témoigne Françoise Franquet, dont le métier consiste à recruter des consommateurs pour les instituts, *beaucoup de gens au chômage et de femmes au foyer essaient d'en faire un maximum. »*

Cette évolution, Mme A., cinquante ans, l'a vécue tout au long de sa vie d'adulte. Une vraie *« professionnelle »*, Mme A.. Il y a environ vingt-cinq ans, une amie timide lui avait demandé de l'accompagner à une réunion de consommateurs. Depuis, son profil évoluant au fil des décennies, elle a tout fait. Enfant, sa fille a testé moult confitures et confiseries. Elle-même n'a pas cessé de donner son avis, aussi bien sur des produits que sur des films publicitaires ou des hommes politiques. Aujourd'hui, produits financiers et d'assurance sont devenus sa « spécialité ».

Mme A. rencontre souvent, dans les instituts d'étude de marché, des *« consommateurs »* qu'elle a vus ailleurs, *« beaucoup de petits fonctionnaires, de comédiens, de femmes aux maris peu généreux »* – des *« professionnels »* qui passent à travers les mailles du filet. *« C'est très relationnel*, poursuit-elle, *on retrouve des réseaux d'amis ou de collègues, un jour ce sont des gens d'Air France, un autre des employés des Chèques postaux. »* Un témoignage que Danielle Rapoport corrobore : *« De véritables ligues se sont constituées ; ils font des échanges, se préviennent quand il y a des réunions... »*

Par deux fois, en 1992 et 1994, le magazine *Réponse à tout* a abordé le sujet en donnant des conseils pour déjouer la vigilance des instituts et en publiant une liste de cabinets de recrutement de consommateurs. *« Ça a beaucoup intéressé nos lecteurs »*, se souvient-on à la rédaction.

Mais ça a aussi provoqué la fureur des instituts de marketing. Car filtrer les habitués coûte d'autant plus cher qu'ils sont rusés. *« Ils s'inventent un statut et une identité*, raconte Mme A., *pour les femmes c'est très facile, elles utilisent leur nom de jeune fille et leur nom d'épouse, la ligne de téléphone de leur domicile et celle de leur bureau, certaines prennent même l'état civil d'une amie ou d'une collègue. »* *« On rencontre des gens qui sont prêts à tout, à dire n'importe quoi pour participer aux réunions »*, confirme Marc Vanrenterghem, directeur général de l'institut Reason Why.

Pour fuir les resquilleurs, certaines enquêtes s'effectuent maintenant en province

Pour fuir les resquilleurs, certains cabinets d'étude de marché effectuent maintenant leurs enquêtes en province. *« Là, les gens ne passent pas leur temps à regarder leur montre, comme les « professionnels »*, témoigne Danielle Rapoport, dont une assistante évalue *« entre 3 000 et 5 000 »* le nombre de Parisiens à l'affût de la moindre réunion de consommateurs. *« Le nombre de gens déviants n'est pas très important, mais ils peuvent être extrêmement polluants »*, estime pour sa part Monique Morgensztern, directrice de l'institut Esop.

Esop est l'une des vingt-trois sociétés adhérentes au contre-fichier mis en place par le syndicat de la profession, Syntec-Conseil. Un contre-fichier dans lequel sont centralisées les coordonnées de tous les particuliers qui ont participé à des réunions de consommateurs au cours de l'année écoulée (soit 25 000 personnes, pour vingt-trois sociétés). Parade utile, puisque le cabinet Esop, par exemple, enregistre un taux de rejet de 20 % – autrement dit, un candidat à une réunion sur cinq a déjà participé à un groupe au cours de l'année précédente. Mais il existe un autre moyen de démasquer les *« professionnels »*. *« Il suffit*, raconte le directeur d'un institut, *de leur proposer 150 francs... ils protestent en disant que ce ne sont pas les tarifs. »*

Marie-Pierre Subtil

L'ère du client-gourou

On le consulte de plus en plus et il aime ça. Le consommateur n'a plus pour seul rôle de sanctionner le marché. Industriels et prestataires de services lui soumettent produits et idées et, parfois, tiennent compte de ses suggestions.
Kiabi, société de prêt-à-porter, a organisé en juin 1995 ses premières « Assises des clients ». Reçus pendant deux jours au siège lillois de l'entreprise, 187 clients (surtout des femmes) ont vu les nouvelles collections, discuté des résultats d'études de marché, fait des suggestions, rencontré la direction, le tout entrecoupé par une soirée au cabaret. La direction, *« enthousiaste »*, a fait de ces « Assises » un rendez-vous annuel ; parce que *« le client, ça remet du bon sens dans l'entreprise »*.
Certaines des invitées avaient pris sur leurs vacances ces deux jours de rencontres, certes tous frais payés mais non rémunérés. C'est dire la motivation d'un consommateur attaché à une marque et son désir de s'exprimer. En témoigne le succès des lignes *téléphoniques des fabricants* et distributeurs. Casino, par exemple, reçoit tous les mois six cents appels à son numéro vert et six mille cinq cents sur son serveur vocal. Le groupe vient également de lancer une opération inédite : les consommateurs ont été invités à jouer les *« clients-experts »* en donnant leur avis sur des produits offerts. La Sofrès en a sélectionné dix mille sur cinquante mille volontaires, ceux-ci reçoivent tous les deux mois une dizaine de coupons qu'ils échangent contre des produits Casino et un questionnaire sur ces produits.
Plusieurs objectifs sont visés : établir un dialogue, faire évoluer les produits, sensibiliser le personnel, *constituer un* fichier de clients potentiels. Il s'agit aussi, bien sûr, de communication. Mais il n'est pas anodin que cette opération montre au consommateur qu'on se préoccupe de lui. *« Depuis cinq-six ans, il y a à la fois déflation et prise de distance entre le consommateur et sa consommation*, explique la sociologue Danielle Rapoport. *Les entreprises ont pris conscience qu'elles devaient produire de la différence, grâce à l'innovation, à la qualité et au service. »*
Le groupe Play Bac est un précurseur en ce domaine. En 1992, cette maison d'édition pour enfants a créé un club de *« parents-pilotes »*, qui intervient aujourd'hui dans les quatre secteurs d'activités du groupe (distribution de jouets, édition, publication d'un quotidien, multimédia). *« Ça nous permet d'être plus proches de la réalité, de ne pas avoir d'état d'âme*, assure Pascale Gramond, responsable de la recherche et du développement, *mais c'est assez dur comme sanction. »*
Le club compte aujourd'hui deux mille cinq cents personnes. *« On m'appelle, on me donne des idées, les mamans cogitent beaucoup »*, raconte Yann Jacquier, responsable des parents-pilotes. Les mères *« s'approprient l'idée qu'elles peuvent participer à l'élaboration de jeux intelligents »*. Reste que cette motivation du client existe dans de tout autres domaines. *« Le consommateur a besoin d'être flatté*, explique Mme Rapoport. *L'analyse de la consommation est devenue un fait de société : lorsque moi, consommateur, je donne mon avis, je participe à la grand-messe. »*

M.-P. S.

Hyper-fidélité

RÉPANDUS AUX ÉTATS-UNIS, les *check out coupons* débarquent en France : sur les caisses de certains hypermarchés, vont apparaître des imprimantes laser qui éditeront des bons de réduction à valoir sur l'achat de produits lors d'une prochaine visite dans le magasin.

Gagner des clients, c'est bien. Les garder, c'est mieux. Tel est maintenant le leitmotiv des super et hypermarchés, dont le rôle a beaucoup évolué au cours des années 90. Pour mieux y parvenir, certaines enseignes n'hésitent pas à confier des enquêtes de satisfaction à des « clients-mystères », consommateurs anonymes chargés de prendre en défaut tel ou tel point de vente.

« Jusqu'en 1988-1989, les distributeurs se contentaient de mettre de la marchandise en rayons, ils étaient relativement neutres dans le processus de vente ; aujourd'hui, ils agissent sur les choix des consommateurs, ils se disent commerçants », explique Olivier Gerardon de Vera, vice-président de l'IRI-Secodip, une branche de la société d'études de la consommation, de la distribution et de la publicité.

A ce virage, plusieurs causes : la limitation du parc de supermarchés et d'hypermarchés, la concurrence des hard-discounters, le ralentissement de la consommation et l'aspect « saute-mouton » du client. Les analyses de l'IRI-Secodip mettent en évidence *« la plus grande infidélité du consommateur vis-à-vis des enseignes de distribution »*. Le consommateur se rend huit fois par mois en moyenne dans une grande ou moyenne surface, ne fréquente que cinq fois la même enseigne. *« Le client n'hésite plus à fréquenter trois enseignes différentes »*, constate l'IRI-Secodip, qui observe que *« le cœur de rentabilité des enseignes se situe chez leurs clients « fidèles » et « très fidèles »*. Par exemple, *« 27 % des clients de Carrefour représentent 70 % de son chiffre d'affaires »*.

ALLER AU-DELÀ DU PRIX

Pour fidéliser, la politique des prix reste prioritaire. Mais toutes les enseignes font des promotions, au point que l'on peut se demander, avec Olivier Gerardon de Vera, *« si les promotions ne constituent pas un jeu à somme nulle »*. D'où la nécessité, pour les distributeurs, de se différencier en développant une stratégie de services et des programmes de fidélisation.

Les grandes enseignes sont toutes en train de se doter de cartes privatives qui permettent non seulement de s'attacher le client, mais aussi de le connaître. Le distributeur de prêt-à-porter Kiabi a ainsi sa propre carte de fidélité. Et, chaque année, il organise une opération de dialogue avec la clientèle, pendant une semaine, aux alentours du 24 avril. C'est-à-dire le jour de la saint Fidèle.

M.-P. S.



DESSINS DE FRANÇOISE ROUSSET

هكذا من الأصل

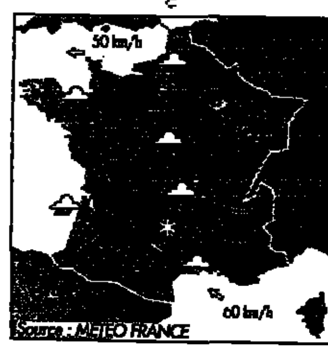
Pluies et vents forts sur le Sud

UNE VASTE DÉPRESSION centrée près des côtes du Portugal dirige sur notre pays un rapide flux de sud qui se charge d'humidité sur la Méditerranée. La rencontre de cet air doux et humide avec le relief du sud de la France sera la cause d'importantes précipitations sur le flanc sud du Massif Central et la Provence ; elles seront accompagnées d'un très fort vent d'est.

Sur le Roussillon, les pluies assez importantes de la nuit de lundi cesseront en milieu de matinée mardi, mais le ciel restera nuageux pour le reste de la journée. Sur l'ensemble du Languedoc et la Provence, ce sera du très mauvais temps, avec des pluies abondantes – surtout sur le relief – et un très fort vent de sud-est, qui atteindra de 100 à 110 km/h en rafales sur les côtes, de 120 à 140 km/h sur les hauteurs exposées du Massif Central. Sur la Côte d'Azur et la Corse, le ciel sera couvert tout au long de la journée, avec des pluies faibles jusqu'à la mi-journée, modérées ensuite. Le vent de nord-est soufflera fort sur la Côte d'Azur, ainsi que le vent d'est près du cap Corse (rafales atteignant jusqu'à 80 ou 90 km/h). En Aquitaine, la matinée se déroulera sous un ciel couvert, avec un peu de pluie ; l'après-midi, de timides éclaircies se développeront. En Alsace, le ciel sera bien voilé, mais le temps restera sec. Sur le Nord, la Picardie, les Ardennes, la Champagne, la Lorraine et le nord de la Franche-Comté, le ciel sera gris. Sur le reste du pays – Normandie, Bretagne, pays de Loire, l'ensemble du Bassin parisien, le Massif Central et la région Midi-Pyrénées, le ciel sera couvert.

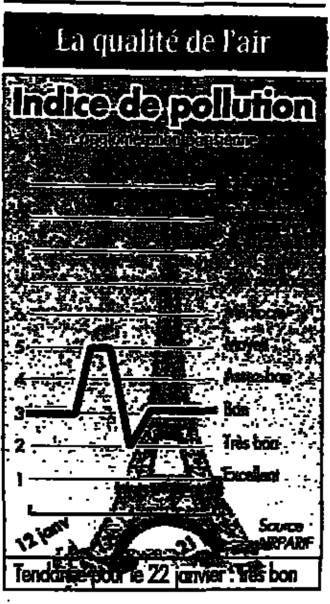
Les températures n'évolueront guère par rapport aux jours précédents : il y aura encore des gelées entre – 2 et – 4 degrés sur l'extrême Nord-Est, entre 0 et – 2 du Nord à la Bourgogne et aux Alpes du Nord, tandis qu'il fera entre 1 et 6 degrés de la Normandie à la vallée du Rhône en passant par la Sologne, entre 5 et 8 degrés sur les régions de l'Ouest, et entre 8 et 12 degrés sur le Sud-Ouest et le Sud-Est. Quant aux maximales, elles ne dépasseront pas 5 degrés près des frontières du Nord et du Nord-Est, de 7 à 11 degrés de la Manche et la Bretagne à la vallée du Rhône, de 10 à 13 degrés sur tout le Sud, et jusqu'à 15 ou 16 degrés au pied des Pyrénées.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

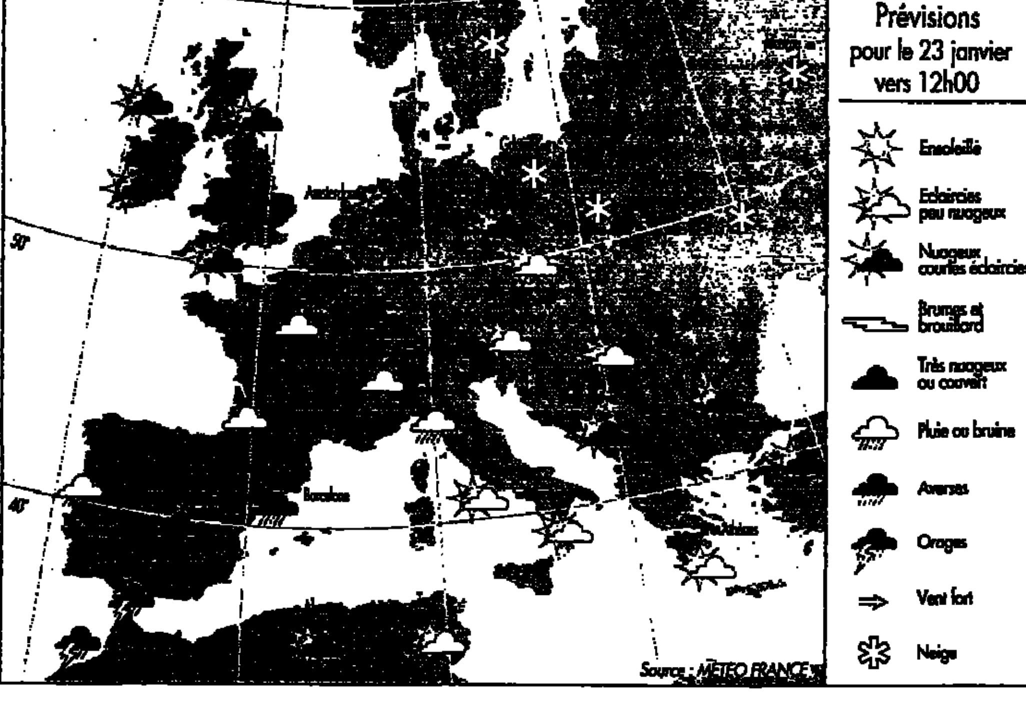


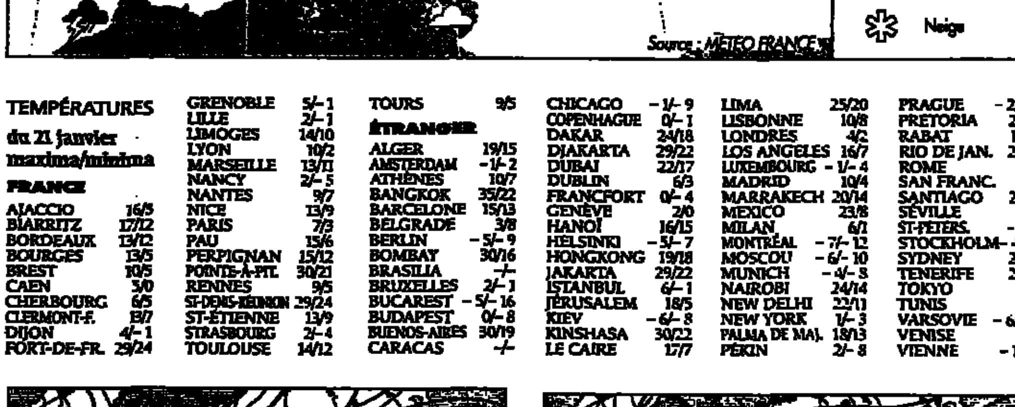
Prévisions pour le 23 janvier vers 12h00

La qualité de l'air



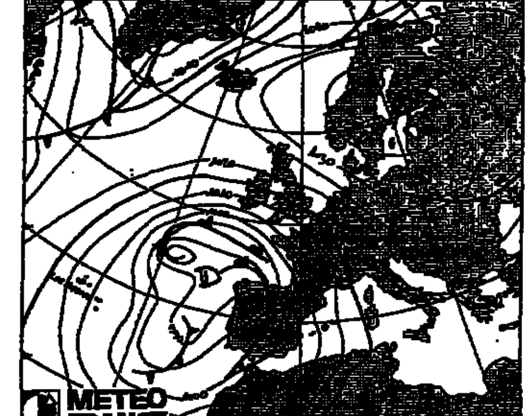
Tendance pour le 22 janvier : très bon





TEMPÉRATURES du 21 janvier maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	16/5
BIARRITZ	17/12
BORDEAUX	13/12
BOURGES	13/5
BREST	10/5
CAEN	3/0
CHERBOURG	6/5
CLERMONT-F.	13/7
DIJON	4/–1
FORT-DE-FR.	29/24
GRENOBLE	5/–1
LILLE	2/–1
LIMOGES	14/10
LYON	10/2
MARSEILLE	13/11
NANCY	2/–5
NANTES	9/7
NICE	13/9
PARIS	7/3
PAU	15/6
PERPIGNAN	15/12
POINTE-À-PIT.	30/21
RENNES	9/5
ST-DENIS-RÉUNION	29/24
ST-ÉTIENNE	13/9
STRASBOURG	2/–4
TOULOUSE	14/12
TOURS	9/5
ÉTRANGER	
ALGER	19/15
AMSTERDAM	–1/–2
ATHÈNES	10/7
BANGKOK	35/22
BARCELONE	15/13
BELGRADE	3/8
BERLIN	–5/–9
BOMBAY	30/16
BRASILIA	–/–
BRUXELLES	2/–1
BUCAREST	–5/–16
BUDAPEST	0/–8
BUENOS-AIRES	30/19
CARACAS	–/–
CHICAGO	–1/–9
COPENHAGUE	0/–1
DAKAR	24/18
DJAKARTA	29/22
DUBAI	22/17
DUBLIN	6/3
FRANCFORT	0/–4
GENÈVE	2/0
HANOÏ	16/15
HELSINKI	–5/–7
HONGKONG	19/18
JAKARTA	29/22
ISTANBUL	6/–1
JÉRUSALEM	18/5
KIEV	–6/–8
KINSHASA	30/22
LE CAIRE	17/7
LIMA	25/20
LISBONNE	10/8
LONDRES	4/2
LOS ANGELES	16/7
LUXEMBOURG	–1/–4
MADRID	10/4
MARRAKECH	20/14
MEXICO	23/8
MILAN	6/1
MONTRÉAL	–7/–12
MOSCOU	–6/–10
MUNICH	–4/–8
NAIROBI	24/14
NEW DELHI	22/11
NEW YORK	1/–3
PALMA DE MAJ.	18/13
PÉKIN	2/–8
PRAGUE	–2/–11
PRETORIA	20/15
RABAT	16/12
RIO DE JAN.	29/25
ROME	14/2
SAN FRANC.	15/7
SANTIAGO	28/17
SÉVILLE	14/9
ST-PETERS.	–2/–4
STOCKHOLM	–4/–4
SYDNEY	22/19
TENERIFE	24/19
TOKYO	9/5
TUNIS	17/6
VARSOVIE	–6/–11
VENISE	4/2
VIENNE	–1/–8



Situation le 22 janvier, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 24 janvier, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Premières élections en Allemagne

DES ÉLECTIONS ont eu lieu dimanche dans une partie de la zone américaine en Allemagne. Elles n'affectaient que 1 242 communes de moins de 20 000 habitants, avec 461 071 électeurs. Le reste de la zone, comprenant principalement la Bavière, sera appelé à voter le 27 janvier.

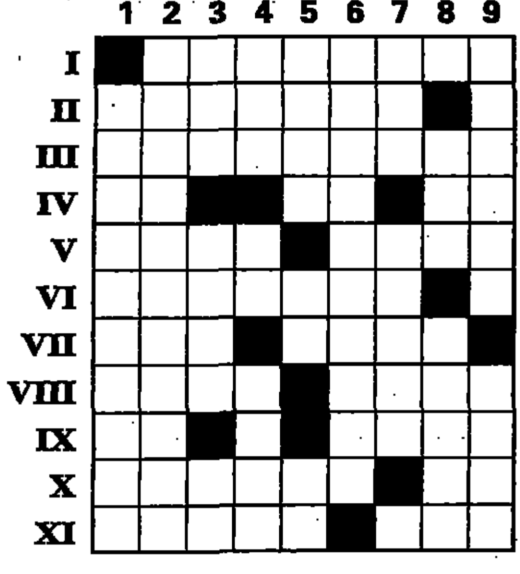
Bien qu'elles ne portent que sur un secteur restreint – ce qui paraît interdire des conclusions générales –, ces élections, les premières qui se soient déroulées librement depuis 1933, appellent déjà certaines réflexions. Contrairement aux prévisions, le nombre des votants a été très élevé : 85 %. Dans les milieux allemands aussi bien qu'américains, on s'attendait à une faible participation électorale. On pensait que la majorité des Allemands, absorbés par les préoccupations matérielles, se souciaient assez peu de politique, d'autant plus qu'il s'agissait simplement d'élections municipales. Cette hypothèse se trouve démentie par les faits.

Faut-il croire, comme certains l'affirment, que maint électeur serait allé aux urnes afin de ne pas passer pour nazi ? On sait que les nazis se sont vu retirer le droit de vote : leur nombre, dans le secteur intéressé, était de près de 40 000. Il ne paraît pas impossible, en effet, qu'une telle considération ait joué, surtout dans les petites communes. Les vainqueurs de cette première journée sont les sociaux-démocrates, qui obtiennent 146 508 suffrages. Les chrétiens-démocrates atteignent un chiffre de 99 491, les communistes de 16 608. On remarquera le nombre des sans parti, qui est de 92 383. Ce nombre est vraisemblablement plus élevé dans les petites communes, où l'on vote volontiers pour des hommes connus, sans étiquette politique, qu'il ne le serait dans les grandes cités ouvrières.

(23 janvier 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6740



HORIZONTALEMENT

I. Tête de pipe. – II. Couleur rouge. – III. Peuvent servir d'entrée quand elles sont anglaises. – IV. Un premier mot pris en note. Qui a pu nous enrichir. Pas livré. – V. Destinataire d'épître. Circulait chez des voisins. – VI. Faisait paraître. – VII. Sur une côte bretonne. Le droit du propriétaire. – VIII. En Allemagne. Tapa dans la caisse, en Suisse. – IX. Participe. Bénéficia d'un rajeunissement. – X. Certains sont un ensemble de réflexions. Préfixe. – XI. Sondés pour savoir ce qu'on a dans le ventre. Jetés par des joueurs.

VERTICALEMENT

1. Brûler du tissu. – 2. Qui peut tout doucement nous empoisonner. – 3. Peuvent servir pour rehausser. Plat, en Provence. Agrément étranger. – 4. En Suisse. Conjonction. Demandé comme une grâce. – 5. Bien vrai. Article. Un peu d'histoire. – 6. Des gens pas toujours culottés. – 7. D'un auxiliaire. Boîtes où l'on mettait des conserves. – 8. Dans un alphabet étranger. Le grain de pollen en est une. – 9. Une sainte qui ne mourut pas dans la solitude. Sèchent rapidement.

SOLUTION DU N° 6739

HORIZONTALEMENT

I. Cerveau. Chevelu. – II. Amortisseur. Tut. – III. Roui. Rapprocher. – IV. Aigle. Ni. Osée. – V. Ils. Trent. Roc. – VI. Acreté. Il. Ru. Su. – VII. Na. Abêtiras. Il. – VIII. Estime. Etagée. – IX. Salinier. Eger. – X. Mécène. Lia. En. – XI. Arise. Placardés. – XII. Rot. Toué. Es. Ars. – XIII. Clef. Déserter. – XIV. Hésiter. Cérumen. – XV. Es. Las. Buse. Eté.

VERTICALEMENT

1. Caravane. Marche. – 2. Emoi. Casseroles. – 3. Rougir. Tacites. – 4. Ville. Iles. Fil. – 5. Et. Estaminet. Ta. – 6. Air. Ebène. Odes. – 7. Usant. Puer. – 8. Spirituelles. – 9. Cep. Eil. Ria. Ecu. – 10. Huron. Ré. Acérés. – 11. Erostrate. Astre. – 12. Ce. Usager. Eu. – 13. Ether. Gendarme. – 14. Lue. Osier. Er. Et. – 15. Utricule. Assène.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **JAPON.** Les chutes de neige qui ont affecté, samedi 20 janvier, le centre du Japon ont perturbé la circulation routière, ferroviaire et aérienne. L'aéroport international de Narita, à l'est de Tokyo, a été fermé, et huit vols au départ de l'aéroport d'Haneda ont été annulés. – *(AFP.)*

■ **SUÈDE.** La compagnie Scandinavian Airlines System (SAS) va introduire les voyages sans billets et les enregistrements par « automates » sur le réseau domestique suédois. Munis d'une carte magnétique à unités, valable un an, les passagers pourront voyager sans titre de transport et accéder à l'avion sans passer par l'enregistrement. Une mise en place progressive de ce système est prévue dans les aéroports de Stockholm, Göteborg et Malmö.

■ **FRANCE.** Depuis le 19 janvier, Air Liberté dessert la ligne Paris-Nice, à raison de cinq vols quotidiens. La compagnie compte en ajouter trois autres en mai. Sur cette même liaison, AOM, installée à Nice depuis mai 1991, qui effectue douze vols quotidiens, vient de franchir le cap des 2 millions de passagers. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** British Airways a l'intention d'exploiter le Concorde pendant encore vingt ans. Le premier vol de l'avion supersonique franco-britannique sous le pavillon de la compagnie aérienne avait eu lieu le 21 janvier 1976 sur la ligne Londres-Heathrow-Bahrein. – *(AFP.)*

■ **FINLANDE.** Le premier ministre finlandais a annoncé que les Estoniens pourront bientôt se rendre en Finlande sans visa. L'Estonie s'est engagée pour sa part à introduire de nouveaux passeports présentant davantage de garanties contre les falsifications. – *(AP.)*

■ **ESPAGNE.** Plus de 63 millions d'étrangers ont séjourné en Espagne en 1995, ce qui représente une augmentation de 2,9 % par rapport à l'année précédente. Ce sont les hôtels situés sur les côtes qui ont été les principaux bénéficiaires de cette bonne année touristique. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Mercredi 24 janvier

■ **MUSÉE GUIMET** : exposition Chine, des chevaux et des hommes (24 F + prix d'entrée), 12 h 30, 6, place d'Iéna (Musées nationaux).

■ **MUSÉE GUSTAVE-MOREAU** : (23 F + prix d'entrée), 12 h 30, 14, rue de La Rochefoucauld (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : (33 F + prix d'entrée) : *Le Sacre de Napoléon*, de David, 12 h 30 ;
exposition Emaux limousins du Moyen Age, 19 heures ;
La Pietà de Villeneuve-lès-Avignon, d'Enguerrand Quarton, 19 h 30 ;
les primitifs français et l'école de Fontainebleau, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : une œuvre à voir, *L'Eglise d'Auvers-sur-Oise*, de Van Gogh (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **LES CATACOMBES** : 14 heures (50 F + prix d'entrée), 1, place Denfert-Rochereau (Institut culturel de Paris) ; 14 h 45 (25 F + prix d'entrée), 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **L'ÉGLISE SAINT-EUSTACHE** : (50 F), 14 heures, sous le buffet d'orgue (Odyssée).

■ **LA MAISON DES COMPAGNONS** du Devoir du Tour de France : (50 F), 14 h 30, parvis de Saint-Gervais-Saint-Protais (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Passions privées (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE PALAIS-ROYAL** et ses passages couverts (37 F), 14 h 30, devant le Conseil d'Etat (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER BONNE-NOUVELLE** : évocation de la Cour des miracles (50 F), 14 h 30, 21, boulevard Bonne Nouvelle (Paris pittoresque et insolite).

■ **L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS** : (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 14, rue Bonaparte (Paris et son histoire).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

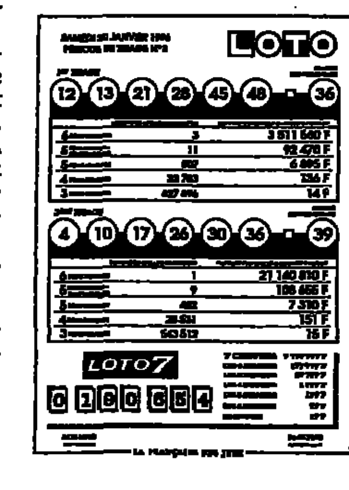
■ **MUSÉE CARNAVALET** : exposition Robert Doisneau (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

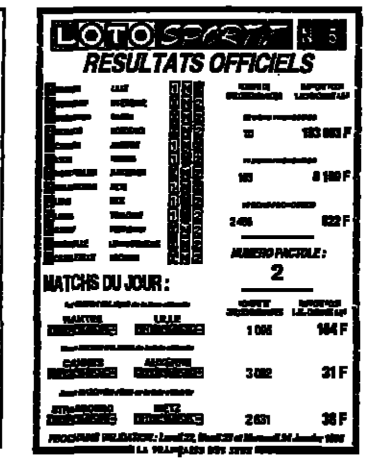
■ **MUSÉE MAILLOL** : (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 61, rue de Grenelle (Mathilde Hager).

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS** : l'art roman (55 F + prix d'entrée), 15 heures, hall d'entrée du musée (Paris et son histoire).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** : (37 F), 15 heures, sortie du métro Porte-de-Choisy côté pair du boulevard Masséna (Monuments historiques).

JEUX





LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

DISQUES Du 21 au 25 janvier, une dizaine de milliers de professionnels de l'industrie musicale se retrouvent, comme chaque année, à Cannes, où le Midem fêtera son trentième anniversaire. Le Marché international du disque et de l'édition musicale est aujourd'hui le plus important Salon de l'industrie phonographique. ● HOMMES D'AFFAIRES, artistes et institutionnels se côtoient et profitent de l'événement pour dresser des bilans, prospecter, et soigner leurs effets d'annonce. Mais le Midem s'intéresse aussi à la vidéomusique, à la radio, et au multimédia. ● TREIZE ANS après l'apparition révolutionnaire du disque compact, et après le constat d'échec du lancement de nouveaux supports, l'heure est à la diffusion *on line*. Le réseau Internet offre aux maisons de disques et aux musiciens un nouveau potentiel d'exploitation, dont on mesure encore mal l'étendue.



Le Midem fête ses trente ans à Cannes

Le plus grand marché de l'industrie discographique a suivi l'évolution de la consommation musicale : des paillettes hollywoodiennes aux dures réalités des années 90

AU DÉBUT de l'année 1967, lorsque se crée le Marché international du disque, de l'édition musicale et de la vidéomusique (Midem), la France est encore sous le charme du duel Antoine (*Les Elucubrations*) - Johnny Hallyday (*Cheveux longs, idées courtes*) et de *La Poupée qui fait non* de Michel Polnareff. La vague du yéyé, dont Eddy Barclay est le roi, et le *rock n'roll* hexagonal ont fait les beaux jours des nouveaux gourous du disque : Paul Lederman (avec Claude François), Johnny Stark (Mireille Mathieu), Claude Carrère (Sheila), Norbert Saada (Hugues Aufray). Jacques Brel a fait ses adieux à la scène avant de partir aux Marquises. Une page se tourne. Trente ans plus tard, ces chevaliers de l'Hexagone chantant ont subi des destins divers. Claude Carrère, dernier producteur indépendant de variété française, a revendu sa société au géant américain Warner Brothers.

> « L'avenir passe par le multimédia, mais en liaison avec les artistes : sans eux, rien ne se fera »

Aujourd'hui, ce sont les producteurs de *dance music* qui tiennent le haut du pavé. Le Midem a dû abandonner, comme tout le monde, l'ancien Palais des festivals au profit du hideux Palais des congrès, et le *glamour* a cédé le pas au professionnalisme, malgré les efforts de ses dirigeants, désireux depuis 1990 de multiplier les soirées d'hommage (de Lalo Schifrin à Rostropovitch et, cette année, Céline Dion), plus prestigieuses, ou les trophées « Hommes de l'année ».

Dans les années 70, se souvient un producteur indépendant, « *Eddy Barclay avait encore son stand, il y tenait table ouverte, blazer bleu et cravate excentrique, cigare aux lèvres. Avant, les stars de la chanson venaient là comme les acteurs de cinéma au Festival de Cannes. Aujourd'hui, le Midem s'est rapproché du Salon de l'agro-alimentaire ou de l'automobile* ».

« *Le Midem a une double vocation*, explique Xavier Roy, le PDG de Reed Midem Organisation, *le business et le musical. Mon principal souci est de ne pas laisser le business prendre le pas sur le show.* » Depuis toujours le Salon essaie de présenter une sélection d'artistes. De nombreux musiciens extra-européens, telle la Brésilienne Elis Regina, y ont été découverts. Dans les années 70, l'abus de play-back a tué la qualité de ces représentations. Puis le rétrécissement du marché et sa concentration ont mis les paillettes entre parenthèses. Au milieu des années 80, un effort indéniable était fait pour organiser tous les soirs de véritables concerts. Mais le public – les participants au Midem – est ingrat. Patrick Mathé, qui vient de créer Last Call (Calvin Russel, Michel Hermon, Mauro Gioia), se rend au Midem depuis 1980. « *Je n'y ai jamais programmé d'artistes*, dit-il. *C'est trop dur de jouer devant deux cents professionnels éméchés ou épuisés. En plus, cela coûte très cher.* » Pour remédier à ces ambiances frisquettes, tous les concerts ouvriront, pour la deuxième année, une billetterie grand public.

Pourquoi vient-on au Midem ? Les multinationales montrent le bout du nez, mais restent souvent en marge. Elles n'y ont pas toutes un stand (c'est le cas de PolyGram cette année), mais en profitent pour organiser des réunions internes à niveau international (tel Sony Publishing l'an passé). C'est alors une cohorte de managers avec attaché-cases qui investissent le Majestic ou le Martinez, sans souvent mettre un pied au Palais des congrès. Xavier Roy cite en exemple EMI, qui « *n'a pas de stand mais beaucoup d'artistes et fait une publicité colossale sur toute la Croisette et dans tous nos supports* ». Les organismes professionnels (SNEP, Sacem, SCPP) et institutionnels profitent de l'événement pour dresser des bilans, prospecter et soigner leurs effets d'annonce. Chaque année, le ministre de la culture tient une conférence de presse et révèle quelques mesures concernant l'industrie musicale.

Les plus intéressés à cette grande foire sont les indépendants. D'après Patrick Mathé : « *Pour, en quelques jours, faire le tour du monde de ses partenaires. Mais surtout pour se balader entre les stands, récolter des cassettes. C'est l'imprévu qui est souvent le plus intéressant. J'ai trouvé des licences, et j'ai pu sortir des albums de Bo Diddley, New York Dolls, Jimmy Reed... Même si les bonnes affaires sont de plus en plus rares, c'est au Midem que j'ai rencontré, il y a cinq ans, mes partenaires japonais avec lesquels j'ai sorti cent trente albums.* »

Pour Louis Bricard, PDG d'Auvidis, comme pour Gilbert Castro, PDG de Celluloïd/Mélodie, le Midem est une occasion inespérée de rencontrer les agents et partenaires étrangers. Le Marché pourtant n'est pas accessible à tous. « *Même si le prix de l'accréditation est raisonnable*, relève Patrick Mathé, *les coûts de déplacement et d'hébergement sont tels que beaucoup d'indépendants ne s'y rendent pas.* » A moins de trouver une institution ou un ministère qui regroupe les labels nationaux (un stand néerlandais, espagnol, irlandais...).

« *Le Midem a d'abord accompagné la croissance de l'industrie musicale*, explique Xavier Roy. *Lorsque la crise est arrivée, les gens ont continué à y venir pour trouver des solutions, sauf en 1990, pendant la guerre du Golfe.* » En 1986, le Midem fête ses vingt ans dans l'euphorie des courbes ascendantes des ventes, trois ans après la révolution du disque compact.

A l'heure de la diffusion *on line*, les nouvelles technologies mobilisent les énergies. Selon Xavier Roy, « *l'avenir du Midem passe par le multimédia, mais en liaison avec les artistes : sans eux, rien ne se fera. Pour la deuxième année consécutive, le Midem a un pavillon multimédia et accueille les sociétés leaders dans ce domaine. Mais le Midem gardera ce qui le distingue depuis toujours et ne changera jamais : la convivialité* ».

Stéphane Davet et Véronique Mortaigne



Une kyrielle de concerts

Le Midem est aussi un lieu de concerts. Bernard Batzen, chargé de la programmation, a donné une coloration très mondialiste à ce trentième Midem, ouvert, samedi 20 janvier, par une soirée consacrée à la musique de Trinité-et-Tobago, suivie d'une *world reggae night*, avant une impressionante Fiesta Latina prévue pour le mardi 23.

Des centaines d'initiatives s'entrecroisent. Ainsi, aux portes du Palais des Congrès, le Magic Mirrors propose de découvrir trois jeunes talents francophones chaque soir. Il y a aussi les soirées de gala qui récompensent le succès (Céline Dion, le 22), et les artistes envoyés en promotion sur la Côte d'Azur par leurs producteurs (de George Duke à Angelo Branduardi). Il y a du rap, des DJ, une nuit *trip hop ambient jungle* en clôture le 25, et des soirées classiques, comme celle organisée par Auvidis sur la zarzuela.

Le Salon et ses concurrents

● **Prélude.** Créé en 1967 par Bernard Chevry, la société Midem a été vendue en 1989 pour 350 millions de francs au groupe Reed Elsevier, une des dix premières sociétés de presse, d'information et de communication au monde (26 milliards de francs de chiffre d'affaires). Reed Midem Organisation, qui organise le Midem, mais aussi les MIP TV, Milia, Mipcom, Mipim, Mip Asie, Midem Asie, dépend de la filiale Reed Exhibition Company, le plus gros organisateur de Salons au monde.

● **Les participants.** Le chiffre d'affaires de Reed Midem Organisation est de 280 millions de francs. Le budget du Midem est de 36 millions de francs, dont le Midem-classique, créé en 1983, et le Midem-Radio, créé en 1984. Plus de 80 pays sont représentés. En 1995, 10 665 participants, 3 367 sociétés et 754 journalistes, venus de 79 pays, ont été recensés. En 1996, 1 200 musiciens et 160 groupes participeront à 56 concerts en cinq jours, tous genres musicaux confondus. Cette année, les concerts seront ouverts au public. Le budget des concerts est de 6 millions de francs.

● ***Les concurrents.*** Après la disparition du New Musical Seminar (NMS) aux Etats-Unis, de nouveaux concurrents au Midem, axés sur des marchés plus précis, sont apparus, tel l'Euro Pop Days en 1995, le marché de la « musique alternative » (à Fribourg, en Allemagne, du 9 au 12 mai) ou le PopKomm, de Cologne, qui tiendra sa huitième édition du 15 au 18 août.

● ***Midem Asie.*** Créé en 1995, le Midem Asie a attiré 2 130 participants, 884 sociétés et 250 journalistes venus de 44 pays. Ce succès confirme l'importance de ce marché et prouve la volonté du Midem et de l'industrie phonographique d'exploiter de nouveaux territoires. Xavier Roy, PDG du Midem, dit réfléchir au lancement d'un Midem « *latino* », consacré à l'Amérique du Sud.

Les nouveaux modes de diffusion à distance de la musique

LA DIFFUSION *on line* de la musique est au cœur des préoccupations des professionnels du disque, de l'éditeur au producteur phonographique. Chaque semaine apporte son lot de nouveautés sur les réseaux Internet. Malgré quelques adresses décevantes (*Le Monde* du 30 décembre 1995), la majorité des sites disponibles témoignent de la vitalité d'une activité qui ne demande qu'à se développer à la vitesse du son. A condition, toutefois, de dégager quelques obstacles importants, dont les nombreuses interrogations d'ordre juridique soulevées par ce type d'applications. Parmi les points-clés, la base de rémunération des ayants droit (éditeurs, compositeurs, etc.) n'est pas résolue. Les discussions promettent d'être longues.

Sur un plan technique, le confort d'écoute des programmes à dominante musicale sur Internet est très relatif, voire médiocre. Certains serveurs proposent néanmoins une meilleure qualité de reproduction grâce au chargement à distance de l'œuvre. Dans l'état actuel de la technique, cette opération, fort lente, nécessite plusieurs minutes de connexion pour quelques secondes de programmes sonores utiles. Pas de quoi, et loin de là, concurrencer le son cristallin du disque compact ! A court terme, les progrès obtenus en matière de compression numérique du son devraient améliorer la qualité sonore. Sans parler des futurs réseaux câblés qui offriront à leurs abonnés un confort d'écoute digne du CD. Pour l'heure, les inforoutes véhiculent plusieurs catégories de programmes musicaux.

EXTRAITS DE DISQUES

Les sites créés par des amateurs, au sens littéral du terme, sont les plus nombreux. Ils peuvent être comparés à des *cyber fan clubs*. On y trouve des informations sur des pléiades d'artistes, le plus souvent impliqués sur la scène rock des années 60-70, comme Jimi Hendrix, The Doors, ou Brian Eno. Le programme, généralement très simple, permet d'écouter des extraits de disques et de concerts, de consulter une discographie ou une biographie. Rien de bien original, excepté quelques « perles », enregistrements, photos, ou témoignages, inédits. A noter en France l'existence d'une page écran dédiée à Vanessa Paradis réservée aux inconditionnels.

Les serveurs qui se consacrent à la découverte d'artistes indépendants sont aussi très demandés. Le site Underground Music Archive propose une rubrique sur les « nouveaux arrivants » (*new arrivals*). Au programme, la possibilité d'écouter plusieurs centaines de titres écrits par des musiciens classés par genre (surf, trash soul, world beat ou techno). Le principal intérêt de cette source est d'offrir une audience internationale à des auteurs ne bénéficiant pas (encore) du support d'une maison de disque traditionnelle.

D'autres compositeurs vont plus loin, en créant et exploitant eux-mêmes des labels uniquement accessibles sur leur propre serveur, créé pour l'occasion. Pour une (petite) poignée de dollars par mois, l'auteur propose à son public un véritable mini concert privé, « en ligne », dont le programme peut être consulté au préalable.

Les compagnies discographiques, comme Virgin, Sony ou PolyGram, sont présentes sur le réseau depuis quelques mois. Cette présence est pour l'instant discrète, limitée à quelques services à caractère essentiellement promotionnel. Virgin va plus loin en proposant l'accès à un véritable magazine en ligne intitulé *Blackhole*. Au sommaire, de nombreuses brèves, indiscrétions, dernières nouvelles du « front » musical, ainsi que des entretiens avec des artistes maison.

CLASSIQUE ET JAZZ

Dans un tout autre genre musical, le label classique et jazz de PolyGram exploite un serveur qui ne désemplit pas, soit plusieurs centaines de connexions par jour ! Il est vrai que les amateurs de musique classique et de jazz sont nombreux à posséder un micro-ordinateur. Les maisons de disques accompagnent ainsi la sortie de leurs albums, en apportant des informations générales (biographie, discographie, anecdotes, etc.) sous forme interactive. Pas question d'écouter des titres entiers : l'extrait, de quelques mesures, est de mise, afin de ne pas concurrencer les supports de vente traditionnels.

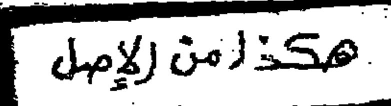
Les services en ligne proposés par la compagnie britannique Cerberus constituent une véritable étape. Ce serveur tient à la fois de la radio, avec programmation à la demande, et du magasin de disque virtuel. Une fois la connexion établie, l'« internaute » mélomane peut passer commande de titres téléchargés par modem. La bande sonore, stéréo, est de bonne qualité.

Le catalogue de Cerberus comprend plusieurs milliers de références, issus d'excellents catalogues de maisons de disque. Le paiement s'effectue en communiquant un numéro de carte de crédit. Pour des raisons de sécurité, et afin d'éviter toute tentative de piraterie sur le réseau, les concepteurs du logiciel livrent avant la première transaction une disquette qui comporte un code de décryptage et les coordonnées du client. Cerberus insiste, à juste titre, sur l'accord passé avec les sociétés de perception représentant les divers ayants droit sur le sol britannique, un progrès important sur le plan juridique et commercial.

Aux Etats-Unis, les sociétés CD Now et Pentagon préfigurent les magasins de disque de la prochaine génération. A l'inverse de Cerberus, il n'y a pas ici de téléchargement des œuvres mais écoute des extraits directement sur la ligne téléphonique. Une fois connecté, l'utilisateur déambule à travers les rayons d'un magasin reconstitué en images de synthèse, comme dans un jeu vidéo.

Les albums disponibles sont visualisés sur l'écran du micro-ordinateur, accompagnés de quelques extraits sonores. Le catalogue CD Now regroupe déjà plus de 150 000 références. Autre avantage, ce système par correspondance permet de personnaliser les ventes. De proposer, par exemple, à chaque client, *via* le courrier électronique, des promotions exceptionnelles à l'occasion de Noël ou d'une date d'anniversaire préalablement mémorisée dans le fichier de la société. La commande des disques est envoyée en express au destinataire sur l'ensemble du territoire américain. La musique en pantoufles, courses comprises !

Denis Fortier



John Galliano choisit le mélo et le mauve pour ses débuts chez Givenchy

Un public mondain pour un défilé très attendu

ON L'ATTENDAIT comme le messie *british* de la haute couture parisienne... John Galliano, nouveau directeur artistique de la maison Givenchy, a présenté, dimanche 21 janvier, son premier défilé, accueilli par une salle assez tiède, qui n'a applaudi qu'à l'issue de la présentation des cinquante modèles. Pour le « high tea » le plus mondain de la saison, Philippe Douste-Blazy, Tina Turner, Azzedine Alaia, Gianfranco Ferré, Joan Collins, Gianni Versace – dont le défilé très « safari à Miami » avait eu lieu la veille – étaient au rendez vous... A 16 heures, on réglait encore la dernière répétition. A 17, le rideau s'est levé dans une salle du Stade français transformé en petit théâtre de la mode à l'occasion d'une rétrospective mélo des élégances parisiennes, de Worth à John Galliano lui-même, en passant par Yves Saint Laurent, dont le smoking noir a été célébré une bonne dizaine de fois.


HAUTE COUTURE

Tout commence par cette « robe océane en taffetas rayé pointe de flèche parme et truffe » et son manteau d'opéra lilas : comme sorti d'un conte, et de cette avant-scène garnie d'un lit de princesse au petit pois, le mannequin s'avance, suivi par sa traîne interminable... La lumière un peu crue découpe froidement les visages de ces belles coiffées de plumes et d'accroche-cœur de starlette chihuahua. Jupe d'ottoman « forêt de nuit » ; bustier de satin duchesse brodé « coupe feu », déshabillé couleur de brume digne de Jacques Doucet ; on retrouve ici toute la poésie de John Galliano, sa manière si subtile de parcourir l'Histoire avec une réelle fantaisie, comme s'il recomposait une carte du Tendre.

Au bord de la parodie, il sait habiller comme personne Kate Moss, avec un chemisier d'organdi et une jupe en soie bleue pour « demoiselle française » (hommage à la célèbre blouse Bettina d'Hubert de Givenchy), faire défiler une demi-douzaine de belles surgies d'un One Two Two bleu boudoir. Son attrait pour les pastels et les couleurs acides, électriques, orange *bubble gum*, ou citron vert de bonbon chimique, évoque instinctivement un goût anglais, ce sens des extrêmes qu'il n'a pas peur de révéler, au-delà du bon et du mauvais goût : « châle pudique de velours autruche noir » ou robe de mousseline perlée à franges, digne d'un concours d'élégance à Ascot.

A sa manière, la mode illustre les visions qu'un pays a de ses femmes : au duo français maîtresse ou épouse, John Galliano en substitue un autre : princesse ou amazone, lady ou dandy. Ici des froufrous à l'aquarelle, là des lignes chères aux tailleurs de Savile Row. C'est dans le grand soir et ses robes surgies d'un tableau de Winterhalter qu'il semble donner le meilleur de lui même, sans limite à ses excentricités, tout comme dans le portrait de ces androgynes en noir.

PRESSIONS CONTRADICTOIRES

Mais trop de pressions contradictoires pèsent peut-être sur ses épaules : celles de la presse de mode, qui exige du choc, celles des clientes d'Hubert de Givenchy dont il invoque la reconnaissance, avec des robes-manteaux de déjeuner au Plaza plus conventionnelles qu'élégantes. On sent pourtant la volonté de revenir aux sources d'une histoire, à cette époque des débuts où il n'hésitait pas à teindre des caniches en mauve pour les assortir à ses tailleurs. D'où ces rapides clins d'œil à la « café society » de l'après-guerre.

Mais une complicité avec les ateliers ne se crée pas en un jour. On devine la précipitation des ouvrières dans le tombé approximatif des smokings un peu flottants, la structure des vestes dont l'épaule en pagode casse. Les nuances cuisse-de-nymphe, lilas, hortensia bleu gris, finissent par ramollir le trait. Par trop d'allusions sans consistance, de références survolées, le propos se dissout dans un patchwork d'images trouvées tour à tour dans « l'Art et la Mode » du Second Empire, du côté des biches de Marie Laurencin, ou des *Vogue* américains des années 50. Paris Première diffusera l'intégralité du défilé ce lundi 22 janvier à 19 h 30.

Laurence Benaïm

François Furet, historien, président du colloque sur le Patrimoine

« On a du mal à mettre sur pied l'Europe de la circulation des biens culturels »

La huitième édition des entretiens du Patrimoine se tient à Paris, au palais de Chaillot, les 22, 23 et 24 janvier. Le thème de ce colloque international sera « Patrimoine, temps, espace : patrimoine en place, patrimoine déplacé ». Seront donc abordées les questions de la conservation *in situ* et de la circulation des objets d'art. L'élargissement de la notion de bien culturel et la montée des enjeux touristiques renforcent ces problèmes très contemporains, mais qui se sont posés dès la fin du XVIIIe siècle. François Furet, qui préside ce colloque, ouvre ici le débat.

« Les entretiens du Patrimoine abordent un problème très actuel : la conservation en place et la circulation des objets. Cette question ne s'est-elle pas posée dès la Révolution française ?

– L'idée de collectionner des objets d'art est ancienne, inséparable de la civilisation aristocratique et monarchique. Elle est tout de suite accompagnée du souci de conserver ces objets dans leur site, comme en témoigne la passion des papes à conserver dans la Rome de la Renaissance et de l'âge baroque les œuvres d'art de l'Antiquité et de l'Italie moderne. La Révolution française, devenue propriétaire des biens du clergé, a systématisé l'idée de musée, c'est-à-dire le rassemblement d'un certain nombre d'objets isolés, soustraits à leur contexte, dans un but pédagogique, puisqu'il s'agit de les montrer à des fins d'éducation historique, esthétique et morale. C'est l'origine du *« musée des monuments français »* d'Alexandre Lenoir. Cette idée démocratique est combattue un peu après par Quatremère de Quincy, dans ses fameuses *Lettres à Miranda* (1796). L'auteur soutient qu'on ne peut arracher les objets à leur destination originelle. Bien sûr, il a en tête les *razzias* effectuées par les armées de la République en Belgique et en Italie. Ainsi, à partir d'Alexandre Lenoir et de Quatremère de Quincy, la Révolution française a effectivement produit les deux doctrines qui s'opposent aujourd'hui en matière de patrimoine.

– Cette installation du butin artistique en France était très idéologisée.

– On voit effectivement apparaître, à cette époque, une doctrine de la « décontextualisation idéologique », c'est-à-dire la légitimation du pillage militaire au profit des musées français : la France est le lieu le plus propre à recueillir les objets d'art du monde entier puisque c'est la patrie de la liberté, où se forge l'humanité nouvelle.

– Ne retrouve-t-on pas ces idées dans l'esprit de certains dictateurs du XXe siècle ?

– Est-ce que Hitler et Staline ont caressé l'idée d'un grand musée « universel », composé des dépouilles de leurs voisins ? Le premier, sans doute. Le second a plutôt caché ses prises de guerre. Reste que la Révolution française a montré la première l'ambiguïté du mariage de l'idée de nation et celle de l'objet d'art « patrimonialisé ». Le problème est devenu de plus en plus complexe au fur et à mesure que la notion d'identité « culturelle » s'est superposée à celle d'identité nationale. D'ailleurs, ces objets eux-mêmes recouvrent des catégories de plus en plus vastes, débordant ce qu'on appelle l'art.

– Peut-on dater cette volonté de récupérer son patrimoine ?

– Elle s'est manifestée, en grand, pour la première fois en 1815. A la suite du congrès de Vienne, la France a été obligée de restituer la plupart de ses prises de guerre. Un problème qui se repose, en cette fin de siècle, avec le contentieux germano-russe. Les Allemands veulent retrouver leur patrimoine pillé par les Soviétiques en 1945. Les Russes opposent à cette demande la notion de « dommage », c'est-à-dire une juste compensation des pillages et des destructions effectués par les nazis. Le caractère criminel du régime nazi donne un poids moral supplémentaire à cette position. Mais la cause russe serait plus forte si ces prises de guerre n'avaient pas si longtemps été dissimulées et si un accord bilatéral germano-russe n'avait pas été signé en 1992. Aujourd'hui, la position de Moscou s'est durcie et aucun représentant russe n'a accepté de venir s'exprimer lors de ces rencontres de Chaillot.

– Moscou avance un autre argument : qu'il soit présenté à Berlin ou à Saint-Pétersbourg, l'important, c'est que le chef-d'œuvre puisse être vu.

– Cet argument est défendable. Il est d'ailleurs utilisé par les partisans du libre-échangisme, selon lesquels un objet d'art est une marchandise comme une autre. Qu'il soit localisé à Londres, New York ou Paris n'a aucune espèce d'importance du moment que le public peut le voir. Comme toute doctrine purement libérale, elle avantage le fort et le riche. Ce n'est pas un hasard si elle est largement défendue aux Etats-Unis.

– Conserve-t-on mieux un bien culturel dans son contexte ou en dehors de lui ?

– On assiste à un effort constant pour « recontextualiser » les œuvres. Cette idée, née avec le romantisme, s'est développée au XIXe puis au XXe siècle. Elle permet une meilleure pédagogie historique parce qu'on comprend mieux l'intentionnalité de l'objet, les raisons pour lesquelles il a été réalisé, le milieu qui l'a produit. Mais c'est une tendance plus qu'une doctrine. Il faut en effet tenir compte des œuvres dont le contexte est indéterminé (la peinture de chevalet), celles qui risquent de disparaître si on les laisse *in situ* (la statuaire de plein air). Enfin, la doctrine souffre mille exceptions : Notre-Dame de Paris, autour de laquelle Haussmann a fait le vide, est à jamais sortie de son contexte.

– Comment régler le problème de la circulation des objets d'art ?

– La tradition française est protectionniste. Les Français ont eu très tôt le sentiment que l'un des devoirs de l'Etat était de conserver les objets d'art possédés par la nation et d'en dresser un inventaire. Les pays du sud de l'Europe ont une législation comparable. Ceux du Nord ont une tradition plus libérale. On a donc du mal à mettre sur pied l'Europe de la circulation des biens culturels. Mais les Européens sont d'accord sur deux principes. Il existe un marché, avec des prix liés à l'offre et à la demande. Certains objets échappent au marché à cause de la valeur historique que leur attribue une collectivité nationale ou locale.

– Qu'est-ce qu'un trésor national ?

– Une chose indispensable pour penser l'histoire de la nation. Pierre Nora dirait que c'est un lieu de mémoire – qui témoigne de quelque chose d'abstrait et en même temps de profondement vécu – autour duquel s'est regroupée une collectivité. L'élargissement de la notion de bien culturel et la montée des enjeux touristiques renforcent ces identités locales. Si la cathédrale de Chartres est un trésor national parce qu'elle représente le passé catholique de la France, pourquoi la tour Eiffel l'est-elle devenue ? Sa beauté peut être discutée, le monument n'est pas très ancien, et il y a d'autres témoignages de l'architecture métallique du XIXe siècle, aussi intéressants. C'est pourtant devenu le symbole de Paris et à ce titre un trésor indestructible.

– Peut-il y avoir une « prescription » pour des trésors nationaux détenus par d'autres pays ?

– Quand un objet d'art est depuis des centaines d'années dans un pays, une sorte de prescription s'est imposée : c'est le cas des chevaux de Saint-Marc transportés de Corinthe à Venise. Même dans ces conditions il y a des cas litigieux, comme les frises du Parthénon déposées au British Museum et réclamées par la Grèce. C'est aussi, dans une moindre mesure, le cas des *Noces de Cana*, une des rares toiles conservées par la France après les restitutions de 1815. Faut-il restituer ? L'affaire des manuscrits rendus par François Mitterrand à la Corée relève de la pression économique (la France négociait un gros contrat avec ce pays), doublée d'un rien de démagogie. Il est vrai que l'air du temps, les conséquences de la décolonisation, poussent à ce genre d'actes. Juridiquement, le codex mexicain volé à la Bibliothèque nationale de Paris et désormais détenu par le Mexique aurait dû être rendu à la France. Il ne le sera pas : sous l'angle du « trésor national », il y aurait ainsi quelque chose de moralement défendable dans ce vol. C'est une question qui risque de se reposer dans l'avenir. Mais le vol ne devrait pas devenir un moyen acceptable ou accepté de restitution. »

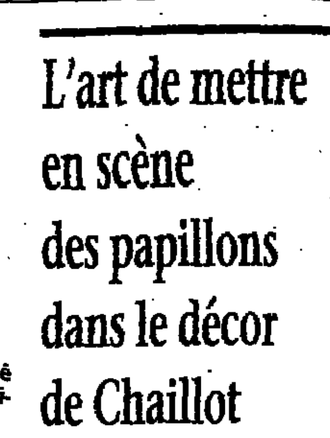
Propos recueillis par Emmanuel de Roux











Vague à l'âme et humeur légère

Les Yeux noirs jouent à Paris des mélodies tsiganes et yiddish empreintes de joie et de souffrance

LES YEUX NOIRS, à l'Espace européen, 3-5, rue Biot, Paris-17e. Mº Place-de-Clichy. Du mardi au samedi 20 h 30, le dimanche 16 heures, jusqu'au 27 janvier. Tél. : 43-87-97-13. Prix : 100 et 130 F. Puis tournée française.

Les musiques tsiganes et yiddish portent la mémoire de peuples qui ont subi, à un moment de leur histoire, les mêmes outrages. A ce titre, elles méritent plus que le cadre confiné des cabarets, où elles s'enferment souvent et se ternissent. Forts de cette conviction, six musiciens, qui jusqu'alors n'imaginaient pas d'autre endroit pour se produire, décident il y a quatre ans de tourner la page. Assurés d'avoir acquis une maîtrise suffisante pour monter un vrai spectacle, ils se réunissent et créent un ensemble qu'ils appellent Les Yeux noirs, traduction française d'un titre standard de la musique tsigane.

Depuis, ils ont enregistré deux albums (*A Band of Gipsies* et *Suites*, chez Buda Musique/Mélodie), se sont produits dans de nombreux festivals (Printemps de Bourges, Avignon...), et même en Afrique de l'Est. Dans quelques mois, ils partiront pour la Russie. Quant à l'Europe de l'Est, terre nourricière de leur inspiration, ils n'en ont encore foulé aucun des territoires. De csardas hongroises en *sirbas* roumaines, leur répertoire est constitué pour l'essentiel de reprises à leur manière de thèmes connus et méticuleusement choisis sur des disques, souvent prêtés par des amis tsiganes. S'ils ont choisi de se consacrer aux musiques tsigane et yiddish, cela ne tient pas au pur hasard. Olivier et Eric Slabiak (violons) ont des grands-parents originaires de Pologne et de Russie, Misha Nisimov (accordéon), le doyen du groupe, est né à Sofia, Frank Anastasio (contrebasse) a grandi dans le quartier manouche de Montreuil, en banlieue parisienne, quant à Pascal Rondeau (guitare) et François Perchat (violoncelle), ils vouent depuis toujours une passion ardente à ces mélodies empreintes de joie et de souffrance.

Contrairement à d'autres qui arpentent volontiers des chemins de traverse, Les Yeux noirs, eux, revendiquent les routes balisées. Ils visent sans aucune honte le grand public et ne lui refusent aucun repère. Installés pour plus de trois semaines à l'Espace européen, ils attirent chaque soir des spectateurs paisibles venus en famille, ravis de reconnaître des thèmes qui leur sont familiers, tels *L'Alouette*, *Droujba* ou la célébrissime *Danse du sabre* de Khatchatourian. Les violons virevoltent et gazouillent, l'accordéon déborde de mélancolie, et l'on passe sans accrocs des moments de nostalgie profonde (superbe *Djelem*, du folklore tsigane yougoslave, chanté par le guitariste) à des ambiances festives et ludiques. Mais les musiciens ne semblent pas vouloir jouer de la connivence avec un public qui leur est pourtant acquis dès les premières mesures. Malgré la proximité qu'offre l'Espace européen, ils restent en retrait. C'est dommage, la musique y aurait peut-être encore gagné en chair et en émotion.

Patrick Labesse

Paris découvre « Le Roi Roger » de Karol Szymanowski

Un compositeur polonais peu connu hors de son pays

Né en 1882, mort en 1937, Karol Szymanowski est un compositeur trop négligé. Sa musique puise son inspiration dans l'orientalisme et n'a guère de défenseurs en dehors de son pays d'origine. Radio-France a confié à Charles Dutoit, l'un des rares sectateurs de ce musicien, le soin de créer en France son unique opéra.

« LE ROI ROGER », de Karol Szymanowski. Wojciech Drabowicz (le Roi Roger), Zofia Kilanowicz (la Reine Roxane), Ryszard Minkiewicz (le Berger), Piotr Kusiewicz (Edrisi), Robert Gierlach (l'Archevêque), Jadwiga Rappé (la Diaconesse), Orchestre national de France, Chœurs et Maîtrise de Radio-France, Charles Dutoit (direction). Création française, Théâtre des Champs-Elysées, le 19 janvier. Sur France-Musique, le samedi 27 janvier, à 20 heures.

Quand l'heure sera venue de partir pour l'île déserte, il faudra songer à emporter du Szymanowski : quelques notes du *Premier Concerto pour violon* ; un mouvement de la *Troisième Symphonie*. Si les nombreux douaniers nous accordent un excédent de bagages, on se munira aussi du *Roi Roger*, sûrement l'un des plus beaux opéras composés au début du siècle et l'un des plus injustement négligés. L'œuvre du compositeur est d'ailleurs globalement mise de côté. Pas plus que Janacek, Strauss, Nielsen ou Sibelius, il n'a bouleversé le cours de l'histoire musicale. Mais comme eux, il a mis au monde l'une des œuvres les plus riches et singulières qui soient. Esprit raffiné, fils de la noblesse polonaise, il a fini sa vie dans la misère après avoir passé des années à sillonner le monde à la recherche de civilisations exotiques. C'était un homme justement ouvert sur le monde, curieux de toutes les cultures et de toutes les musiques : successivement inspiré par Debussy, Ravel, Scriabine, Reger, Stravinsky, fasciné par l'Orient et la culture arabe, il en conçut une œuvre nettement cosmopolite, si l'on excepte quelques pièces d'inspiration nationaliste (qu'on laissera volontiers de côté au moment d'embarquer pour notre îlot). Dans *Les Demoiselles de Wilko*, Andrzej Wajda avait introduit des extraits du ruisselant *Premier Concerto pour violon* : c'était une idée de génie et l'un de ces chocs musico-visuels dont on ne se remet jamais vraiment.

ETAT SECOND

Radio-France a donc programmé *Le Roi Roger* dans le cadre de sa saison « slave ». Il faut reconnaître ce mérite à Charles Dutoit d'avoir depuis longtemps su se faire l'avocat de Szymanowski. L'ouvrage est donné en version de concert. Le premier acte se passe dans la cathédrale de Palerme et s'achève sur un *Amen*. On y voit un jeune berger perturber l'office par ses chants vénéneux et ses étranges prédications. L'archevêque demande au Roi Roger d'emprisonner ce pâtre qui prêche une religion contraire aux dogmes. L'ouvrage contera en deux autres actes l'étrange fascination exercée par ce Berger qui, épargné par le Roi, va peu à peu le faire succomber à ses charmes tout en faisant tourner la tête de la Reine Roxane.

Le Roi Roger est l'opéra de la transe et de la possession : les personnages y semblent en permanence dans un état second, sous l'effet de quelque philtre. Le Berger fascine le Roi de la même façon que Jean-Baptiste subjuguait Salomé, dans l'ouvrage de Richard Strauss – ou que Salomé elle-même rendait fous de désir Hérode et Narraboth. La musique est bien sûr chargée de traduire cet envoûtement : elle est luxuriante et superbe. Szymanowski y déploie des coloris miroitants, des harmonies sensuelles, une écriture tout en courbes et en arabesques. On pourra la trouver trop typique d'un certain art décadent de la première moitié du siècle : elle cumule la puissance des Gurrelieder de Schoenberg, le raffinement orchestral de Rimski-Korsakov, les harmonies extatiques de Scriabine. Szymanowski ne se refuse ni les mélopées orientales, ni les imitations de musique arabe, ni le chœur utilisé à des fins purement sonores et sans aucune nécessité dramatique (air de Roxane, à l'acte II).

L'Orchestre national de France a l'ampleur, la souplesse et la dextérité pour brasser cette somptueuse pâte sonore – même si le vibrato trop timide des violons dans les mélodies les plus échevelées agace. Charles Dutoit dirige cela avec tact, comme un grand rêve, sans jamais se départir d'une certaine réserve expressive. Les chœurs, où l'on perçoit la trace évidente de Moussorgski, sont excellents.

Il n'aura manqué à cette exécution du *Roi Roger* qu'un interprète satisfaisant pour le rôle du Berger. Le timbre pâle de Ryszard Minkiewicz, ses difficultés d'intonation ne permettent pas de tomber sous le charme. Mais le reste du plateau est magistral.

Jacques-Emmanuel Fousnaquer

L'art de mettre en scène des papillons dans le décor de Chaillot

L'IMPORTANCE D'ÊTRE CONSTANT, d'Oscar Wilde. Mise en scène : Jérôme Savary. Avec Rupert Everett, Yves Jacques, Samuel Labarthe, *Danièle Lebrun*, Claire Keim, Nanou Garcia, Clotilde Courau, François Borysse et Jacques Herlin. THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. Tél. : 47-27-81-15. Du mardi au samedi à 20 h 20. Dimanche à 15 heures. 160 F et 120 F. Jusqu'au 2 mars.

Chaque jour, quelques papillons passent le bref temps de leur existence à Chaillot. Ils arrivent congelés au théâtre, où des techniciens les réchauffent puis les lâchent dans un décor qui évoque la campagne anglaise. Avec les personnages de *L'Importance d'être constant*, ces papillons sont les seuls êtres vivants sur un plateau où les champs sont peints, et les massifs de fleurs en carton. Par rapport aux comédiens, et, à la scène, ils sont minuscules. Pourtant, on les voit : Jérôme Savary a l'art de mettre en scène les animaux. Il a longtemps eu une préférence pour les volailles, nettement plus arrogantes que les papillons. Le choix de ces discrets insectes volants témoignerait-il d'une sagesse qui lui viendrait avec l'âge ? On peut le craindre. Son spectacle est trop gentil. Il appelle l'oubli.

Pourtant, *L'Importance d'être constant* a un atout de poids : le choix de Rupert Everett pour le rôle du dandy Algernon Moncrieff. Le comédien britannique maîtrise le français, mais il le parle avec un accent assez évident pour ôter à ses partenaires français toute envie de prendre des poses « *british* » – une tare récurrente quand, à Paris, on joue Bernard Shaw ou Oscar Wilde. Torse nu, Rupert Everett est plutôt charmant. Habillé, Samuel Labarthe l'est tout autant. C'est lui qui joue John Worthing, l'ami d'Algernon Moncrieff. Ami ? Jérôme Savary ne laisse pas beaucoup planer le doute. En anglais, le titre de la pièce de Wilde, *The Importance of Being Earnest*, repose sur un jeu de mots – l'adjectif *earnest* (sérieux) et le prénom Ernest se prononcent de la même façon. Il paraît qu'à la fin du siècle dernier Earnest servait aussi de code pour désigner les homosexuels. Oscar Wilde aurait donc choisi le triple clin d'œil à ses contemporains.

Résumée, l'histoire de la pièce est abracadabrante. Deux amis, dont chacun s'invente un frère, finissent après moult péripéties par découvrir qu'ils sont réellement frères. De quoi faire un mélo, ou une comédie. Oscar Wilde a choisi une troisième voie : sa pièce évoque un morceau de bravoure qui marierait Feydeau et Guitry. Jeux de scène et jets de répliques s'y succèdent. C'est une partie de tennis pour grands joueurs, athlétiques, rageurs et racés. A Chaillot, Jérôme Savary joue le rôle d'entraîneur fatigué. Il a choisi de bons comédiens (Danièle Lebrun, Claire Keim, Nanou Garcia, Clotilde Courau), mais il leur demande de se défendre au lieu d'attaquer, et leur fait jouer des personnages-types, au lieu de les fondre dans la feinte perversité qui sied à la pièce. Il faut attendre la seconde partie du spectacle pour entrer vraiment dans le match, avec la scène dite « *des muffies* », où la virtuosité indéniable d'Oscar Wilde vire à la folie burlesque. Là, on se régale : Rupert Everett et Samuel Labarthe n'y sont pas pour rien. Mais c'est bref.

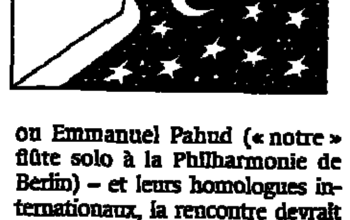
Brigitte Salino



هكذا من الأصل

Carte blanche aux vents

Un répertoire original servi par d'excellents chambristes



APRÈS l'alto en 1990, les vents sont à l'honneur à l'Auditorium du Louvre. C'est encore le meilleur moyen d'entendre des œuvres peu connues, musiques buissonnières où les compositeurs ont osé des combinaisons instrumentales inédites. Qui connaît le *Septuor* de Ludwig Spohr, la *Madrigal Sonata* de Martinu (pour flûte, violon et piano) ou le charmant *Quintette pour piano et vents* de Mozart ? Au service de ces raretés, le Louvre a réuni une pléiade d'excellents interprètes, venus de différents horizons. Entre les meilleurs représentants de l'école française – Maurice Bourgue, André Cazalet ou Emmanuel Pahud (« notre » flûte solo à la Philharmonie de Berlin) – et leurs homologues internationaux, la rencontre devrait être fameuse. On suivra particulièrement les prestations de Sharon Kam, la nouvelle prodige de la clarinette.

★ **Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris 1er. Mº Louvre, Palais-Royal. Œuvres de Beethoven et Schubert : 20 heures, le 22. Œuvres de** *Brahms et Schubert : 20 heures, le* **24. Œuvres de Mozart, Spohr, Bartok et Martinu : 20 heures, le 26. Tél. : 40-20-52-29. De 100 F à 130 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Henri Texier Quintet, Bobun Brass Band. Organisée au profit de la lutte contre le sida par le bureau des élèves de l'Institut d'études politiques, une soirée contrastée entre les généreuses mélodies du contrebassiste Henri Texier, ici en quintette, et les rythmes salsa et latin jazz des vingt musiciens de Bobun Brass Band. Les élites de demain ont du goût et du cœur.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 22. Renseignements au 45-49-51-47 ou 45-49-51-96. De 65 F à 100 F.

Teodross Avery Quartet. Après les succès de Joshua Redman et James Carter, le moindre saxophoniste noir-américain est attendu par sa compagnie discographique, son manager, l'image du jazz... comme un « sauveur » ou le « nouveau X ou Y ».
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 22 et 23. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Adib Dayikh, Julien Weiss. Syrien d'Alep, Adib Dayikh, très prisé du Moyen-Orient au Maghreb, chante des poèmes d'amour du XIIe siècle, accompagné au *qanoun* (cithare) par Julien Weiss. Ce *maître alépin*, à la voix à la fois flexible et haut perchée, rappelle avec une certaine nostalgie les chanteurs arabes du début du siècle,
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 22. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Ballet-théâtre de Saint-Pétersbourg. Boris Eifman fait partie des chorégraphes Russes qui ont tenté de secouer le poids de la tradition et de l'idéologie réaliste-socialiste. Il présente aujourd'hui à Paris deux chorégraphies : une version des *Frères Karamazov* de Dostoïevski, pour laquelle il a inventé une fin, et un ballet inspiré du *Don Quichotte* de Cervantès.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. « Les Karamazov » : *20 h 30, les 22, 23 et 27.* « Don Quichotte ou le Rêve d'un fou » : *à 20 h 30, les 24 et 26 ; 15 heures, le 28. Tél. : 49-52-50-50. De 70 F à 360 F.*

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

A CHACUN SA GUERRE
Film américain de John Avnet, avec Elijah Wood, Kevin Costner, Mare Winningham, Lexi Randall, Christine Baranski, Gary Basaraba (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

L'ANGLAIS QUI GRAVIT UNE COLLINE
Film britannique de Christopher Monger, avec Hugh Grant, Tara Fitzgerald, Colm Meaney, Ian McNeice, Ian Hart, Kenneth Griffith (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

CONFIDENCES A UN INCONNU
Film franco-russe de Georges Bardawil, avec Sandrine Bonnaire, William Hurt, Jerzy Radziwilowicz, Denis Siniavski, Marie Dubois (1 h 32).
VO : L'Arlequin, 6e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

ERMO
Film chinois de Zhou Xiaowen, avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

FAIR GAME
Film américain d'Andrew Sipes, avec William Baldwin, Cindy Crawford, Steven Berkoff, Christopher McDonald (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

MONEY TRAIN
Film américain de Joseph Ruben, avec Wesley Snipes, Woody Harrelson, Robert Blake, Chris Cooper, Jennifer Lopez (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

NO SEX LAST NIGHT
Film français de Sophie Calle, Greg Shepard, avec Sophie Calle, Greg Shephard (1 h 15).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

VISIBLEMENT, JE VOUS AIME
Film français de Jean-Michel Carré, avec Denis Lavant, Dominique Froh, Jean-François Gallotte, Vanessa Guedj, Lionel Melet (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

MUSIQUE CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 22 JANVIER

Orchestre symphonique français
Brahms : *Concerto pour piano et orchestre nº 2, Symphonie nº 4.* Nelson Freire (piano), Laurent Petitgirard (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 22. Tél. : 45-61-53-00. De 50 F à 80 F.

Thierry Félix (baryton-basse), Charles Spencer (piano).
Schubert : *Lieder.* Debussy : *Mélodies.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 22. Tél. : 49-53-05-07. De 115 F à 300 F.

MARDI 23 JANVIER

Pomme d'Api
d'Offenbach. Flore Nicquevert (violon), Michel Frantz (piano), Olivier Médicus (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mº Goncourt, Belleville. 21 heures, le 23, jusqu'au 28 février. Tél. : 48-06-72-34. 80 F.

MERCREDI 24 JANVIER

Roberto Cominati (piano).
Debussy : *Suite bergamasque, L'Isle joyeuse.* Ravel : *Le Tombeau de Couperin.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 24. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Solistes de l'Ensemble InterContemporain
Zimmermann : *Sonate pour violon seul.* Fénelon : *La Colère d'Achille.* Britten : *Six métamorphoses d'après Ovide.* Carter : *Of Challenge and of Love.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 heures, le 24. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Orchestre de Paris
Amy : *Trois scènes pour orchestre, création.* Mendelssohn : *Concerto pour violon et orchestre nº 2.* Kreisler : *Caprice viennois, Tambourin chinois.* Stravinsky : *Le Sacre du printemps.* Maxim Vengerov (violon), Semyon Bychkov (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 24 et 25. Tél. : 45-63-07-96. Location FNAC, Virgin. De 60 F à 240 F.

Stephen Kovacevitch (piano).
Beethoven : *Sonate pour piano op. 10 nº 1.* Schumann : *Novelette nº 1, Scènes d'enfants.* Schubert : *Sonate pour piano D 960.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 24. Tél. : 49-53-05-07. De 100 F à 230 F.

JEUDI 25 JANVIER

Orchestre national de France
Janacek : *De la maison des morts, ouverture.* Suk : *Fantaisie pour violon et orchestre op. 24.* Dvorak : *Symphonie nº 7.* Raphaël Oleg (violon), Libor Pesek (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 25. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 175 F.

Brigitte Engerer, Bruno Rigutto (piano).
Schumann : *Images d'Orient.* Arenski : *Silhouettes.* Ravel : *Rhapsodie espagnole.* Rachmaninov : *Fantaisie-tableaux, 1re Suite.*
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. 20 heures, le 25. Tél. : 40-49-47-17. 130 F.

Trio Wanderer
Mendelssohn : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 49.* Brahms : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 101.* Chostakovitch : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 67.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 25. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 200 F.

Pierrot lunaire, il était deux fois
d'après Schoenberg. Ensemble 2e2m, Paul Méfano (direction), Sophie Boulin, Jerzy Klesyk (mise en scène).
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes, Paris 10e. Mº Jaurès, Louis-Blanc. 21 heures, les 25, 26 et 27 janvier et les 1er, 2 et 3 février ; 17 heures, le 28 janvier et le 4 février, jusqu'au 25 février. Tél. : 43-49-08-15. De 100 F à 120 F.

VENDREDI 26 JANVIER

Orchestre philharmonique de Radio-France
Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre nº 4.* Bruckner : *Symphonie nº 3 « Wagner ».* Eugen Indjic (piano), Vladimir Fedosseïev (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, le 26. Tél. : 45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

Ensemble InterContemporain
Shuya Xu : *Dense-clairsemé, création.* Romitelli : *En transe, création.* Adès : *Living Toys.* Saariaho : *Amers.* Françoise Kubler (soprano), Antoine Curé (trompette), Jean-Guihen Queyras (violoncelle), Ed Spanjaard (direction).
IRCAM, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 heures, les 26 et 27. Tél. : 44-78-48-16. 75 F.

La Grande Duchesse de Gérolstein
d'Offenbach. Béatrice Burley, Anne Hollroyd (la grande duchesse), Agnès Bove (Wanda), Pierre Catala, Eric Vignau (Fritz), Maurice Xiberras (le général Boum), Eric Vignau, Jean-Pierre Chevalier (le prince Paul), Eric Perez (le baron puck), Jean-Pierre Chevalier (le baron Grog), Chœur et orchestre d'Opéra éclaté, Joël Suhubiette, Didier Lucchesi (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
Le Vésinet (78). Théâtre, 59, boulevard Carnot. Mº Le Vésinet-Centre. 21 heures, le 26. Tél. : 34-80-19-69.

SAMEDI 27 JANVIER

Orchestre de Paris
Mendelssohn : *Concerto pour violon et orchestre nº 2.* Stravinsky : *Le Sacre du printemps.* Maxim Vengerov (violon), Semyon Bychkov (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 11 heures, le 27. Tél. : 40-28-28-40. 30 F.

Gustav Leonhardt (clavecin).
Œuvres de L. Couperin. Weckmann. Du Mont. F. Couperin. Royer. Balbastre.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 18 heures, le 27. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Gary Hoffmann (violoncelle), Kun Woo Paik (piano).
Rachmaninov : *Pièces pour piano op. 3, Sonate pour violoncelle et piano op. 19.* Prokofiev : *Sonate pour violoncelle et piano op. 119.* Lutoslawski : *Sacher-Variation.*
Conservatoire national d'art dramatique, 2bis, rue du Conservatoire, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 18 heures, le 27. Tél. : 42-30-15-16. De 80 F à 110 F.

Chœur et orchestre philharmonique de Radio-France
Prokofiev : *Symphonie nº 1 « Classique ».* Mossolov : *Concerto pour piano et orchestre nº 1.* Schubert : *Messe D 167.* Ursula Fiedler (soprano), Kurt Azesberger (ténor), Stephen Varcoe (baryton), Sylvie Carbonel (piano), Herbert Böck (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 27. Tél. : 42-30-15-16. 100 F.

Trio Sartory
Schubert : *Trio à cordes D 581.* Beethoven : *Trios à cordes op. 3 et op. 9 nº 3.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 27. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 200 F.

DIMANCHE 28 JANVIER

Pieter Wispelwey (violoncelle).
Bach : *Suites pour violoncelle seul.*
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 11 heures, le 28. Tél. : 48-24-16-97. Location FNAC, Virgin. De 90 F à 200 F.

Jean-Claude Pennetier (piano).
Schubert : *Sonate pour piano D 664.* Brahms : *Sonate pour piano op. 2.* Fauré : *Ballade pour piano op. 19.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 28. Tél. : 49-52-50-50. 100 F.

Romain Guyot (clarinette), Laurent Verney (alto), Emmanuel Strosser (piano).
Tiil : *Trio pour piano, alto et clarinette, création.* Brahms : *Sonate pour alto et piano op. 120 nº 1, Sonate pour clarinette et piano op. 120 nº 2.* Bruch : *Pièces pour clarinette, alto et piano.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 11 heures, le 28. Tél. : 49-53-05-07. 50 F.

Chœur de chambre Accentus
Œuvres de Vaughan Williams. Britten. Barber. Warlock. Tavener. Edouard Garcin (piano), Laurence Equilbey (direction).
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mº Châtelet-les Halles. 16 heures, le 28 ; 20 h 30, le 29. Tél. : 42-36-13-90. Location FNAC, Virgin. 100 F.

JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Henri Texier Quintet, Bobun Brass Band
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, le 22. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.

François Laudet Big Band
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 22. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Teodross Avery Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 22 et 23. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Didier Malherbe Trio Hadouk
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 23. Tél. : 45-23-51-41. 110 F.

Barney Wilen Quartet
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 23. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Stéphane Spira, Heriberto Paredes, François Fuchs
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 23 et 24. Tél. : 42-36-01-36. 50 F.

Alain Brunet Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 23 et 24. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Laurence Saltiel
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 24. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

René Mailhes Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 24. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Enrico Rava Electric Five
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 25, 26 et 27. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Chico Hamilton
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, le 25. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.

Captain
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 25. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Jean-Pierre Como Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 25, 26 et 27. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Jacky Terrasson
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 h 30, le 26. Tél. : 47-00-02-71.

Jazz Passengers, Deborah Harry
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 19 heures, le 28. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Richard Galliano
La Celle-Saint-Cloud (78). Théâtre, avenue Charles-de-Gaulle. 20 h 45, le 26. Tél. : 30-78-10-70. 110 F.

Corin Curschellas, the Recyclers
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 24. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Didier Levallet, Sophia Domnacich, Denis Colin
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 26. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Tony Allen
L'Archipel, 50, rue Basfroi, Paris 11e. Mº Voltaire. 17 heures, le 23, jusqu'au 30. 30 F.

Superchunk, Seam
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 23. Tél. : 53-79-00-11.

Brice Kapel
Cithéa, 112, rue Oberkampf, Paris 11e. Mº Parmentier ou Ménilmontant. 22 h 30, le 23. Tél. : 40-21-70-95.

Craig Erickson
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 23, 24, 25, 26, 27, 30 et 31 janvier et les 1er, 2 et 3 février. Tél. : 42-25-18-06. Entrée libre.

Sugar Ray
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 24. Tél. : 53-79-00-11.

Joan Osborne
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 h 30, le 24. Tél. : 47-00-02-71.

Cardigans (+ Heavy Stereo, Bluetones, Fluffy)
Café de la Danse, 5, passage Louis Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 18 h 30, le 25. Tél. : 47-00-57-59.

Les Nits
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 heures, le 25. Tél. : 42-23-15-15. 110 F.

Joe Guitar Hugues
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 25. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Pablo Moses and the Revolutionary Dreamband
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 18 h 30, le 26. Tél. : 44-92-45-45.

Lunatic Age, Deskahe, les Idées
Colombes (92). Le Cadran, 3, rue Saint-Denis. 21 heures, le 26. Tél. : 47-84-30-17.

Arno
Malakoff (92). Théâtre 71, place du 11-Novembre. Mº Malakoff-Plateau-de-Vanves. 20 h 30, le 27. Tél. : 46-55-43-45. De 85 F à 115 F.

NVP, Daddy Nutty
Montreuil (93). La Pêche, 16, rue Pépin. 20 h 30, le 27. Tél. : 48-70-69-65.

CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Maurice Baquet
Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. 21 heures, le 22, jusqu'au 14 février. Tél. : 42-71-46-50. 120 F.

Georges Guétary
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Gaîté. 14 h 30, les 23, 24, 25, 26, 28, 30 et 31 janvier et les 1er et 2 février ; 20 h 30, le 27 janvier et le 3 février. Tél. : 43-27-75-75. Location FNAC, Virgin.

Maxime Leforestier
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 23, 24, 25, 26 et 27 ; 17 heures, le 28. Tél. : 47-42-25-49. Location FNAC, Virgin. De 160 F à 230 F.

Jean-Claude Dreyfus
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13e. Mº Glacière. 20 h 30, les 23, 24, 25, 26, 27, 30 et 31 janvier et les 1er, 2, 3 et 6 février ; 15 heures, le 28 janvier et le 4 février, jusqu'au 18 février. Tél. : 49-87-62-22. Location FNAC. 120 F.

Isabelle Mayereau
Théâtre de Dix Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 h 30, le 23, jusqu'au 3 février. Tél. : 46-06-10-17. 130 F.

La Tordue
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 22 heures, les 23, 24, 25, 26, 27, 30 et 31 janvier et les 1er, 2 et 3 février. Tél. : 42-36-37-27.

Juliette Gréco
La Courneuve (93). Centre Jean-Houdremont, 11, avenue du Général-Leclerc. Mº Aubervilliers-La Courneuve. 20 h 30, le 27. Tél. : 49-92-61-61. 90 F.

Anna Prucnal
Saint-Germain-en-Laye (78). Théâtre Alexandre-Dumas, place André-Malraux. 20 h 45, le 27. Tél. : 30-87-07-07. De 130 F à 150 F.

MUSIQUE DU MONDE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Les Yeux Noirs
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. 20 h 30, les 23, 24, 25, 26 et 27. Tél. : 43-87-97-13.

Tango
Espace hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, les 23, 24, 25, 26, 27 et 28. Tél. : 43-29-86-51. 80 F.

Sanacore
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 23, 24, 25, 26, 27, 30 et 31 janvier et les 1er, 2 et 3 février. Tél. : 48-87-82-48. 100 F.

Bardes d'Asie centrale
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mº Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, les 25, 26, 29 et 30 ; 19 heures, le 27 ; 17 heures, le 28. Tel. : 45-44-72-30. 100 F.

Hussein el-Masry, Semsemiyya
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 26. Tél. : 44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Ahmed Abnoudy
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 27. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.

La Tanoura
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 27 ; 16 h 30, le 28. Tél. : 44-84-44-84. De 60 F à 160 F.

I Muvrini
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mº Porte-de-Bercy. 20 h 30, le 27. Tél. : 44-68-44-68.

El Madh
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 15 heures, le 28. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.

Cesaria Evora
Athis-Mons (91). Salle Ventura, rue Samuel-Desbordes. 21 heures, le 26. Tél. : 60-48-46-18. 120 F.
Et à Fontenay-aux-Roses (92). Théâtre des Sources, 4, avenue de Paris. 20 h 30, le 27. Tél. : 46-61-30-03. 120 F.

Cheb Mami, Timazir'ine
Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. 20 h 30, le 26. Tél. : 45-13-19-19. 100 F.

Juan Carlos Caceres
Maurepas (78). Espace Albert-Camus, rue de Beauce. 20 h 45, le 26. Tél. : 34-82-63-44. 90 F.

Véronique Weiss, Mathilde Walpoel
Saint-Denis (93). Université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté. Mº Saint-Denis-Basilique. 12 h 30, le 23. Tél. : 49-40-65-28.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Meg Stuart
No One is Watching.
American Center, 51, rue de Bercy, Paris 12e. Mº Bercy. 20 h 30, les 23, 24, 25, 26 et 27. Tél. : 44-73-77-00. 100 F.

Compagnie Christophe Haleb
Stations migratoires, la Marche des vierges.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille, Voltaire. 21 heures, les 23, 24, 25, 26 et 27. Tél. : 43-57-42-14. 100 F.

Blanca Li
Nana et Lila.
Suresnes (92). Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. 21 heures, le 23. Tél. : 46-97-98-10. 130 F.

Ballet Théâtre de Saint-Pétersbourg
Boris Eifman : *Don Quichotte ou le Rêve d'un fou.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, les 24 et 26 ; 15 heures, le 28. Tél. : 49-52-50-50. De 70 F à 360 F.

Joe Chvala et le Flying Foot Forum
Suresnes (92). Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. 21 heures, le 24. Tél. : 46-97-98-10. 130 F.

Compagnie Georges Appaix
Hypothèse fragile.
Noisiel (77). La Ferme du buisson, allée de la Ferme. 21 heures, le 26. Tél. : 64-62-77-77. De 75 F à 120 F.

Centre chorégraphique national de Tours
Daniel Larrieu : *Mobile ou le Miroir du château.*
Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. Mº Bourg-la Reine. 20 h 45, les 26 et 27. Tél. : 46-61-36-67. 140 F.

Accrorap
Kelkemo.
Suresnes (92). Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. 21 heures, le 26. Tél. : 46-97-98-10. 130 F.

Compagnie Pal Frenak
A sainte Rita.
Orly (94). Centre culturel Aragon-Triolet, 1, place du Fer-à-Cheval. 21 heures, le 27. Tél. : 48-92-39-29. 80 F.

Compagnie Red Notes
Andy Degroat : *Tangos.*
Ris-Orangis (91). Centre Robert-Desnos, plaine des Jeux-des-Enfants. 20 h 45, le 27. Tél. : 69-02-72-72. De 90 F à 120 F.

Cités danse variations
Chorégraphies de Montalvo. Baiz. Elkins.
Suresnes (92). Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. 21 heures, les 27, 30 et 31 janvier et le 1er février. Tél. : 46-97-98-10. 100 F.

Ouverture d'une information judiciaire à « VSD »

UNE INFORMATION JUDICIAIRE contre X… portant sur de possibles malversations financières au groupe VSD au détriment de plusieurs banques, a été ouverte par le parquet de Paris. Cette plainte pour abus de biens sociaux et escroquerie vise des faits commis en 1993 et 1994. La banque Worms a déposé une plainte contre X… à propos de mobilisations multiples de créances dont elle aurait été victime. *VSD* est en redressement judiciaire depuis le 10 août 1994, alors que le directeur de la gestion, Jean-Pierre Canat, et le directeur financier, Simon Astorg, avaient quitté leur fonction quelques jours auparavant. A l'annonce du dépôt de bilan, François Siégel, directeur de *VSD*, avait reconnu avoir *« découvert des faits délictueux. Les problèmes de trésorerie ont été financés par de la cavalerie »* (*Le Monde* du 12 août 1995).

■ **PRESSE : « Le Figaro » a annoncé, lundi 22 janvier**, le passage de son prix de vente au numéro de 6 à 7 francs. Le quotidien du groupe Hersant n'avait pas modifié son prix depuis quatre ans. *Le Figaro* justifie cette hausse par l'augmentation du prix du papier (45 % en 1995), la chute des recettes publicitaires, dont celles liées aux petites annonces.

■ **PRODUCTION : la chambre régionale des comptes d'Alsace** a statué par un non-lieu à la mise en cause de Michel Meyer, actuel directeur des antennes de Radio France internationale (RFI). M. Meyer avait été mis en cause dans l'affaire Rhénania 2000, qui visait la création d'un pôle de télévision haute définition à Strasbourg (*Le Monde* du 25 juin 1994).

■ **AUDIOVISUEL : alors que le catalogue Lumière** vient de lui échapper au profit d'UGC Droits audiovisuel (*Le Monde* du 18 janvier), Canal Plus a acquis pour 58 millions de dollars (environ 290 millions de francs) le portefeuille de longs métrages de Carolco Pictures. En dépôt de bilan, ce studio hollywoodien (*Rambo*, *Terminator*, etc.) était placé sous la protection de loi américaine sur les faillites. Pour l'emporter, Canal Plus a renchéri de 15 millions de dollars sur l'offre déposée par la 20th Century Fox (News Corp. de Rupert Murdoch). Canal Plus devra toutefois patienter jusqu'au 5 mars, date limite pour une *éventuelle surenchère fixée à un minimum de 500 000 dollars.*

■ **RADIO : Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel** (CSA), a évoqué les perspectives du numérique en matière de radio, lors de l'ouverture du trentième Midem, dimanche 21 janvier, à Cannes. Il a indiqué que *« la révolution numérique va conduire à remettre en cause certaines dispositions de la loi sur l'audiovisuel, d'ores et déjà obsolètes »*. Rappelant *« la compétence du CSA pour tous les services de la communication audiovisuelle »*, M. Bourges s'est demandé si *« le seuil unique de concentrations, porté à cent cinquante millions d'auditeurs par la loi du 1er février 1994, ne devra pas être reconsidéré à l'horizon du numérique, des bouquets satellitaires et des services multimédias »*.

« Le Nouvel Economiste » parie son avenir sur la Bourse

Dans une situation financière difficile, l'hebdomadaire économique va faire son entrée sur le marché hors-cote en dépit des réserves de la COB

« JE SUIS VENU vous vendre des pertes ». Henri Nijdam, PDG du *Nouvel Economiste*, n'a pas eu recours à la langue de bois pour présenter aux analystes financiers l'entrée sur le marché hors-cote de son hebdomadaire. 250 000 titres (48,1 % du capital) du groupe Nouvel Eco vont être mis sur le marché, au prix de 80 francs. La valorisation du journal a été retenue à 42,7 millions de francs. L'opération, constituant un appel public à l'épargne, a nécessité un visa de la COB, obtenu vendredi 19 janvier, ce qui a retardé la procédure, prévue pour fin décembre.

Dans l'avertissement qui l'accompagne, la COB, qui ne contrôle pas le marché hors-cote, fait remarquer que *« les perspectives du Groupe Nouvel Eco ne permettent pas d'envisager de distribution de dividendes à moyen terme »*, que *Le Nouvel Economiste « affiche des capitaux propres négatifs, inférieurs à la moitié du capital social »*. La Commission fait en outre remarquer que *« le produit maximum de l'offre de cession de 20 millions de francs, qui sera investi dans le groupe Nouvel Eco sous la forme d'une augmentation de capital, ne suffira pas à amener les fonds propres de sa filiale* Le Nouvel Economiste *»*. Si le montant de l'opération est inférieur à 10 millions de francs, la cotation n'aura pas lieu.

La facture du *Nouvel Economiste* est lourde : 120 millions de francs de déficits cumulés sur trois ans pour un journal qui devrait réaliser un chiffre d'affaires de 103 millions de francs en 1995, contre 83,5 millions en 1993. Pour Henri Nijdam, cette hausse du chiffre d'affaires montre que l'activité du *Nouvel Economiste* progresse et que *« ces pertes sont autant d'investissements »*. Il prévoit un retour à l'équilibre d'exploitation en 1998 et un retour aux bénéfices en l'an 2000. L'avertissement de la COB rappelle que le résultat prévu pour 1995 est de – 42 millions de francs et que *« les prévisions pour les années 1996 à 1998 font état d'une perte cumulée de 62 millions de francs »*. Dans le même temps, *« le plan de financement pour la période 1996-1998 prévoit un appel de fonds propres de 45 millions de francs »*.

Depuis 1988, *Le Nouvel Economiste* a subi de plein fouet la crise économique et la fin de l'euphorie des années 80, qui a entraîné une floraison de titres spécialisés. Créé par CEP Communication en 1975, *Le Nouvel Economiste* a eu ses heures de gloire et de rivalité avec le bimensuel *L'Expansion* de Jean-Louis Servan-Schreiber. Axel Ganz a révolutionné ce marché en lançant *Capital*, qui a rapidement franchi la barre des 300 000 exemplaires, en s'appuyant essentiellement sur la vente en kiosques, dans un secteur dominé par les abonnements en entreprises. En 1986, Hachette prend le contrôle du journal. Mais les résultats et la diffusion ne vont cesser de se dégrader. En 1992, le déficit atteint 48,5 millions de francs pour un chiffre d'affaires tombé à 68 millions de francs.

C'est à la fin de l'année 1992 que Henri Nijdam reprend *Le Nouvel Economiste* pour 60 millions de francs. Son premier objectif est d'améliorer la qualité du journal, en s'inspirant du grand frère britannique *The Economist*. *Le Nouvel Economiste* est aujourd'hui un bon journal et son *image, à défaut de ses résultats*, s'est considérablement redressée.

RISQUES

En 1995, la diffusion devrait être, selon l'éditeur, de 92 000 exemplaires, contre 84 000 en 1994. L'hebdomadaire a baissé son prix de vente à 18 francs, cet été, pour dynamiser ses ventes au numéro. Par contre, les recettes *publicitaires devraient être en* baisse en 1995 : 43 millions de francs contre 46 millions en 1994. Elles étaient de 32,7 millions en 1993. Les études de Sécodip font état d'une baisse de 12,7 % de la pagination publicitaire du *Nouvel Economiste*, sur les onze premiers mois de l'année 1995, dans une tendance pour les magazines économiques à + 8,7 %.

La situation reste donc très fragile. Pour Henri Nijdam, *« un bon journal permet d'avoir de bons lecteurs, et de bons lecteurs permettent d'avoir de bons clients publicitaires »*. Cette fragilité financière contraint le titre à des modifications successives du capital… et d'actionnaires pour reconstituer les fonds propres. La société Wagram Poncelet d'Antoine Midy, qui avait pris le contrôle du journal en février 1995, l'a recédé à Henri Nijdam à l'automne, après avoir investi 50 millions de francs en 1995. Si l'opération boursière échoue, Henri Nijdam devra trouver d'urgence une nouvelle solution pour éviter le dépôt de bilan.

Plusieurs contacts ou négociations pour rapprocher *Le Nouvel Economiste* d'autres journaux ont eu lieu, qui ont à chaque fois échoué. Avec Christian Brégou, PDG de CEP Communication et du groupe Expansion ; avec Axel Ganz, le patron de Prisma presse ; avec LVMH, propriétaire de *La Tribune-Desfossés*, ou encore avec Claude Perdriel, patron du *Nouvel Observateur* et du mensuel économique *Challenges*. En vain. Une recherche d'alliances est toujours à l'ordre du jour.

La mise sur le marché de l'hebdomadaire suscite les réticences de nombreux analystes financiers. Henri Nijdam concède que *« c'est un pari, mais un pari sur la qualité »*. Dans une édition spéciale du journal destinée à présenter l'opération, *Le Nouvel Economiste* répond à la question du risque pour l'investisseur : *« Oui, certainement – comme tout investissement dans une entreprise en devenir qui n'est pas encore bénéficiaire et dont la progression des revenus pourrait être interrompue. »*

Alain Salles

LUNDI 22 JANVIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas. Feuilleton.
15.25 Rick Hunter, inspecteur choc. Série. La filière Castro.
16.10 Dingue de toi. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Club Dorothée.
17.40 La Philo selon Philippe. Série.
18.05 Les Années fac. Série.
18.35 Le Miracle de l'amour. Série.
19.05 Agence tous risques. Série. Voie de garage.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50

PERDU DE VUE
Magazine présenté par Jacques Pradel (125 min) 45328006
Malgré tout, cette émission continue à faire d'excellents scores à l'audimat.

22.55

COMME UN LUNDI
Magazine présenté par Christophe Dechavanne.
Secrets, affaires, maladies… doit-on tout révéler ?
(100 min). 794071

0.35 Paire d'as. Lady Blue. Série.
1.30 Journal, Météo.
1.40 7 sur 7. Magazine. Jacques Barrot, Annie Minot, Francis Curtet (rediff.).

2.30 et 3.30, 4.40 TF 1 nuit. 2.40 Les Défis de l'océan. 3.40 Mozart. Concert. Par l'Orchestre polonais. 4.50 Musique. 5.05 Histoires naturelles.

France 2

12.59 Journal.
13.45 INC. Magazine.
13.50 Derrick. Série.
14.55 L'Enquêteur. Série.
15.45 et 5.15 La Chance aux chansons. Les violons de Paul Mauriat. Variétés.
16.30 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? Livraison de journaux. Série.
17.30 La Fête à la maison. Série.
18.05 et 3.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Les Chérubins.
19.20 et 1.05 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo.

20.50

LA FILLE DU MAHARADJAH
Téléfilm de Serge Martino et Burt Brinckerhoff [2/2] (95 min). 827193
Patrick embarque pour New Dehli pendant que des rebelles emmènent Messua à Ranjapour.

22.25

▶ L'AFFAIRE DES IRLANDAIS DE VINCENNES
Documentaire de Pierre Péan, Christophe Nick et Matthias Sanderson (70 min). 4186483

23.35 Journal.
23.50 Le Cercle de minuit. Les banlieues. Invités : Pierre-Didier Tchetche, Djamel Aït Melal, Dominique Strauss-Kahn, Pierre Debier… (110 min). 7635087

1.40 Tatort. 3.35 24 heures d'infos. 4.45 D'un soleil à l'autre (rediff.). 5.55 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 Les Enquêtes de Remington Steele. Série.
14.30 Les Hatfields et les McCoys. Téléfilm de Clyde Ware, avec Jack Palance (80 min). 7628848
15.50 Magnum. Série.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé. Divertissement.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Jeunesse, de Joseph Conrad.*
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.

20.50

LA DERNIÈRE SÉANCE
20.55 Les Bravados ■ ■
Film américain de Henry King (1958, 98 min), avec Gregory Peck, Joan Collins. 9928071
Très intéressant western qui pose le problème de la justice expéditive.

22.35 Journal, Météo.
23.10 Tex Avery. Dessin animé. The Shooting of Dan Mac Goo. Drag a long Droopy.
23.30 Les Gens de la nuit ■ ■
Film américain de Nunnally Johnson, avec Gregory Peck, Anita Björk (1954, v.o., 93 min). 2806071
Etonnant film noir, très rare, surtout en v.o.

1.05 Libre court. La mer à boire, de Géraldine Rasamiarisoa, avec Olga Jirouskova.

1.25 Dynastie. 2.10 Musique Graffiti. Jazz : *Réflexion et SAV*, par Jean-Michel Kajdan (20 min).

La Cinquième

13.00 Pas normal ! 13.30 Attention santé. 13.56 Le Réseau des métiers.
14.00 ▶ Les Chemins de la haute ville ■ ■
Film britannique de Jack Clayton (1959, N., 113 min). 1003377
16.10 Fenêtre sur court. 16.30 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Ecrivains et Aventuriers. Henry de Monfreid. 18.15 L'Œuf de Colomb. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. Western Circus.
19.30 Reportage. La Palestine entre terreur et paix, de Jörg Armbruster, Reinald Becker et Arnd Henze (30 min). 1484
20.00 La Légende du sport. Le Mythe Bugatti, de Stefan Hauch (30 min). 8377
Limousines de luxe ou bolides de course, les automobiles d'Ettore Bugatti ont tourné la tête à plus d'un collectionneur.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

EPOUSES ET CONCUBINES ■ ■
Film chinois de Zhang Yimou (1991, v.o., 125 min). 851700
Une splendeur formelle et hiératique qui a valu à ce film le Lion d'argent au Festival de Venise 1991.

22.45

LA RUE DE LA PAIX ■
Film estonien de Roman Baskin (1991, v.o., 115 min). 7026735
Parabole politique à l'atmosphère menaçante sur le conflit entre Moscou et les pays baltes.

0.40 Court-circuit. Courts métrages. Brèves de comptoir, de Brian D. Cange (1993, v.o., 16 min) ; L'argent n'a pas d'odeur, de François Rossier (1993, v.o., 8 min) ; Mumbo Gumbo, de David Davies, Elaine Hughes et Ivor Kayne (1993, v.o.).
1.30 Un chapeau de paille d'Italie ■ ■ ■
Film français de René Clair (1927, N., muet, rediff. 105 min). 9102694

M 6

13.25 Le Gagneur. Téléfilm de Paul Shapiro (90 min). 6933822
Un jeune hockeyeur voit son rêve se réaliser : il va participer aux impitoyables sélections organisées par le meilleur club du pays.
15.10 Deux flics à Miami. Série.
16.40 Hit Machine.
17.10 Une famille pour deux. Série.
17.40 L'Etalon noir. Série.
18.10 Agence Acapulco. Série.
19.00 Code Quantum. Jimmy. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 1.05 Mode 6.
20.05 Notre belle famille. Série.
20.35 Ciné 6.

20.45

SUSPECT DANGEREUX ■
Film américain de Peter Yates (1987, 116 min), avec Cher, Liam Neeson. 740919
Un film de pur suspense où tout est bien construit et rodé.

22.55

LE SOUFFLE DE L'ENFER
Téléfilm de Peter Markle (96 min). 745241
Un médecin américain est hanté par son passé : en 1956, il a participé, dans le Nevada, aux essais pratiqués par l'armée dans le but de tester les effets des explosions nucléaires sur le corps humain.

0.35 Culture pub (rediff.).
1.15 ▶ Jazz 6. Dee Dee Bridgewater [2/2] (55 min). 7109087

3.40 La Tête de l'emploi. 4.00 Fréquenstar. 5.00 Boulevard des clips.

Canal +

13.45 La Conscience de Lila Young. Téléfilm de Don McBrearty (94 min). 9580990
15.20 Le Bêtisier des animaux. Documentaire (45 min). 5898848
16.05 Full Metal Jacket ■ ■ Film américain de Stanley Kubrick (1987, 110 min). 3650446
18.00 Le Dessin animé. Mot.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.28 Les Zinzins.
18.40 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LES GRINCHEUX
Film américain de Donald Petrie (1993, 103 min). 540218
Dans une petite ville du Minnesota, deux hommes se chamaillent depuis cinquante ans. Ils vont se faire la guerre pour une femme.
22.15 Flash d'information.

22.25

LAMERICA ■
Film italien de Gianni Amelio (1994, 110 min). 2821938

0.20 Poltergeist ■ ■ Film américain de Tobe Hooper (1982, v. o., 114 min). 7640919
2.05 Surprises.
2.15 Chronique de la rue du Dragon. Documentaire (44 min). 52334984
Depuis décembre 1994, des sans-logis soutenus par des personnalités occupent un immeuble vide dans le VIe arrondissement de Paris.

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. *La création radiophonique en question (1).*
20.30 Le Grand Débat. Le retour de la philo (2). Avec Alice Chalanset, André Comte-Sponville, François Ewald, Alain Finkielkraut, Marc Sautet.
21.30 Fiction. Arrêt fixe, de M'Hamed Benguettaf.
22.40 Accès direct. Roger Pol Droit (Philosophie et démocratie dans le monde).

0.05 Du jour au lendemain. Pierre Hadot (Qu'est-ce que la philosophie antique ?). 0.50 Coda. Voix et souffles d'Afrique noire (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 29 août 1994 à la Geertekerk, aux Pays-Bas par le Cantus Cölln, dir. Konrad Junghänel, Johanna Koslowsky, soprano, Susanne Norin, alto : œuvres de Schein, Lechner, Albert, De Lassus, Schütz.
22.00 Soliste. Yuri Bashmet.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Roslavetz, Berio.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Laitha : Quatre madrigaux op. 29, par le Chœur de l'Académie Franz-Liszt, dir. Istvan Parkai ; Quatuor à cordes n° 10, par le Quatuor Tatraï ; Musique chorale profane, de Kodaly, par le Chœur Cantemus, dir. Szabo Denes.

0.00 La Rose des vents. Inde du Sud. Tridhara, Les Trois Sources (concert donné le 9 janvier au studio 106). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 23 novembre 1995, à la salle Pleyel, par le Chœur et l'Orchestre de Paris, dir. Yehudi Menuhin : Symphonie n° 101 L'Horloge, de Haydn ; Messe de l'aurore, de Landowski.

22.30 Archives : Le pianiste Eugene Istomin. Toccata BWV 914, de Bach. Concerto n° 5 L'Empereur, de Beethoven, par l'Orchestre de Philadelphie, dir. Eugene Ormandy ; Intermezzi op. 117, de Brahms ; Symphonie concertante op. 60, de Szymanowski, par l'Orchestre de Cleveland, dir. Stanislas Skrowaczewski ; Nocturnes, de Chopin. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

20.00 Thalassa (Rediff. de France 3 du 19/01/96). 21.00 Enjeux-Le Point. 22.05 Journal (France 2, édition de 20 heures). 22.35 Dimanche Martin (Rediff. de France 2 du 14/1/96). 0.00 On aura tout vu. 0.30 Journal (France 3, édition Soir 3). 1.00 Journal (RTBF, en direct).

Planète

19.35 Nobile, les naufragés des glaces. 20.35 Nuremberg, le procès. 21.45 Jean-Jacques. Chronique villageoise. 22.40 Espace et temps aux Pyrénées. 23.35 Les Animaux de la Méditerranée. Conflit d'intérêts. 0.05 Les Grandes Merveilles de l'Amérique. L'ouest. 1.10 Première Guerre mondiale. Les racines de la guerre (55 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Hôtel des Amériques ■ ■ Film d'André Téchiné (1981, 95 min). 68997209
22.35 Paris déco.
23.35 I. Muvrini. Concert enregistré au Zénith à Paris, en 1992 (115 min). 31931754

Ciné Cinéfil

20.30 Les Vaincus ■ ■ Film de Michelangelo Antonioni (1952, N., 115 min). 4868025
22.25 Un mort récalcitrant ■ Film de George Marshall (1959, N., v.o., 100 min). 41986071
0.05 Hold That Co-ed ■ Film de George Marshall (1938, N., v.o., 80 min). 87747878
1.25 Pattes blanches ■ ■ Film de Jean Grémillon (1948, N., 95 min). 41833697

Ciné Cinémas

20.30 Plus ça va, moins ça va ■ Film de Michel Vianey (1977, 95 min). 1088349
22.05 Divorce à Hollywood ■ Film de Charles Shyer (1984, v.o., 110 min). 90854008
23.55 Lettre pour L… ■ ■ Film de Romain Goupil (1993, 105 min). 61834990

Série Club

19.55 *Le Corsaire de la reine*. La vengeance du gouverneur. 20.20 Ma mère à moteur. Tatie pourquoi tu tousses. 20.45 (et 23.50) Sam Cade. Dans les ténèbres. 21.40 (et 0.40) Jim Bergerac. Retour de manivelle. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Hypnose. 1.30 L'Or et le Papier (60 min).

Canal Jimmy

20.00 M.A.S.H. Représailles. 20.30 Souvenir. Petula Clark. 21.35 New York Police Blues. 22.20 Chronique de la combine.
22.25 Bullitt ■ Film de Peter Yates (1968, 115 min). 64401396
0.20 Elvis Presley His '68 Special Come Back. Concert enregistré à Los Angeles en 1968 (80 min). 40522472

RTL 9

20.30 Club Paradise. Film d'Harold Ramis (1986, 100 min), avec Robin Williams. *Comédie*. 22.10 Leader. 22.15 Moi vouloir toi. Film de Patrick Dewolf (1985, 100 min), avec Gérard Lanvin. *Comédie*. 23.55 Télé-achat. 0.10 La Mer à boire. Film de Renato Castellani (1964, N., 90 min), avec Gina Lollobrigida. *Comédie dramatique*.

TMC

20.00 Marc et Sophie. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 L'Ile aux baleines. Film de Cleve Rees (1989, 100 min), avec Helen Mirren. *Comédie dramatique*. 22.15 Pallye. 22.25 Sacré sale gosse. Film de Peter Faiman (1991, 105 min), avec Ed O'Neill. *Comédie*. 0.10 Secret bancaire. La Magnifica (50 min).

Eurosport

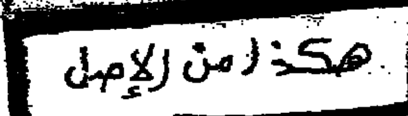
20.00 Speedworld. 22.00 Tennis. Résumé. 23.00 Eurogoals. 0.00 Snowboard.
0.35 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie, à Melbourne (210 min). 79641526

Rendez-vous

France-Inter

19.20 « Le téléphone sonne » : le sport français, de la haute compétition au sport-loisirs.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Petites saynètes d'une campagne présidentielle

Amical « ciné-vidéo-mateur » des joies et des peines de la gauche : Serge Moati signe, pour Arte, sa première comédie politique

IL ÉTAIT une fois, 100, rue du Cherche-Midi, un ancien showroom aménagé pour des défilés des mannequins de la modiste Chantal Thomass. Un jour de février 1995, d'étranges personnages agités débarquèrent dans ce lieu avec des escabeaux, des téléphones, des chaises et des bureaux, et le transformèrent en quartier général. Vite, dépêche-toi, on fixe, on cloue, on sent que le temps est précieux. Grâce à ce montage *cut* qui signe les films muets d'avant-guerre, *47,3 %... Coulisses d'une campagne*, le film que Serge Moati consacre au candidat Lionel Jospin, prend d'emblée des allures de comédie.

C'est que, les premières semaines, tout est bancal et tourne à l'envers. Sur le mur, les affiches et les posters du candidat sont de travers. Décortiqués avec une précision diabolique par PPDA ou Gérard Carreyrou, les sondages marinent dans les profondeurs des plus mauvais scores jamais réalisés par le PS. A la sortie du RER, personne ne prend les tracts du candidat Jospin. A Toulouse, avant le premier tour, France 3 *« n'a pas voulu de Lionel »*, qui se promène, désoeuvré, dans la ville. Aujourd'hui mieux vaut en rire, semble se dire le réalisateur.

C'est bien toute la difficulté de cet exercice – le dernier en date de la grande saga de la gauche entamée par Serge Moati en 1981, lorsqu'il avait *« panthéonisé »* le nouveau président. Comment maintenir le suspense et traduire les effets de surprise de la campagne maintenant que Jacques Chirac occupe le palais de l'Elysée depuis sept mois ? Dès le titre – *47,3 %... Coulisses d'une campagne* –, Serge Moati donne le ton. Les points de suspension sont des points de déception, celle d'un militant *« absolument de parti pris »*. Ils disent aussi : voilà ce que l'on sait, montrons ce que l'on ne connaît pas.



Des petits riens de la campagne, de ces expressions volées aux visages, comme dans les vidéos de famille, on sent bien que Moati ne nous livre pas tout. Le soir de la victoire du premier tour, on ne voit pas le froncement de sourcil d'Henri Emmanuelli, et Laurent Fabius ne laisse pas filmer sa joie. Mais, comme Raymond Depardon dans *50,81 %* – réalisé dans le sillage de Valéry Giscard d'Estaing en 1981, pionnier et modèle du genre mais interdit de diffusion publique par l'ex-président –, Serge Moati sait qu'il faut tourner toujours, sans arrêter la caméra. Apprendre à se méfier des moments que l'on croit les plus faibles, et qui sont souvent les plus forts.

C'est le cas des silences. Devant les élucubrations sémantiques des publicitaires qui ont signé le slogan *« Lionel Jospin, c'est clair »*, les regards de l'état-major de campagne en disent plus long que tous les commentaires. Bref échange avec Michel Rocard avant un meeting : *« C'est une très bonne salle. »« Oui »*, répond Jospin. Petits énervements d'après-réunion : *« C'est idiot de me dire que j'ai parlé moins d'une heure si j'ai parlé une heure, parce que ça me fausse complètement »*, dit le candidat socialiste dans sa voiture. Un autre jour, il se réjouit : *« Je suis content parce que cette fois j'ai pas trop sué »*. Une campagne, c'est aussi un entraînement physique et un agenda réglé comme du papier à musique.

Sinon que, tout à coup, le film s'emballe. Au moment précis où un militant beur, vingt ans à peine et quelques jours avant le premier tour, hurle : *« Jospin, je t'aime ! »* Belle construction dramatique, joli point d'orgue qui signe la métamorphose du candidat. Le soir du 7 mai, il parle plus fort, rit plus haut. Et pour fêter la victoire, il demande des vrais verres plutôt que des gobelets en plastique : *« J'en profite, ils peuvent rien me refuser. »*

Il fallait bien un épilogue. Deux semaines plus tard, grave mais serein, Lionel Jospin apprend sa défaite. Il décide d'annoncer son score à François Mitterrand. Au téléphone, la voix de l'absent se fait tout à coup présence. Avec ce documentaire joyeux, on sent bien que, dans la petite histoire de la gauche que s'est construite – en images – Serge Moati, une page est tournée.

Ariane Chemin

★ « 47,3 %... Coulisses d'une campagne », Arte, mardi 23 janvier à 20 h 45.

Ministres de proximité

par Luc Rosenzweig

CE FUT un dimanche à trois ministres, une sorte d'épiphanie politique où l'étoile du berger conduisit Eric Raoult chez Michèle Cotta, Jacques Barrot chez Anne Sinclair et Jean-Claude Gaudin chez Christine Ockrent. S'il y avait une preuve à apporter que le mouvement social de novembre-décembre n'a pas été sans effet sur le style de nos gouvernants, elle nous fut administrée par la prestation des trois susnommés. On ne veut pas savoir si un gourou de la communication et des relations publiques était passé par là, mais on avait l'impression que le pouvoir s'incarnait dans des hommes comme vous et moi, qui n'ont pas l'air de tout savoir mieux que tout le monde et de s'adresser au peuple comme à une bande de demeurés.

Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration, RPR chiraquien pur sucre tendance Seine-Saint-Denis, était venu défendre le plan de relance de la politique de la ville devant un aréopage d'experts de la vie en banlieue, un urbaniste, une enseignante, une commissaire de police, une pharmacienne, bref, des gens de terrain à qui il ne faut pas en conter. Raoult la joua « gros bon sens », du genre grand frère ou jeune père de famille, qui veut bien tout comprendre, mais déteste se laisser marcher sur les pieds. *« Il y a des moments où un froncement de sourcils ou une paire de claques sont plus utiles que la prison »*, affirma-t-il pour définir la ligne sécuritaire « soft » du gouvernement. Il donnait du *« Marie-Noëlle »* plus qu'amical à l'opposante de service, la socialiste Marie-Noëlle Lienemann, solide banlieusarde à la langue bien pendue, qui s'en tint, elle, à un très protocolaire « Monsieur le Ministre ».

Jacques Barrot, l'homme de la réforme de la Sécu, montra un aspect de sa personnalité plus secret que celui qu'on lui connaît d'éternel MRP dévot. On le vit fouiller au fond de sa poche pour en extraire les quelques pièces jaunes sollicitées par Anne Sinclair afin de promouvoir une collecte pour les enfants à l'hôpital. *« Il n'y a pas grand-chose dans la poche d'un Auvergnat »*, dit-il pour s'excuser de la modicité de son obole, dont Anne Sinclair eut l'élégance de ne pas nous révéler le montant.

En fin de soirée, ce fut Jean-Claude Gaudin qui vendit la mèche avec sa faconde méridionale. *« Vous voyez bien qu'il n'y a pas que des énarques sans cœur dans le gouvernement ! »*, s'écria-t-il après que Christine Ockrent eut diffusé un sujet le montrant heureux comme un pape dans le fauteuil de Gaston Defferre et comme un poisson dans l'eau au milieu de ses concitoyens du Vieux-Port. Etre ministre, pour Jean-Claude Gaudin, c'est un état transitoire, pour lequel il ne sacrifierait pour rien au monde une écharpe de maire rêvée depuis si longtemps. Il y avait quelque chose de sympathique dans le dilettantisme ministériel de Gaudin, une façon de dire que les amateurs, comme en football, peuvent parfois damer le pion aux pros.

MARDI 23 JANVIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas. Feuilleton.
15.25 Rick Hunter, inspecteur de choc. Série.
16.10 Dingue de toi. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Club Dorothée.
17.40 La Philo selon Philippe. Série.
18.05 Les Années fac.
18.35 Le Miracle de l'amour.
19.05 Agence tous risques. Une vraie mine d'or.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50

LE MAÎTRE DE GUERRE ■
Film américain de Clint Eastwood (1986, 130 min). 45223507
Un sujet rabâché que Clint Eastwood a traité avec un certain humour.

23.00

LMI, LE MAGAZINE INFO
Magazine présenté par Guillaume Durand. (80 min). 476236

0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. Bernard Dufau (IBM France).
0.40 Paire d'as. Série. Le racket.
1.30 Journal, Météo.
1.45 Reportages (rediff.). Magazine. 2.10 et 2.45, 3.50 TF 1 nuit. 2.20 Passions. 2.55 Les Défis de l'océan. 4.00 et 5.05 Histoires naturelles. 4.35 Intrigues. 4.55 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.45 Derrick. Série.
14.50 L'Enquêteur. Série.
15.40 Tiercé. En direct de Vincennes.
15.55 et 5.15 La Chance aux chansons. Variétés.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? Série.
17.30 La Fête à la maison. Série.
18.05 et 3.15 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Gros Nounours veut du rythme.
19.20 et 1.35 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo.

20.50

LA PETITE AMIE ■
Film français de Luc Béraud, avec Jean Poiret (1988, 91 min). 625781
Les embrouilles sentimentales d'un promoteur immobilier aux sports d'hiver.

22.30

ÇA SE DISCUTE
Les psy ont-ils pris le pouvoir ? Avec Michel David, Michel Meignant, Pascale Breugnot, Gérard Miller, Alain Letuvée, Gérard Bonnet, Patrick Legeron, Henri Chapier (95 min). 4025287

0.05 Journal, Météo.
0.20 Le Cercle de minuit. Autour de la musique. Invités : Pascal Quignard ; Patrick Modiano ; Philippe Caubère (105 min). 9398491
2.05 Taratata (rediff.). 3.50 24 heures d'infos. 5.00 Septième Continent Transantarctica. 5.50 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 Les Enquêtes de Remington Steele. Série.
14.48 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Les deux font la loi. Série.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé. Divertissement.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Les Couleurs de l'Europe*, de Jean-Philippe et Dominique Lenclos.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

SPÉCIAL QUESTIONS POUR UN CHAMPION
Les Masters d'argent. Présenté par Julien Lepers, avec les 100 violons tziganes de Budapest (100 min). 629507
Les quatre vainqueurs des Masters 95, Dominique Belverge, Jean Dubois, Louis-Gabriel Galdin et Hervé Bodeau s'affrontent ce soir. En deuxième partie de soirée, nous retrouverons, c'est une nouveauté, leurs finalistes malheureux.

22.30 Journal, Météo.
23.00 Couleur pays. Programme des treize télévisions régionales.
0.38 Sagacités (rediff.). 0.55 Sidamag. 1.10 Dynastie. 2.55 Musique Graffiti. *L'Entrée des boyards*, de Halvorsen, *Danse norvégienne n° 1*, de Grieg, par l'Orchestre philharmonique d'Oslo, dir. Marc Soustrot (15 min).

La Cinquième

13.00 L'Œil et la main. 13.30 Attention santé. 13.56 Le Réseau des métiers. 14.00 Teva. Les Chasseurs du Kalahari. 15.00 Arrêt sur images. 16.00 Arbres et haute technologie. 16.30 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Alphabets de l'image. Georges Bardawil pour « Confidences à un inconnu ». 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. Fingers.
19.30 Reportage. La Chasse à la fraude, d'Udo Van Kampen (30 min). 5965
Une enquête au cœur de l'UCLAF, un organe de répression des fraudes au niveau européen.
20.00 Baby It's You. Documentaire. [4/6] Parler, de Leanne Klein et David Hickmann (30 min). 2878
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

47,3 %... COULISSES D'UNE CAMPAGNE
Documentaire de Serge Moati (90 min). 106694
La campagne de Lionel Jospin, depuis son investiture par le Parti socialiste jusqu'à sa défaite au second tour de l'élection présidentielle au printemps 1995. ● Lire ci-dessus.
22.15 Les Boulingrin. Théâtre. Pièce de Georges Courteline (1995, 35 min). 328526

22.50

LES CAPRICES DE MARIANNE
Théâtre. Comédie d'Alfred de Musset, mise en scène et interprétée par Lambert Wilson (85 min). 354781

0.15 La Barraca. Documentaire de Edgardo Cozarinsky (55 min). 8005120
Federico Garcia Lorca, jeune poète déjà confirmé, crée dans l'Espagne républicaine de 1931 La Barraca, *une troupe de théâtre itinérant.*
1.10 Zazie dans le métro ■ ■ Film français de Louis Malle (1960, rediff., 90 min). 4649182

M 6

13.25 Crinière de feu. Téléfilm de Henri Safran (96 min). 9189897
Une femme s'installe avec ses enfants en Nouvelle-Zélande.
15.10 Deux flics à Miami. Série.
16.40 Hit Machine.
17.10 Une famille pour deux. Série.
17.40 L'Etalon noir. Série.
18.10 Agence Acapulco. Série.
19.00 Code Quantum. Que Dieu me punisse. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Mode 6.
20.05 Notre belle famille. Série.
20.35 E = M 6 junior. Les fouilles d'Espéraza. Les dragons de Komodo. La fin des dinosaures.

20.50

OPÉRATION CONDOR
Film chinois (Hongkong) de Jackie Chan (1991, 94 min), avec Jackie Chan, Carol Cheng. 908168
Karaté et recherche d'un trésor nazi.

22.35

LES ÉMOIS DU CŒUR
Téléfilm de Lou Antonio (89 min). 4107548
Une ancienne prostituée, reconvertie dans l'élevage de chevaux, engage deux adolescents le temps des vacances.

0.25 Zone interdite (rediff.).
3.30 Saga de la chanson française. Juliette Gréco. 4.20 Culture pub. 4.50 Boulevard des clips.

Canal +

13.45 Lamerica ■ Film italien de Gianni Amelio (1994, 110 min). 9403897
15.35 L'Œil du cyclone (rediff.).
16.05 La Machine ■ Film franco-allemand de François Dupeyron (1994, 94 min). 1688526
17.35 Les Allumés... Documentaire de Magali Negroni. Adelita Domingo ou le flamenco à Séville (24 min). 83168
18.00 Le Dessin animé. Mot.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.28 Les Zinzins.
18.40 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

DEMOLITION MAN ■
Film américain de Marco Brambilla (1993, 110 min). 861675
Film d'action et d'humour. Bon divertissement.

22.25 Flash d'information.

22.30

LE PÉRIL JEUNE ■
Film français de Cédric Klapisch (1994, 101 min). 2120651
Cette histoire d'un groupe et d'une époque mêle avec habileté la nostalgie, l'humour et un réalisme soigneusement enrobé de clichés.

0.15 Deux doigts sur la gâchette. Film américain de Deran Sarafian (1993, 90 min). 9062878
1.45 Nefertiti ■ Film italo-franco-russe de Guy Gilles (1994, 66 min). 9846149
2.50 Surprises (10 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. La création radiophonique en question (2).
20.30 Archipel médecine. La coopération médicale.
21.32 Festival international des francophonies en Limousin. Le français à la ville comme à la scène, par Jean-Marie Félix.
22.40 Nuits magnétiques. Retour sur les lieux d'une grève (1).
0.05 Du jour au lendemain. Notions de philosophie. 1. Denis Kambouchner. 0.50 Coda (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Les voix nouvelles. Donné le 16 novembre 1995, salle Olivier Messiaen à Radio-France, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Frédéric Chaslin : I Puritani (version abrégée), de Bellini, Raphaëlle Farman (Elvira), Jean-Luc Maurette (Arturo).
22.00 Soliste. Yuri Bashmet.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Durieux, Loudova, Berio.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres collectives de compositeurs russes.
0.00 La Guitare dans tous ses états. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Autour de César Franck. Les Djinns, de Franck, par l'Orchestre national de Belgique, dir. André Cluytens ; Pavane, de Fauré, par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. Jean Fournet ; Mignon : air Je connais un pauvre enfant, de Thomas ; Sonate pour violon et piano, de Franck ; Tarentelle op. 6, de Saint-Saëns, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. Jean-Jacques Kantorow ; Pièce héroïque, de Franck ; Chanson perpétuelle op. 37, de Chausson ; Symphonie en ré mineur, de Franck, par l'Orchestre national de France, dir. Leonard Bernstein.
22.35 Les Soirées... (Suite). Duo n° 2 sur Lucile de Grétry, de Franck ; La Forêt enchantée, d'Indy ; Œuvres de Franck.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR, en direct). 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 22.05 Journal (France 2, édition de 20 heures) 22.35 Bas les masques. 23.50 Viva. 0.30 Journal (France 3, édition Soir 3) 1.00 Journal (RTBF, en direct).

Planète

20.05 Portrait de Gustave Caillebotte à la campagne. 20.35 Vol au-dessus des mers. Vigilante, un œil dans le ciel. 21.25 Qui a tué Martin Luther King ? 22.25 Nobile, les naufragés des glaces. 23.20 Nuremberg, le procès. 0.35 Jean-Jacques. Chronique villageoise. 1.25 Espace et temps aux Pyrénées (50 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges.
23.00 Le Mépris ■ ■ ■ Film de Jean-Luc Godard (1963, 100 min). 53857782
0.40 Totalement cinéma. 1.10 Top-Flop (25 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Les Dernières Vacances ■ ■ Film de Roger Leenhardt (1947, N., 95 min). 6830043
22.05 Boys in Brown ■ Film de Montgomery Tully (1949, N., v.o., 80 min). 47671743
23.25 L'Appel de la forêt ■ ■ Film de William Wellman (1935, N., v.o., 85 min). 94871101

Ciné Cinémas

20.30 La Fille de quinze ans ■ ■ Film de Jacques Doillon (1989, 85 min). 70831101
21.55 Fréquence meurtre ■ Film d'Elisabeth Rappeneau (1988, 95 min). 46448875
23.30 Deux doigts de meurtre ■ Film d'Eddy Matalon (1993, 110 min). 20470472

Série Club

19.55 Le Corsaire de la reine. Le courtisan. 20.20 Ma mère à moteur. Maman, on rentre. 20.45 (et 23.50) University Hospital. L'ombre d'un doute. 21.30 Le club. 21.40 (et 0.40) Jim Bergerac. La conspiration du silence. 22.30 Alfred Hitchcock présente. La bête. 1.30 L'Or et le Papier (45 min).

Canal Jimmy

21.00 Les monstres nouveaux sont arrivés. La grève des fossoyeurs. 21.25 Palace. 22.20 Chronique bakélite. 22.25 Angela, quinze ans. C'est la fête ! 23.15 Elvis in Hollywood, the Fifties. De Frank Martin. 0.10 Bottom. Carnival. 0.40 Top bab. 1.25 Route 66. La mort noire (45 min).

RTL 9

20.30 Le Trou noir. Film de Gary Nelson (1979, 85 min), avec Maximilian Schell. *Science-fiction.* 21.55 Leader. 22.00 Le Solitaire. Film de Michael Mann (1980, 130 min), avec James Caan. *Policier.* 0.10 Télé-achat. 0.25 Moi vouloir toi. Film de Patrick Dewolf (1985, 95 min).

TMC

20.25 Drôles d'histoires. 20.35 La souris qui rugissait. Film de Jack Arnold (1959, 80 min), avec Peter Sellers. *Comédie.* 21.55 Rallye. 22.10 Sud. 23.50 Panique aux Caraïbes. Mocko zombi. 0.40 Secret bancaire. Ste Catherine de Gênes (50 min).

Eurosport

17.55 Patinage artistique. En direct. Championnats d'Europe. Programme court couples, à Sofia (185 min). 18429507
21.00 Boxe. En direct. Championnat WBO intercontinental. Poids moyens. Mark Delaney -Darron Griffiths (120 min). 482236
23.00 Tennis. Résumé.
0.35 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie (210 min). 79818298



Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MARDI 23 JANVIER 1996

Au nom de Cartouche

par Pierre Georges

C'ÉTAIT, tout compte fait, une bande assez minable qui commit une attaque à main armée assez lamentable. Ils étaient trois, le plus âgé pas vingt ans, pour un hold-up commis vendredi contre une agence bancaire de Souffelweyersheim en Alsace. L'agence n'était pas riche. Et les trois qui faisaient leurs débuts se firent remettre sous la menace de leurs armes la somme de 60 000 francs, pour partie en devises. Avant de se faire prendre quelques heures plus tard par la maréchaussée. L'un à la sortie de son lycée, les deux autres dans un bureau de change.

L'affaire, on le voit, ne mériterait pas d'autre développement. N'était, pour ce coup d'essai, la volonté de ces apprentis de signer leur forfait d'un magistral libelle. Ces jeunes gens, dont on ne sait s'ils avaient de saines lectures, laissèrent dans la banque, en guise de salut, un poème de Cartouche.

L'habit du célèbre bandit était un peu grand pour eux. N'est pas Louis Dominique Bourguignon qui veut, capitaine des voleurs et prince des malfrats. L'homme ne s'attaquait qu'aux riches, ce qui est d'une logique élémentaire. Il régnait, d'une main de fer, sur sa grande armée de brigands. Il y exerçait droit de vie et de mort, gouvernait par ordonnances comme premier ministre, nommait ses officiers généraux, disposait de sa cour et de ses courtisanes, de ses espions et de ses sujets. Il recrutait, selon son bon plaisir, et y mettait les formes. Ainsi ce jeune homme qui se présenta un jour. « *Où avez-vous servi ?* », lui demanda Cartouche. Le jeune homme : « *Deux ans chez un procureur et six mois chez un inspecteur de police.* » Cartouche : « *Bon ! Bon ! Alors tout ce temps vous comptera comme si vous aviez servi dans ma troupe.* »

On ignore comment la troupe de Souffelweyersheim recrutait et qui y fut Cartouche. Mais pour parfaire sa culture, puisqu'elle en aura désormais le temps, qu'elle médite la complainte du pauvre Cartouche, roué en place de Grève le 26 novembre 1721 : « *A la Grève dessus un échaffaut/ Me faut sentir les os/ (...) Voyé pour moi quel grand malheur/ d'estre capitaine des voleurs.* »

Ou alors que les apprentis filent consulter le grand dictionnaire de l'Académie française qui, elle, vient de recruter le mot « *gangster* ». L'Académie, qui ne fait pas les choses à moitié, en donne la définition suivante : « *Gangster. Se prononce ère. Nom masculin du XX*e *siècle. Emprunté de l'anglais des Etats-Unis, gangster de même sens dérivé de gang. Membre d'un gang ; malfaiteur.* » Cartouche était un grand bandit. Ils sont de petits gangsters. Voilà toute la différence.

Un peu comme cette nuance introduite dans ses efforts de recrutementpar une compagnie norvégienne d'import-export. L'affaire n'a strictement rien à voir avec ce qui précède, mais cela n'ôte rien à son charme. Cette compagnie, rapporte le *Financial Times*, voulait embaucher. Elle passa donc une annonce dans un journal local : « *Compagnie sérieuse cherche vendeur acceptant de travailler dur et possédant des qualités d'amabilité et de contact.* » Pas une réponse. Nouvelle annonce : « *Compagnie fatigante et ennuyeuse cherche personne indolente avec un total manque d'esprit commercial pour un travail non stimulant et sans aucune compétition.* » Cent trente réponses. Même Cartouche n'eût pas osé !

La Cogema admet qu'elle recyclera du plutonium allemand à Cadarache

Il ne s'agirait que d'une série de petits contrats

JEAN SYROTA, PDG de la Cogema, admet que la société qu'il dirige fabriquera du combustible Mox, dans l'usine de Cadarache (Bouches-du-Rhône), à partir de plutonium provenant du retraitement du combustible allemand. Ce Mox (*Le Monde* daté 21-22 janvier) repartira ensuite vers l'Allemagne. Cependant, nous a déclaré M. Syrota lundi 22 janvier, « *aucun gros contrat n'a été signé récemment à ce sujet, avec les Allemands ; ce sont de petits contrats qui se négocient de temps à autre* ».

L'information sur ce sujet manque de clarté. Pour *Libération*, qui a annoncé la nouvelle dans son édition du 20 janvier, elle ne prête pas à la moindre contestation. Le quotidien rappelle que le responsable de la branche retraitement de la Cogema, Jean-Louis Ricaud, a précisé que le contrat portait « *sur la production annuelle de 25 tonnes de Mox (combustible contenant de 5 à 6 % de plutonium) pendant une dizaine d'années* ». Ce Mox serait fabriqué dans l'atelier de Cadarache à partir du plutonium récupéré après le retraitement, à l'usine de la Cogema de la Hague (Manche), des combustibles irradiés des centrales allemandes. Samedi, en fin de journée, le directeur général adjoint de la Cogema, Christian Gobert, avait déclaré à l'agence Reuter : « *On est en train de mettre en place plusieurs contrats avec un certain nombre d'électriciens allemands. On s'achemine vers une utilisation majoritaire de la capacité disponible de Cadarache pendant un certain nombre d'années pour une fraction des besoins allemands.* »

Cette affaire met à nouveau l'accent sur la circulation du plutonium issu des opérations de retraitement efectuées à la Hague avec des combustibles d'origine française ou étrangère. Depuis longtemps des conteneurs de cette matière circulent par camions sur les routes de France. En septembre 1992, un à deux camions partaient de La Hague chaque semaine. Leur charge totale de plutonium représentait une centaine de kilos, soit cinq à six tonnes par an. La petite unité de Hanau (Allemagne) étant aujourd'hui fermée, ces matières servent à alimenter les ateliers de production opérationnels de Mox de Dessel (Belgique) et de Cadarache (France) en attendant la mise en route de l'usine de taille industrielle (120 tonnes/an) de Marcoule (Melox).

L'opposition du Land de Hesse ayant empêché la mise en route de la grande usine Siemens de Hanau, ne reste plus que l'usine Melox qui devrait prochainement entrer en fonction et consommer alors quelque sept tonnes de plutonium par an. Melox devrait ainsi approvisionner les réacteurs de 900 mégawatts d'EDF dont six, sur seize autorisés, consommaient du Mox. Un septième les a rejoints et des projets sont à l'étude pour porter ce chiffre à vingt-huit.

Jean-François Augereau

La Russie suspend les discussions sur l'inspection de ses sites nucléaires

SUR LA BASE d'informations recueillies à la Maison Blanche et au secrétariat d'Etat à Washington, le *Washington Post*, repris, lundi 22 janvier, par l'*International Herald Tribune*, affirme que la Russie a, de façon unilatérale, interrompu les discussions sur l'exécution des accords préparés, en mai 1995 à Moscou, entre Bill Clinton et Boris Eltsine, qui visaient à organiser des inspections régulières des sites nucléaires dans les deux pays.

Les responsables américains cités par le *Washington Post* disent ne pas savoir exactement la raison de cette attitude de Moscou mais, selon eux, les inspections et les échanges d'informations sur les armes et les matières nucléaires que les deux présidents voulaient établir ne sont pas près de se produire.

Le 10 mai 1995, MM. Clinton et Eltsine avaient fixé des règles dites de transparence, qui doivent aboutir à la possibilité pour les Etats-Unis et la Russie de s'assurer que chaque pays réduit son arsenal nucléaire selon les modalités prévues. Ce qui suppose des inspections mutuelles là où sont stockées les armes et là où est produit le plutonium militaire.

A partir d'un stock évalué à 44 000 têtes en 1985, la Russie devrait, au terme des accords Start-1 (en cours d'exécution depuis la fin de 1994) et Start-2 (non encore ratifié), réduire son stock à 3 000 engins (3 500 pour les Etats-Unis qui en possédaient 23 000 à la même date) en 2003. En dépit d'une promesse de participation au financement des opérations par des Etats occidentaux (1,2 milliard de dollars, soit environ 6 milliards de francs pour les Etats-Unis et 400 millions de francs pour la France), il semble que Moscou ait beaucoup de difficultés à tenir son engagement de démanteler 2 000 têtes opérationnelles par an et il est peu probable que la Russie parvienne à éliminer ses armes périmées stockées. Une autre difficulté tient à la récupération des matières fissiles russes et à la reconversion ultérieure des anciens centres militaires.

Seize policiers russes figurent parmi les otages encore retenus par les Tchétchènes

MOSCOU
de notre correspondante

La crise des otages au Daghestan a connu, dimanche 21 janvier, un épilogue sonnant comme une défaite pour Boris Eltsine. Le président comptait sur une « *liquidation des terroristes* » tchétchènes pour tenter de reconquérir un électorat qui semble n'avoir jamais été si peu enclin à le réélire en juin. Or non seulement la plus grande partie du commando tchétchène, qui détenait plus d'une centaine d'otages à Pervomaïskaïa, a réussi à se réfugier en Tchétchénie, mais il a, de plus, emmené avec lui au moins trente-sept de ces otages, dont seize policiers russes. Ils ont tous été vus par un journaliste de l'Agence France-Presse dans une cave « *quelque part dans l'est de la Tchétchénie* ». Selon les Tchétchènes, le nombre total d'otages ramenés du Daghestan serait d'une soixantaine.

La « *dure leçon* » que, jeudi, M. Eltsine affirmait avoir infligée aux « *terroristes* » se retourne ainsi contre lui : les otages n'ont pas été « *libérés* », à l'exception de ceux qui ont pu échapper aux tirs russes, et une partie des « *terroristes* » a pu regagner la Tchétchénie.

Le chef militaire des indépendantistes, Aslan Maskhadov, qui avait désespérément tenté de sauver les négociations engagées avec les Russes en juin 1995, a changé de langage : « *Si les Russes montent des opérations contre un village, nous les attaquerons dans un autre. S'ils utilisent l'aviation, nous les frapperons en Russie. Chaque village de Tchétchénie est une forteresse qui peut être défendue jusqu'à la fin. Les soldats russes n'auront d'autre chose à faire que partir* », a-t-il déclaré à l'AFP. Quant aux otages, le général Maskhadov a affirmé qu'ils peuvent être libérés dès mardi et remis aux autorités daghestanaises, à l'exception des soldats russes.

A Novogrozny, le village qui sert actuellement de base au chef d'état-major tchétchène, une foule de vieux et d'enfants, de femmes et de combattants, bloque la route principale traversant la Tchétchénie : tous disent être là pour arrêter d'éventuels blindés, rapporte l'AFP. Beaucoup justifient la prise d'otages dans la République voisine du Daghestan : il n'y a pas d'autre issue, disent-ils, pour tenter de faire cesser les tirs des forces russes qu'ils subissent quotidiennement.

Sophie Shihab

Les regrets de Danielle Mitterrand

CONFORMÉMENT à un voeu exprimé par François Mitterrand à la veille de sa première opération, le 11 septembre 1992, la première famille de l'ancien président de la République – c'est-à-dire Danielle Mitterrand et ses deux fils – a fait, dimanche 21 janvier, une visite à Château-Chinon, ville de la Nièvre dont l'ancien président de la République avait été le maire de 1959 à 1981.

Durant les dernières semaines de son mandat, François Mitterrand s'était rendu avec son épouse au mont Beuvray, dans le parc national du Morvan. Mme Mitterrand avait confié, dans un entretien publié par *Paris-Match* le 28 septembre 1995, le souhait du couple présidentiel d'être enterré sur ce mont. Dimanche, avec une pointe de regret dans la voix, la veuve de l'ancien président a déclaré : « *La dépouille de François est à Jarnac, où sa famille l'a récupérée, en quelque sorte. Mais qu'importe ! Il est là ; il est présent parmi nous dans le Morvan.* »

Mme Mitterrand avait précisé à *Paris-Match* : « *C'est moi qui ai eu l'idée de nous choisir cette terre pour abriter la sépulture de notre couple (...). Le mont Beuvray, c'est la frontière entre deux départements, la Nièvre et la Saône-et-Loire : la terre politique de François et mon département d'origine.* » Lassé de la polémique née de la cession au couple présidentiel, par le conseil d'administration du parc national du Morvan, d'une parcelle de terrain, François Mitterrand était revenu à son souhait initial d'être enterré dans sa ville natale de Jarnac, en Charente.

A Château-Chinon, Gilbert Mitterrand, fils cadet de l'ancien chef de l'Etat, s'est exprimé publiquement, pour la première fois, sur la polémique née du livre du docteur Claude Gubler, médecin personnel du président jusqu'à la fin 1994. « *Ce n'est pas la nature du mal qui intéresse les Français. Que ce soit un cancer, ou des coliques néphrétiques, ou des bleus à l'âme,* a déclaré le maire de Libourne et ancien député (PS) de Gironde. *Ce qui les intéresse, c'est de savoir si* [la maladie] *avait eu une répercussion sur sa faculté d'analyse. Or, personne ne l'a noté.* »

Dans son ouvrage, intitulé *Le Grand Secret* (éditions Plon) et dont la famille de l'ancien président a obtenu en référé, le 18 janvier, l'interdiction, le docteur Gubler écrit que François Mitterrand était, en novembre 1994, hors d'état d'assumer ses fonctions. Pour Gilbert Mitterrand, son père, au contraire, « *a prouvé qu'il est allé jusqu'au bout, et jusqu'aux trois derniers mois de son mandat, où il s'est rendu à Londres, Berlin et Moscou* ».

Pascale Sauvage

BOURSE

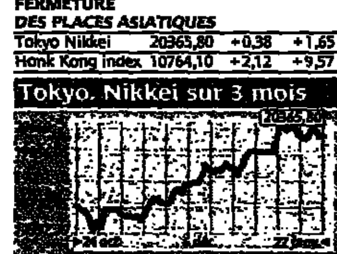
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 22 janvier, à 12 h 30 (Paris)

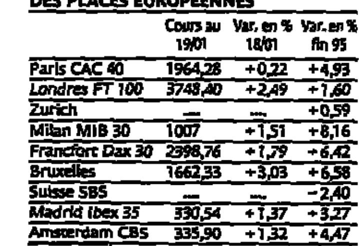
FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20365,80	+0,38	+1,65
Honk Kong index	10764,10	+2,12	+9,57

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES



	Cours au 19/01	Var. en % 18/01	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1964,28	+0,22	+4,93
Londres FT 100	3748,40	+2,49	+1,60
Zurich	—	—	+0,59
Milan MIB 30	1007	+1,51	+8,16
Francfort Dax 30	2398,76	+1,79	+6,42
Bruxelles	1662,33	+3,03	+6,58
Suisse SBS	—	—	−2,40
Madrid Ibex 35	330,54	+1,37	+3,27
Amsterdam CBS	335,90	+1,32	+4,47

Prises de bénéfice à Paris

LA BOURSE de Paris était orientée à la baisse lundi 22 janvier, affectée par des prises de bénéfice. En repli de 0,20 % au début des échanges, l'indice CAC 40 cédait 0,43 % quelques minutes plus tard. A 12 h 15, les valeurs françaises abandonnaient 0,10 % à 1 962,27 points. Selon un opérateur, les fonds de performance américains, qui ont pris des positions la semaine dernière sur le marché français, sont prêts à sortir aux premiers signes de faiblesse de Paris.

La Bourse de Tokyo a terminé la séance du lundi 22 janvier en baisse. L'indice Nikkei a cédé 0,83 % pour s'établir à 20 196,53 points. Les investisseurs sont en retrait alors que s'ouvre au Parlement japonais le débat sur le plan de sauvetage des sociétés de crédit immobilier.

■ **À NOS LECTEURS** : *Le Monde* consacre désormais trois pages dans son édition datée dimanche-lundi aux placements et aux marchés financiers. Aussi, afin de ne pas redonner dans l'édition datée mardi les mêmes informations, la première des deux pages consacrées aux marchés financiers est, ce jour-là, supprimée. Les cours de la Bourse de Paris du jour continuent, bien sûr, à être publiés.

Tirage du *Monde* daté 21-22 janvier : 591 096 exemplaires 1 - 3

Un Libanais est suspecté d'avoir provoqué l'incendie de Lübeck

BONN. Un Libanais de vingt et un ans a été arrêté vendredi 19 janvier dans le cadre de l'enquête sur l'incendie de Lübeck, ont annoncé dimanche les autorités judiciaires allemandes. Il est soupçonné, sur la base d'un aveu entre-temps rétracté, d'avoir mis le feu, dans la nuit de mercredi 17 à jeudi 18 janvier, au foyer de demandeurs d'asile de la Neue Hafenstrasse dans le port de Lübeck, dont il était lui-même un des occupants. Cet incendie a provoqué la mort de dix personnes et soulevé une vague d'indignation en Allemagne et à l'étranger.
Si les soupçons des enquêteurs étaient confirmés, la piste d'un attentat d'extrême-droite serait abandonnée. Reste à savoir pourquoi le demandeur d'asile libanais aurait mis le feu à son propre domicile, où vivaient ses parents et ses sept frères et soeurs. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **AFP : la Société des journalistes de l'Agence France Presse** (AFP) va engager une consultation « *directe à bulletin secret* » des collaborateurs, qui exprimeront ainsi « *leur sentiment sur la situation actuelle de l'entreprise avant l'élection d'un nouveau PDG* ». Elle estime que l'élection du nouveau président n'a pas de caractère d'urgence, le statut de l'agence prévoyant trois mois de délai à la fin du mandat de l'actuel président, Lionel Fleury (le 31 janvier). Le conseil d'administration a retenu deux candidats – Lionel Fleury et Jacques Thomet – pour l'élection du nouveau PDG, fixée au mercredi 24 janvier.

■ **GRANDE-BRETAGNE : la duchesse d'York a**, selon son bureau, conclu un accord sur le remboursement de ses dettes. Celui-ci serait assuré par « *un groupe américain d'excellente réputation s'occupant de programmes pour enfants* ». Les dettes de « *Fergie* », épouse séparée du prince Andrew, sont évaluées à 22,5 millions de francs. L'affaire défraie la chronique depuis que le palais de Buckingham a sèchement fait savoir qu'il était hors de question d'aider la duchesse. D'après la presse britannique, le groupe américain aurait acheté pour plusieurs millions de dollars les droits de « *Budgie le petit hélicoptère* », personnage de livres pour enfants créé par la duchesse. – *(Reuter.)*

هكذا من الأصل

Le Monde des INITIATIVES

MARDI 23 JANVIER 1996



METIERS



GUILLAUME DÉGÉ

Des entreprises sous-traitent leurs compétences

Le regroupement des salariés de plusieurs sociétés peut permettre d'élargir leur activité et de les requalifier

CONSISTANT pour une entreprise à se débarrasser de la gestion d'une activité qui ne correspond pas à son métier, le processus d'externalisation gagne du terrain. Après les fonctions subalternes, telles que le gardiennage et la restauration collective, voilà qu'il concerne des compétences ou des spécialités importantes mais périphériques comme le service de facturation ou l'informatique. Par voie de conséquence, des entités se constituent qui regroupent ces prestations dans de nouveaux pôles de services, en plein développement économique.

A chaque fois, la démarche est la même. L'employeur qui ne peut pas optimiser l'utilisation de capacités professionnelles, minoritaires dans sa propre entreprise, en confie l'exploitation à un spécialiste. Il continuera certes d'y avoir recours, mais deviendra simplement client. De leur côté, les anciens salariés, fédérés dans un autre ensemble professionnellement plus large et surtout mieux adapté, peuvent espérer élargir leur champ d'intervention et améliorer leur qualification.

Mais, il y a la peur. Etre dans une charrette d'« externalisés », c'est d'abord quitter une entreprise pour une autre. Braver l'inconnu pendant plusieurs mois. Sans compter toutes ces rumeurs qui courent, comme si le couperet définitif du licenciement allait tomber tôt ou tard. La petite dizaine de salariés de chez Havas, spécialisés dans la gestion informatique de la paie du géant de la communication, ont plutôt une version rose à proposer. Depuis un peu plus d'un an, ils sont salariés de SG2, une SSII (société de service et d'ingénierie informatique) filiale à 100 % de la Société générale, chez qui Havas a décidé de transférer ce département. *« Nous pouvons réellement voir la différence depuis leur arrivée,* commente Thierry Demier, directeur de la stratégie et du développement de SG2. *L'équipe s'est professionnalisée, dynamisée, a même développé un pôle de compétences nouveau, puisque nous n'étions absolument pas spécialisés dans ce domaine particulier de la paie. »* Cet exemple, qui, visiblement, est loin d'être isolé, conduit un certain nombre de consultants, dans différents métiers, à jouer un rôle plus ou moins avoué de formateurs lors de l'intégration des nouveaux venus. *« C'est précisément notre préoccupation,* insiste Jacques Habib, d'Andersen Consulting : *professionnaliser, requalifier, préparer à une mobilité professionnelle rendue possible après l'arrivée dans un cabinet comme le nôtre. »*

FORMULE D'AVENIR

Andersen Consulting, entité autonome du cabinet Arthur Andersen, vient ainsi d'intégrer 900 salariés d'une entreprise anglaise, confirmant donc l'importance de cette nouvelle facette de son activité.

Le mouvement serait promis à un bel avenir, à en croire Jean Brilman, directeur international de la Cegos. Auteur de *L'Entreprise réinventée* (Editions d'Organisation, 1995), il avance d'abord un chiffre : *« Aux Etats-Unis, la taille moyenne des entreprises a diminué de 8 %. La technique de l'externalisation est désormais présente dans l'esprit de beaucoup de dirigeants. Ceux-ci ont compris que confier une activité secondaire à une entreprise parmi les meilleures au monde dans la spécialité concernée ne pouvait qu'être bénéfique, en termes de qualité et de satisfaction finale du client. »* Le raisonnement ne tient évidemment que si le choix du sous-traitant est celui d'une entreprise performante, en progression, qui aura donc à cœur de rendre un service parfait.

« Nous ne parlons pas ici, insiste Jean Brilman, *des sous-traitants misérables qui paient avec un lance-pierre et se séparent des externalisés à la moindre difficulté. »* Et de citer l'exemple des entreprises japonaises, qui ont réglé à leur manière la question de la préretraite anticipée en envoyant leurs salariés de plus de cinquante ans chez des sous-traitants de qualité, dans le meilleur des cas, dans le pire chez des bras-cassés...

L'externalisation se pratique depuis des années. On a commencé par le gardiennage, la restauration, les photocopies, la gestion de la paie. Aujourd'hui, plutôt sous les feux de la rampe, l'informatique et la logistique (gestion des stocks, livraisons et transports...). Alain Flamant, directeur général de TS FM, entreprise spécialisée dans le *facilities management* (gestion externalisée des systèmes d'information), désormais filiale de Sema Group, SSII de taille européenne, insiste sur les deux aspects de son métier, non pas pour ses conséquences, mais pour l'optimisation des ressources humaines : *« La formation des salariés qui viennent se greffer sur notre équipe et leur intégration afin qu'ils puissent intervenir sur d'autres projets, bref, bénéficier de véritables opportunités de carrière. »*

Marie-Béatrice Baudet

lire la suite page III

Un contrat d'externalisation

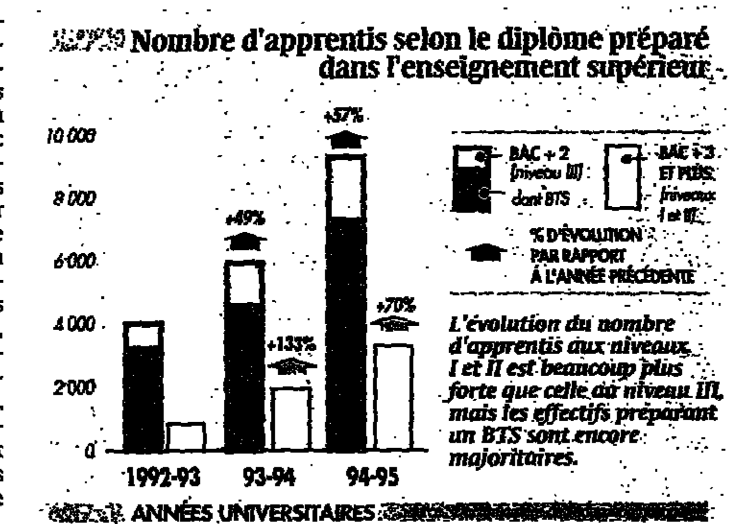
Tony Fishwick a eu peur. Mais aujourd'hui, tout va bien. En novembre 1994, après trente années passées dans différents services de l'administration britannique, dont celui du Home Office (ministère de l'intérieur), il intègre Sema Group, la SSII qui venait de remporter le contrat d'externalisation de l'informatique de gestion de son ministère. Aujourd'hui, au sein de cette société, il occupe le poste de responsable du département chargé de la gestion des réseaux de micro-ordinateurs et des communications.

Tony Fishwick ne nie pas pour autant les difficultés de la période, puisqu'il fut demandé finalement à près de 200 personnes du Home Office de basculer vers une autre culture d'entreprise, et comme il le signale lui-même *« d'appréhender l'informatique sous d'autres aspects, comme ceux de la planification et de la rentabilité »*. Une approche « business » avec laquelle il estime maintenant être familiarisé.

L'apprentissage commence à forcer la porte des grandes écoles de commerce

Après l'Essec, d'autres établissements se sont ouverts à la formation par alternance. Les PME pourraient aussi bénéficier à terme des compétences des apprentis cadres

EN décembre 1995, l'Essec a vu sortir sa première promotion d'apprentis. Sept ans après la loi ouvrant l'apprentissage à l'enseignement supérieur, l'Essec était en effet en janvier 1994 la première grande école à offrir à ses étudiants la possibilité d'accomplir la deuxième et la troisième année de leur scolarité dans le cadre d'un dispositif de formation en alternance. Depuis, quelques autres, les écoles de commerce de Grenoble, Pau, La Rochelle, Lyon, notamment, mais aussi une école d'ingénieur, et non des moindres, « l'Agro » (Institut national agronomique de Paris-Grignon), lui ont emboîté le pas. Ces initiatives n'ont pas été sans bousculer le Landerneau des grandes écoles. Passant outre les critiques, leurs instigateurs entendent bien toutefois faire la preuve que l'apprentissage n'est pas une formule pour *« jeunes en difficulté »* mais une forme d'enseignement valable pour tous. De fait, si la scolarité dans le cadre d'un contrat en apprentissage est nécessairement un peu plus longue, il n'y a pas dans ces écoles d'« amphis » d'apprentis. Ces derniers suivent le même parcours académique que les autres élèves et obtiennent le même diplôme.



L'évolution du nombre d'apprentis aux niveaux I et II est beaucoup plus forte que celle au niveau III, mais les effectifs préparant un BTS sont encore majoritaires.

A l'heure où les parents tourmentés par le chômage des cadres s'inquiètent de savoir s'ils pourront garantir le financement de toute la scolarité de leurs enfants, les écoles de commerce notamment tentent d'apporter avec cette nouvelle filière une réponse à leurs préoccupations : les frais de scolarité (s'élevant entre 30 000 et 40 000 F dans les instituts de gestion) sont en effet pris en charge par les entreprises d'accueil, et les apprentis perçoivent un salaire (49 à 78 % du smic suivant leur âge et leur avancement dans le cursus académique). C'est là un moyen parmi d'autres pour elles de continuer à maintenir les effectifs de leurs promotions, qui, on le sait, affichent une tendance à la baisse.

Au-delà de cet avantage financier, cela ne fait plus de doute qu'il soit nécessaire aujourd'hui d'apporter aux étudiants une initiation concrète aux réalités du monde professionnel. Or l'apprentissage leur permet de s'immerger pleinement dans l'entreprise puisqu'ils en sont des salariés. *« Je suis un acteur de l'entreprise à part entière, et non un simple stagiaire présent pour trois ou six mois seulement »*, relève Servane Louis, élève apprentie de l'Essec chez 3M. Cette dernière ne sait pas encore si elle va rester chez ce premier employeur. Tout dépendra des perspectives d'évolution qu'elle y trouvera. Car Servane, qui s'est vu confier une fonction de chef de produit, considère davantage son contrat d'apprentissage comme un emploi que comme une formation complémentaire.

Les apprentis des grandes écoles sont en effet avant tout dans une logique de première expérience professionnelle propre à figurer sur leur CV. Dans le supérieur, l'apprentissage n'a de fait plus grand-chose à voir avec l'insertion au sens social du terme. L'objectif à ce niveau d'études est surtout de développer une pédagogie acquise. *« Dans ce dispositif*, note Jean-Paul Leonardi, directeur de l'ESC Grenoble, *les qualités individuelles d'intégration dans une entreprise et de comportement professionnel sont aussi importantes que les résultats académiques. »* Aussi ce mode de formation en alternance permet-il aux étudiants de mûrir plus vite et de faire partager à leurs camarades leur expérience. *« Apportant un éclairage du terrain, l'élève n'est plus seulement un consommateur mais un producteur de savoir »*, souligne Alain Bernard, responsable du projet apprentissage à l'Essec. Les enseignants chercheurs sont, pour leur part, appelés à pénétrer davantage dans le monde professionnel et évoluent vers un rôle de tuteur, de guide des étudiants. Les entreprises elles-mêmes participent à cette évolution pédagogique. *« Celles-ci se montrent très réactives quant à nos contenus pédagogiques »*, relève Paul Vialle, directeur de l'Agro.

Même si dans les grandes écoles le but principal de l'apprentissage n'est pas l'« insertion », ce mode de formation en alternance diversifie néanmoins les débouchés possibles des futurs diplômés, notamment en direction des PME. *« Au sein de ces dernières, les jeunes cadres peuvent se voir proposer des postes stimulants, et de plus en plus être associés au capital »*, souligne Jean-Pierre Boisivon, directeur de l'ESSEC, qui souhaite aujourd'hui voir les élèves de son école nouer des contacts avec des structures moyennes. Or celui-ci sait que l'apprentissage peut aider à ce rapprochement : *« En signant un tel contrat de formation en alternance avec une entreprise, nos étudiants ne font pas un choix définitif quant à un futur employeur. Ils peuvent ainsi s'essayer à la vie d'une PME. »*

A travers l'apprentissage, les futurs diplômés des grandes écoles deviennent eux-mêmes plus accessibles aux petites et moyennes structures, financièrement bien sûr mais aussi humainement. *« Embaucher un sup de co fait souvent peur aux patrons des PME, qui pour nombre d'entre eux sont encore autodidactes. Or l'apprentissage leur permet de démystifier l'image qu'ils se font des jeunes diplômés, dont ils estiment qu'ils sont chers et exigeants »*, souligne Laurent Hua, qui a mis en place la filière par apprentissage à l'ESC de Pau, dont il était directeur jusqu'en décembre dernier.

Aussi, plus encore que les grandes sociétés, les PME sont-elles sensibles aux risques associés au recrutement des jeunes cadres. Leurs craintes sont d'autant plus grandes qu'elles n'ont pas les moyens d'offrir une longue période de formation-adaptation à leurs jeunes recrues et qu'un échec peut se révéler extrêmement coûteux. L'apprentissage leur offre à elles aussi une période de « fiançailles » de deux ans leur permettant, à moindre coût, de découvrir et d'évaluer un éventuel futur collaborateur.

UNE FORMULE APPRÉCIÉE

De plus, entre l'embauche d'un cadre confirmé souvent trop coûteuse et l'intervention d'un consultant trop ponctuelle, les patrons de PME peuvent trouver par ce biais l'assistant dont ils ont besoin. *« L'apprentissage permet à l'entreprise de développer de nouvelles méthodes ou des projets sans prendre trop de risques financiers »*, relève Luc Michaud, PDG d'Electro-Midi, entreprise béarnaise de quatre-vingts salariés, spécialisée dans la distribution de matériel électrique, qui a pu développer, grâce à la présence d'un élève apprenti de l'ESC Pau, une démarche marketing. Luc Michaud ressentait le besoin d'une telle fonction pour sa société sans toutefois en être pleinement sûr. Il a pu ainsi, tout en formant un jeune, en vérifier l'utilité.

« La présence d'un cadre apprenti pouvant gérer des dossiers actuellement négligés, développer des projets dormants, peut constituer pour les PME un précieux facteur de développement », avance Denis Keszler, directeur de l'ESC La Rochelle, école qui a choisi d'orienter sa filière par apprentissage vers les PME et PMI exclusivement. *« A une époque où l'embauche n'est pas facile, les entreprises assurent que c'est pour elles une aide réelle »*, appuie Laurent Hua.

Laetitia Van Eeckhout

Une expérience qui coûte cher

A l'heure où le problème du financement de l'apprentissage est posé, d'aucuns s'interrogent sur le bien-fondé des aides attribuées en faveur de ces dispositifs dans l'enseignement supérieur. *« L'apprentissage se développe, mais il ne faudrait pas que soient pénalisés les jeunes qui ont le plus besoin d'être aidés dans leur insertion professionnelle »*, souligne Marie-Thérèse Geffroy, présidente du comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue.

Or, les coûts de formation étant d'autant plus importants que le niveau de qualification est élevé, l'apprentissage dans le supérieur coûte cher. Aussi concerne-t-il peu de jeunes. Dans l'enseignement supérieur en général, ils sont tout au plus 3 500 à préparer un diplôme par apprentissage. Reste à en poser clairement les objectifs et le contenu. Et ils ne sont à l'évidence pas les mêmes pour un étudiant de grande école que pour un jeune préparant un brevet professionnel.

Un bac professionnel pour les recalés

En Lorraine, des lycéens en échec scolaire obtiennent une deuxième chance

FAIRE du bac professionnel une porte ouverte sur l'avenir pour des jeunes confrontés au vide après un double échec au baccalauréat général... : pour y penser, il fallait sans doute le contexte assez particulier de la Lorraine, avec ses graves problèmes d'emploi. L'histoire démarre en juin 1994. Jean-Jacques Bigorgne, proviseur du lycée professionnel (LP) de Pompey (Meurthe-et-Moselle), près de Nancy, vient voir Fernand Claude, directeur du centre d'information et d'orientation (CIO) de Nancy. Tout deux savent que les résultats des bacs généraux vont amener, une fois encore, un lot d'échecs après redoublements qui seront autant d'impasses puisqu'une terminale ne se triple pas.

Mais cette fois, Jean-Jacques Bigorgne a une idée en tête, soigneusement mûrie avec ses professeurs : pourquoi ne pas proposer à ces jeunes de s'orienter vers un « bac pro » en leur donnant une qualification appréciée par les entreprises et ouvrant à nouveau aux meilleurs la voie des études. Compte tenu de leurs acquis en formation générale, on peut leur faire préparer ce bac en un an alors que le circuit normal est de deux ans après un BEP, lui-même préparé en deux ans. Fernand Claude applaudit : *« Voilà des années*, commente-t-il, *que je rêvais de formules de ce genre. Nous cherchons à amener les jeunes au plus haut niveau possible. Mais cela implique que nous les aidions en cas de difficulté. »*

Les établissements d'enseignement secondaire du bassin de Nancy ont l'habitude de réfléchir et de travailler ensemble sur tout ce qui touche à l'insertion. La création en 1994, à l'initiative du recteur, de comités locaux pour la formation professionnelle, a encore renforcé cette tendance. L'idée est bien accueillie. Pourtant, l'inspection générale la rejette. Elle voit dans ce passage de l'enseignement général à l'enseignement professionnel une régression. Les deux initiateurs tâtent le terrain auprès des jeunes concernés, laissent passer l'été puis décident de se lancer : *« La loi quinquennale ne dit-elle pas que tout jeune a droit à une formation professionnelle ? »*

Le 19 septembre, l'offre est faite à une douzaine de jeunes. Malgré quelques réticences, ils vont se lancer. Trois lâcheront très vite. Mais en juin suivant, les neuf filles restantes passeront – presque toutes avec mention – un « bac pro » de « commerce et services » qui les amènera dans la foulée à la préparation d'un BTS (au lycée ou par contrat de qualification) ou à l'emploi.

> La loi quinquennale prévoit que tout jeune a droit à une formation professionnelle

« Nous les avons un peu "cocoonées" », reconnaît Jean-Jacques Bigorgne. Salle et statut particulier, machine à café... : elles ont eu tout ce qui peut faciliter la naissance d'un esprit de groupe. Et de fait, elles se sont beaucoup entraidées, réussissant ainsi ce qui était un vrai défi : suivre presque 40 heures de cours par semaine, consacrer la quasi-totalité de leurs vacances aux stages en entreprise. Et cela, alors que certaines étaient mariées, voire mères de famille...

Une classe identique fonctionne, de fait, cette année au LP de Pompey et une autre à Dombasle, au sud de Nancy.

Marie-Claude Betbeder

e n b r e f

■ **CONTRAT D'ALTERNANCE** Interrogées en 1994 et 1995, les entreprises déclarent qu'elles pourraient accueillir, sous certaines conditions réalisées, environ 700 000 jeunes en alternance en plus des 450 000 jeunes qu'elles emploient déjà. Les employeurs disent ne pas avoir jusque-là effectué ces embauches en majorité à cause de l'insuffisance de l'activité économique et dans une moindre mesure pour d'autres raisons comme un coût élevé ou des formalités trop importantes. Le commerce, la construction et les industries manufacturières mettent surtout en avant l'insuffisance de l'activité économique. L'agriculture et l'hôtellerie insistent sur les questions de coûts et de formalités. (Source : Dares.)

■ **ŒNOLOGIE.** Afin de permettre aux professionnels de l'œnologie d'acquérir de nouvelles compétences (gestion, administration, fonctions commerciales, marketing...) le service de formation continue de l'université de Bourgogne met en place une nouvelle formation spécifique. Elle sera proposée dès le mois de mars et se poursuivra jusqu'au mois de juin. Contact : Université de Bourgogne, BP 138, 21004 Dijon Cedex. Tél. : 80-39-51-80. Télécopie : 80-39-51-85.

m u t a t i o n s

L'ordinateur et le satellite bouleversent l'organisation du transport routier

Euteltracs, un système embarqué de communication et de localisation à distance, contribue à une meilleure gestion des déplacements

UN clavier et un écran à cristaux liquides dans la cabine du camion, une petite antenne sur le toit : grâce à ce dispositif américain appelé Euteltracs, Jean-François est en permanence relié par satellite à sa « base » (le siège du transporteur), avec laquelle il peut échanger des messages. Jour et heure de chargement ou de déchargement de la marchandise, nom et adresse du client, contre-ordres éventuels ou enlèvements de dernière minute à effectuer, etc., s'inscrivent ainsi sur l'écran du conducteur.

De son côté, Jean-François transmet à sa base un accusé de réception, confirme la livraison ou signale les problèmes éventuels, etc. Autre fonction d'Euteltracs : le transporteur visualise, à 100 mètres près, sur une cartographie intégrée à son système informatique, la position du véhicule. La couverture d'Euteltracs, fabriqué par la société Qualcomm, destiné aux transports longue distance, s'étend sur toute l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Son utilisation nécessite une formation brève : une demi-journée pour l'exploitant, un quart d'heure pour le conducteur, selon France Télécom Mobiles, qui commercialise ce service depuis 1992.

Un service né sur les cendres de dizaines de projets avortés, comme Locstar. *« A la fin des années 80, il sortait un projet par mois ! »*, se souvient Jacques-Claude Rennesson, responsable transports et nouvelles technologies au centre de formation AFT-IFTIM. La guerre des satellites n'est pas terminée. Volvo, par exemple, vend actuellement un système sophistiqué, adapté à ses camions haut de gamme, tandis que l'AFT-IFTIM mène une étude pour le ministère des transports, afin de *« pouvoir lancer un gros projet »*, indique Jacques-Claude Rennesson. Si ce marché suscite beaucoup d'espoirs, force est de constater qu'il a du mal à décoller. Alors qu'aux Etats-Unis, 120 000 camions sont équipés d'Euteltracs, ils ne sont que 10 000 en Europe et 2 000 en France, où 150 entreprises seulement l'ont adopté.

Ce dossier *« n'a jamais figuré comme étant un sujet d'intérêt majeur »*, estime la Fédération nationale des transports routiers. Le coût du dispositif est dissuasif : 33 000 francs pour le terminal embarqué, auquel s'ajoutent le prix du logiciel, l'abonnement mensuel de 350 francs et une moyenne de 200 francs par mois en communications.

Ce produit modifie en profondeur l'organisation des transporteurs qui, habitués à travailler sur papier et par téléphone, sont contraints d'informatiser toute leur gestion. *« C'est un véritable projet d'entreprise »*, insiste Mickaël Ghossein, responsable marketing d'Euteltracs au sein de France Télécom Mobiles. Groupeco, un affréteur qui a équipé d'Euteltracs 136 des 200 camions de sa flotte, a franchi le pas dès 1992. *« Nous avions constaté que le transport routier, par son manque d'organisation, génère beaucoup d'improductivité »*, relève Jean-Marc Prigent, directeur général de Groupeco. En moyenne, les transporteurs parcourent en effet 25 à 30 % du kilométrage à vide. L'entreprise Gazeau, qui a équipé 15 camions sur 29, a déjà réduit à 11 % le kilométrage à vide grâce à Euteltracs. Les transporteurs qui travaillent pour des industriels organisés en « juste à temps » y trouvent des avantages.

Chaque jour, pour le compte de Renault, son premier client, l'entreprise Gazeau fait partir de Paris trois camions pour Lisbonne. *« Sur 1 800 kilomètres, tout peut arriver*, souligne Richard Gazeau, responsable exploitation. *Un camion peut facilement perdre une demi-journée. Les conducteurs ne vont pas passer leur temps à chercher une cabine qui fonctionne pour me téléphoner. Avec Euteltracs, je "vois" mes gars et je peux les joindre. »*

UNE SOUPLESSE D'ADAPTATION

Quant aux clients, ils peuvent savoir, en contactant le transporteur, où se trouve la marchandise qu'attendent les chaînes de fabrication. Certains chargements sont souvent déroutés. *« En fonction des cours des marchés, des clients peuvent préférer, en cours de route, vendre des produits spéculatifs, tels que les fruits et légumes, à Londres plutôt qu'à Birmingham ou ailleurs »*, observe Thierry Leduc, directeur marketing du groupe Norbert Dentressangle, qui a équipé 100 véhicules sur 3 000. *« Cela fait sérieux, et c'est un gage de transparence dans la facturation des kilométrages au client »*, ajoute Richard Gazeau.

Cette mémoire informatique est aussi une protection pour les chauffeurs. En cas de conflit avec leur patron, elle leur tiendra lieu de preuve. Sans parler du sentiment de sécurité que procure ce dispositif dans les pays où se produisent des agressions ou des pillages. Et grâce à une meilleure gestion, ajoute Richard Gazeau, *« les conducteurs rentrent plus tôt chez eux »*. Mais pour Jean-Pierre Prou, secrétaire CGT de la fédération des transports, des revendications demeurent : *« Cette évolution technologique va-t-elle être utilisée uniquement à des fins de rentabilité financière ou va-t-on ouvrir une négociation pour répartir les gains de productivité et améliorer les conditions sociales de l'exercice du métier ? »*

Francine Aizicovici

Des camions sous surveillance

Si, face à Euteltracs, certains conducteurs sont enthousiastes, d'autres craignent l'effet « fil à la patte », voire le « flicage ». Le système peut en effet stocker les 100 dernières positions du camion, les heures où il s'est arrêté, où il a coupé le contact, etc. *« Les conducteurs savent que nous pouvons tout savoir et qu'en cas de litige avec le client nous pouvons les interroger »*, reconnaît Laurent Bracquemond, responsable du routage et du développement chez Groupeco.

Daniel Tasca, délégué syndical CGT chez GTP SA (groupe Norbert Dentresangle), s'interroge : *« Mais où est la liberté du conducteur ? Avec le satellite, on sera surveillé comme le lait sur le feu. »* La CGT redoute aussi les suppressions d'emplois, chaque agent d'exploitation pouvant ainsi gérer 50 camions au lieu de 15 ou 20. Certes, le système *« valorise le métier et donne une qualification supérieure au conducteur »*, affirme Jacques-Claude Rennesson, de l'AFT-IFTIM, un important centre de formation du transport. Mais le reconnaîtra-t-on pour autant sur la fiche de paie ?

Du ministère du travail à la Générale des eaux

Jean-François Colin, un DRH pour 150 000 salariés



FABRICE BALLOSSINI

ON le croyait ici, il est déjà ailleurs. Personnage pressé, toujours aux aguets, Jean-François Colin, quarante-sept ans, paraît tout le temps en mesure de faire plusieurs choses à la fois. Eternel impatient, il vit simultanément à des niveaux différents, seulement lesté de sa grosse serviette qu'il ne quitte jamais, prêt pour le prochain rendez-vous. Pour lui, l'arrivée du téléphone portable aura été une bénédiction.

Professionnellement, le parcours est tout aussi impressionnant et de nature à donner le tournis. Directeur des ressources humaines du groupe de la Compagnie générale des eaux (CGE) depuis avril 1995, occupant un poste qui n'existait pas avant lui, Jean-François Colin collectionne les titres et les fonctions. A lui seul, il constitue la quintessence de ces trajectoires représentatives des années 80, alignant les positions stratégiques et les rectifications rapides de carrière. N'a-t-il pas été, successivement, fonctionnaire, membre de cabinets ministériels, conseiller social à l'Elysée du temps de la première cohabitation, mais aussi directeur général adjoint de la SNCF, chargé des relations sociales, puis directeur général de l'ANPE ?

Aujourd'hui, l'expérience accumulée lui sert énormément. D'abord pour donner un contenu à un intitulé, selon lequel *« le DRH du groupe* [est] *chargé de la politique relative aux cadres et de l'innovation sociale ».* Ensuite pour contribuer à peaufiner l'image sociale – *« d'utilité sociale »*, dit-on à la CGE – qu'entend promouvoir une entreprise forte de 150 000 salariés en France (215 000 dans le monde), dont 17 000 cadres, qui travaillent dans 2 500 filiales. Enfin, parce que sa nomination coïncide avec la transition de pouvoir qui s'opère entre Jean-Marc Dejouany, le président du groupe, et Jean-Marie Messier, le directeur général.

Pour entreprendre ce changement culturel, le nouveau DRH est d'autant plus soumis à la pression que, ternie comme pour d'autres groupes spécialisés notamment dans la distribution de l'eau, la réputation de la CGE a souffert de la révélation de quelques affaires. Il fallait tourner la page, et vite, pour retrouver une crédibilité assise sur la capacité à exercer des métiers utiles aux usagers – la distribution de l'eau, le ramassage des ordures, les transports en commun, le nettoyage, etc. – et l'améliorer par des actions qui exprimeraient le sens des responsabilités *« du plus gros employeur privé français ».*

De ce double point de vue, le 13 septembre 1995 marque une rupture. Ce jour là, en effet, la CGE signe un contrat global d'insertion par lequel toutes ses sociétés s'engagent, sur deux ans, à embaucher 6 000 personnes représentatives de publics en difficulté, jeunes *« en galère »*, chômeurs de longue durée et *« les vingt-six à trente ans qui ne bénéficient d'aucune aide particulière ». « Cela revient pour nous à effectuer la moitié de nos recrutements dans les publics cible »*, fait observer Jean-François Colin, fier d'avoir réussi 968 embauches selon ces critères à la fin novembre.

Ce jour-là, aussi, est officiellement lancée la Fondation Générale des eaux, destinée à favoriser la création d'emplois de service et de proximité dans les quartiers et les zones défavorisées. Pilotée par Eric Besson, celle-ci disposera de 100 millions de francs, sur cinq ans,

A lui seul, il constitue la quintessence de ces trajectoires représentatives des années 80, alignant les positions stratégiques et les rectifications rapides de carrière

pour soutenir des *« initiatives créatrices »* sous forme de subventions. Dix projets ont déjà été sélectionnés. Jean-François Colin s'émerveille de voir *« le message commun d'utilité sociale »* être à ce point partagé dans l'entreprise comme une valeur authentique, riche de potentialités. Et d'expliquer la démarche du groupe à partir d'une série de constats. *« Nous intervenons avec des métiers qui existeront toujours, qui ne sont pas délocalisables, c'est-à-dire des métiers de services ».* Même si les évolutions technologiques en modifient profondément le contenu, il reste possible d'y intégrer des personnes que l'on formera en fonction des besoins. Ensuite, *« nous apportons de la vitalité dans les zones où nous sommes prestataires de services »*, poursuit Jean-François Colin. *« Mais, à la différence d'autres fournisseurs de services ou d'industriels, nous ne fonctionnons pas selon la logique des segments qui nous amènerait à distinguer parmi les clientèles. Nous, nous travaillons pour toute la population et, quand il y a fracture sociale, nous la subissons. »* D'où la préoccupation sociale qui correspond à l'intérêt économique bien compris de l'entreprise dont les marchés se trouvent aussi bien en banlieue chic que dans les quartiers déshérités. D'où, également, l'ambition *« de souder l'ensemble des salariés autour d'une valeur commune ».*

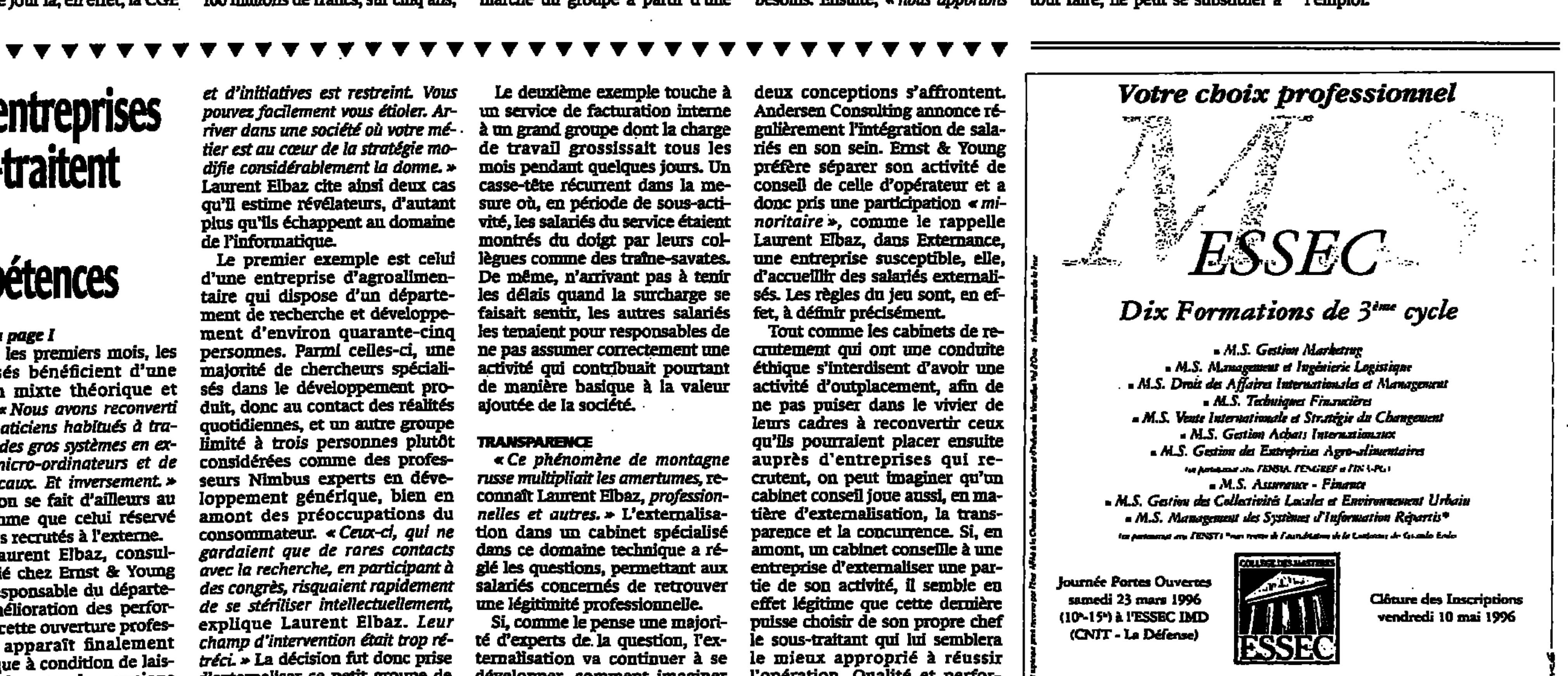
Ce faisant, l'entreprise ne peut tout faire, ne peut se substituer à tous ou prétendre exercer tous les métiers. Ce en quoi la Fondation est essentielle. Mais ce qui n'empêche pas non plus le groupe d'organiser une rencontre de présentation de ses métiers, comme cela s'est fait pour la première fois, avec la participation de l'ANPE, à Lyon, les 19 et 20 janvier, dans l'idée de mobiliser les initiatives internes.

Ici, la propre histoire de Jean-François Colin rejoint le positionnement que la CGE veut construire, patiemment. Dans ce groupe où les DRH de chacune des filiales *« sont autonomes »* pour le bien collectif, la fonction qu'il inaugure consiste à la fois à faciliter et gérer la mobilité des cadres au sein du groupe pour développer un sentiment d'appartenance, et à fournir les moyens de l'innovation sociale conçue comme un système fédérateur. *« Nous avons une fonction de veille pour accroître la fertilisation croisée et nous pouvons, en tant que de besoin, apporter de l'ingénierie à la carte et à la demande »*, garantit ce « vieux » routier du social qui aurait enfin rencontré le lieu idéal d'expérimentation *in vivo*. *« A charge pour moi de faire vivre des valeurs sociales comme une stratégie de groupe »*, conclut-il.

Alain Lebaube

Parcours

● Jean-François Colin a été précédemment directeur général de l'ANPE d'octobre 1991 à septembre 1993.
● A partir de janvier 1989, il a occupé les fonctions de directeur général adjoint à la SNCF où il était chargé des relations sociales.
● D'avril 1984 à décembre 1988 il a été successivement conseiller technique auprès de Michel Delebarre, quand celui-ci fut ministre du travail, ministre des affaires sociales puis ministre des transports et de la mer. A ce titre, il suivit les politiques de l'emploi, mit au point plusieurs dispositifs dont les TUC (travaux d'utilité collective), prépara l'avant-projet de loi sur le RMI (revenu minimum d'insertion). Auprès du président de la République, il fut chargé des questions du travail et de l'emploi.
● Titulaire d'un doctorat d'Etat (1984) et d'un DES en sciences économiques (1974), Jean-François Colin a commencé sa carrière, en 1975, au service des études et de la statistique du ministère du travail, avant de devenir chef de la division synthèse à la délégation à l'emploi.



Des entreprises sous-traitent leurs compétences

Suite de la page I

Pendant les premiers mois, les externalisés bénéficient d'une formation mixte théorique et pratique. *« Nous avons reconverti des informaticiens habitués à travailler sur des gros systèmes en experts de micro-ordinateurs et de réseaux locaux. Et inversement. »* L'intégration se fait d'ailleurs au même rythme que celui réservé aux salariés recrutés à l'externe.

Selon Laurent Elbaz, consultant associé chez Ernst & Young Conseil, responsable du département « amélioration des performances », cette ouverture professionnelle apparaît finalement assez logique à condition de laisser de côté toutes les versions noires de l'externalisation : *« Quand vous travaillez dans une entreprise au sein d'un service qui n'est pas considéré comme stratégique, votre périmètre d'inventivité et d'initiatives est restreint. Vous pouvez facilement vous étioler. Arriver dans une société où votre métier est au cœur de la stratégie modifie considérablement la donne. »* Laurent Elbaz cite ainsi deux cas qu'il estime révélateurs, d'autant plus qu'ils échappent au domaine de l'informatique.

Le premier exemple est celui d'une entreprise d'agroalimentaire qui dispose d'un département de recherche et développement d'environ quarante-cinq personnes. Parmi celles-ci, une majorité de chercheurs spécialisés dans le développement produit, donc au contact des réalités quotidiennes, et un autre groupe limité à trois personnes plutôt considérées comme des professeurs Nimbus experts en développement générique, bien en amont des préoccupations du consommateur. *« Ceux-ci, qui ne gardaient que de rares contacts avec la recherche, en participant à des congrès, risquaient rapidement de se stériliser intellectuellement*, explique Laurent Elbaz. *Leur champ d'intervention était trop rétréci. »* La décision fut donc prise d'externaliser ce petit groupe de chercheurs dans un laboratoire *« où ils ont pu retrouver une émulation et une professionnalisation nécessaires à leur métier de base ».*

Le deuxième exemple touche à un service de facturation interne à un grand groupe dont la charge de travail grossissait tous les mois pendant quelques jours. Un casse-tête récurrent dans la mesure où, en période de sous-activité, les salariés du service étaient montrés du doigt par leurs collègues comme des traîne-savates. De même, n'arrivant pas à tenir les délais quand la surcharge se faisait sentir, les autres salariés les tenaient pour responsables de ne pas assumer correctement une activité qui contribuait pourtant de manière basique à la valeur ajoutée de la société.

TRANSPARENCE

« Ce phénomène de montagne russe multipliait les amertumes, reconnaît Laurent Elbaz, *professionnelles et autres. »* L'externalisation dans un cabinet spécialisé dans ce domaine technique a réglé les questions, permettant aux salariés concernés de retrouver une légitimité professionnelle.

Si, comme le pense une majorité d'experts de la question, l'externalisation va continuer à se développer, comment imaginer l'intégration de salariés par des cabinets spécialisés sans voir ces derniers gonfler comme des baudruches en matière d'effectifs ? Visiblement, sur ce point précis, deux conceptions s'affrontent. Andersen Consulting annonce régulièrement l'intégration de salariés en son sein. Ernst & Young préfère séparer son activité de conseil de celle d'opérateur et a donc pris une participation *« minoritaire »*, comme le rappelle Laurent Elbaz, dans Externance, une entreprise susceptible, elle, d'accueillir des salariés externalisés. Les règles du jeu sont, en effet, à définir précisément.

Tout comme les cabinets de recrutement qui ont une conduite éthique s'interdisent d'avoir une activité d'outplacement, afin de ne pas puiser dans le vivier de leurs cadres à reconvertir ceux qu'ils pourraient placer ensuite auprès d'entreprises qui recrutent, on peut imaginer qu'un cabinet conseil joue aussi, en matière d'externalisation, la transparence et la concurrence. Si, en amont, un cabinet conseille à une entreprise d'externaliser une partie de son activité, il semble en effet légitime que cette dernière puisse choisir de son propre chef le sous-traitant qui lui semblera le mieux approprié à réussir l'opération. Qualité et performance primant, comme le rappellent tous les promoteurs de la technique d'externalisation.

Marie-Béatrice Baudet

Les rémunérations liées aux performances évoluent timidement

Facteur important de mobilisation, les salaires restent un casse-tête pour les DRH, obligés de concilier reconnaissance individuelle et cohésion du groupe

POUR les directeurs des ressources humaines, la question des rémunérations est aujourd'hui *un des principaux* casse-tête de leur politique de management. Il est vrai que les temps ont changé. Le contexte économique, d'abord, qui se traduit désormais par une inflation qui se limite en France à 2 % ou 3 % maximum. Les entreprises qui décident de maintenir le pouvoir d'achat de leurs salariés discutent avec les partenaires sociaux à l'intérieur de cette fourchette. Les restructurations, ensuite. De l'avis de nombreux experts, beaucoup de sociétés « sont à l'os » en termes d'effectif, faisant peut-être encore plus que d'habitude de la rémunération un levier important de mobilisation des « rescapés ».

Tout se complique avec l'arrivée des nouvelles formes d'organisation du travail. *« Les anciens systèmes de rémunération fondés sur le poste occupé et la progression à l'ancienneté donnaient aux politiques salariales un caractère unidimensionnel*, résume Dominique Eustache, chercheur au Groupe d'analyse des itinéraires et des niveaux salariaux à l'université du Maine (Le Mans). *Nous dépassons aujourd'hui ce cas de figure puisque les entreprises s'efforcent d'instaurer un nouveau cercle vertueux entre la rémunération, les compétences, la formation, l'évaluation, la mobilité, etc. »* Si Taylor n'est pas encore mort, il est clair en effet que les entreprises prêchent désormais pour la polyvalence, l'autonomie, le sens de l'initiative, la transversalité, l'esprit de service, l'anticipation. Comment éviter un décalage trop fort entre ces qualités à développer et les rémunérations qui reflètent souvent l'ancien temps ?

Rares aujourd'hui sont les entreprises prêtes à revoir d'une manière globale leur politique salariale. *« Je dirais qu'il y en a en France moins de 10 % »*, avance Eric Sarrazin, consultant de Hewitt Associates, cabinet de conseil en gestion des ressources humaines. Un ordre de grandeur confirmé par Alain Mitrani, directeur de Hay Management Consultants. Malgré tout, ces deux experts en rémunération confirment recevoir de plus en plus de demandes de la part de DRH, soucieux d'approfondir la question du « comment distribuer ». Les mentalités évoluent, donc, même si les mises en pratique restent minoritaires. Les cas de figure sont variés avec, en bas de l'échelle, les entreprises qui ne jurent encore que par le poste et l'ancienneté. Ensuite viennent les DRH qui doutent, mais n'osent pas. L'un de ceux-là admet tout à fait *« que sa politique salariale est désuète »*, mais préfère consacrer *« tout son courage à modifier les esprits en matière d'organisation du travail. Les salaires, après... La culture maison serait trop ébranlée. »* Toutefois, il avoue développer un système discrétionnaire de bonus qui ne menace pas sa grille salariale. Ce que font beaucoup d'autres sociétés qui préfèrent avancer masquées.

La part variable du salaire liée aux performances
(hors intéressement et participation)
LES BÉNÉFICIAIRES, EN POURCENTAGE

	1994	1995
CADRE DÉBUTANT ET CADRE CONFIRMÉ	28	37
CADRE SUPÉRIEUR	36	54

Source : HAY Management Consultants

Celles qui avaient tenu à un effet d'affichage en développant une part variable du salaire liée aux performances n'ont pas vraiment marqué leur différence puisque, pour une population de cadres débutants à cadres confirmés, elle est en moyenne de 9 % (hors intéressement et participation), selon le cabinet Hay. Qui plus est, comme le confirme David Gueundjian, consultant de Hewitt Associates, *« ces entreprises ne sont pas vraiment allées au bout de leur raisonnement. Quand on regarde les primes accordées, on constate qu'il y a eu incontestablement un effet tourniquet. Une année, telle catégorie de salariés était récompensée. L'année suivante, c'était une autre. »*

Que faire ? Peut-être, à l'image de Maubeuge Construction Automobile (MCA), filiale à 100 % de Renault, avancer pas à pas. *« Nous sommes en train de revoir notre système d'évolution des classifications pour une première tranche de nos opérateurs*, explique Philippe Trou, chef du département montage. *Ceci à la demande des partenaires sociaux qui souhaitent que la démarche de progrès qu'on exige d'eux soit reconnue. »* La polyvalence au poste de travail et la pluricompétence en termes de métiers vont désormais être officiellement prises en compte, avec des critères comme l'autocontrôle, la maîtrise statistique du processus, etc.

« Repenser son système de rémunérations est jouable à condition d'en faire un des éléments de cohésion de la politique des ressources humaines, qui, elle aussi, doit s'adapter, remarque Eric Sarrazin. *Une politique salariale ne peut plus se décider entre des DRH et des experts qui la soumettent ensuite aux partenaires sociaux. L'encadrement opérationnel doit être associé. »* En s'assurant évidemment de garde-fous techniques. Premier d'entre eux, veiller à ce que le système de base sur lequel les aménagements salariaux vont être greffés soit performant, *« donc équitable, donc comparable d'un établissement à l'autre »*, souligne David Gueundjian. Deuxième point, déterminant : le système d'évaluation. Comment le rendre transparent quand justement c'est le savoir-être qui va être observé plus que le savoir-faire ? *« Deux possibilités*, retient Eric Van Effenterre, consultant chez Hay Management Consultants, *l'évaluation collégiale, et puis, beaucoup plus rare, l'autocertification, comme chez Rank - Xerox. »*

Troisième garde-fou : garder une cohésion d'ensemble. L'individualisation, peut-être, mais pas à marche forcée. *« Pour renforcer la notion d'équipes au travail*, remarque Eric Van Effenterre, *il serait bien d'imaginer des parts de salaire variant selon des résultats obtenus collectivement par le groupe de salariés concernés. »* Une idée que les accords d'intéressement voulaient développer et qui ne s'est que rarement traduite dans la réalité. Jusqu'à maintenant.

M.-B. B.

Trois attitudes devant la fiche de paie

Comment les salariés vivent-ils la question des rémunérations ? Leurs réactions ont été répertoriées dans une étude à paraître de Dominique Eustache (CEREQ), ancien du Centre d'études et de recherches sur les qualifications. Le chercheur a distingué trois groupes différents de salariés. D'abord, *« les hommes sur le repli »* : la quarantaine et plus, une ancienneté moyenne de 16,5 ans, titulaires à 88 % d'un CAP, ils ont peu suivi de stages et comptent surtout sur l'amélioration de la conjoncture économique, les augmentations générales et l'ancienneté pour voir leur salaire augmenter.

Ensuite, *« les hommes de métier »* : moins de 40 ans, un quart d'entre eux ont le bac ou plus, se forment trois fois plus que leurs aînés et lient volontiers salaire et efforts. Enfin, *« les nouveaux professionnels »* : 30 ans, 9 ans d'ancienneté, ils ont au moins le bac pour 60 % d'entre eux et lient rémunération et efforts de formation, un outil moteur de leurs compétences, ainsi que toute initiative individuelle.

l a c h r o n i q u e

Marie-Béatrice Baudet

La mémoire du temps

ET si à chaque fois qu'un consultant lançait un nouveau concept de management, son ange gardien lui tapait délicatement sur l'épaule et l'emmenait dans sa machine à remonter le temps ? Il y ferait bien des découvertes qui pourraient le convaincre d'allumer et d'éteindre sept fois soixante-dix-sept fois, comme pour un précepte biblique, son ordinateur portable avant de se lancer dans un ouvrage supplémentaire. Quelques exemples empruntés à des amoureux de l'histoire ou à des chercheurs comme ceux qui en 1993 ont rédigé *Terence*, l'encyclopédie des ressources humaines (Editions d'organisation) autorisent d'ironiques rapprochements.

La mode aujourd'hui est aux *strategic business units*, en français « *centres de profit autonomes* ». Comment définir autrement les bateaux des Compagnies des Indes qui, au XVIIIe siècle, larguaient les amarres, les cales pleines de verroteries, à charge aux capitaines de l'échanger pour rentrer au port avec une marchandise de forte valeur ajoutée ?

> Tous les spécialistes des modèles de simulation devraient rendre hommage à Frédéric II, roi de Prusse

L'*outplacement*, qui a débarqué en France dans les années 1983-1984 et qui est devenu une spécialité de beaucoup de cabinets conseils amenés à aider des cadres à réorienter leur vie professionnelle, remonte à l'après-guerre du Vietnam, lorsque les pouvoirs publics américains ont compris que les GI qui s'en étaient sortis auraient du mal à se réinsérer dans la vie civile. Et l'arsenal de Venise ? Pour construire des galères, il fut le premier à inventer la chaîne de production. Une fois la coque réalisée, celle-ci était mise à l'eau et remorquée de chantier en chantier spécialisés, qui la transformaient en navire. Tous les spécialistes des modèles de simulation devraient aussi rendre hommage à Frédéric II, roi de Prusse, qui avait une passion : les *Kriegspieln*, les jeux de guerre.

Et le télétravail ? Sûr que les ordinateurs n'existaient pas aux Etats-Unis à l'époque des grands industriels du lin ou du coton. Mais, en faisant livrer auprès d'ouvrières isolées la matière première pour récupérer quelques jours plus tard l'ouvrage fini, les patrons américains croyaient-ils déjà aux vertus de l'entreprise concentrique ? Dans les années 80, les promoteurs du management participatif avaient certainement lu les ouvrages sur Jean-Baptiste Godin, industriel célèbre, qui, un siècle plus tôt, avait demandé à son personnel de se constituer en *« groupes d'études volontaires »* pour améliorer les différents services de son établissement. Il ira même jusqu'à créer l'ancêtre de la boîte à idées, le concept étant donc validé bien avant que les cercles de qualité ne voient le jour.

Que penser aussi de l'origine de certains mots ? Le vocabulaire lié à la fonction personnelle emprunte beaucoup à la hiérarchie militaire en français comme en anglais. Cadres, grades, etc. Pourquoi ne pas organiser l'usine comme l'armée, dont chacun peut admirer la qualité de l'obéissance ? Si trop dire finit par lasser, bien sûr, ou par faire pédant, la mémoire du temps n'est cependant pas sans valeur, ne serait-ce que pour renouer avec les fils de la longue durée.

p r o f e s s i o n s

La Poste en zone rurale tiraillée entre service public et rentabilité

Désormais, les agents de 12 000 bureaux doivent atteindre des objectifs financiers. La restructuration du réseau ajoute à leur inquiétude

BONJOUR ! Savez-vous que La Poste commercialise Excellius, un produit dont le capital est garanti ? Excellius donne des ailes à votre succession. Pour plus de renseignements, laissez-moi un message. » Ensuite – et ensuite seulement –, le répondeur téléphonique distille le rappel des heures d'ouverture de ce bureau de poste d'une petite commune des Alpes-Maritimes. Caricatural, le message est néanmoins symptomatique de l'évolution des missions imparties aux receveurs en milieu rural. Sur les 17 000 bureaux ou agences que compte La Poste en France, 12 000 sont implantés en zone rurale. C'est dire l'importance du rôle du receveur dans les communes où La Poste reste le dernier lieu public après que l'unique commerce a mis la clé sous la porte. Surtout lorsque le Crédit agricole n'assure plus, depuis belle lurette, qu'une ou deux demi-journées de permanence hebdomadaire...

Pétris d'une vraie culture de service public, attachés à *« la maison »* où beaucoup sont entrés comme simples facteurs dans les années 60, souvent impliqués dans la vie associative locale, les receveurs, récemment rebaptisés « chefs d'établissement », vivent un profond malaise, en complet décalage avec les mots d'ordre de la hiérarchie. *« Le fossé se creuse entre les technocrates du siège qui ne communiquent plus que par chiffres, courbes et graphiques, et nous qui sommes à la base »*, note Jean Rolandeau, receveur à Saint-Léger-sous-Cholet (Maine-et-Loire).

Par-delà le choc des méthodes, les divergences portent sur trois épineuses questions de fond, dont la première a trait à la pression des objectifs financiers. Livret A, assurance-vie, sicav,... : chaque année, les receveurs doivent atteindre un certain niveau de collecte globale, en tenant compte également des campagnes ponctuelles qui visent à privilégier tel ou tel placement. C'est en fonction de leur aptitude à réaliser ces objectifs purement financiers, aussi importants que ceux portant sur l'affranchissement postal, qu'ils sont notés. Certes, chacun s'accorde à reconnaître que, en milieu rural l'activité bancaire, à laquelle les receveurs consacrent bon an mal an les deux tiers de leur temps, relève bien d'une mission de service public, les banques ayant peu ou prou quitté le terrain : *« La Poste ne refuse aucun client »*, souligne Jacqueline Besnard de la CFDT. Il n'empêche, les « chefs d'établissement » s'interrogent sur l'avenir de leur métier : *« Plus ça va, plus nos missions commerciales prennent de l'importance »*, s'inquiète l'un. *« On nous demande de plus en plus d'adopter la mentalité du privé, d'être concurrentiel »*, renchérit l'autre, installé dans l'Hérault. *« Une logique bancaire »* que dénoncent en chœur les syndicats, à commencer par Sud et la CGT, FO préférant agiter le spectre d'une dérive vers une *« banque postale »*.

A la base, le malaise est bien réel : *« Je ne suis pas entré à La Poste pour devenir banquier »*, s'insurge Jean-Pierre Dhote, receveur à Mamirolle (une bourgade de 1 600 âmes dans le Doubs), également vice-président de l'Amicale des receveurs. Ecartelés entre les impératifs financiers de la direction générale et la réalité quotidienne du métier qui les conduit parfois à faire office d'écrivain public, voire d'assistant social, les receveurs s'inquiètent de l'évolution de *« la maison »*. *« Générosité, solidarité sont à mes yeux les valeurs essentielles du service public. Nous devons donc pouvoir nous occuper à égalité du client qui a 2 000 francs d'économies et de celui qui en a 200 000. Or nos supérieurs ne nous parlent plus que de rentabilité, compétitivité et individualisme »*, regrette Jean-Pierre Dhote, qui, après vingt-huit ans de carrière, perçoit un salaire net de 12 000 francs mensuel. *« C'est correct*, estime-t-il, *d'autant que mon métier me passionne »*... Pourvu qu'il ait la liberté de l'exercer dans l'esprit où il l'entend : *« Les usagers sont des amis, accessoirement des clients. Je connais leurs histoires de famille. D'ailleurs, lorsqu'il y a un décès dans le village, il arrive qu'on me prévienne avant le curé ! »* Quand il entend « le siège de Boulogne » appeler au « sursaut du développement » et à la restructuration du réseau postal, le receveur franc-comtois ne peut s'empêcher de crier au loup : *« La direction cherche à faire bouger les receveurs de façon à « désaffectiver » les relations avec les clients. »*

Deuxième source d'inquiétude pour les receveurs, le projet bien avancé de restructuration du réseau postal qui prévoit de classer les bureaux en trois catégories : les plus importants, les bureaux de secteur, concentreraient la distribution (organisation des tournées des facteurs) et centraliseraient les tâches de gestion et de comptabilité ; à l'échelon intermédiaire, les bureaux de contact se recentreraient sur la vente de produits financiers ; enfin, les bureaux de proximité draineraient l'épargne locale. D'où la crainte de nombreux receveurs qui s'inquiètent de *« perdre leur facteur »*, celui-ci devant être rattaché au bureau de secteur. En filigrane, se dessine l'objectif de la réforme, à savoir la concentration de la distribution du courrier, dont les syndicats redoutent des *« conséquences négatives sur l'emploi »*, pour reprendre la formule de Jacqueline Besnard à la CFDT. D'autant qu'il est question de réduire le nombre de bureaux distributeurs, qui s'élève actuellement à 6 000. Un sujet sur lequel les rumeurs vont bon train, la direction se refusant, pour l'instant, à avancer des chiffres : *« Le nombre de bureaux distributeurs ne sera déterminé qu'au printemps »*, déclare, laconique, Yvon Aupied, directeur du réseau de La Poste. Certes, l'exploitant postal a pris en 1995 l'engagement de renoncer à toute fermeture de bureau jusqu'à fin 1997. Mais nombreux sont les receveurs à s'inquiéter déjà du sort des bureaux de proximité après le moratoire.

La question du maintien de la présence postale en milieu rural alimente une troisième catégorie de préoccupations que les receveurs partagent avec les usagers. Depuis 1971, un décret autorise La Poste à créer des agences postales dans les villages, gérées par du personnel communal, voire par des commerçants (épiceries, débits de tabac,...) en complément d'activité. L'importance du trafic détermine le montant de l'indemnité de l'agent ainsi que les horaires d'ouverture du bureau (deux à quatre heures par jour en général) généreusement mis à disposition et entretenu par la commune. Encore que La Poste ne les trouve pas toujours à son goût : *« Notre image de marque a parfois souffert de voir notre enseigne placardée sur des poulaillers reconvertis ! »*, déplore un cadre de la direction générale.

Plus sérieusement, les 3 000 agences postales de France qui constituent 18 % du réseau ne réalisent que 0,05 % du chiffre d'affaires de La Poste. Tout en admettant que *« ce ne sera jamais rentable »*, la direction elle-même évalue le surcoût dû à la sous-activité du réseau rural à 3 milliards de francs par an.

LIMITER LES FRAIS

Pour tenter de limiter les frais, La Poste propose désormais aux maires des communes rurales de conclure une convention de partenariat pour trois ans, par laquelle les élus s'engagent à affecter un employé communal à l'agence postale (quelques heures par jour), moyennant paiement par La Poste d'une petite indemnité à la commune.

Deux cent cinquante maires ont d'ores et déjà paraphé cette convention. Dans l'attente d'une réponse de la Direction générale des collectivités locales (au ministère de l'Intérieur) sur les problèmes de responsabilité des communes et de statut du personnel, l'Association des maires de France a refusé de signer.

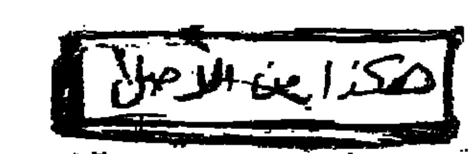
S'ils ont bien conscience que le maintien d'une agence postale au village constitue un sujet ultrasensible aux yeux de leurs administrés, les élus trouvent la facture salée. D'autant, rappelle le maire de Peyrus (450 habitants dans la Drôme), qu' *« embaucher le personnel postal n'est pas du ressort de la commune »*.

Philippe Baverel

Des contrats avec les communes

La « convention de prestation de service » que La Poste propose, pour une durée de trois ans, aux maires des 2 500 communes rurales abritant sur leur territoire une agence postale a déjà été signée par 250 élus locaux. A l'instar d'un véritable contrat, elle prévoit que la municipalité affecte – et rémunère *« à titre permanent ou temporaire »* et *« après avis technique de La Poste sur les compétences requises »* – un employé communal à l'agence postale, *« placé sous l'autorité hiérarchique et disciplinaire de la commune »*.

En contrepartie, La Poste alloue une indemnité mensuelle à la commune, calculée au prorata du trafic du bureau. L'établissement postal fournit l'enseigne, la boîte aux lettres de l'agence et tout le matériel nécessaire à l'exécution du service. Il incombe à la commune de mettre à disposition le local nécessaire à l'activité postale, de l'entretenir, d'en assurer le chauffage et de contracter les assurances nécessaires.



SECTEURS DE POINTE

PME à taille humaine (300 personnes), appartenant à un grand groupe chimique, fortement intégrée à sa région, réalisant 80 % de son chiffre d'affaires à l'export recherche son

RESPONSABLE DES ACHATS

Rattaché à la Direction Générale, il aura pour mission de concourir aux performances économiques de l'entreprise par la pertinence de sa politique achats, son approche stratégique des marchés fournisseurs, la rigueur dans la gestion de son portefeuille (200 MF), la mobilisation de son équipe (6 personnes) et sa collaboration active avec l'ensemble des fonctions de l'entreprise.

De formation supérieure, avec des connaissances dans le domaine chimique appréciées, vous possédez une expérience de 5 ans impérative dans la fonction, acquise en milieu industriel, la maîtrise courante de l'anglais et si possible l'allemand.

Au-delà de vos qualités de négociateur, votre ouverture et votre savoir-faire relationnels, votre force de proposition et d'implication vous permettront d'être étroitement associé à la vie et au développement de l'entreprise.

Poste basé dans le Sud-Ouest

Ecrire sous réf.
4A 2978 6M
Discrétion absolue



115 rue Turenne
33000 Bordeaux

Publiprend

ROUGIÉ

Filiale d'un grand groupe, implantés au coeur de la Dordogne et réalisant près de 50 % de notre chiffre d'affaires à l'exportation, nous conjuguons tradition et créativité dans la réalisation de nos produits : foie gras, terrines, caviar, saumon fumé...
Nous recherchons notre

RESPONSABLE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Sa mission : concourir à la croissance de l'entreprise et à sa volonté de renforcer sa présence sur les marchés du catering, de la RHF et de la GMS par une démarche créative et rigoureuse dans le développement et l'amélioration des produits, des process et des techniques d'emballage, une collaboration ouverte avec le marketing et la production, une richesse d'échanges avec les interlocuteurs extérieurs (fournisseurs, laboratoires, organismes officiels...).

Ingénieur agro-alimentaire avec environ 5 ans d'expérience en Recherche et Développement, il animera ses projets avec une attention particulière aux impératifs de coût et de production.

Ecrire sous réf.
4A-2983 6M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publiprend

Ingénieur DE PRODUCTION

Notre société de 180 personnes, basée à Strasbourg, est une société de biotechnologie spécialisée dans le génie génétique.

Ayant acquis une solide réputation scientifique dans les domaines de la Biologie Moléculaire, de l'Immunologie et de la Biochimie, notre stratégie vise aujourd'hui à développer, produire et mettre à disposition des patients des produits innovants de thérapie génique pour le traitement des maladies acquises ou héréditaires.

Pour notre site pilote de ***Production****, nous recherchons un*

Spécialisé dans les domaines de la culture cellulaire, des procédés de production de virus et de la purification de produits biologiques (virus, DNA, protéines).

Responsable d'une équipe de techniciens, vous serez chargé de développer, au stade pilote, des procédés de production/purification BPF de cellules, virus, DNA et protéines pour une utilisation clinique.

Ingénieur INSA, AGRO ou équivalent, vous possédez une THESE ou un PHD dans le domaine du **génie biochimique.** Vous justifiez par ailleurs d'une **expérience d'au-moins 5 ans en milieu industriel,** d'une pratique de développement de procédés, de mise à l'échelle et de production avec des microorganismes recombinants et/ou de culture cellulaire et de virus. Une expérience pratique des règles de **Bonnes Pratiques de Fabrication** et de planification des opérations de production serait appréciée.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. SI12930 à EUROMESSAGES - 2, rue de la Durance 67100 Strasbourg, qui transmettra ou tapez 3615 EUROMES code SI12930.

3615 EUROMES

EUROMESSAGES

ORC

NANTES



Sercel

ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

Important groupe leader d'audience internationale, recherche

Ingénieur d'Affaires Export

réf. AIL 651 IA

Nous souhaitons renforcer notre structure en intégrant un **nouvel Ingénieur** *pour la commercialisation de* **matériels de Haute Technicité** auprès de **professionnels de la Géophysique appliquée à la recherche pétrolière.**

Votre formation **d'Ingénieur Ecole** complétée par une première *expérience réussie dans le domaine commercial et technique* (si possible en électronique) vous permettra de développer nos produits auprès d'une **clientèle internationale existante.**

Pratique de **l'Anglais courant.** Fréquents déplacements.

Ingénieur confirmé

réf. AIL 652 IR

Au sein du Service Technique, vous interviendrez sur des dossiers stratégiques et notamment dans le domaine des **Transmissions Radio-électriques.** De formation Ingénieur SUPELEC, ENSI ou équivalent, vous avez pu, au cours d'une précédente expérience, développer vos connaissances en **radiotéléphonie cellulaire.**

Maîtrise de **l'Anglais technique.**

Ces deux postes sont basés à Nantes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi :
à notre Conseil **Cabinet BEST,**
16, rue Albert Calmette, 44300 Nantes.
Réponse et discrétion assurées.

BEST

RECONTACT

DEVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE ÉCOLOGIQUE

ORGANISME PUBLIC

Agronome, Chef de service Pollutions diffuses

Nous avons notamment vocation d'aider l'agriculture à mieux prendre en compte la protection de l'environnement et, en particulier, des milieux aquatiques. Nous recherchons pour conforter nos actions, un Chef du Service pollutions diffuses. Vous *participez à la définition de notre politique* dans les domaines de pollutions liées à l'élevage et à l'agriculture. Vous développez notre réflexion et définissez les priorités et les moyens d'actions à mettre en place. Vous assurez le suivi budgétaire des lignes de programmes concernées, et encadrez deux ingénieurs.

Nous recherchons un candidat de formation supérieure grandes écoles d'ingénieurs (agro...) ayant une expérience significative (10 ans) et des connaissances en prise directe avec le monde et la production agricole. Vous avez une aptitude à négocier et votre savoir-faire relationnel vous permet de diffuser efficacement nos messages.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et rémunération actuelle) sous réf. OPL1 à notre Conseil Dominique Pierre MILLOT

People & People
RECRUTEMENT ET AUDIT
1, place des Cordeliers 69002 Lyon

ORC

GROUPE SILICOMP

"VIVEZ LA PASSION EN TEMPS RÉEL"

GROUPE SILICOMP est la holding de SILICOMP INGENIERIE, PERIPHERIQUE ASSISTANCE, GEX INFORMATIQUE, EPITOME (USA) SILICOMP ASIA (SINGAPOUR). Création : 1984
Nos domaines de compétences sont le développement de logiciels, l'intégration de solutions innovantes, la formation et le conseil en informatique industrielle et temps réel. Pour soutenir notre forte croissance, les sociétés du groupe recrutent pour la RÉGION RHONE-ALPES et la RÉGION PARISIENNE, la RÉGION PACA, et l'ÉTRANGER des

Ingénieurs (Grandes Ecoles - Groupe 1)

Vous avez de 1 à 5 années d'expérience, ou êtes expert et maîtrisez au moins l'une des techniques suivantes : UNIX, HP-RT/LYNX, WINDOWS SDK, Méthode objet, C++, ADA, dans les environnements :

- ***Informatique temps réel et embarquée (réf. 01)***
- ***IHM, SGBDR (réf. 02)***
- ***Télécom et réseaux (réf. 03)***
- ***Administration système (réf. 04)***

Pour tous ces postes, indiquez-nous vos prétentions, votre préférence géographique et votre disponibilité.
Envoyez votre candidature à : GROUPE SILICOMP - 195 rue Lavoisier - BP 1 - ZIRST - 38330 MONTBONNOT ST MARTIN.

ORC

SAINT ETIENNE

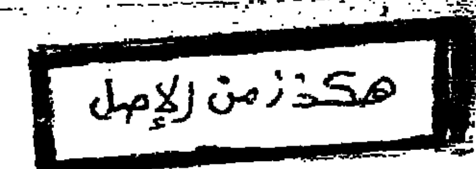
DIRECTEUR D'USINE

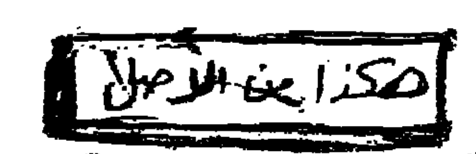
Cette unité de 250 personnes (C.A. : 300 MF), appartient à un groupe international. Organisée pour la fabrication et l'assemblage en grandes séries de biens d'équipement du bâtiment, elle possède un équipement moderne régulièrement mis à niveau. Ingénieur Grande Ecole, vous avez, après 5 ans d'encadrement d'effectifs de fabrication importants, exercé une première responsabilité de direction de production, grandes séries. Par tempérament, conviction, et capacités, vous pratiquez un management direct, associant présence sur le terrain, délégation de responsabilité et stimulation du développement des collaborateurs. L'anglais est impératif. Des opportunités d'évolution existent au sein du groupe. *Merci d'adresser votre dossier de candidature à DIAGNOR,* BP 9044, 69262 LYON Cd 09 ou Fax : 16 78 64 23 76. Réf. 5173



diagnor

SECTEURS DE POINTE





SECTEURS DE POINTE

SECODIP, Groupe SOFRES, première société française d'études de marché, recherche un ingénieur méthode.

Ingénieur méthode

Rattaché à la Direction des Opérations, en charge de la *production de nos résultats* d'études, vous réaliserez l'analyse de l'ensemble de notre chaîne de traitement. Vous assurerez le recueil des besoins des utilisateurs et mettrez en forme les cahiers des charges. Vous travaillerez en étroite collaboration avec la Direction Informatique avec laquelle vous évaluerez la faisabilité et les charges de développement.

Ingénieur Grande Ecole, vous êtes débutant ou avez une toute première expérience.

Vous alliez des compétences techniques (connaissance MERISE, SADT et si possible *du logiciel ANC Designer*) à de grandes qualités de rigueur, d'écoute et un bon sens relationnel qui vous permettront de mener à bien cette mission.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser vos lettre de motivation, CV, photo et prétentions sous référence IM/9601 à SECODIP - DRH - 2 rue Francis Pédron 78240 CHAMBOURCY.

SECODIP

MEDIAPA

Au cœur de l'économie auprès de chaque client

Paris 15ème

LE DEPARTEMENT INFORMATIQUE DES MARCHES DE CAPITAUX recherche son

RESPONSABLE DE DIVISION FRONT ET BACK OFFICE

Le Groupe C.N.C.A. confirme sa dynamique de succès et sa volonté d'être le moteur du développement du Crédit Agricole : 60 caisses régionales, 8 400 points de ventes, 74 000 salariés.

Vous avez une expérience de Chef de Projets confirmé dans le domaine financier, et possédez des connaissances approfondies sur les produits de change, de taux, d'actions et dérivés.

Vous avez acquis ce savoir-faire et cette expertise *dans le Service, chez un Editeur de logiciels ou dans* un Etablissement Financier.

Vos solides compétences techniques vous permettent également de dominer les technologies les plus avancées.

En charge de plusieurs lignes de produits financiers, vous gérerez en direct l'ensemble des projets en cours et à venir, avec les différentes unités de la Direction des Marchés des Capitaux, et animerez des équipes fonctionnelles et techniques conséquentes.

Votre talent de négociateur, vos qualités de manager et de gestionnaire, sont reconnus et contribueront à affirmer votre crédibilité auprès des utilisateurs et de vos équipes de projets.

Vous êtes ingénieur grande école ou équivalent, âgé d'environ 35 ans, maîtrisant particulièrement les techniques stations de travail sous UNIX et les architectures Client/Serveur.

Votre professionnalisme, votre potentiel et votre aptitude à communiquer sont des atouts indispensables pour réussir dans ce contexte de finance internationale de premier plan.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation manuscrite, prétentions et photo), *sous la référence* DFQ 10 à notre Cabinet Conseil, RIB, Isabelle DE FORCADE - 140, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris.

L'Imagination dans le bon sens

NC Communication

SOFREGAZ RENFORCE SON PÔLE ENERGIE ET EN PARTICULIER LA COGÉNÉRATION À TRAVERS SA FILIALE COGEPLUS.

SOFREGAZ

REJOIGNEZ UNE EQUIPE EN PLEIN DEVELOPPEMENT. NOUS RECHERCHONS DES :

DIRECTEURS DE PROJET EXPÉRIMENTÉS

Avoir 10 à 15 ans d'expérience dans le domaine de l'énergie.
Avoir une expertise de dimension internationale, appliquée à l'ingénierie.
Avoir piloté des projets significatifs, depuis les études de faisabilité jusqu'à la réalisation clef en main, y compris le suivi commercial et la recherche de financements.
Pour un de ces postes, bénéficier d'une réelle reconnaissance du monde de la cogénération.
(réf. 59-961A)

CHEFS DE PROJET

Etre rompu aux différentes techniques de l'énergie.
Savoir maîtriser toutes les composantes de la gestion de projet : coûts, délais, performances techniques, qualité...
Concevoir les offres.
Avoir réalisé des opérations clef en main.
Avoir acquis une expérience d'au moins 8 années. (réf. 59-961B)

INGÉNIEURS EXPERTS DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE

Avoir une dimension plurifonctionnelle.
Pratiquer l'audit énergétique (industrie, process).
Maîtriser des outils performants de production : chaudière, cogénération, froid...
Etablir des bilans technico-économiques.
Etre familiarisé avec les différents types de montages financiers. (réf. 59-961C)

Pour tous ces postes, une formation d'ingénieur énergéticien grande école est exigée. Pratique courante de l'anglais indispensable, une seconde langue étrangère sera un plus.
Expérience de l'international fortement souhaitée.
Sensibilité commerciale et rigueur technique sont les qualités indispensables pour réussir dans ces métiers.

SWITCH

Si vous êtes un expert dans ces domaines et si une de ces fonctions vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature, avec lettre manuscrite, *photo, prétentions et références, à notre conseil :* SWITCH ONE SA - 40, rue Amelot - 75011 PARIS.

★ EUROSCG

Participez à la conception des technologies à grande vitesse



FAIVELEY TRANSPORT, avec 1 000 salariés, réalise 800 millions de francs de CA dont 50 % à l'export à travers plusieurs filiales. Equipementier ferroviaire (portes automatiques, captage, climatisation pour métro et TGV : des spécialités à la technicité mondialement réputée).

Chef de projet

Véritable interface entre le client et l'entreprise, vous veillez à la bonne conduite du projet tant sur le plan technique que sur le plan économique.

Responsable hiérarchique de l'équipe projet, en relation étroite avec les services qualité et production, vous supervisez les fonctions techniques, achats, le planning et le budget.

A 30/35 ans, de formation ingénieur mécanique ou généraliste, vous avez une expérience export ou international de conduite de projets. Autonome et organisé, vous avez des qualités d'animation d'équipe pluridisciplinaire. La maîtrise de l'anglais est indispensable, la pratique de l'allemand serait un plus.

Ce poste est basé à Saint-Denis (93).
(Réf. CP/LM)

Ingénieur d'études H/F

Au sein de notre bureau d'études, vous effectuerez des études de conception et d'industrialisation de convertisseurs continus alternatifs (puissance de 10 à 40 KVA, gamme de tension d'entrée allant de 500 V à 3 000 V).

Vous encadrez une équipe de techniciens.

A 30/35 ans, ingénieur électronicien ou électrotechnicien, vous avez 3 à 5 ans d'expérience en conversion d'énergie. *Pour ce poste basé en Touraine,* la maîtrise de l'anglais et/ou de l'allemand est indispensable. (Réf. IE/LM)

Merci d'adresser votre candidature avec lettre, CV et prétentions, en précisant la référence choisie, à Faiveley S.A., Mme Chauffeteau, DRH, 143, bd Anatole-France, Carrefour Pleyel, 93200 Saint-Denis.

MEDIA SYSTEM

Faiveley

les systèmes du futur

Société industrielle de robinetterie spécialisée leader sur son marché créée la fonction de

DIRECTEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Fonction : Vous devez entreprendre les **études de marché** (rentabilité faisabilité) permettant d'organiser le développement national et international. Vous dirigez la **conception technique** et **l'industrialisation** des produits, assurant un coût compétitif. Vous définissez une **politique** et organisez un Plan **Qualité** Général **d'Entreprise,** déjà certifiée ISO 9001.
Profil : Ingénieur **Mécanique** avec connaissance de la **Plasturgie.**
Savoir-faire en **étude de marché** associé à un savoir-faire industriel et de gestion qualité. Age 35/40 ans environ. Anglais-Allemand.
Lieu de travail : Haute Normandie. Si vous êtes intéressé par cette offre, veuillez demander notre dossier d'information à la société DGO, s/réf. *M-RD, 59, rue de Chauveau*
92200 Neuilly-sur-Seine.

D.G.O.
DIRECTION ET GESTION DES ORGANISATIONS • CONSEIL DE DIRECTION

OBC

MAIRIE DE PARIS

La Ville de PARIS recrute par concours

3 INGENIEURS des Services Techniques (Génie Urbain)

diplomés d'une grande école

INSCRIPTIONS :	CONCOURS :	FORMATION :
du 15 janvier au 8 février 1996	à partir du 1er avril 1996	rémunérée et assurée à l'Ecole nationale des ponts & chaussées.

Un dossier d'inscription vous sera remis sur place ou envoyé par courrier, sur demande (Joindre une enveloppe format 32,5x22,5 affranchie à 11F50).
MAIRIE DE PARIS
Bureau du recrutement - 2, rue Lobau - 75196 PARIS RP. - Réf. MON -
(Limite d'âge : 35 ans - prorogation sous réserve des dispositions légales)

OBC

SECTEURS DE POINTE

F C CONNECTRAL

Filiale de FRAMATOME, nous sommes aujourd'hui le leader français de la Connectique automobile.

Forts de la confiance de nos clients et du potentiel de nos équipes, nous concevons et réalisons des gammes de connecteurs dont la haute technicité répond précisément aux besoins présents et futurs des constructeurs français et étrangers.

Avec un chiffre d'affaire et des objectifs en constante progression, nos résultats financiers sont significatifs. Nous recherchons notre

Directeur Etudes et Développement

De formation Ingénieur mécanique, vous possédez une expérience de Directeur Technique ou de Responsable R et D d'au moins 3 ans dans le secteur automobile. Vous possédez des compétences réelles en injection plastique (petites pièces) et/ou en découpe/formage des métaux. *Votre anglais est opérationnel.*

A la tête d'une équipe de 35 cadres et collaborateurs, vous managerez les structures de la Direction Etudes et Développement (Etudes, Développement Produit et outillage) selon les évolutions de l'entreprise. Véritable référence technique, vous lancerez conjointement avec la Direction Commerciale les projets et développements nouveaux. *De la définition du cahier des charges jusqu'à l'industrialisation et la mise en fabrication, vous piloterez les différents chefs de projet.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à Didier Cedile - **F.C. CONNECTRAL**, BP25, 28231 EPERNON Cedex.

OSC

Telecom - Communication d'Entreprises

Grand Constructeur Européen de Télécommunications, nous avons pour métier la préconisation de solutions et la maîtrise d'œuvre de réseaux de communication et de transmission. Dans le cadre de notre développement commercial, nous recherchons :

Commercial grands comptes

Banque/Finance **Réf. 9530**

Vos missions : • ***consolider et développer*** *notre activité réseaux de communication auprès des grands comptes Banque et Finance* • ***vendre*** *des solutions adaptées à l'évolution des systèmes informatiques spécifiques à ce secteur* • ***optimiser*** *une prise de commandes rentables.*

*Vous avez 30/35 ans, êtes diplômé d'une **Ecole Supérieure de Commerce ou Ingénieur.** Vous justifiez d'une expérience réussie d'environ 5 ans, à la fois technique et commerciale, acquise en milieu bancaire, en SSII, ou au sein de constructeurs Télécom. Rigoureux, dynamique, vous êtes imaginatif, possédez l'esprit « système » ainsi qu'un excellent relationnel.*

Technico-commercial export **Réf. 9531**

Vos missions : • ***définir*** *l'architecture des solutions techniques pour les différents interlocuteurs à l'étranger* • ***assister*** *les équipes locales lors de réponses à des appels d'offres* • ***proposer*** *les orientations export les mieux adaptées à votre secteur : Europe de l'Est, Asie du Sud-Est.*

*Agé d'environ 30 ans, **Ingénieur de formation,** vous avez une bonne approche commerciale et savez valider en toute **autonomie** un projet. Vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 ans dans le **domaine des réseaux,** avec une connaissance des protocoles LAN et WAN (TPC/IP, IPX, Frama relay, X25, PPP...). Disponible pour de fréquents déplacements, vous avez un esprit critique constructif et un excellent relationnel, vous **parlez couramment l'anglais.***

*Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, en mentionnant votre **niveau actuel de rémunération,** ainsi que **la référence qui vous intéresse,** 7, rue de Monceau 75008 Paris.*



Gilbert Raynaud & Partners

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA SYSTEM

INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le **CNRS** (27000 chercheurs, ingénieurs et techniciens), situé à Paris, recherche, de préference par voie de **mutation** ou **détachement**, pour son Service du Personnel, le

Responsable du Bureau SYSTEME D'INFORMATION

Collaborateur direct du Chef du Service du Personnel, vous dirigerez une équipe de 5 Ingénieurs et serez chargé de mener :

- la définition et la mise en oeuvre de la politique d'organisation et du système d'information Personnel et Ressources Humaines.
- l'administration du système d'information ICARE assurant la gestion et la paie des personnels du CNRS.
- la conception fonctionnelle de projets de gestion automatisée en étroite liaison avec le Service Informatique du CNRS.
- le developpement et le suivi d'applications micro-informatiques.

Agé de 30 à 40 ans, *diplômé d'une grande école d'ingénieurs (Sup de CO-ESSEC-ENSAE...), vous détenez au moins 5 années d'expérience en Informatique de Gestion et Organisation et* Méthodes.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, photo et prétentions) sous réf. : VDM1103 à EUROMESSAGES, BP 80, 92105 BOULOGNE ou tapez 3615 EUROMES code VDM1103 (1,01F/mn)

OEC



Leader français de l'agro-alimentaire (1600 collaborateurs - 1,8 milliard de francs), filiale d'un groupe international belge pour sa nouvelle organisation informatique crée le poste de

RESPONSABLE INFORMATIQUE AS 400

Rattaché au Directeur du contrôle de gestion et des systèmes d'informations, vous serez responsable de la définition, de la mise en œuvre et du suivi du plan informatique. Gestionnaire du budget, vous serez le garant de la cohérence des systèmes et matériels avec la stratégie du groupe. Animateur d'une équipe de 5 personnes et en relation avec les SSII, vous superviserez les projets informatiques.

A 35 ans environ, de formation supérieure, vous possédez au moins trois ans d'expérience dans la gestion d'un service informatique acquise de préférence au sein d'entreprises industrielles et commerciales. La connaissance du secteur des produits de grande consommation sera un atout. Vos qualités relationnelles et d'organisation vous permettront de mener cette mission avec efficacité. Poste basé à Chateauroux (36).

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. M/10172/A à notre conseil

32 rue Guersant
75017 PARIS

CURRICULUM

CFS

RESPONSABLE D'ACTIVITE H/F

En véritable patron de centre de profit, vous • *êtes responsable du développement et de la gestion budgétaire de l'une de nos activités de conseil en architecture réseaux/télécom* • *assurez l'animation, la formation d'une dizaine de consultants (seniors et juniors) dont vous coordonnez les missions.*

A environ 35 ans, de formation supérieure, vous disposez, en tant que manager et/ou consultant, d'une expérience confirmée du secteur des télécommunications, acquise chez un constructeur ou une SSII.

Nous vous proposons : • *de rejoindre une société performante et reconnue pour son savoir-faire* • *un enrichissement humain et technique* • *une fonction diversifiée exigeant une grande autonomie.*

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 52.3445/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

SCIENCES ET SANTÉ

INGÉNIEURS CONSEILS



L'Ouverture Ernst & Young

Accompagner les entreprises dans l'amélioration de leurs performances, le re-engeneering des processus et la conduite du changement, en les faisant bénéficier de toute la ressource d'innovation et d'expertise de son réseau mondial, c'est la vocation d'Ernst & Young, leader mondial de l'Audit et du Conseil. Notre fort développement nous conduit à renforcer nos équipes spécialisées dans le re-engeneering des processus et, plus particulièrement, dans les Technologies de l'Information. Nous recherchons des :

Managers et Senior Managers
Consultants expérimentés en systèmes d'information

■ A 32/35 ans environ, diplômés d'une grande école d'ingénieurs avec spécialisation en Technologies de l'Information, vous avez acquis, au sein d'un cabinet de conseil, une solide expérience opérationnelle de la conduite de missions de conception et de mise en place de systèmes d'information : analyses fonctionnelles, schémas directeurs, re-engeneering des processus Systèmes d'Information, élaboration d'architectures, choix et implémentation de progiciels, etc... Vous justifiez, de plus, d'un réel savoir-faire sectoriel (Banque, Assurance, Finance, Industrie, Services...).

■ Vous maîtrisez parfaitement l'Anglais. Enthousiaste et autonome, vous avez un tempérament de leader et de développeur. Votre excellente capacité de communication, écrite et orale, vous permet d'imposer naturellement votre expertise et votre autorité tant auprès des comités de direction qu'auprès des consultants que vous encadrez sur les missions.

■ Nous vous proposons de développer rapidement vos talents et votre carrière, au sein d'équipes pluridisciplinaires et motivées, en bénéficiant des outils et des méthodologies d'Ernst & Young et en participant activement, en relation avec les Associés, au développement de missions à caractère national et international.

Pour ces postes basé à PARIS, très vite parlons de votre avenir au sein d'Ernst & Young. Merci d'adresser sans tarder votre candidature : lettre, CV, rémunération actuelle sous la réf. EYC 962 à Monique HERBET - ERNST & YOUNG CONSEIL Tour Manhattan - Cedex 21 - 92095 Paris-La Défense 2.

ERNST & YOUNG CONSEIL

Austin Knight - Carré Turenne - Photo FOTOGRAM-STONE



Société de Conseil du Réseau EURISYS, ayant acquis une forte notoriété dans les domaines maîtrise des risques, amélioration des performances, recherche pour renforcer son développement, des

CONSULTANTS SENIORS

Profil Grandes Ecoles.
10 ans d'expérience conseil et milieu industriel.

FORT POTENTIEL COMMERCIAL ET RELATIONNEL.

Compétences affirmées en organisation industrielle et économie d'entreprise.

Envoyer CV et prétentions à :
EURISYS CONSULTANTS 14, rue du Printemps 75017 PARIS

RL&A

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

+50% Nos 50% de croissance vous offrent 100% d'opportunités

7 500 personnes et 5 milliards de dollars de CA dans le Monde, une présence internationale : en moins de 10 ans DELL s'est imposé parmi les premiers constructeurs de micro-ordinateurs mondiaux. Les raisons de notre succès ? Une relation directe avec nos clients, des micro-ordinateurs sur-mesure offrant le meilleur rapport qualité/fiabilité/prix, un service personnalisé et notre engagement à satisfaire les utilisateurs. Résultat : depuis 1990 une croissance de 50% par an avec plus de la moitié de nos ventes réalisée auprès de grandes entreprises.

En France, nos résultats sont remarquables et afin d'accentuer notre pénétration marché, nous renforçons nos équipes et recherchons pour notre Site Parisien :

INGENIEURS COMMERCIAUX GRANDS COMPTES — Réf. IC/612

Diplômé ESC ou Ingénieur, professionnel de la vente de solutions chez un constructeur informatique/bureautique ou un distributeur, vous développez notre CA auprès des Grands Comptes nationaux ciblés.

RESPONSABLE DE L'EQUIPE COMMERCIALE SEDENTAIRE — Réf. CS/612

Déjà rompu à l'animation d'équipe, vous êtes un manager imaginatif et rigoureux. A la tête de notre équipe de vendeurs sédentaires vous êtes le garant de la bonne gestion des accords commerciaux et développez un partenariat commercial étroit avec nos Clients.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL — Réf. TAV/612

Ingénieur de formation, vos compétences et votre charisme naturel vous ont amené à gérer l'approche avant-vente auprès de grandes sociétés publiques et privées. Auprès de celles-ci, vous êtes le garant de notre apport conseil/service/solutions. A ce titre, vous intervenez comme expert en appui des commerciaux auprès des prospects.



Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), en précisant la référence du poste choisi, à notre Conseil : UN des TROIS Ressources Humaines 101, rue Saint-Lazare 75009 Paris. Fax (1) 42 82 08 22.



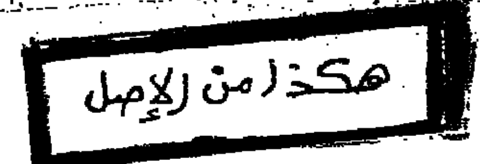


Prenez un transport d'avance !

Notre société industrielle, une PME, a su s'imposer parmi les grands du transport collectif de personnes au plan international. Afin de poursuivre notre fort développement, nous recherchons notre :

COMMERCIAL GRANDS COMPTES

Au sein de l'équipe commerciale, votre mission sera de cibler les clients potentiels, initier avec eux des relations durables, répondre avec les services techniques aux appels d'offres et participer à la négociation finale. De formation supérieure (commerciale ou technique), vous bénéficiez d'une expérience d'au moins 5 ans sur de grands contrats industriels, si possible dans le monde du transport. Vous pratiquez l'anglais (l'allemand serait un plus) et utilisez la micro-informatique. Vos qualités relationnelles, votre autonomie et votre persévérance seront vos principaux atouts. Pour ce poste basé en région parisienne nécessitant de nombreux déplacements en France et à l'étranger, envoyer votre dossier de candidature avec photo et rémunération actuelle à Valérie ANDRIEUX sous la référence B/2963M - **PA Consulting Group - 14, rue Montesquieu - 33000 BORDEAUX - Tél. 56.79.29.78.**



CARRIÈRES INTERNATIONALES

Société internationale leader dans le monde des télécommunications

EXPERT RÉSEAU
Sophia-Antipolis

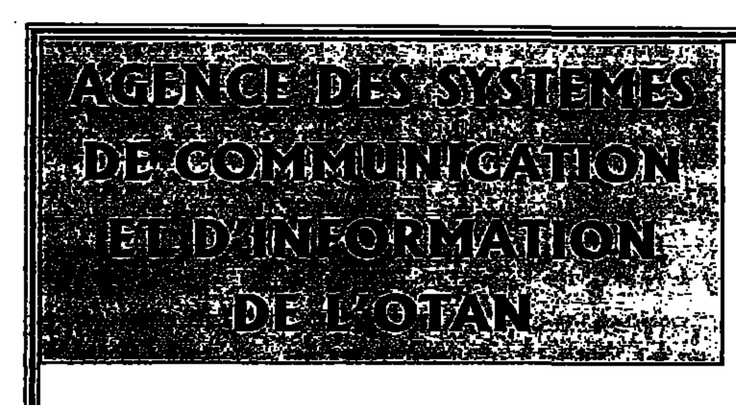
Au sein du Département R&D, vous assurerez une expertise de haut niveau et définirez les choix techniques pour l'offre de services ATM.

Vous apprécierez l'état de l'art et saurez proposer les meilleures solutions.

Pour réussir dans ce poste, vous avez 4/5 ans d'expérience dans les télécommunications, particulièrement les WANs, une pratique de la technologie et des produits ATM, de réelles aptitudes relationnelles, une excellente maîtrise de l'anglais parlé et écrit.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), en précisant la réf. 289 sur l'enveloppe, à COMMUNIQUÉ - 50/54 rue de Silly 92513 Boulogne-Billancourt Cedex.

MEDIAPA



La NACISA mène des activités de planification, de conception et d'ingénierie dans le domaine des systèmes de communication et d'information (SIC) en soutien des fonctions de consultation, commandement et conduite des opérations de l'Alliance Atlantique.

L'Agence recrute des ingénieurs dans les domaines spécialisés ci-après. Le lieu d'emploi sera soit Bruxelles en Belgique ou La Haye aux Pays-Bas.

■ Réf. TP57 Ingénieur - Modélisation et simulation

Chargé(e) de la planification de l'architecture, de la conception au niveau du système et de la mise en oeuvre des systèmes de communication et d'information de l'OTAN. Il/elle doit avoir acquis de l'expérience dans les domaines suivants : les techniques de modélisation informatique/d'analyse opérationnelle; les principes d'ingénierie du trafic des télécommunications/de conception des réseaux commutés; les réseaux locaux/généraux. Licence ou qualification équivalente requise en télécommunications, génie électrique/électronique, mathématique ou informatique.
Envoi des candidatures pour le 1er février au plus tard.

■ Réf. IP28 Ingénieur - Traitement de l'information

Chargée(e) de la conception et de la mise en oeuvre de systèmes d'information, de commandement et de conduite des opérations et de systèmes d'information de gestion. Il/elle doit avoir acquis une expérience de > 3 ans de la programmation au moyen des outils Visual Basic et C++, une expérience de > 5 ans du développement et de la mise en oeuvre de systèmes d'information; une vaste expérience des outils de développement Windows. Licence ou qualification équivalente requise en informatique ou discipline connexe.
Envoi des candidatures pour le 6 février au plus tard.

■ Réfs. IT27/TP22 Ingénieurs système - Sécurité de l'information (2 postes)

Chargé(e) du développement de l'architecture, de la planification et de l'ingénierie système dans le domaine de la sécurité de l'information. Il/elle doit avoir acquis de l'expérience dans les domaines suivants: la technologie et les techniques relatives à la sécurité en matière de réseaux de télécommunications et de systèmes d'information appliquées aux systèmes militaires; l'utilisation de produits disponibles dans le commerce (COTS) et une connaissance des orientations pour l'avenir; les critères concernant l'évaluation de confiance des réseaux de télécommunications et les systèmes d'information. Pour le poste TP22, un diplôme de maîtrise en informatique ou en génie électrique/électronique, ou une qualification équivalente, est exigé. Pour le poste IT27, une licence est exigée dans les mêmes disciplines.
Envoi des candidatures pour le 3 février au plus tard.

■ Réf. TP42 Ingénieur - Traitement des messages

Chargé(e) de la conception et de la mise en oeuvre de systèmes de messagerie/de traitement des messages en soutien des systèmes d'information automatisés. Il/elle doit avoir acquis de l'expérience dans les domaines suivants: les systèmes militaires de commandement, de contrôle, de télécommunications et d'information et leur interdépendance; la technologie informatique (matériel et logiciel), y compris l'utilisation de produits disponibles dans le commerce en soutien des systèmes de courrier électronique et de messagerie électronique, ainsi que leur application aux systèmes de messagerie militaire et notamment la sécurité. Licence en informatique ou en génie électrique/électronique, ou qualification équivalente.
Envoi des candidatures pour le 14 février au plus tard.

■ Réf. IS22 Ingénieur - Systèmes tactiques

Chargé(e) du développement de l'architecture et de l'ingénierie au niveau du système pour les SIC de l'OTAN, une attention particulière étant accordée aux systèmes tactiques. Il/elle aura acquis de l'expérience dans les domaines suivants: les systèmes militaires tactiques pour le commandement, le contrôle et les télécommunications, ainsi que le traitement de l'information et leur interdépendance; la gestion de systèmes et réseaux intégrés dans le cadre de systèmes de communication et d'information tactiques complexes et de grande envergure. Licence ou qualification équivalente en informatique ou en génie électrique/électronique.
Envoi des candidatures pour le 17 février au plus tard.

■ Réf. IT12 Ingénieur - Gestion de la configuration

Chargé(e) de l'ingénierie, de l'intégrité du système et de la gestion de la configuration des systèmes de communication et d'information (SIC). Il/elle doit avoir acquis une expérience dans les domaines suivants: la gestion de configuration telle qu'elle est appliquée aux principaux systèmes de communication et d'information; les systèmes militaires pour le commandement, le contrôle et les télécommunications, ainsi que leur interdépendance; les activités d'acquisition de SIC au niveau des pays ou de l'OTAN. Maîtrise en informatique/gestion des systèmes (informatiques) ou qualification équivalente.
Envoi des candidatures pour le 22 février au plus tard.

L'anglais et le français sont les deux langues officielles de l'OTAN; une excellente connaissance de l'une des deux langues est essentielle et une certaine connaissance de l'autre est souhaitable. Les travaux pour ce poste se font en anglais.

Un contrat de trois ans sera offert et pourra être reconduit pour une nouvelle période de trois ans.

Seules les candidatures émanant de ressortissants des pays membres de l'OTAN seront acceptées (BE, CA, DE, FR, GE, GR, IC, IT, LU, NL, NO, PO, SP, TU, UK, US). Renseignements : Bureau du personnel de la NACISA par FAX au n° 00.32.2.707.8450. La description détaillée du poste sera envoyée par FAX sur demande (indiquer le n° de référence).

Les candidatures + CV (en anglais ou en français) sont à adresser à l'Administrateur du personnel, NACISA, rue de Genève 8, B-1140 Bruxelles, Belgique.



8 Mds de CA, 9.000 personnes, une croissance de 20 % : le Groupe VALLOUREC, leader mondial sur son secteur, très bien implanté sur les marchés de l'automobile, de la mécanique, de la pétrochimie... poursuit son développement à l'international.

Pour accompagner le développement de l'activité Composants Automobiles (pièces de structures et de liaisons au sol), nous recherchons un

Ingénieur Commercial
Secteur Automobile Marché Allemand

A 30/35 ans, de formation Ingénieur Mécanicien, bilingue allemand/français, vous avez acquis des compétences certaines, et confirmé un grand dynamisme commercial.

Vous connaissez dans l'idéal le marché de l'automobile ou avez assuré le développement de produits techniques en Allemagne.

Rattaché à notre Direction Commerciale, vous conforterez notre présence sur le marché allemand. Interface entre les Bureaux d'Etudes des clients et l'interne, vous assurerez les négociations commerciales dans toutes les phases de développement des produits jusqu'à la conclusion des contrats.

Etroitement associé à nos objectifs de croissance, vous contribuerez ainsi activement à développer notre politique produit et notre stratégie commerciale sur ce secteur.

Basé dans un premier temps au Siège, près de Paris, vous serez ensuite détaché en Allemagne, après une période d'une année.

Ce poste constitue un véritable « tremplin » pour un professionnel très motivé.

Notre conseil, Danielle Boulos, vous remercie d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. 125/M - 27/29 rue Raffet - 75016 PARIS.

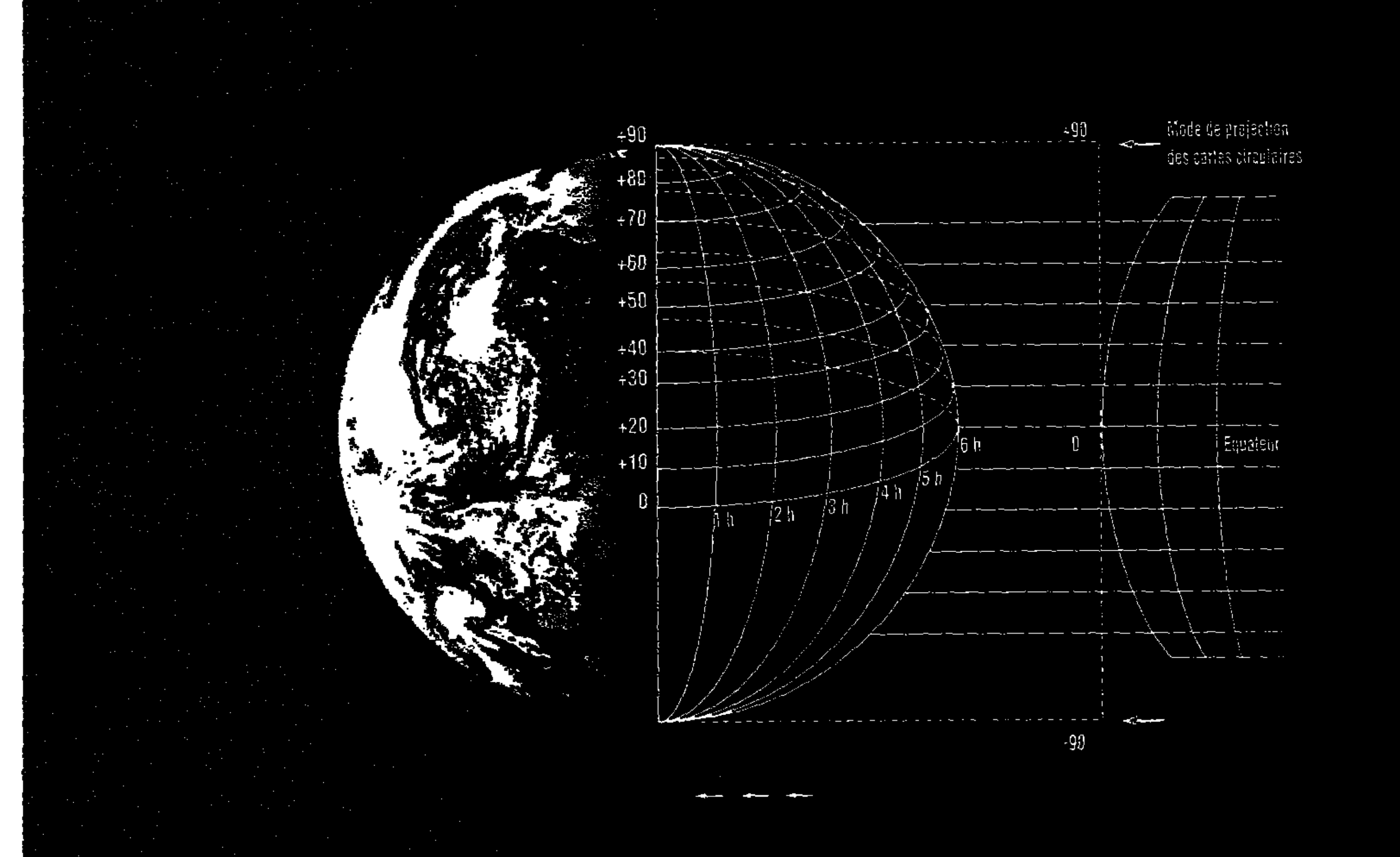
Danielle Boulos
CONSEIL

OIC

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX
Le Monde
1er quotidien français à l'étranger

EVENEMENT

SOCS et Continuum construire une nouvelle dimension...



Quand SOCS, spécialiste reconnu de l'orienté objet avec ses outils Océanic, Graphtalk et ses bibliothèques d'objets métiers rejoint The Continuum Company, cette union forte de 4 000 collaborateurs se déploie dans 40 pays. Cela crée une nouvelle dimension et cela vous assure beaucoup d'opportunités.

... pour le monde de la gestion

Développeurs Océanic (DO1)

Ingénieur Grandes Ecoles (ENSIMAG, ENSEEHT ...) ou MIAGE, fort de 2 ans d'expérience, vous assurerez le développement des outils, la définition de nouvelles fonctionnalités au sein d'une équipe de haut niveau technologique. Ecrire à SOCS.

Développeurs d'applications objet (DA1)

Ingénieur Grandes Ecoles, MIAGE ou DEA Informatique, fort de 2 ans d'expérience, vous réaliserez le développement d'applications pour le secteur assurances/banques. En contact avec la clientèle, vous serez amené à vous déplacer à l'étranger (anglais bilingue exigé). Vous justifiez d'une maîtrise des technologies orientées objet et de compétences techniques.
Ce poste est évolutif (vers chef de projet par exemple). Ecrire à SOCS.

Ingénieurs "Hot Line" (HL1)

Ingénieur bac + 3/4 ou MIAGE, fort de 4 ans d'expérience, vous assurerez le support téléphonique de nos outils et de nos solutions, dans le secteur assurances/banques. Vous êtes autonome, réactif. Anglais bilingue. L'espagnol (ou l'allemand) serait apprécié. Possibilité de travail en horaires décalés. Ecrire à SOCS.

Ingénieurs technico-commerciaux (ITC1)

Ingénieur Grandes Ecoles, vous avez 3 à 5 ans d'expérience dont au moins 2 ans dans les technologies orientées objet. Vous assurerez la présentation commerciale de nos services à nos prospects banques/assurances et animerez des séminaires. Ecrire à SOCS.

Managers projets (MP1)

Ingénieur Grandes Ecoles, à 28-30 ans vous avez au moins 5 ans d'expérience. Vous interviendrez sur l'avant-vente avec l'ingénieur commercial et serez le représentant principal de SOCS chez nos clients (50 % de votre temps). Une expérience comme chef de projet vous a permis de démontrer votre sens du management ainsi que vos qualités relationnelles et de dialogue.
Ecrire à SOCS.

Ingénieurs formation (IF1)

Ingénieur Grandes Ecoles, MIAGE ou DEA Informatique, à 25-28 ans, fort de 2 ans d'expérience, vous animerez des formations sur nos produits Océanic et AIA. Vous avez démontré précédemment un sens aigu de la pédagogie et manifestez le goût de l'échange.
Ecrire à SOCS.

Chefs de projets (CP1)

Ingénieur Grandes Ecoles, vous avez 3 à 5 ans d'expérience dont au moins 2 ans dans les technologies orientées objet. Rattaché au manager de projets, vous assurerez la supervision des projets chez le client (secteur assurances/banques), encadrerez une équipe de 3-4 développeurs, participerez au développement commercial. Doté d'un bon relationnel, apte à diriger une équipe, vous serez amené à vous déplacer en province et à l'étranger.
Ecrire à SOCS.

Rédacteurs techniques (RT1)

Agé de 28-30 ans, vous assurerez la rédaction de documents à la fois utilisateurs et techniques en anglais et en français, pour nos applications développées avec l'outil orienté objet.
Ecrire à SOCS.

Responsable outils (318D)

Ingénieur Grandes Ecoles (X, Centrale, Normale Sup...), fort de 5 ans d'expérience au minimum (en particulier dans la gestion de projets et la recherche), vous animerez une équipe de 15 à 20 informaticiens/techniciens développant le produit Océanic. Vous avez impérativement une bonne connaissance du développement de la technologie orientée objet et des autres technologies émergentes. Vous maîtrisez le développement technique et le management d'équipe. Ecrire à ARCO.

Ingénieurs d'affaires (318A)

Bac + 5, fort de 5 à 10 ans d'expérience réussie dans la vente d'ingénierie ou de solutions à forte valeur ajoutée, vous interviendrez de la prospection jusqu'à la négociation et la vente de nos solutions logiciel. Vous chercherez également à nouer des partenariats. Vous maîtrisez l'anglais et la pratique de l'allemand est souhaitée. Vous avez une bonne culture informatique. La connaissance du monde de l'assurance serait un plus. Un poste pour un candidat de nationalité italienne est basé à Milan (Italie), les autres, basés à Paris, nécessiteront des déplacements fréquents en Europe. Ecrire à ARCO.

Tous ces postes nécessitent une bonne maîtrise de l'anglais. Selon le poste, merci d'adresser votre dossier (lettre de motivation, CV, photo et prétentions) à ARCO ou à SOCS.

SOCS, DRH, Axe Liberté, 2 place de la Coupole, 94227 Charenton Cedex.

ARCO, 22-24 rue du Président-Wilson, 92532 Levallois-Perret.

